

MÉMOIRE DE RECHERCHE MASTER 2

Langues Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales
Études Japonaises
Parcours recherche

« Le rôle des femmes dans le kendō contemporain »

*Entre exclusion partielle et injonction à produire la génération suivante :
les contradictions qui entourent la pratique féminine du kendō au Japon.*

Présenté par **Jean-Christophe HELARY**

N° Étudiant : 64114

Sous la direction de : **M. Kazuhiko YATABE**, maitre de conférences

Soutenance prévue le : **11 septembre 2023**

Résumé :

Le kendō se veut être un lieu de socialisation masculine extrêmement hiérarchisé. Si la pratique se donne une image masculine qu'elle justifie par l'histoire qu'elle s'est écrite, les femmes y sont présentes massivement depuis l'arrivée au collège des filles du babyboom. Deux générations plus tard, les femmes sont toujours pour l'essentiel absentes des lieux de pouvoir et n'ont pas encore atteint le 8e dan, aujourd'hui le sommet de la pratique, encore réservé aux hommes.

Ce travail montre que les modes de socialisation du kendō rendent son accès plus difficile aux femmes. Entre une séparation des corps pendant l'entraînement dès le collège pour « protéger » les jeunes femmes, l'utilisation d'une langue masculine que les femmes n'ont pas autant la possibilité d'utiliser, et des règles arbitraires pour justifier de hiérarchies définies comme traditionnelles, les pratiquantes féminines sont petit à petit repoussées aux marges de la pratique.

Pour identifier ces mécanismes d'exclusion, j'utilise plusieurs approches. Dans un premier temps, j'étudie la manière dont la pratique féminine est catégorisée et présentée par la fédération japonaise de kendō. Je tente ensuite de percevoir quelle est la réalité de cette pratique d'un point de vue historique ainsi que le regard que les pratiquantes portent sur celle-ci. J'utilise également l'analyse d'un évènement local pour introduire la description du regard masculin qui pèse sur elle et pour identifier des tentatives systémiques d'invisibilisation des femmes.

Malgré ces tentatives d'invisibilisation, la baisse historique de la population infantine qui impacte les effectifs du kendō force l'institution à envisager des politiques d'augmentation d'effectifs et de renforcement de l'encadrement féminin. Mais ces politiques prennent le risque d'une ghettoïsation de la pratique féminine tout en restant maladroitement dans le cadre des schémas classiques de genre.

Mots-clés : Kendō, femmes, genre, arts martiaux, masculinité

Abstract:

Kendō is intended as an extremely hierarchical space for masculine socialisation. While the practice promotes itself as masculine, justifying this image with the historical account it provides for itself, women have had a massive presence in it since the years when Baby Boomers began to attend secondary school. Two generations later, women are still essentially absent from positions of power, and none have ever reached the eighth dan – the peak achievement in today's world –, still exclusively reserved to men.

In this work, I demonstrate that the socialisation modes of kendō make access to it more difficult for women. With gender-segregated training from secondary school age to “protect” young women, the use of a masculine language that is not truly accessible to women, and the use of arbitrary rules to justify hierarchies deemed “traditional,” female practitioners have gradually been pushed to the sidelines of the practice.

I use several approaches to bring these exclusion mechanisms to light. First, I examine the way in which the female practice is categorised and presented by the All Japan Kendō Federation. I then seek to discern the true history of women in the practice and how its female practitioners view that history. I also use the analysis of a local event to introduce a description of the oppressive masculine viewpoint and to determine the systemic attempts to marginalise women.

Despite these efforts, the historical birth rate decline is now impacting kendō practitioners, compelling the institution to consider policies for increasing the number of practitioners and to reinforce its female leadership. However, these policies run the risk of ghettoising the female practice, and they clumsily remain within traditional conceptions of gender.

Keywords: Kendō, women, gender, martial arts, masculinity

抄録

本研究は、剣道実践による社会化が女性の剣道への参入をより困難にしていることを明らかにするものである。剣道は極めて階層的な男性社会化の場であり、剣道が持つ男性的なイメージは剣道界が築いてきた歴史によって正当化されているが、ベビーブーム世代の女子中学生が剣道を始めて以降、女性の存在が大きくなっている。しかし、それから2世代が経った現在も女性はいまだ権力の座から程遠く、剣道の頂点である八段はまだ男性だけのものであり、女性はまだその頂点に届かない。

若い女性を「保護」する目的で中学以降の稽古が男女別にされること、女性が実際には使用しにくい男性的な言語が使用されること、伝統的と定義される階層の正当化のための恣意的なルールが使用されることなどにより、女性実践者は次第に稽古の片隅に追いやられつつある。

こうした排除のメカニズムを明らかにするため、全日本剣道連盟による女性の剣道実践の分類や紹介方法を確認し、歴史的観点から剣道実践の現実を把握し、女性実践者がそれをどのように捉えているかの理解を試みた。また、地元の講習会の分析を通し、剣道において重くのしかかる男性目線を紹介し、女性を不可視化しようとする組織的な試みを明らかにしている。

こうした不可視化の試みにもかかわらず、剣道組織の運用は歴史的な児童人口の減少によって影響を受け、剣道人口の増員や女性実践者強化の方針を検討せざるを得なくなっている。しかし、こうした方策は、古典的なジェンダー・パターンの枠組みの中に留まり、女性実践者をゲッター化してしまう危険性をはらんでいる。

キーワード：剣道、女性、ジェンダー、武道、男性性

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉLIMINAIRES	8
2. INTRODUCTION	9
2.1. LES ESPACES ÉTUDIÉS	9
2.1.1. DÉCOUVERTES	9
2.1.2. DU NATIONAL AU LOCAL	10
2.1.3. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET TRADITION	10
2.1.4. LE SUMŌ	11
2.1.5. LE JŪDŌ	11
2.1.6. LE KENDŌ	12
2.1.7. FEMMES ET KENDŌ	13
2.2. GENRE, SPORT, TRADITION ET MASCULINITÉ	15
2.2.1. ON NE NAIT PAS FEMME	15
2.2.2. DISTINCTION ET VIOLENCE	16
2.2.3. LE GENRE DANS LE SPORT	16
2.2.4. UNE COUCHE DE TRADITION	17
2.2.5. DOMINATION MASCULINE	18
2.2.6. INTERSECTIONS ET AXES	18
2.2.7. DANS QUELLE DIRECTION ALLER ?	19
2.3. LES ENTRETIENS	21
2.3.1. LIEU	21
2.3.2. ÉCHAUFFEMENT	21
2.3.3. ENREGISTREMENT	23
2.3.4. UTILISATION	24
2.3.5. PRÉSENTATION DES PERSONNES INTERVIEWÉES	25
3. QUESTIONS DE MASCULINITÉ	29
3.1. MASCULINITÉ HÉGÉMONIQUE	29
3.1.1. MASCULINITÉS HÉGÉMONIQUES EN ASIE	30
3.1.2. BIAIS DE REPRÉSENTATION	31
3.1.3. CATÉGORISATION HOMMES/FEMMES	32
3.1.4. NOMENCLATURE	33
3.2. DÉFINIR LE KENDŌ	38
3.2.1. COMMENT DÉFINIR LE KENDŌ	38
3.2.2. COMMENT SONT DÉFINIS LES « ARTS MARTIAUX »	39
3.2.3. AU-DELÀ DES DÉFINITIONS OFFICIELLES	40
3.2.4. BRÈVE DESCRIPTION DU SITE DE LA ZNKR	40
3.2.5. PAS VRAIMENT EXCLUSIF, MAIS PAS INCLUSIF NON PLUS	46
3.3. « EN TANT QUE » FEMME	47
4. L'APPARITION DES FEMMES DANS LA PRATIQUE DE MASSE	48
4.1. PRÉSENTATION HISTORIQUE GÉNÉRALE	48
4.1.1. AVANT 1945	48
4.1.2. APRÈS 1945	49
4.1.3. LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE DE LA PÉRIODE	49
4.2. TENTATIVE DE PÉRIODISATION	52

4.2.1.	JUSQU'EN 1945 : UNE PRATIQUE CONFIDENTIELLE	52
4.2.2.	DE 1945 AUX ANNÉES 1960 : LES PRÉMISSSES D'UNE LIBÉRALISATION	53
4.2.3.	DES ANNÉES 1960 AUX ANNÉES 1980 : LA CONSTITUTION D'UNE CATÉGORIE	54
4.2.4.	DE L'APRÈS-PIC DES EFFECTIFS AU DÉBUT DES ANNÉES 2000	55
4.2.5.	RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DE LA PRATIQUE FÉMININE	55
4.3.	AUTONOMISATION OU GHETTOÏSATION ?	56
5.	L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS FÉMININS	58
5.1.	UNE ABSENCE DE CHIFFRES	58
5.1.1.	LE TRAVAIL D'ŌTSUKA	59
5.1.2.	L'ÉTUDE NATIONALE DE 2007	62
5.2.	UNE ESTIMATION DES EFFECTIFS EN 2022	71
5.2.1.	LE SYSTÈME DES GRADES (<i>DAN</i>)	71
5.2.2.	ESTIMATION DES EFFECTIFS ACTUELS	72
5.3.	L'IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DE 2007	77
6.	LE KENDŌ PENSÉ PAR LES FEMMES	78
6.1.	L'ANALYSE PAR LES FEMMES DU KENDŌ FÉMININ	78
6.1.1.	UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE	78
6.1.2.	UNE APPROCHE HISTORIQUE	79
6.1.3.	UNE APPROCHE BIOMÉCANIQUE	80
6.1.4.	DES DISCOURS « ACCEPTABLES »	80
6.1.5.	MISE EN CONFORMITÉ	81
6.2.	ÉVÈNEMENT FÉMININ ET PRÉSENCES MASCULINES	84
6.2.1.	DESCRIPTION DES DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉVÈNEMENT	85
6.2.2.	DÉROULEMENT DE L'ÉVÈNEMENT	87
6.2.3.	REMARQUES	91
6.2.4.	APRÈS L'ÉVÈNEMENT	91
7.	SOCIALISATION ET INSTITUTIONS	94
7.1.	LA LANGUE ET LE CORPS DES FEMMES	94
7.1.1.	LE GENRE DANS LA LANGUE	94
7.1.2.	UN CORPS QUI REPRODUIT	102
7.1.3.	UN CORPS INVISIBLE	105
7.2.	ÂGE ET « CAPITAL SOCIAL »	108
7.2.1.	AVANT LE COLLÈGE	108
7.2.2.	À PARTIR DU COLLÈGE	110
7.2.3.	LE <i>BUKATSU</i>	111
7.2.4.	SILOS	115
7.3.	LES FEMMES DANS LES INSTITUTIONS DU KENDŌ	117
7.3.1.	DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES ?	117
7.3.2.	LES FEMMES DANS L'INSTITUTION	118
8.	LES ANGLÉS MORTS DU DISCOURS MASCULIN	120
8.1.	TSUGUMO, 1970 / MOI, JE SUIS UN MEC !	120
8.2.	ASAMI, 1992 / SÉMINAIRE SUR LE KENDŌ MODERNE	124
8.3.	ŌTSUKA, 1995 / LA PENSÉE DU KENDŌ	127

8.4. CRITIQUE DES SPORTS MODERNES, 2009	129
8.5. OSAWA, 2013 / HISTOIRE ET PROBLÉMATIQUES DU KENDŌ FÉMININ	130
8.6. SUZUKI, 2021 / L'AVENIR DU KENDŌ	131
8.7. KENDŌ JIDAI, 1974-2023	132
8.8. REPRÉSENTATION DES CHAMPIONNATS DU JAPON : 2019 / 2023	136
8.9. LA FEMME INVISIBLE	139
9. CONCLUSION	141
<hr/>	
10. ANNEXES	143
<hr/>	
10.1. LE SYSTÈME DES GRADES	143
10.1.1. STRUCTURE	143
10.1.2. DÉROULEMENT DE L'EXAMEN	143
10.1.3. MIXITÉ	146
10.1.4. CONTRÔLE DE LA ZNKR	146
10.2. SCANS DES TABLES SIGNIFICATIVES DE L'ÉTUDE DE 2007	147
10.2.1. NOMBRE DE PERSONNES ENREGISTRÉES (POSSESSEUSES D'UN DAN)	147
10.2.2. KENDŌ SCOLAIRE	148
10.2.3. EFFECTIFS NATIONAUX	149
10.2.4. STRUCTURE DES EFFECTIFS	150
10.3. DOCUMENTS RELATIFS À L'ÉVÈNEMENT DU 5 MARS 2023	151
10.3.1. DOCUMENT DE PRÉSENTATION	151
10.3.2. FORMULAIRE D'INSCRIPTION	153
10.3.3. DÉROULEMENT	154
10.4. ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION DE KAGAWA	156
10.4.1. LISTE DES ADMINISTRATEURS (2021-2022)	156
10.4.2. LISTE DES EXAMINATEURS, ETC. (2021-2022)	157
10.4.3. COMPOSITION DES COMITÉS (2021-2022)	158
10.4.4. LISTE DES ADMINISTRATEURS (2023-2024)	159
11. BIBLIOGRAPHIE	160
<hr/>	
11.1.1. OUVRAGES ET DOCUMENTS EN LANGUES OCCIDENTALES	160
11.1.2. OUVRAGES ET DOCUMENTS EN LANGUE JAPONAISE	161
12. LISTE DES TABLEAUX	165
<hr/>	
13. LISTE DES FIGURES	165
<hr/>	
14. REMERCIEMENTS	166

1. Préliminaires

Malgré un contenu qui concerne principalement une activité physique d'origine japonaise dans le cadre de sa pratique au Japon et qui utilise des références issues en partie de documents écrits en japonais, les parties françaises de ce travail ont été composées de manière à pouvoir être lues et éventuellement appréciées par des personnes qui n'ont aucune connaissance de la langue japonaise.

J'ai donc adopté les principes suivants dans mon écriture :

- quand le prénom d'une personne est précisé dans le corps texte, il l'est systématiquement en première position, comme en français : Béatrice Barbusse, Tadayoshi Ōtsuka, etc.
- la transcription des mots japonais suit la méthode Hepburn modifiée suivant la norme ANSI Z39.11-1972¹ (avec utilisation de macrons pour marquer les voyelles longues) y compris, par souci d'homogénéité, pour les mots qui sont entrés dans la langue française : Ōsaka, jūdō, etc.
- les mots japonais au pluriel sont laissés invariables y compris, par souci d'homogénéité, les mots qui sont entrés dans la langue française : les dōjō, les senpai, etc.

Les citations qui apparaissent en français, mais dont la langue originale n'est pas le français ont été traduites par moi.

L'orthographe française adoptée est celle de la réforme de 1990² (par exemple, *événement*, *babyboun*, etc.).

Les personnes interviewées sont référencées avec des lettres majuscules : les femmes sont référencées avec des consonnes : B, C, D, etc., les hommes sont référencés avec des voyelles : A, E, I, etc.

¹ Article « Méthode Hepburn » [en ligne], dans Wikipédia, 2023, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Méthode_Hepburn, consulté le 20 aout 2023.

² Article « Rectifications orthographiques du français en 1990 » [en ligne], dans Wikipédia, 2023, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rectifications_orthographiques_du_français_en_1990#Modifications_apportées, consulté le 20 aout 2023.

2. Introduction

2.1. Les espaces étudiés

2.1.1. Découvertes

En tant que résidant du département de Kagawa (Shikoku) depuis 1997, et en tant que pratiquant de kendō en France depuis 1988 puis à Kagawa de manière intermittente depuis mon arrivée, je me trouve dans une position qui me permet de témoigner de manière empirique d'un ensemble de contradictions qui m'ont interrogé pendant toutes ces années.

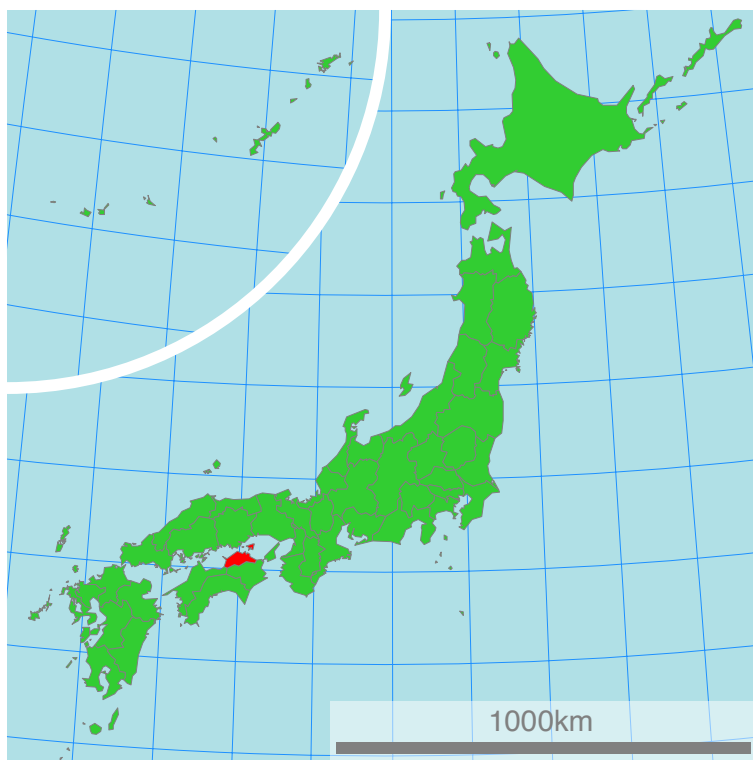


Figure 2-1 Le département de Kagawa, sur Shikoku³

Je regroupe ces contradictions en deux ensembles : d'un côté l'apparent faible taux de délinquance, d'atteintes aux personnes et aux objets que l'on peut mettre en parallèle avec la normalisation d'une certaine violence « intergénérationnelle » qui commence de manière formelle au collège, dans le cadre des activités de club, et de l'autre côté le niveau de développement économique particulièrement avancé qui contraste avec l'exclusion presque systématique des femmes des lieux de légitimité bien plus accentuée que dans d'autres nations qui connaissent un niveau de développement économique similaire.

Ces phénomènes semblent se retrouver dans la pratique du kendō avec d'un côté le système hiérarchique reproduit dès les premières années de la pratique (l'école primaire pour certaines personnes) et de l'autre la disparition progressive des femmes du monde du kendō (en tant que pratiquantes et bien sûr en tant que dirigeantes ou formatrices).

³ Carte tirée de l'article « Préfecture de Kagawa » [en ligne], dans Wikipédia, 2021, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Préfecture_de_Kagawa, consulté le 30 juillet 2023.

Le système hiérarchique assimilé dans le cadre de ces clubs sportifs produit un type de personnes qui s'auto-identifient comme étant des *taiikukaikei* (体育会系 – type sportif) et ceci qu'il s'agisse aussi bien de femmes que d'hommes. Ce type de relations est directement constitué dans l'acceptation de demandes non raisonnables de la part des élèves des classes supérieures et des personnels de formation. Il peut conduire ainsi à accepter de manière docile le harcèlement qui naît de cet arbitraire et peut produire des effets extrêmement toxiques (harcèlements qui amènent au suicide, violences qui amènent à la mort).

Cette acceptation de l'arbitraire pousse les jeunes femmes participantes à accepter la position qui leur est « proposée » dans le cadre de ce système hiérarchique qui va ainsi avoir une manière spécifique d'accentuer les relations de genres que l'on trouve en général dans la société japonaise.

2.1.2. Du national au local

Le faible, mais tangible niveau de violence dont j'ai été le témoin ici a été ailleurs au Japon la cause du décès de jeunes (notamment université de Kokushikan, 1998, lycée Takeda à Oita, 2009). De manière similaire, le déséquilibre de la représentation des femmes dans les instances fédérales locales semble être le reflet d'un déséquilibre équivalent dans les instances nationales qui est encore amplifié dans les choix des médias spécialisés ou des problématiques choisies dans les thèmes de recherche.

Ce travail qui mêle analyses des pratiques institutionnelles et enquête sur la pratique locale, vue partiellement à travers le prisme de 25 ans de présence, tente ainsi d'apporter des nuances et des aides à la compréhension de ce que les institutions présentent comme cadre normatif de la présence des femmes dans le monde du kendō. Si cette organisation du système sportif qui produit la catégorie de *taiikukaikei* n'est peut-être pas la seule cause de ces phénomènes, elle semble cependant être au cœur de ce que l'institution revendique comme « tradition » qui revient au-devant de la scène éducative avec la réforme des cours d'éducation physique et sportive (EPS) de 2008.

2.1.3. Éducation physique et sportive et tradition

La réforme des cours d'EPS de 2008, mise en application en 2012, met au programme une pratique physique obligatoire à choisir parmi la danse et les trois arts martiaux que sont le jūdō, le kendō et le sumō. Cette transformation du cursus est le sujet de nombreuses polémiques qui portent sur le caractère genré des pratiques (la danse est plutôt associée aux filles, les arts martiaux proposés plutôt aux garçons), mais également sur le retour dans le cadre de l'enseignement obligatoire des arts martiaux, dont le kendō, qui avait jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale symbolisé un Japon nationaliste et va-t'en-guerre. Le début des années 2000 correspond également dans le milieu éducatif au débat sur le mode d'enseignement plus sensible aux besoins des enfants (le *yutori kyōiku* – ゆとり教育) qui avait été mis en application dès 1980, mais avait été remis en question après la dernière réforme de 2002 à cause des faibles résultats scolaires au niveau international, et avait été définitivement abandonné en 2011.

Si l'ajout de la danse au cursus est justifié par le ministère de l'Éducation comme ouvrant aux élèves la possibilité de nouvelles formes d'expression corporelle, celui des

arts martiaux est justifié par la nécessité de faire connaître aux élèves une « tradition » qui doit être protégée. On remarque que si le Japon d'avant-guerre proposait l'archerie (kyūdō) et la hallebarde (naginata) comme arts martiaux proposés aux femmes (et dans le cas du naginata, progressivement réservé à celles-ci pour des raisons de « compatibilité » avec la fragilité du corps de la femme), cette réforme ne propose pas de séparation genrée dans les arts martiaux proposés. Ceci renforce la suspicion que la danse est voulue pour les filles et les arts martiaux pour les garçons à qui on assignerait ainsi des pratiques viriles pour renforcer la distinction homme/femme dans les différents rôles appelés « traditionnels ». La présentation succincte de quelques caractéristiques de ces trois arts martiaux (histoire, diffusion internationale, présence des femmes) suggère que le kendō a une position déterminante quand il s'agit d'analyser la position des femmes dans le cadre de ces pratiques martiales « traditionnelles ».

2.1.4. Le sumō

Parmi les trois pratiques proposées, le sumō a un statut particulier. Si sa pratique n'est pas fermée aux femmes, les « écuries » professionnelles de sumō ne les acceptent pas et le lien de la pratique aux rituels shintō leur ferme d'autant plus les portes puisqu'étant considérées comme impures elles ne peuvent pas pénétrer dans le cercle qui délimite le lieu de la lutte. La pratique est internationalisée dans le sens où des pratiquants étrangers sont acceptés dans les écuries japonaises et dans les compétitions. Mais la pratique elle-même, toujours par ses liens avec les rituels shintō, ne s'exporte hors du Japon que de manière confidentielle. Au 19^e siècle le sumō faillit disparaître à la suite d'un décret d'interdiction de la nudité émis par le nouveau gouvernement, mais l'intervention de l'empereur le transforme en « sport national ». Le sumō connaît aujourd'hui le succès en tant que spectacle de lutte télévisé, sponsorisé, et peu soumis à l'impôt, mais fait cependant face à des remises en question à la suite d'actes de violence ayant entraîné la mort de jeunes pratiquants.

2.1.5. Le jūdō

Le jūdō est en revanche une pratique d'origine japonaise que l'on peut qualifier d'hyper internationalisée. Elle se constitue en tant que pratique à la fin du 19^e siècle, organise des championnats du monde (masculins) dès 1956, voit l'hégémonie japonaise brisée dès leur troisième édition à Paris en 1961 et devient sport olympique à l'occasion des jeux de Tokyo en 1964 alors que le pays organisateur a le droit de proposer une discipline au CIO.

La féminisation du jūdō commence avec l'organisation à Paris d'un championnat féminin en 1950. En 1980, les premiers championnats du monde féminins organisés hors du Japon ont lieu à New York. Dès 1987, les championnats du monde masculins et féminins se déroulent le même weekend (les femmes le samedi, les hommes le dimanche).

Au Japon, si le jūdō est un sport très populaire, il voit lui aussi sa population décroître et s'il bénéficie d'une couverture médiatique importante, la presse spécialisée de jūdō se limite aujourd'hui à un bulletin vendu sur commande ou par abonnement, le bulletin officiel du Kōdōkan, centre de jūdō créé par le fondateur, Jigorō Kanō. Le

magazine Kindai Jūdō⁴ qui existait depuis 1971 a cessé sa publication en juillet 2022. Ce magazine était de format B5 et couvrait dans ses dernières années de manière égale les pratiquantes et les pratiquants aussi bien japonais qu'étrangers.

2.1.6. Le kendō

Sur les trois pratiques proposées, le kendō a un statut intermédiaire entre le sumō, pratique profondément ancrée dans la tradition officielle, mais fermée aux femmes et pratiquée de manière confidentielle à l'étranger, et le jūdō, pratique hyper internationalisée où le Japon doit lutter à chaque championnat pour tenter d'imposer une hégémonie contestée avec succès par des pays occidentaux depuis des décennies aussi bien chez les hommes que chez les femmes⁵.

La discipline est définie par la fédération japonaise de kendō (全日本剣道連盟 – ZNKR) en tant qu'art martial traditionnel, c'est-à-dire en tant que pratique qui trouverait ses origines dans une histoire ancienne et qui incarnerait des valeurs sociales positives et idéales, en plus d'être une activité physique dont les vertus pour le développement harmonieux des enfants sont promues dès les années 1970. D'une manière plus pragmatique, c'est une escrime au sabre dont la forme est relativement stable depuis la fin du 19^e siècle et dont la pratique contemporaine repose presque exclusivement sur le calendrier des compétitions, surtout en milieu scolaire et universitaire. Depuis 1952 et la fin de l'occupation américaine, la pratique est potentiellement mixte, mais c'est vraiment quand la génération du babyboom arrive au collège, au début des années 1960, que le nombre de femmes pratiquantes commence à imposer leur présence dans des lieux jusqu'à lors presque exclusivement masculins.

Si la présence féminine marque la différence avec le sumō, la faible présence internationale le distingue du jūdō. Le kendō est pratiqué dans 62 pays/régions du monde, selon la fédération internationale, mais n'est pas une discipline olympique parce que la ZNKR refuse d'en faire la demande pour éviter d'en dénaturer le caractère traditionnel. Des championnats du monde sont organisés tous les 3 ans (le prochain aura lieu en Italie en 2024 après l'annulation française en 2021) et regroupent 56 équipes hommes et femmes dans un pays candidat. Le Japon est hégémonique en compétition (équipes/individuels/masculines/féminines) et n'a laissé la place en équipe masculine qu'une fois en 2006, à la Corée du Sud qui arrive presque systématiquement en seconde position dans toutes les catégories depuis 1991.

La position des femmes pratiquantes est le sujet de nombreux articles académiques dès les années 1970 et la question des effectifs se pose dès les années 1990 si l'on en croit les articles de recherche disponibles dans les archives en ligne. Ce sont des chercheurs d'universités nationales qui ont la trentaine à l'époque. Ils ont grandi dans les années qui ont connu les pics de pratique, ont fait l'expérience de la bulle économique et avec la concurrence d'autres activités physiques et sportives s'inquiètent de la chute de la population pratiquante. Ils connaissent la pratique étrangère puisqu'ils font partie des délégations officielles d'experts japonais envoyés à l'étranger par la ZNKR.

⁴ 近代柔道 – Le jūdō moderne

⁵ Article « Championnats du monde de judo » [en ligne], dans Wikipédia, 2023, URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Championnats_du_monde_de_judo, consulté le 30 juillet 2023.

En 2008, soit une dizaine d'années après ces publications, la ZNKR publie les résultats d'une étude nationale effectuée l'année précédente sur la population pratiquante. Le chiffre de 477 000 personnes, dont 109 000 femmes, est avancé. Quelques années plus tard, la Corée du Sud annonce environ 500 000 pratiquants. Sans pouvoir dire s'il s'agit d'une réaction à cette annonce, la ZNKR décide alors d'afficher le nombre de « gradés », c'est-à-dire le nombre de personnes qui ont un « dan », l'équivalent d'une « ceinture noire » dans d'autres pratiques, sans que cela garantisse que la personne ait continué la pratique après l'acquisition de son grade, et suggère aux auteurs qui souhaitent citer un nombre de pratiquants d'utiliser celui-ci. Ce nombre de gradés s'élève aujourd'hui à environ deux-millions de personnes (la fédération internationale parle de « plusieurs millions » sur son site). La ZNKR ne publie aujourd'hui que ce chiffre sur son site (avec le chiffre correspondant aux femmes gradées entre parenthèses), au contraire de la fédération de jūdō qui publie des graphiques très explicites sur la chute du nombre de pratiquants par catégorie d'âge et de sexe. Cette absence de transparence ne permet pas de quantifier la pratique féminine et contribue à laisser celle-ci dans l'ombre de la pratique masculine.

2.1.7. Femmes et kendō

Lors des derniers championnats nationaux féminins (septembre 2022), le président de la fédération de Nara, département dans lequel a lieu la compétition, écrit dans le message de salutation aux compétitrices publié dans le programme de la compétition que le nombre de pratiquantes était en hausse depuis « l'étude de 2007 » sans donner plus de chiffres, et insiste sur le rôle des femmes pratiquantes dans la formation des jeunes pratiquantes dont il dit que le nombre est en chute⁶. Une publication récente sur l'avenir du kendō, écrite par 4 spécialistes hommes, affiche effectivement un graphique publié sur le site de la fédération lycéenne qui indique une chute de 59 382 lycéens à 38 435 (-35 %) entre 2004 et 2019⁷.

Les mesures de « mises en conformité » avec les règles de transparence et d'équité poussées par le ministère du Sport dès avant les Jeux olympiques forcent les groupes sportifs à appliquer un certain nombre de règles de *compliance* (terme utilisé en japonais) qui incluent une participation plus élevée des femmes dans les instances dirigeantes et dans les postes de responsabilité (arbitrage de compétition de haut niveau par exemple). En parallèle, la ZNKR propose un certain nombre de mesures pour relancer la discipline. Parmi celles-ci la pratique « mère enfant » qui permettrait à d'anciennes pratiquantes, ou à des débutantes, de ne pas avoir à se soucier de faire garder leurs enfants pendant leur entraînement et qui aurait aussi le bénéfice de faire pratiquer des enfants.

Dans le monde des arts martiaux proposés par le ministère de l'Éducation (sumō, jūdō et kendō), le kendō a donc un statut spécial. Il est internationalisé, c'est-à-dire qu'il se pratique dans des lieux qui ne correspondent pas à son milieu culturel d'origine et est ainsi potentiellement perméable à des pratiques différentes, mais le kendō japonais reste hégémonique en compétition et au niveau de la formation. Il est également ouvert

⁶ « 第61回全日本女子剣道選手権大会 » [en ligne], URL : https://www.kendo.or.jp/wp/wp-content/uploads/2022/08/j-champ_program_2022.pdf, consulté le 18 août 2023, p. 4

⁷ Cette publication est analysée plus bas dans la section [Suzuki, 2021 / L'avenir du kendō](#).

aux femmes pratiquantes, même si la pratique masculine est majoritaire et institutionnellement hégémonique avec une hiérarchie dont les membres ont connu la période insouciant de la bulle économique japonaise. La ZNKR ne s'autorise pas à communiquer sur le nombre de ses pratiquants, mais dans ses documents internes s'inquiète de sa chute et cherche activement à mettre en place des mesures pour freiner celle-ci.

C'est dans ce cadre que le dimanche 5 mars 2023 se déroulait dans le *budōkan*⁸ du département de Kagawa un rassemblement de femmes et d'enfants d'une demi-journée, entre 9 h et midi. Ce rassemblement avait été organisé par la fédération départementale et son comité de « dynamisation » du kendō féminin (女子剣道活性化委員会). Il avait été annoncé sur le site internet de la fédération un mois avant dans la catégorie « Informations pour les pratiquantes » (女性剣士情報) et avait pour nom « Rencontres enfants – pratiquantes » (幼少年と女性剣士のつどい) et pour slogan « Transpirons un peu avec les enfants » (子どもたちとともに汗を流してみませんか).

Le fichier PDF mis en place par la fédération sur son site indique après la ligne introductive sur le printemps qui approche que l'évènement s'inscrit dans une tentative de freinage de la chute des effectifs du kendō. Le discours d'ouverture par la conseillère du comité organisateur précise que ce type d'évènements (rassemblements enfants femmes pratiquantes) est l'une des solutions envisagées par la ZNKR pour augmenter la population pratiquante et indique aussi que l'évènement est le premier de ce type organisé à Kagawa.

Cet évènement semble être une première étape vers une autre prise en compte des femmes dans la pratique. J'aborderai son contenu dans une partie autonome avant d'étudier le « regard masculin » sur la pratique féminine qui semble renforcer, ou justifier, la différence de traitement de genre qui transparait dans les contenus diffusés par la ZNKR.

⁸ Un *budōkan* est un centre sportif public destiné en priorité à la pratique des *budō* (arts martiaux). Une définition du terme *budō* est proposée plus bas.

2.2. Genre, sport, tradition et masculinité

2.2.1. On ne naît pas femme

La distinction hommes/ femmes, c'est-à-dire une bipartition anatomique utilisée pour justifier les aspects matériels de l'organisation sociale, se retrouve à toutes les étapes de la vie et dans tous les domaines de l'activité humaine. Dans nos sociétés technologiquement avancées, le sexe est confirmé avant même la naissance et c'est la caractéristique qui avant toute autre va présider à des choix très concrets de la part des parents (achat anticipé de vêtements, de jouets, choix de l'environnement, etc., mais également considérations sur le prénom avec les assignations qu'il véhicule, sans exclure des considérations sur l'éducation future du nourrisson, etc.).

À la naissance, le sexe est la première caractéristique déclarée de l'enfant, souvent avant même son prénom, et cette caractéristique fait partie dès les mois qui suivent des données publiées par les instituts statistiques pour prévoir les courbes démographiques à venir. C'est-à-dire que dès la naissance, la personne est inscrite dans un discours national qui va déterminer son identité sexuelle et la projeter dans un rapport de reproduction annoncé.

Cette donnée, posée comme biologique et naturelle⁹, va en très grande partie déterminer les choix offerts (ou non) à la personne dès les premiers mois de sa vie. Dans un premier temps il s'agit de la couleur des vêtements, puis de leur forme et de leur fonction. Par la suite, certaines gestuelles seront autorisées et d'autres non, la parole aussi sera contrôlée et formatée dans un sens ou dans l'autre, la position physique dans l'espace familial, mais aussi dans l'espace de jeu enfantin puis dans l'espace scolaire et social va dépendre des identifiants qui ont été posés et intégrés très tôt par la personne. Sa représentation en tant qu'objet sexué et donc sexuel l'assigne à un rôle dont l'objectif final est d'accepter comme allant de soi sa contribution au système de reproduction générationnel.

Comme le dit Simone de Beauvoir en ouverture du second volume de *Le deuxième sexe*, « on ne naît pas femme, on le devient », on peut également dire « on ne naît pas homme, on le devient » qui ne fait alors plus référence au processus d'anthropopoïèse¹⁰, c'est-

⁹ Sans m'attarder plus sur cet aspect de la distinction genre (« culturel ») / sexe (« naturel »), il faut noter que l'existence du sexe biologique, au-delà de considérations physiologiques (parle-t-on du sexe gonadique, phénotypique, chromosomique, psychique, ou d'un mélange de tout ceci ?) peut également être considéré comme étant naturalisable parce que le genre l'autorise, comme le propose Judith Butler, 2006, p. 69 : « Si le sexe devenait une catégorie dépendante du genre, la définition même du genre comme interprétation culturelle du sexe perdrait tout son sens. On ne pourrait alors plus concevoir le genre comme un processus culturel qui ne fait que donner un sens à un sexe donné (c'est-à-dire un concept juridique) ; désormais, il faut aussi que le genre désigne précisément l'appareil de production et d'institution des sexes eux-mêmes. En conséquence, le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre, c'est aussi l'ensemble de moyens discursifs/ culturels par quoi la "nature sexuée" ou un "sexe naturel" est produit et établi dans un domaine "prédiscursif", qui précède la culture, telle une surface politiquement neutre sur laquelle intervient la culture après coup. »

¹⁰ Laburthe-Tolra, 2007, « Les groupes distinguent donc la naissance physique, commune à tous les vivants, de la naissance sociale ou *anthropogénèse* propre à l'homme, renaissance fictive, purement culturelle, dont les modalités concrètes, rites et paroles, constituent l'*anthropopoïesis*, c'est-à-dire la fabrication de l'homme par l'homme. Même la modernité dé-sacralisante ne peut en faire l'économie, puisque le bébé humain naît incomplet, débile, sans culture ni règles sociales, à commencer par le langage qui lui donne forme, comme Herder l'a souligné après Montaigne, Pascal et Vico. Lieu commun de la philosophie contemporaine jusqu'à Sartre, qui fait radicalement de l'homme un Trou dans l'Être, un Néant. »

à-dire à la naissance sociale de l'être humain, mais au processus qui va créer des êtres humains masculins pour reproduire le système androcratique¹¹. Cette distinction s'opère par la contrainte et va forcer l'individu à intégrer certaines formes de représentation de soi.

2.2.2. Distinction et violence

Les types de violence, symbolique ou physique, dont la personne pourra être la victime ou la coupable sont déterminés en partie par son assignation sexuelle. Cette violence, qu'elle soit l'œuvre d'individus ou qu'elle soit systémique a pour résultat d'empêcher les déviations au-delà d'une marge d'erreur acceptable dans le cadre d'un consensus qui n'est que le produit de relations de domination. Elle s'exprime ainsi très tôt dans les parcours physiques, c'est-à-dire les espaces, notamment les rues, que la personne devra parcourir, et dans les parcours symboliques, c'est-à-dire, par exemple, les filières d'enseignement et autres systèmes de progression de carrière. La personne pourra en emprunter certains plus facilement que d'autres qui lui seront rendus plus ardu, voire impossible d'accès, et ce, quelle que soit sa capacité à naviguer dans les systèmes qu'elle perçoit grâce à une pratique des lieux ou à une formation intellectuelle qui va cependant dans de nombreux cas renforcer encore les orientations proposées ou imposées.

Cette distinction hommes/femmes, malgré son omniprésence et la transformation qu'elle impose aux corps et aux espaces, est paradoxalement invisibilisée par son évidence. Quand l'excuse naturaliste ne suffit plus, on parlera de tradition qu'il est important de protéger et de reproduire, dans une grande partie des cas par les personnes mêmes qui sont au bas de l'échelle de valeurs, au bénéfice des personnes qui en sont au sommet.

2.2.3. Le genre dans le sport

Entre le refus de Pierre de Coubertin de voir des femmes faire autre chose qu'applaudir les compétiteurs mâles en 1912¹² et les Jeux de 2024 où la parité hommes/femmes des athlètes est acquise, plus d'un siècle a passé. Cette parité affichée dans un des événements les plus médiatisés de la planète ne doit cependant pas nous faire oublier que le sport, par ses origines et les valeurs qu'il porte, est une activité essentiellement masculine dans laquelle les femmes, qui se doivent d'y être féminines,

¹¹ Bottici, 2023, p.8 « Alors que le patriarcat, qui a été renversé dans bien des circonstances, désigne littéralement le commandement (*arche*) par le chef de famille masculin, le concept d'"androcratie" désigne le pouvoir (*cratos*) que les hommes continuent d'exercer partout sur les autres sexes et genres. C'est ainsi que l'androcratie peut prospérer dans un contexte de déclin du patriarcat. »

¹² « Revue olympique : bulletin trimestriel du Comité International Olympique. Vol. 79, Juillet 1912 » [en ligne], *Revue olympique : bulletin trimestriel du Comité International Olympique. Vol. 79, Juillet 1912*, *Revue olympique*, 1912, URL : <https://library.olympics.com/Default/doc/SYRACUSE/169679/revue-olympique-bulletin-trimestriel-du-comite-international-olympique-vol-79-juillet-1912>, consulté le 20 juin 2023.

« Impratique, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte, telle serait à notre avis cette demi-Olympiade féminine. Ce n'est pas là notre conception des Jeux olympiques dans lesquels nous estimons qu'on a cherché et qu'on doit continuer de chercher la réalisation de la formule que voici : l'exaltation solennelle et périodique de l'athlétisme, mais avec l'internationalisme pour base, la loyauté pour moyen, l'art pour cadre et l'applaudissement féminin pour récompense. Cette formule combinée de l'idéal antique et des traditions de la chevalerie est la seule saine et la seule satisfaisante. Elle s'imposera d'elle-même à l'opinion. »

peinent encore à trouver leur place.

De sa naissance qu'on place dans l'élite sociale masculine de l'Angleterre industrielle du XIXe siècle¹³ à sa diffusion contemporaine massive, le sport compétitif moderne a envahi l'école, les rayons des supermarchés, le lieu de travail, la médecine, mais aussi la totalité des médias et également le monde de la recherche. Sa diffusion touche toutes les générations et tous les sexes et les applications de rencontre ont même des rubriques « sports pratiqués » pour faciliter la découverte d'un ou d'une partenaire. Ce parallèle entre l'évolution de l'élite sociale anglaise et la diffusion de ces pratiques physiques compétitives va permettre des approches multiples pour expliquer leur genèse. On peut citer Norbert Élias et Eric Dunning qui suggèrent que le sport est le résultat d'un processus civilisationnel de contrôle de la violence¹⁴ alors que Jean-Marie Brohm, dans une analyse marxiste, place le développement du sport et de ses institutions dans le cadre de l'expansion capitaliste qui va au contraire utiliser le sport pour éduquer à la violence et à la barbarie¹⁵.

Comme une des caractéristiques fondamentales du sport moderne, par opposition aux activités antiques, est la tentative d'établir un record¹⁶, sa pratique va de fait créer une séparation entre gagnants et perdants, et avant ceci entre gagnants potentiels et perdants potentiels. C'est-à-dire que la pratique va poser dès avant le début d'un engagement les conditions idéales de celle-ci avec pour résultat d'exclure des pans entiers de la population du groupe de pratiquants potentiels. D'une manière similaire, une fois la pratique engagée, elle va procéder à des assignations qui vont limiter la légitimité de certaines personnes et valider la légitimité d'autres personnes (certains courent plus vite, d'autres sont meilleurs au foot, certaines activités sont plus féminines, les sports de combat sont plus masculins, etc.) Dans le cadre de la division sociale par sexe, ces assignations vont contribuer à reproduire et accentuer certaines formes de division et de ségrégation des sexes.

2.2.4. Une couche de tradition

Quand l'activité se pose non seulement comme lieu d'établissement de records, mais également comme cadre de reproduction d'une tradition, comme c'est le cas pour le kendō, l'assignation aux valeurs que porte cette tradition se donne comme objectif de précéder l'esprit compétitif, pour contrôler les règles du sport au profit des détenteurs légitimes de cette tradition. Cependant, cet objectif ne va jamais remettre en question les impératifs économiques qui gouvernent nos sociétés de consommation. On trouvera donc dans les codes qui régissent ces pratiques « traditionnelles » des contradictions qui permettent de s'accommoder du fait que celles-ci ne peuvent survivre dans le monde abstrait des idées, et ne peuvent exister que dans le milieu

¹³ Defrance, 2011, p. 28 « L'institution sportive s'étend rapidement une fois établie en Angleterre dans les années 1870 et alors que ce pays démocratique et industrialisé constitue un exemple pour le monde occidental, ou une autorité pour le monde colonisé. La diffusion se fait vers toutes les parties du monde. Les analyses géographiques montrent l'avance de divers sports de l'Angleterre vers les villes portuaires et les capitales d'Europe continentale, puis vers les autres continents et les centres de province. Le football atteint Le Havre en 1872, Copenhague en 1878, Hambourg en 1887, Gênes en 1893, Marseille en 1901, etc. »

¹⁴ Dunning et Élias, 1995

¹⁵ Brohm, 1992

¹⁶ Guttman et Terret, 2006, p. 39-86, Guttman propose 7 caractéristiques des sports modernes : le sécularisme, l'égalité, la spécialisation, la rationalisation, la bureaucratie, la quantification et la quête du record.

concret des échanges économiques, culturels et sociaux qui autorisent l'organisation concrète de la pratique (fabrication, vente et achat de matériel, location des salles, organisation et médiatisation des rencontres, promotion, paiement des compétiteurs, etc.).

2.2.5. Domination masculine

C'est au cœur de ces contradictions, où l'idéal fantasmé et la réalité vécue se rencontrent, que les rapports de domination et de légitimité vont repousser aux marges (c'est-à-dire limiter les conditions matérielles d'accès à la pratique orthodoxe) les personnes qui sont perçues comme ayant moins de légitimité. Le mécanisme qui, selon Raewyn Connell, permet la domination masculine dans la société, et à fortiori dans le milieu sportif, est l'expression d'une masculinité hégémonique¹⁷ propre à ce milieu et spécifique à la pratique considérée (chaque pratique, chaque lieu possède une représentation de la masculinité hégémonique spécifique) et c'est en fonction de cette représentation et des contraintes symboliques d'apparence naturelle qui y sont associées¹⁸ que les acteurs, et les actrices, vont se positionner. Le monde du sport ayant systématiquement binarisé les rapports de genre, l'expression de la masculinité hégémonique explique que les femmes trop masculines (avec des définitions variables de la masculinité selon les époques) sont systématiquement remises en question dans leur pratique et que les femmes préférées sont celles qui revendiquent des caractères « féminins » qui les éloignent suffisamment des représentations masculines pour désamorcer les risques que leurs présences représentent.

2.2.6. Intersections et axes

La pratique sportive se trouve, comme les autres faits sociaux, au croisement entre le corps dans sa matérialité individuelle, la relation entre individus, la relation entre individus et lieux, entre individus et institutions, et la relation entre institutions. Et ceci aussi bien au présent de l'observation que dans le déroulement historique qui aboutit

¹⁷ Connell définit 4 types de masculinités que Letourneur, 2022, p. 28 décrit de la manière suivante : «

- la **masculinité hégémonique**, c'est l'ensemble des pratiques qui maintiennent la position dominante des hommes dans une société donnée. N'élire que des hommes comme présidents de la République, par exemple, ou bien faire des blagues sur la place des femmes [...]
- la **masculinité complice**, regroupe les pratiques d'hommes qui ne se conforment pas aux standards de la masculinité hégémonique, mais bénéficient tout de même des institutions et privilèges de celle-ci : la différence de salaire entre hommes et femmes, maman qui leur fait la cuisine puis leur femme qui s'occupe d'élever les enfants. C'est là que se trouve la majorité des hommes ;
- la **masculinité subordonnée** est dominée par la masculinité hégémonique. Ses droits ne sont pas reconnus, son existence même est un repoussoir. On y verra principalement la masculinité gay ou trans.
- la **masculinité marginalisée**, enfin, est une masculinité qui pourrait être hégémonique si une de ses propriétés extérieures au genre ne le lui interdisait pas. La race, par exemple, ou la classe. Difficile de revendiquer votre hégémonie quand vous êtes éboueur.

Chaque homme peut, dans certains contextes, à certains moments, participer à l'une ou l'autre de ces formes de masculinité. »

¹⁸ Bourdieu, 1998, p. 41, « La violence symbolique s'institue par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui, n'étant que la forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle ; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier, ou pour apercevoir et apprécier les dominants (élevé/bas, masculin/féminin, blanc/noir, etc.), sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés, dont son être social est le produit. »

à ce présent et se fantasme dans le futur.

La position du kendō dans le champ des activités sportives au Japon repose de cette manière sur une histoire et des représentations qui le situent dans un lieu particulier à l'intersection de nombreux processus parmi lesquels on peut compter la démocratisation de la société de l'après-guerre, l'évolution du statut de la femme, la transformation démographique due au babyboom, la hausse du niveau général d'instruction, la hausse du pouvoir d'achat et le développement d'une société de consommation et de loisirs, l'arrivée du Japon sur une scène internationale pacifiée, puis dans les années 1990 la crise économique et un regain des conservatismes politique, la chute du taux de naissance, l'augmentation générale de la pratique sportive dans la population, etc.

Les femmes ont un espace de pratique autorisé au sein de l'objet « kendō », mais tous ces phénomènes qui sont constitutifs de la pratique actuelle font qu'elle ne peut être étudiée comme une stricte gestuelle qui aurait deux expressions : la gestuelle orthodoxe (non qualifiée, mais masculine), et la gestuelle féminine. La pratique doit être analysé comme étant le produit de nombreux processus sociohistoriques, et on voit ainsi s'esquisser, ou bien on peut imaginer, plusieurs axes d'approche d'une étude générale du kendō dans laquelle le point de focale serait la position de la femme, pratiquante ou non.

- la pratique en tant que lutte entre ou contre différents acteurs institutionnels
- la pratique en tant qu'histoire, individuelle, locale ou nationale
- la pratique en tant que lieu de (re)production de normes
- la pratique en tant que gestuelle théâtralisée
- la pratique en tant que lieu de sociabilité
- la pratique en tant que lieu d'émancipation
- la pratique en tant que marché économique
- la pratique en tant que fantasme

Chaque axe peut ainsi apporter un éclairage différent sur le sujet. Cependant, si une étude exhaustive de la pratique à travers tous ces axes a sans aucun doute un intérêt académique et peut offrir des suggestions pratiques aux questions complexes que se posent les parties prenantes, les compétences nécessaires pour faire d'une telle étude un travail pertinent, mais également le temps qu'une telle étude nécessiterait ne me permettent pas d'en proposer la réalisation dans le cadre de ce mémoire.

2.2.7. Dans quelle direction aller ?

Les lieux à explorer sont également multiples et fonctionnent comme des filtres qui ne laisseront apparaître qu'une partie du sujet de la pratique, mais en combinaisons (même partielle) avec les approches/éclairages cités ci-dessus la présence même de ces filtres nous laisse deviner des zones d'ombre, des zones « hors cadre » qui enfin montrent les diversités fertiles de la pratique féminine.

Le nombre de lieux à explorer limite ce travail à tenter de faire une esquisse des conditions de pratique des femmes dans le kendō en partant de deux espaces : l'espace

des faits institutionnels qui définissent l'orthodoxie de la pratique, et l'espace (ou les espaces) des pratiques individuelles telles qu'elles s'expriment dans les histoires individuelles des pratiquantes et pratiquants qui ont bien voulu me confier leur parole dans le cadre d'entretiens conduits entre 2021 et 2023, mais également dans le cadre d'échanges libres que j'ai pu avoir avec elles et eux ces dernières années¹⁹.

Cette esquisse va interroger les contradictions des injonctions institutionnelles et tenter d'identifier si s'expriment, ou non, des propositions anticonformistes (hétérodoxes ?) dans ces histoires individuelles et si ces histoires portent en elles des solutions possibles à ces injonctions contradictoires.

L'hypothèse qui oriente mon analyse est que le kendō se veut être un lieu de socialisation essentiellement masculine qui tend, par des pratiques incitatives ou autres, à exclure les femmes qui se seraient aventurées dans la pratique, mais seulement après en avoir fait des « sous pratiquantes » qui y acceptent la domination de l'homme et les assignations qui s'associent à cette disqualification.

Pour vérifier cette hypothèse, je vais dans [Questions de masculinité](#) tenter de montrer que le concept de *masculinité hégémonique* est applicable au kendō japonais pour ensuite identifier cette masculinité spécifique au monde du kendō et voir quel est l'espace laissé aux femmes dans la pratique. Je vais en second lieu, dans [L'apparition des femmes dans la pratique de masse](#) et [L'évolution des effectifs féminins](#), étudier la structure et l'évolution de la présence féminine depuis la fin de la seconde guerre mondiale afin de déterminer si les effectifs féminins auraient dû avoir un impact sur la perception institutionnelle de la pratique féminine. Puisque cette perception ne semble pas avoir été fondamentalement modifiée par des effectifs féminins considérables, je vais ensuite montrer dans [Le kendō pensé par les femmes](#) comment les pratiquantes naviguent les espaces qui leurs sont laissés par des modes de socialisations qui jouent en leur défaveur, et que je décris dans [Socialisation et institutions](#). Je clôture ce travail en présentant dans [Les angles morts du discours masculin](#) la manière dont les hommes même hors de l'institution sont complices, à des très rares exceptions, de l'invisibilisation et de la dévaluation dont sont victimes les pratiquantes.

¹⁹ Par souci de respect pour leur prise de parole, et comme je le leur avais promis, j'ai tenté, dans la mesure du possible, d'anonymiser les personnes interviewées. Cependant, je suis conscient qu'une personne qui connaît le milieu du kendō de Kagawa ou qui effectue de simples recherches sur internet ne rencontrera aucune difficulté à retrouver les noms des personnes concernées.

2.3. Les entretiens

2.3.1. Lieu

Les entretiens ont eu lieu pour la plupart (10 sur 14) dans mon bureau qui jusqu'en novembre 2019 a servi de bureau à la fédération départementale de kendō. Le directeur de la fédération à ce moment-là était monsieur Kiuchi et sa femme est propriétaire du bâtiment. Je venais souvent dans les bureaux pour demander des documents ou commander des brochures de la ZNKR. Kiuchi est l'ancien responsable de l'enseignement dans la police de Kagawa. Il y est le prédécesseur de A que j'ai interviewé en mars 2022. Kiuchi donne l'image d'une personne très dure, mais aime bien plaisanter et m'a pris en sympathie au point de me proposer de transférer mon bureau dans celui-ci à cause du déménagement prochain de la fédération. Il m'a servi d'informant pendant mon master et m'a mis en contact direct avec O, responsable de l'enseignement du kendō dans le secteur pénitentiaire de Shikoku que j'ai interviewé en mars 2023.

2.3.2. Échauffement

Les entretiens se sont déroulés en deux parties. La première partie n'a pas été enregistrée. Je l'ai utilisée pour mettre en contexte mon travail de recherche. Une grande partie des personnes interviewées savaient déjà que je travaillais sur le sujet des femmes dans le kendō, mais sans plus. Je prenais donc le temps de leur présenter mon travail de M1 sur la représentation des femmes dans les magazines de kendō, mais également de me situer dans le contexte local :

- début du kendō en France dans l'association sportive de l'université (j'insiste sur le fait qu'il s'agit de l'équivalent d'une amicale ici et pas d'un club universitaire comme on l'entend au Japon. Je reviendrais sur la différence plus tard),
- rencontre en 1991 avec monsieur Takeshita qui vient enseigner 6 mois dans le club de mes professeurs à sa sortie de l'université de Tsukuba. Takeshita est connu dans le milieu du kendō local. Son père est un haut gradé qui a été membre du conseil d'administration de la fédération de Kagawa. Il est lui-même dans l'organigramme et a été très actif dans la fédération lycéenne à une époque,
- invitation informelle à Takamatsu l'été suivant que j'accepte et pendant lequel je vais passer l'été dans le club de l'université nationale de Kagawa, hébergé dans la famille de l'enseignant responsable, monsieur Yamagami, *senpai*²⁰ de Takeshita à l'université de Tsukuba. Yamagami était jusqu'à sa retraite en mars dernier vice-président de l'université de Kagawa. Il est 8^e *dan* et a été responsable du club de l'université pendant de longues années,
- arrivée « permanente » en 1997 où je reprends le kendō dans le lycée où travaille Takeshita, passage du 2^e *dan*,
- pause, suivie d'une reprise dans le club junior de la ville où je vis depuis mon mariage, passage du 3^e *dan*. C'est là que je rencontre F, qui fournit une

²⁰ Un ou une *senpai* est une personne qui est entrée plus tôt dans une structure donnée. Une définition dans le contexte des clubs sportifs est proposée plus bas.

partie des membres du club en matériel (*shinai*²¹, etc.),

- pause, puis reprise dans une amicale locale avec de jeunes hommes qui souhaitent reprendre l'activité après leur entrée dans la vie active, passage du 4^e *dan*. L'organisateur de cette amicale est monsieur Shiken'ya, compétiteur à l'époque dans l'équipe de la fédération locale pour les championnats interdépartementaux, et *dōkyūsei*²² d'un des fils de G qui le connaît bien puisque son fils et Shiken'ya ont pratiqué jeunes ensemble dans la partie ouest de Kagawa,
- organisation du stage féminin de Lannion avec mesdames F et L en 2018 et 2019. Ce stage a été une « porte d'entrée », qui m'a donné une certaine crédibilité, en tout cas temporaire, auprès de certaines personnes dans les instances de la fédération locale, puisque le stage n'était pas coorganisé avec celle-ci.

Cette mise en contexte permet de créer des liens avec la personne interviewée, surtout pour les personnes qui me connaissent peu ou pas du tout. Ces liens vont faciliter l'échange et puisque je ne suis pas impliqué dans la structure de la fédération ils ne vont pas jusqu'à poser des limites à ce qui peut être dit. Par ailleurs, la problématique du rôle et de la position des femmes dans le kendō est justement discutée dans les instances de la ZNKR et les 4 femmes les plus hautes gradées que j'interviewe sont toutes impliquées dans ces discussions. L'intérêt porté à mon travail est donc réel, même par les hommes, et la volonté de collaborer s'exprime dans l'apparente liberté de parole que s'autorisent les personnes ainsi que dans le temps qui est consacré à l'entretien (que j'annonce au préalable comme ne pas durer plus d'une heure, mais qui la dépasse bien souvent).

Le fait que mon bureau se trouve à l'ancien emplacement des bureaux de la fédération départementale et me soit loué directement par l'ancien président de la fédération, et ancien responsable de la formation de la police, semble ajouter du crédit à mon entreprise. Seul O, fonctionnaire de l'administration pénitentiaire, demandera que l'entretien se déroule dans une salle de son lieu de travail, vraisemblablement pour des questions d'horaires. C'est la seule personne avec laquelle je n'ai aucun lien, mais la partie introductive va me permettre de mettre en avant que nos parents ont le même âge, même s'il a déjà une soixantaine d'années, et qu'ils ont donc vécu leur enfance pendant la guerre. Ce point commun va nous servir à aborder des questions de pauvreté, de la difficulté de la poursuite des études, etc. expériences que nous partageons dans une certaine mesure.

²¹ Un *shinai* est un simulacre de sabre relativement flexible constitué de 4 pièces de bambou reliées aux deux extrémités par des pièces de cuir. Article « *Shinai* » [en ligne], dans *Wikipédia*, 2022, URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Shinai>, consulté le 20 juin 2023.

²² Le terme *dōkyūsei* fait référence à deux personnes qui ont fait partie d'une même « année d'activité » dans un groupe donné. Comme les redoublements sont très rares au Japon, on peut dire que deux personnes qui rentrent la même année dans un « cycle » (école primaire, collège, club sportif, etc.) sont des *dōkyūsei* et elles peuvent faire référence l'une à l'autre en utilisant ce terme. Par extension, le terme signifie également « avoir le même âge », à condition que les personnes soient nées pendant la même *année scolaire*. Par exemple, une personne née en janvier ne sera pas la *dōkyūsei* d'une personne née en mai puisque l'année scolaire commence en avril. Dans ce cas, la personne née en janvier sera la *senpai* de l'autre, qui sera sa *kohai*. Ces deux termes prendront un sens différent dans le cadre des groupes scolaires que j'aborderai plus bas.

Cette « personnalisation » du contexte peut sembler contredire la méthodologie de l'entretien qui supposerait une absolue neutralité²³. Mais Jean-Claude Kaufmann, dans sa théorisation de l'entretien compréhensif propose au contraire que cette personnalisation peut avoir des effets positifs sur l'entretien²⁴ :

« L'enquêteur qui reste sur sa réserve empêche [donc] l'informateur de se livrer : ce n'est que dans la mesure où lui-même s'engagera que l'autre à son tour pourra s'engager et exprimer son savoir le plus profond. Pour cela, c'est l'exact opposé de la neutralité et de la distance qui convient : la présence, forte, bien que discrète, personnalisée. L'enquêteur entre dans le monde de l'informateur sans devenir un double de ce dernier. Bien que transformé par les catégories de l'informateur, il doit savoir rester lui-même. [...] Car pour s'engager il doit lui-même exprimer idées et émotions (sans trop développer bien sûr, ce n'est pas lui la vedette) ; s'il ne dit rien, l'autre n'aura pas de repère et ne pourra avancer. Il est donc possible et même conseillé de ne pas se limiter à poser des questions : de rire, de s'esclaffer, de complimenter, de livrer brièvement sa propre opinion, d'expliquer un aspect des hypothèses, d'analyser en direct ce que vient de dire l'informateur, voire de le critiquer et de manifester son désaccord. Empathie rime avec sympathie, et l'enquêteur doit avant tout être aimable, positif, ouvert à tout ce que dit son vis-à-vis. Toutefois, ce comportement de base une fois posé, il devient possible et intéressant d'avancer des points limités de désaccord, qui permettent à l'enquêteur d'être plus authentique et qui souvent dynamisent le débat. »

Cependant, Kaufmann précise plus loin la condition de cette personnalisation, qui doit être l'anonymat²⁵ :

« [...] pour l'informateur, l'enquêteur idéal est un personnage étonnant. Il doit être un étranger, un anonyme, à qui on peut tout dire puisqu'on ne le reverra plus, qu'il n'existe pas en tant que personne jouant un rôle dans son réseau de relation. Parallèlement, le temps de l'entretien, il doit devenir aussi proche qu'un familier, quelqu'un que l'on connaît ou croit connaître intimement, à qui on peut tout dire puisqu'il est devenu un intime. Les confessions les plus intenses viennent de la combinaison réussie de ces deux attentes opposées. »

Ainsi, la proximité que je tente d'établir pour mettre à l'aise l'informateur se fait sur la base de notre réseau commun et rentre en contradiction avec la proposition de Kaufmann. Je dois conclure que les personnes interviewées ont peut-être parfois manqué de sincérité, ou peut-être seulement évité de mentionner des éléments qui auraient pu être pertinents pour ce travail.

2.3.3. Enregistrement

Une fois ce contexte mis en place, et l'atmosphère propice à la parole, j'annonce que l'entretien va commencer et je lance l'enregistrement. La seconde partie va dans certains cas aborder ou faire référence à des points introduits dans la première partie, mais sans que l'absence d'enregistrement gêne la compréhension du point discuté.

Après avoir explicité ma perception des termes *joshi*, *danshi*, *josei*, *dansei*²⁶ je propose en début d'interview l'expression suivante :

男子剣道の中の女性剣士 (*danshi kendō no naka no josei kenshi*)

²³ Loubet del Bayle Jean Louis, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, 2e éd., Toulouse, Privat, coll. « Sociétas », 1989, 234 p., p. 43, cité dans Kaufmann, 1996, p. 52

²⁴ Kaufmann, 1996, pp. 52-53

²⁵ *ibid.*

²⁶ Voir plus bas pour une définition de ces termes dans le contexte de la pratique sportive au Japon

qui se traduirait en « Les femmes pratiquantes (女性 – josei) dans le monde du kendo masculin (男子 – danshi) », sachant que si l'expression *danshi kendō* (男子剣道 – kendō masculin) est possible, elle est presque inexistante et force la personne interviewée à considérer la possibilité d'une « désorthodoxisation » de la pratique masculine, pour n'en faire qu'un sous-ensemble du *kendō* qui inclurait à niveau égal le *kendō* féminin et le *kendō* masculin.

Cette expression établit ainsi un contraste entre le caractère adulte de la pratique féminine minoritaire et la pratique du kendo pour garçons.

Chaque entretien va partir de ces éléments pour s'orienter dans des directions libres. Je n'ai pas de questions préparées et malgré mon manque d'expérience je tente de ne pas orienter la discussion par mes interprétations, qui souvent ne sont pas validées. La plupart des entretiens auraient mérité d'être suivis par un entretien d'approfondissement, mais le contexte de la pandémie et des circonstances plus personnelles font que l'occasion n'a pas pu se présenter. Cependant, les personnes qui avaient le temps m'ont permis une extension considérable de la durée de l'entretien (4 h pour K, 3 h 30 pour L) qui nous a autorisés à explorer avec beaucoup de détails un grand nombre d'aspects de leur pratique et de leur réflexion.

2.3.4. Utilisation

La totalité de la partie enregistrée des entretiens est disponible sous forme de fichiers sonores accessibles à partir d'internet. Pour éviter que les fichiers soient en accès libre, ils sont protégés par un mot de passe qui sera communiqué aux personnes qui en feront la demande.

À chaque fois que le contenu d'un entretien pouvait illustrer un développement proposé dans le texte je l'ai mis en référence, soit en indiquant simplement le nom de la personne soit en ajoutant une citation directe ou indirecte dans le développement.

Lors d'une rencontre récente non enregistrée, F avec laquelle j'ai beaucoup échangé sur les sujets abordés ici, propose une description de mon travail dans des termes que je reformule ici : « en fait, même si les positions de chacun sont différentes, ce que tu fais aboutit à créer une espèce de filet dont la forme représenterait la forme globale de la pratique du *kendō* ici, mais qui est constitué de l'intersection des nœuds formés par chacune des interventions ! »

Cette formulation m'a paru particulièrement juste et correspond effectivement à ce que j'ai essayé d'accomplir ici. Nos structures sociales sont avant tout le fruit des mots que nous échangeons, par oral, par écrit, de positions plus ou moins légitimes d'énonciation et d'interaction. Chacun est lié à ses propres mots et aux mots des autres, qui de proche en proche correspondent à, ou constituent un ensemble relativement stable de « sens commun ». La découverte de ce sens commun ne peut donc s'effectuer qu'avec une écoute des paroles et un croisement de ces paroles avec d'autres paroles, individuelles ou institutionnelles.

Mais même s'il existe un sens commun qui se reproduit de manière relativement stable (ou plutôt dont les mécanismes de reproduction sont suffisamment stables pour assurer une relative stabilité au résultat produit), les espaces de liberté individuelle constitutifs de la condition humaine créent la possibilité de divergences, de transformations, d'évolutions, de fissuration des structures qui finalement créeront un

nouveau sens commun. Ce que je tente d'identifier dans ces pages c'est l'existence, ou peut-être l'absence, dans le cadre du kendō féminin au Japon de l'émergence de nouveaux possibles malgré l'étroitesse des failles dans lesquelles s'aventurent ces paroles individuelles.

2.3.5. Présentation des personnes interviewées

2.3.5.1. B

Entretien effectué le 11 décembre 2021 dans mon bureau. 1 h 05 minutes d'enregistrement.

Je connais B depuis qu'elle est lycéenne. J'ai pratiqué à quelques reprises dans le club de son lycée puisque le responsable du club est la personne que j'ai rencontrée à Paris à l'automne 1991 et qui m'avait invité alors à passer l'été à Takamatsu, monsieur Takeshita. J'ai retrouvé B dans ce cercle organisé par la boucherie où elle travaille et où je pratique de manière irrégulière depuis une petite dizaine d'années et où F ainsi qu'un petit nombre de femmes pratiquent en grande liberté. Son enseignante était L que j'ai interviewée en avril 2023. B est 5^e dan.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/B.m4a.zip>

2.3.5.2. C

Entretien effectué le 26 décembre 2021 dans mon bureau. 53 minutes d'enregistrement.

Je connais C de vue depuis quelques années sans que nous ayons eu l'occasion d'échanger de manière approfondie. Elle me contacte à l'été 2021 pour que je lui rende un service : sa nièce au collège souhaite m'interviewer pour ses devoirs de vacances. C'est ainsi que nous nous rencontrons de manière formelle pour la première fois et que je lui demande de bien vouloir accepter d'être interviewée. Son beau-frère (le père de cette nièce) est également le responsable du cycle court de secrétariat à l'Université de Takamatsu où j'enseigne le français. C est 7^e dan. Elle est compétitrice dans l'équipe interdépartementale de Kagawa et est récemment rentrée dans l'organigramme de la fédération locale, mais a également démissionné de son poste d'enseignante d'EP en collègue pour devenir employée à temps partiel de la fédération de Kagawa. Elle est aujourd'hui secrétaire générale de la fédération.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/C.m4a.zip>

2.3.5.3. D

Entretien effectué le 9 janvier 2022 dans mon bureau. 2 h 18 minutes d'enregistrement.

J'ai rencontré D dans le contexte d'un club local de tambour japonais. Elle était membre du club, tout comme nos enfants, ma femme et moi. Elle savait que je faisais du kendō et je savais qu'elle avait été dans le même club junior que Takeshita. Elle est également dōkyūsei de C, que j'ai interviewée avant elle et se connaissent de leurs années de pratiquantes. Elle est kohai (lycée, université) de F que j'ai interviewée le mois suivant. D a obtenu son 4^e dan à l'université, mais a cessé la pratique, sans abandonner l'idée de la reprendre un jour.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/D.m4a.zip>

2.3.5.4. F

Entretien effectué le 1^{er} février 2022 dans mon bureau. 1 h 47 minutes d'enregistrement.

Je connais F depuis près de 20 ans. Elle était fournisseuse de matériel de kendō au club junior

de Kokubunji où j'ai repris la pratique après des années d'absence, avec mon fils aîné qui était alors en 1^{re} année d'école primaire. Après mon départ du club, j'ai gardé des relations avec elle et après avoir passé mon permis de conduire je lui ai demandé si je pouvais pratiquer dans son club (Mutsumikai²⁷). C'est également la personne que j'ai invitée en France pour encadrer le stage de kendō féminin de Lannion en 2018 et 2019. L'entretien avait une double fonction, la première était d'écrire une biographie simple pour le magazine du comité national de kendō en France, la seconde était de servir de matériel à cette recherche. F est 7^e dan. Elle a été compétitrice pour le département et coach de l'équipe féminine interdépartementale.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/F.m4a.zip>

2.3.5.5. A

Entretien effectué le 21 mars 2022 dans mon bureau. 2 h 04 minutes d'enregistrement.

J'ai rencontré A pendant l'été 1995. Il m'a été présenté par Takeshita au budōkan de Takamatsu. L'année précédente il était dans l'équipe du Japon avec Masahiro Miyazaki et Naoki Eiga qu'il retrouvera des années plus tard dans les championnats des 8^e dan et contre lesquels il perdra à chaque reprise en finale. J'ai eu l'occasion de participer à plusieurs reprises à des stages où A était formateur. L'entretien a été arrangé par F. Il avait une double fonction, la première était d'écrire une biographie simple pour le magazine du comité national de kendō en France, la seconde était de servir de matériel à cette recherche. A est 8^e dan, hanshi²⁸ depuis avril 2023. Il n'est plus formateur de la police départementale, mais a maintenant la responsabilité des entraînements au budōkan préfectoral.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/A.m4a.zip>

2.3.5.6. G

Entretien effectué le 1^{er} novembre 2022 dans mon bureau. 1 h 09 minutes d'enregistrement.

J'ai fait connaissance de G lors de la première année de mon master quand j'ai présenté à Kiuchi, alors secrétaire général de la fédération, le livre de Hiroshi Ozawa sur l'histoire de femmes dans le kendō, dont je parlerai plus bas, où elle apparaissait. C'est F qui a arrangé l'entretien. G est 7^e dan. Elle était enseignante d'EPS en lycée, responsable du club de kendō. Son mari est le vice-président de la fédération départementale. G est conseillère du comité de développement du kendō féminin local.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/G.m4a.zip>

2.3.5.7. H

Entretien effectué le 28 décembre 2022 dans mon bureau. 1 h 47 minutes d'enregistrement.

J'ai rencontré H dans le club Mutsumikai dans lequel je pratique depuis quelques années. Elle est issue du Kōryūkan, le dōjō de Iwabu, dōkyūsei de F et dont parle aussi D. Elle est compétitrice dans l'équipe féminine de Kagawa, enseignante de kendō dans un lycée par

²⁷ Mutsumikai est un des lieux historiques de la pratique féminine à Kagawa. F aborde en détail sa constitution dans son entretien.

²⁸ 範士, titre qu'on peut obtenir à partir du 8^e dan et qui indique que la personne a atteint le sommet de la pratique du kendō.

correspondance. Elle prépare son 5^e dan.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/H.m4a.zip>

2.3.5.8. E

Entretien effectué le 19 janvier 2023 dans mon bureau. 1 h 37 minutes d'enregistrement.

J'ai rencontré E dans le cercle de Kokubunji où son fils était membre du club junior puis du club du collège. Il est aujourd'hui formateur bénévole dans le club junior. C'est un pratiquant et nous avons eu l'occasion de pratiquer ensemble à plusieurs reprises. C'est lui qui m'a informé, quelques jours après l'entretien, de l'organisation du stage femme/enfant de mars 2023 pour lequel j'ai demandé à C l'autorisation de participer en tant qu'observateur dans le cadre de ce travail. Il vient de réussir l'examen du 5^e dan.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/E.m4a.zip>

2.3.5.9. I

Entretien effectué le 18 février 2023 dans un restaurant familial à Marugame. 1 h 54 minutes d'enregistrement.

I est professeur de sciences humaines et responsable (pratiquant) du club de kendō dans le collège qui a été la première affectation de mon fils aîné. J'ai eu l'occasion de pratiquer une fois avant la pandémie avec lui et les membres du club, puis une seconde fois après l'entretien. Il prépare son 6^e dan.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/I.m4a.zip>

2.3.5.10. O

Entretien effectué le 8 mars 2023 dans une salle de réunion de son lieu de travail. 1 h 23 minutes d'enregistrement.

O est responsable de la formation dans la fédération locale. Il était formateur dans un certain nombre de stages auxquels j'ai participé et est présent également au stage de préparation au passage de grade local. Il est également responsable de l'enseignement du kendō dans la région pénitentiaire de Shikoku. Il est 8^e dan. C'est Kiuchi qui a arrangé l'entretien.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/O.m4a.zip>

2.3.5.11. J

Entretien effectué le 9 mars 2023 dans une salle de réunion de son lieu de travail. 1 h 19 minutes d'enregistrement.

J était la professeure principale de mon second fils au collège. Elle est professeure d'EPS spécialisée en danse. Au moment de l'entretien, elle était principale adjointe du même collège. Elle n'est pas pratiquante de kendō mais était dōkyūsei de Takeshita.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/J.m4a.zip>

2.3.5.12. K

Entretien effectué le 28 mars 2023 dans mon bureau. 4 h 10 minutes d'enregistrement.

J'ai rencontré K dans un train qui transportait son équipe de lycéennes en première année de master. Elle est enseignante d'EPS en lycée après avoir fait un master en didactique de l'EPS

sur le kendō. Elle se destinait à un doctorat. Je l'ai retrouvée lors du stage femme/enfant du mois de mars.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/K.m4a.zip>

2.3.5.13. L

Entretien effectué le 4 avril 2023 dans mon bureau. 3 h 38 minutes d'enregistrement.

Je connais L depuis son embauche dans le lycée où Takeshita. Elle est venue en France en 2019 et en 2023 pour animer le stage féminin de Lannion avec F. À la date de l'entretien elle avait démissionné de son poste d'enseignante et de ses fonctions à la fédération et se préparait à un séjour de 3 mois en France pour retrouver les amis qu'elle s'y était faits pendant ces deux séjours et pratiquer le kendō de manière relâchée.

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/L.m4a.zip>

2.3.5.14. M

Entretien effectué le 13 mai 2023 dans un établissement public à Marugame. 1 h 15 minutes d'enregistrement.

Je connais M depuis qu'elle est enfant. Sa mère était une collègue dans le bureau où j'ai travaillé à Takamatsu dans le cadre d'un programme d'échange internationaux entre 1997 et 2000. C'est sa mère, qui est aujourd'hui secrétaire générale de l'association franco-japonaise de Kagawa qui m'a informé que sa fille avait fait du kendō pendant 10 ans. Tous les hommes de sa famille ont fait du kendō dans un dōjō historique d'Utazu. Son grand-père était l'ancien maire, son arrière-grand-père était dans la marine de guerre, son oncle, le frère aîné de sa mère, est rentré dans la police par le kendō et est devenu formateur dans le club de la police de la métropole de Tokyo. Elle a pratiqué seulement dans son dōjō, jamais en collège ou dans une structure de type « bukatsu ».

<https://doublet.jp/wp-content/uploads/m2/M.m4a.zip>

3. Questions de masculinité



Figure 3-1 Couverture du programme des championnats féminins individuels de 2022

3.1. Masculinité hégémonique

Le qualificatif « féminin » appliqué à un substantif a au moins deux significations. La première exprime le caractère féminin de ce substantif, tel qu'on le perçoit à travers le prisme de nos représentations genrées binaires (une démarche féminine, une littérature féminine, en opposition à une démarche masculine, une littérature masculine, mais également en opposition à « la littérature »). La seconde exprime la pratique qu'ont les femmes de l'activité définie par ce substantif, toujours dans une approche binaire du genre : le football féminin, un espoir féminin, etc. Dans cette manière de diviser le monde, un homme peut avoir une démarche féminine, mais ne peut pas pratiquer le football féminin et réciproquement une femme peut avoir une démarche masculine, mais ne peut pas pratiquer le football masculin.

Dès les années 1980, Raewyn Connell propose un cadre pour tenter d'expliquer les dynamiques de genre qui sous-tendent les rapports de domination masculine, domination qui fonctionne essentiellement sans coercition et souvent dans l'assentiment des personnes dominées. Dans *Masculinities*, elle propose de dépasser les explications biologiques et culturelles du genre en partant de la pratique qu'autorise le corps en tant que tel.

Connell définit la masculinité hégémonique de la manière suivante²⁹ :

« [...] la configuration de la pratique de genre qui incarne la réponse acceptée à un moment donné au problème de la légitimité du patriarcat. En d'autres termes, la

²⁹ Connell, 2014, p. 74

masculinité hégémonique est ce qui garantit (ou qui est censé garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes ».

La masculinité hégémonique telle que la propose Connell n'est pas un donné statique. Elle accepte des modifications résultant de pressions internes ou externes. Elle n'existe que dans une dynamique de rapports de genre, dans un champ donné et à une période donnée. Une masculinité va communément être acceptée comme dominante et servira d'idéal et de point de référence à d'autres masculinités, minoritaires et parfois contestataires. Ce mécanisme va d'un côté légitimer les actions des hommes qui luttent pour s'approcher de l'idéal que représente la masculinité hégémonique et de l'autre agira comme repoussoir en créant ce que Connell appelle des « féminités accentuées »³⁰ (*emphasized femininity*) qui vont alors diminuer et délégitimer les actions des femmes (et des hommes féminisés).

Chaque champ étudié va ainsi faire apparaître une masculinité hégémonique spécifique au champ. En plus des différences par champ, des différences de « niveau » sont identifiées par Connell. Le niveau global concerne les rapports de domination internationaux. Le niveau régional concerne les rapports de domination dans le cadre d'un pays ou d'une culture donnée, et le niveau local concerne un environnement social spécifique tel qu'une organisation donnée³¹.

La domination masculine de nos sociétés et des groupes qui les composent se fonde sur l'expression de cette masculinité hégémonique propre au groupe considéré. Cette expression passe aussi bien par la parole que par le corps. Un homme qui se distancie de cette masculinité hégémonique va perdre en légitimité dans le groupe considéré, mais peut en gagner dans un groupe où la masculinité hégémonique s'exprime de manière différente. Une femme masculine ne gagne que l'inquiétude qu'elle génère dans cette tentative d'entrée par effraction dans un lieu de pouvoir par principe masculin.

Toutes les pratiques sportives et leurs représentations médiatiques ne sont donc pas homogènes et l'on peut ainsi identifier des variations locales de masculinité hégémonique et de féminité accentuée spécifiques à des pratiques données. C'est ce que montre par exemple Mélie Fraysse³² dans son analyse du champ de la presse spécialisée VTT en France. Janet S. Fink montre de son côté que la domination masculine dans la pratique sportive va également se renforcer quand la commercialisation du sport va s'accompagner d'une surmasculinisation de l'encadrement³³.

3.1.1. Masculinités hégémoniques en Asie

En 2015, la redéfinition du concept de masculinité hégémonique effectuée par Raewyn Connell et James W. Messerschmidt³⁴ montre que le cadre théorique semble être applicable de manière relativement générale et à des zones géographiques et culturelles très diverses. Dans ce cadre théorique, les travaux de Romit Dasgupta sur

³⁰ Connell, 1987

³¹ Connell et Messerschmidt, 2015

³² Fraysse, 2019

³³ Fink, 2015

³⁴ Connell et Messerschmidt, 2015

le Japon font apparaître avec succès des modèles régionaux dans le monde du travail³⁵.

Ces différences de masculinités au niveau régional dans des champs qui par ailleurs sont similaires suggèrent que même si les pratiques physiques au Japon regroupent des activités aussi diverses que celles que l'on peut trouver en France ou dans d'autres pays européens, on y trouvera des modèles de masculinité sensiblement différents qui reflètent la différence régionale, et éventuellement des variations locales qui reflètent des différences d'organisation des rapports de genre dans des champs donnés, et ces différents modèles de masculinités vont repousser les femmes aux marges des pratiques de manière similaire.

Le travail de Yue Xue sur la représentation que les médias sportifs en Asie orientale (Chine populaire, Japon, Corée du Nord, Corée du Sud) font des femmes sportives confirme que des biais de représentation similaires aux biais identifiés dans les médias occidentaux (Europe, USA) existent, avec des variations régionales. On y découvre que les médias sportifs japonais auront plutôt tendance à afficher les sportives qui correspondent à une « féminité appropriée », c'est-à-dire qu'ils tendent à définir certaines activités sportives comme appropriées à une pratique féminine (tennis de table, badminton, natation synchronisée, etc.) Dans les médias japonais, seuls les journalistes masculins trivialisent les performances des sportives, c'est-à-dire mettent l'accent non pas sur la performance sportive, mais selon les cas sur la féminité de la personne, sur le fait qu'elle est, ou pas, mère de famille, etc.³⁶.

Ces résultats sont confirmés par Michelle H. S. Ho dans son travail sur Nadeshiko Japan, l'équipe de football féminine championne de la coupe du monde en 2011³⁷, qui est d'un côté idéalisée pour sa performance tout en étant trivialisée par l'accent mis sur la féminité des compétitrices. Cependant Takako Iida, citée par Ho, précise que les athlètes japonaises, au contraire des athlètes étrangères, ne sont pas sexualisées, c'est-à-dire, ne sont pas représentées en mettant en avant leurs caractéristiques sexuelles, dans des études récentes de la presse sportive japonaise³⁸.

L'analyse de la représentation des femmes dans la couverture des championnats du Japon dans les magazines de kendō que j'ai faite dans le cadre de mon travail de première année de master, aux approximations près du fait qu'il s'agissait d'une introduction aux travaux de recherche, confirme les résultats de Iida. Ces magazines trivialisent les pratiquantes en les représentant en tenue de ville, prenant la pause dans des lieux dénués de rapport avec le kendō, en privilégiant les pratiquantes jeunes, en ne montrant que très peu de femmes de très haut niveau dans des situations de légitimité dans la pratique, etc.³⁹

3.1.2. Biais de représentation

Si ce biais de représentation des femmes, et des pratiquantes en général est bien présent, il est renforcé par des choix éditoriaux qui favorisent la présentation de l'élite du kendō et qui donc privilégie le kendō policier : un des seuls kendō qui peut se prétendre « professionnel » puisque ses pratiquants bénéficient d'entraînements

³⁵ par ex. dans Dasgupta, 2000

³⁶ Xue, 2019

³⁷ Ho, 2014

³⁸ Iida, 2010

³⁹ cf. Liotard et Terret, 2005, pour des exemples dans la presse française.

pendant leurs heures de travail et sont encadrés par des personnes payées par l'institution policière⁴⁰.

Le cœur de mon travail de première année portait sur les championnats du Japon de 2019, où sur 64 compétiteurs hommes⁴¹ 54 étaient issus de la police, et en particulier des forces spéciales (*kidōtai* – 機動隊).

Au-delà de la couverture du championnat, les entretiens, les explications de techniques, les articles historiques, etc. ont en majorité pour sujet, ou pour objet, des anciens de la police. Dans son entretien, A explique que le passage d'une domination du corps enseignant à une domination de la police (qui est historiquement le berceau du kendō moderne⁴²) s'est effectué à la fin de la décennie 1980 et au début des années 1990⁴³.

Ces biais de représentation ne correspondent bien sûr pas à la réalité d'une pratique sur le terrain qui montre, elle, une très grande diversité, même avec des effectifs féminins faibles, mais elle projette une image de ce qui est « acceptable » comme position de genre dans la pratique du kendō. Et il faut noter un certain élitisme dans les choix éditoriaux : la focalisation sur la compétition étudiante (collège-lycée-université) permet d'identifier des stars (plutôt des garçons) qu'on suivra dans leur parcours s'ils montrent les compétences nécessaires pour arriver au sommet (les championnats étudiants ou les championnats nationaux). Après ces épisodes, ils interviendront en tant que commentateurs, etc., avec une forte présence de la police puisque c'est elle qui aujourd'hui attire les jeunes champions et qui a l'hégémonie sur les championnats nationaux.

3.1.3. Catégorisation hommes/femmes

Les catégories hommes/femmes sont l'objet de nombreuses critiques scientifiques, aussi bien en biologie qu'en sciences humaines et ces critiques contribuent aujourd'hui à remettre profondément en question la légitimité de cette polarisation binaire de nos sociétés. Si la critique biologique ne commence pas par Simone de Beauvoir, celle-ci nous force à considérer que ces caractéristiques qu'on jugeait naturelles ne sont que des apprentissages. La recherche en biologie va ensuite rapidement permettre la (re) découverte de l'étendue des possibles biologiques⁴⁴ et les sciences sociales font le reste en analysant les représentations et assignations diverses qui au cours de l'histoire cristallisent un pseudo biologique et en font une réalité irréfutable⁴⁵.

Dans le monde du sport, où le corps (masculin) et le record (masculin) sont au cœur

⁴⁰ Il existe des clubs d'entreprise dont les membres vont arriver au plus haut niveau dans certaines compétitions, mais leur performance n'est pas significative quand on la compare à la police en tant qu'institution.

⁴¹ Il n'existe que 47 préfectures au Japon, mais certaines, à cause d'une population plus importante, présentent plusieurs compétiteurs.

⁴² Comme Ōtsuka, 1995 a, p. 175, le précise, l'interdiction du port du sabre à l'époque de Meiji ne concerne pas les membres de forces de police, et l'interdiction de la pratique du kendō par l'occupant américain est dans un premier temps ignorée par la police de Tokyo (*keishichō* – 警視庁) jusqu'en 1949, puis, pour éviter le renvoi des enseignants, est contournée en la transformant en pratique du bâton.

⁴³ Ōtsuka, 1995 a, suggère que l'évolution des résultats des championnats du Japon est due à des modifications des conditions de participation qui abaissent le niveau requis pour les hommes de 6e dan à 4e dan, puis à 20 ans (18 ans pour les filles aujourd'hui).

⁴⁴ Fausto-Sterling, 2012

⁴⁵ Paulicand, 2022

de la pratique, des découvertes biologiques vont permettre de créer des « tests de féminité » sur la base de critères subjectifs et critiqués (comme le choix d'utiliser le taux de testostérone pour déterminer la « féminité » d'une femme) dont l'objectif est de protéger les sportives « normales » des sportives trop masculines. Si les femmes peuvent gagner entre elles, il n'est pas question que leurs records se rapprochent des records masculins, et une femme qui gagne trop sera forcément soupçonnée d'être un homme⁴⁶. Ces tests de féminité n'ont pas d'équivalent du côté masculin, et on ne questionnera jamais les caractéristiques biologiques « hors normes » d'un Michael Phelps⁴⁷.

Le monde du sport va ainsi, comme pour protéger le lieu le plus visible de l'expression de la masculinité, et à l'inverse des mouvements qui transforment nos sociétés, renforcer une polarisation binaire de ses pratiques qui n'a pour résultat final que de discriminer les pratiquantes féminines en termes d'accès aux installations, d'investissements, de salaires pour les professionnelles, de temps de parole dans les institutions, etc.⁴⁸

Les arts martiaux japonais⁴⁹ se revendiquent spécifiquement comme n'étant pas des sports, mais des activités physiques enracinées dans une histoire et des traditions japonaises qui simulent un affrontement entre deux personnes et dont l'objectif affiché est l'élévation morale des pratiquants. En tentant de reproduire des relations sociales idéalisées par la tradition, et en s'inscrivant dans la simulation de pratiques guerrières, ces pratiques prennent le risque de surdéterminer les rapports de pouvoir en général, et de genre en particulier, et posent ainsi clairement la question des modèles spécifiques de masculinité et de féminité qu'elles proposent.

3.1.4. Nomenclature

En japonais, le terme *joshi* (fille, 女子, composé des kanji « femme » et « enfant ») s'oppose au terme *danshi* (garçon, 男子, composé des kanji « homme » et « enfant ») et les deux sont fréquemment utilisés dans le milieu sportif en tant que qualificatif (*joshi kendō* = kendō féminin, 女子剣道). Les deux termes sont également utilisés dans le milieu scolaire pris au sens large (de l'école primaire à l'université) au-delà de l'activité sportive. Dans le milieu sportif, ils sont également utilisés pour décrire la pratique adulte. On les retrouve par extension dans le monde de l'entreprise où leur usage n'est pas fixé, mais où il indique une séparation par groupe (les filles d'un côté, les garçons

⁴⁶ Bohuon et Dorlin 2015, et Karkazis, 2020

⁴⁷ Tougas, Marc, « Phelps, un phénomène de la nature » [en ligne], La Presse. Sports, 2008, URL : <https://www.lapresse.ca/sports/200809/08/01-658563-phelps-un-phenomene-de-la-nature.php>, consulté le 23 août 2023.

⁴⁸ Barbusse, 2022. On retrouve des pratiques d'exclusion similaires dans d'autres activités hypercompétitives et genrées comme les échecs où la très récente modification des règles d'enregistrement des personnes transgenres au répertoire de la Fédération internationale d'échecs produit comme résultat un bannissement des personnes transgenres qui souhaitent participer aux compétitions féminines. « B. Permanent Commissions / 03. Regulations on Registration & Licensing of Players / FIDE Regulations on Transgender Chess Players' Registration on FIDE Directory / FIDE Handbook » [en ligne], International Chess Federation (FIDE), URL : <https://handbook.fide.com/chapter/TransgenderRegulations>, consulté le 23 août 2023.

⁴⁹ Le terme utilisé dans les documents officiels pour nommer les arts martiaux au Japon a évolué pour des raisons qui ne seront pas abordées ici. *Kakugi* (格技), utilisé à partir de 1958 dans les circulaires ministérielles relatives à l'éducation, a été remplacé en 1989 par *budō* (武道), terme utilisé avant-guerre.

de l'autre).

Cependant, pour désigner les femmes, le terme *josei* (女性, composé des kanji « femme » et « sexe ») est souvent préféré, en opposition au terme *dansei* (homme, 男性, composé des kanji « homme » et « sexe »). C'est celui qu'utilise Shinko Maeda, pratiquante chevronnée et gagnante de la première édition des championnats étudiants en 1967 pour titrer son *Manuel d'instruction de kendō pour les femmes*⁵⁰. Hiroshi Ozawa lui, préfère utiliser *joshi* pour son *Histoire et problématiques du kendō féminin*⁵¹. Tadayoshi Ōtsuka, qui a publié trois recueils d'articles et d'études va lui aussi préférer *josei* dans son chapitre sur le kendō féminin⁵².

L'expression « *joshi kendō* » est également utilisée pour nommer la commission responsable du kendō féminin dans les instances de la ZNKR (女子剣道委員会, *joshi kendō iinkai*), et comme terme pour identifier des politiques de développement du kendō (au même titre que le kendō des personnes âgées, le kendō des enfants, le kendō des personnes qui souhaitent reprendre l'entraînement après une absence, etc.).

La manière de « genrer » le nom des compétitions (et donc la pratique) dépend de l'activité. Si la plupart des activités physiques et sportives utilisent *danshi* et *joshi* pour identifier la pratique, le genre des participants est généralement omis du nom de la pratique et des compétitions masculines. En kendō on parlera donc de *Championnats de kendō* pour les hommes et de *Championnats de kendō féminin* pour les femmes, comme pour insister sur le fait que la pratique orthodoxe est masculine et que la pratique féminine est un sous-groupe de la pratique (au même titre que les sous-groupes cités précédemment).

Le tableau ci-dessous présente les suggestions du moteur de recherche *DuckDuckGo* lorsque l'on saisit le nom d'une activité physique/sportive suivi du mot « fille » (女子) ou du mot « garçon » (男子).

Sans analyser la teneur des termes suggérés, leur liste nous permet cependant de remarquer deux pratiques qui établissent une différence claire entre pratique masculine et pratique féminine : le kendō, où la recherche *danshi kendō* n'amène qu'une suggestion de recherche, et le ballet, où c'est au contraire la recherche *joshi barē* qui n'amène qu'une suggestion de recherche.

⁵⁰ Maeda, 2012

⁵¹ Ozawa, 2013

⁵² Ōtsuka, 1995 b

Tableau 1 Liste des premières suggestions de recherche dans les moteurs de recherche

Activité	avec « fille » (女子)	avec « garçon » (男子)
Baseball	<ul style="list-style-type: none"> Q 女子野球 女子野球 — Search with DuckDuckGo Q 女子野球 兄 — Search with DuckDuckGo Q 女子野球 高校 Q 女子野球連盟 Q 女子野球 巨人 Q 女子野球 甲子園 Q 女子野球 日本代表 Q 女子野球チーム 	<ul style="list-style-type: none"> Q 男子野球 男子野球 — Search with DuckDuckGo Q 男子野球世界ランキング Q 男子野球部門で世界ランキング Q 男子野球部員にわいせつな行為 Q 男子野球と女子野球的の違い
Softball	<ul style="list-style-type: none"> Q 女子ソフトボール 女子ソフトボール — Search with DuckDuckGo Q 女子ソフトボール 日本リーグ 試合日程 Q 女子ソフトボール jdリーグ Q 女子ソフトボールリーグ Q 女子ソフトボール 日本代表 メンバー Q 女子ソフトボールのアジアカップ Q 女子ソフトボール日本代表 Q 女子ソフトボール 2023 結果 	<ul style="list-style-type: none"> Q 男子ソフトボール 男子ソフトボール — Search with DuckDuckGo Q 男子ソフトボール日本リーグ Q 男子ソフトボール高校 Q 男子ソフトボール日本代表 Q 男子ソフトボール 日本リーグ 2022 Q 男子ソフトボール 実業団 2023 Q 男子ソフトボール 日本 リーグ 2023 Q 男子ソフトボール 実業団 2023九州大会
Jūdō	<ul style="list-style-type: none"> Q 女子柔道 女子柔道 — Search with DuckDuckGo Q 女子柔道部物語 Q 女子柔道部物語 最新刊 Q 女子柔道部物語 15巻 発売日 Q 女子柔道家 Q 女子柔道選手一覧 Q 女子柔道部物語 最新刊 発売日 Q 女子柔道 美人 Q 女子柔道 階級 — Search with DuckDuckGo 	<ul style="list-style-type: none"> Q 男子柔道 男子柔道 — Search with DuckDuckGo Q 男子柔道部 Q 男子柔道部 下载 Q 男子柔道部2 Q 男子柔道 選手 Q 男子柔道 階級 Q 男子柔道 監督 Q 男子柔道 比赛时间 Q 男子柔道 66キ口級

Kendō

Q 女子剣道

女子剣道 — Search with DuckDuckGo

Q 女子剣道部

Q 女子剣道七段

Q 女子剣道部員

Q 女子剣道大会

Q 女子剣道部防具

Q 女子剣道6段の目標課題

Q 女子剣道 美人

Q 男子剣道

男子剣道 — Search with DuckDuckGo

Q 男子剣道部 剃毛

Naginata

Q 女子薙刀

女子薙刀 — Search with DuckDuckGo

Q 男子薙刀

男子薙刀 — Search with DuckDuckGo

Volleyball

Q 女子バレーボール

女子バレーボール — Search with DuckDuckGo

Q 女子バレーボール日本代表

Q 女子バレーボールネーションズリーグ

Q 女子バレーボール選手

Q 女子バレーボール世界ランキング 最新

Q 女子バレーボール部

Q 女子バレーボールの試合動画

Q 女子バレーボールリーグ

Q 男子バレーボール

男子バレーボール — Search with DuckDuckGo

Q 男子バレーボール 日本代表

Q 男子バレーボール ネーションズリーグ

Q 男子バレーボール 世界ランキング

Q 男子バレーボール 日程

Q 男子バレーボール世界選手権

Q 男子バレーボール 速報

Q 男子バレーボール2022

Football

Q 女子サッカー

女子サッカー — Search with DuckDuckGo

Q 女子サッカー日本代表

Q 女子サッカー 高校

Q 女子サッカーw杯

Q 女子サッカーリーグ

Q 女子サッカーワールドカップ

Q 女子サッカー選手

Q 女子サッカー フロリーグ

Q 男子サッカー

男子サッカー — Search with DuckDuckGo

Q 男子サッカー世界ランキング 最新

Q 男子サッカー日本代表メンバー

Q 男子サッカー日本代表試合日程

Q 男子サッカー日本代表監督

Q 男子サ◆◆カー世界ランキング

Q 男子サッカーu20

Q 男子サッカー部に女子

Basketball

Q 女子バスケットボール

女子バスケットボール — Search with DuckDuckGo

Q 女子バスケットボールリーグ

Q 女子バスケットボール 日本代表

Q 女子バスケットボール部

Q 女子バスケットボールwリーグ

Q 女子バスケットボール・wリーグ

Q 女子バスケットボール選手 — Search with DuckDuckGo

Q 男子バスケットボール

男子バスケットボール — Search with DuckDuckGo

Q 男子バスケットボール 日本代表

Q 男子バスケットボールリーグ

Q 男子バスケットボール部

Q 男子バスケットボール 英語

Q 男子バスケットボール bリーグ

Danse

Q 女子ダンス

Q 女子ダンス — Search with DuckDuckGo

Q 女子ダンスグループ

Q 女子ダンス動画 — Search with DuckDuckGo

Q 女子ダンスチーム

Q 女子ダンス部

Q 女子ダンスグループ動画

Q 女子ダンスユーチューブ

Q 女子ダンス子ども

Q 男子ダンス

Q 男子ダンス — Search with DuckDuckGo

Q 男子ダンス部

Q 男子ダンス部 高校

Q 男性ダンスグループ

Q 男子ダンス曲

Q 男子ダンス曲 流行り — Search with DuckDuckGo

Q 男子男子ゴルフ速報

Q 男子男子プロゴルフ協会速報

Ballet

Q 女子バレエ

Q 女子バレエ — Search with DuckDuckGo

Q 女子バレエ痛い泣く

Q 男子バレエ

Q 男子バレエ — Search with DuckDuckGo

Q 男子バレエ画像

Q 男子バレエアニメ — Search with DuckDuckGo

Q 男子バレエダンサー

Q 男子バレエ教室

Q 男子バレエ サポーター

Q 男子バレエ タイツ

Q 男子バレエ タイツ 履き方

Si les autres activités montrent un nombre similaire de suggestions pour les deux sexes, et donc un niveau d'intérêt ou de questionnement similaire (même si les questionnements sont différents et gagneraient à être analysés séparément), les qualificatifs « masculin » pour le kendō et « féminin » pour le ballet semblent tellement une évidence que ces deux recherches n'offrent chacune qu'une suggestion de recherche : « ballet féminin, douleurs, pleurs » et « kendo masculin rasage des poils ». Les suggestions pour le qualificatif « opposé » étant :

Tableau 2 Termes utilisés dans les recherches sur le kendō féminin et sur le ballet masculin

Kendō + fille	Ballet + garçon
Fille, club de kendō	Garçon, ballet, images
Fille, 7 ^e dan de kendō	Garçon, ballet, dessin animé
Fille, membre de club de kendō	Garçon, ballet, danseur
Fille, kendō, compétition	Garçon, ballet, cours
Fille, club de kendō, armure	Garçon, ballet, support athlétique
Fille, 8 ^e dan, objectif, difficultés	Garçon, ballet, collants
Fille, kendō, jolie	Garçon, ballet, comment mettre les collants

Dans les deux cas on trouve des questionnements sur la pratique elle-même (*membre de club de kendō* vs *danseur*), sur l'accès à la pratique (*club de kendō* vs *cours*), sur l'équipement (*armure* vs *support athlétique*, *collant*, *comment mettre les collants*), sur les représentations (*jolie* vs *images*, *dessin animé*) mais c'est seulement dans le cas « kendō + fille » que l'on voit clairement apparaître des questionnements sur le haut niveau féminin (*compétition*, *7^e dan*, *8^e dan*) qui n'ont pas d'équivalents dans le cas « ballet + garçon ».

3.2. Définir le kendō

3.2.1. Comment définir le kendō

Les facteurs qui déterminent la perception qu'ont les Japonais, pratiquants ou non, du kendō dépassent l'image que la ZNKR, l'institution dominante dans l'espace du kendō, tente de donner de la pratique. Cependant, cette image est importante, car elle définit l'orthodoxie de la pratique par des mécanismes dont le mouvement va influencer les conditions réelles de la pratique. Il me paraît donc nécessaire d'analyser même partiellement la construction de cette image par la ZNKR.

La ZNKR organise la pratique de trois activités : le kendō (escrime qui s'exprime sous la forme d'un combat à deux, avec un sabre en bambou et protégé par une armure), le iaidō (居合道, combat simulé, individuel, avec un sabre en métal), le jōdō (combat simulé, à deux, avec un bâton).

Le mot *kendō* veut littéralement dire « la voie du sabre ». Sur le site de la ZNKR, le terme est défini de la manière suivante⁵³ :

« Le kendō peut être perçu comme une pratique de compétition sportive où deux adversaires qui portent un équipement de kendō se frappent avec un sabre en bambou, mais c'est un "art martial" qui a pour objectif la formation de l'être humain par le renforcement de l'esprit et du corps à travers la poursuite de la pratique ».

Le terme « art martial » (武道, budō) est entre guillemets dans le texte japonais et on remarque la tournure défensive de l'explication qui indique surtout ce que le kendō officiel ne veut pas être perçu comme étant : le kendō veut être perçu comme un « art martial » et certainement pas comme une pratique sportive.

Du côté français, le comité national de kendō et disciplines rapprochées de la fédération française du jūdō propose une définition similaire⁵⁴ :

« Littéralement "La voie du Sabre". Le Kendo est une escrime pratiquée en armure et qui reprend les bases des techniques de combat du Kenjutsu, art martial pratiqué par les samouraïs pour s'entraîner à la guerre. Le katana est remplacé par un sabre de bambou permettant des attaques sans retenue et sans aucun danger pour le partenaire protégé par l'armure. Les attaques de "taille" sont portées sur la tête, les poignets, le torse et "d'estoc" à la gorge. L'assaut se veut sincère et engagé, cela se matérialise par le "Ki-Ken-Taï no Ichi", l'unité de l'esprit du sabre et du corps. »

Comme dans la définition japonaise, on remarque l'utilisation de guillemets pour mettre en valeur certains termes. Le mot *budō* appartient au vocabulaire courant du japonais, mais y a une valeur particulière, car il s'agit d'un « *dō* », concept que beaucoup de locuteurs natifs ne sauront pas définir clairement, mais qui a une connotation d'engagement sur un « chemin » de vie qu'on parcourt avec sérieux⁵⁵. Les guillemets français, eux, mettent en exergue un terme inconnu du lexique, mais qui semble important puisqu'il est expliqué dans l'expression qui le suit. Dans les deux

⁵³ « 剣道・居合道・杖道 » [en ligne], URL : <https://www.kendo.or.jp/knowledge/>, consulté le 21 mai 2023.

« 剣道は剣道具を着用し竹刀を用いて一対一で打突しあう運動競技種目とみられますが、稽古を続けることによって心身を鍛錬し人間形成を目指す「武道」です。 »

⁵⁴ « Kendo » [en ligne], URL : <https://cnkendo-dr.com/kendo/>, consulté le 21 juillet 2023.

⁵⁵ Le terme est écrit avec le kanji « 道 » qui dans son acception courante signifie « chemin », « voie », « route », etc.

cas, on a l'impression d'entrer dans un monde différent qui est directement en relation avec des pratiques guerrières anciennes et mystérieuses.

3.2.2. Comment sont définis les « arts martiaux »

La Fondation d'intérêt public du *Nippon Budōkan*⁵⁶ propose une définition du terme « budō », communément traduit comme « art martial », sur son site⁵⁷ :

« Le terme budō est le terme général utilisé pour désigner le jūdō, le kendō, le kyūdō, le sumō, le karatedō, l'aikidō, le shōrinji-kempō, le naginata et le jū-kendō. Un budō est une culture physique qui prône l'inséparabilité de l'esprit et de la technique par un entraînement à des techniques martiales systématisées au Japon et qui ont leur origine dans la tradition du bushidō. C'est un chemin qui amène à la formation du caractère grâce à l'entraînement intégral de l'esprit, de la technique et du corps, au perfectionnement du caractère, à l'accroissement du sens moral et à l'éducation à un respect des bonnes manières. »

La fondation sert d'adresse postale à la société savante des budō (*Budō gakkai*) qui publie *Budōgaku Kenkyū*⁵⁸, une revue savante dans laquelle une grande partie des chercheurs et chercheuses citées ici ont publié. Son directeur est aujourd'hui Masahiko Kōmura, élu député du Parti libéral démocrate⁵⁹ à 12 reprises, ancien ministre de la Justice, de la Défense, des Affaires étrangères, et conseiller principal du comité de réalisation de la réforme constitutionnelle proposée par son parti, en plus de nombreux autres postes de haut niveau dans divers groupes et associations.

Les neuf activités considérées comme des « budō » dans cette définition sont organisées sous la forme de fédérations nationales qui, tout comme la fondation, sont membres du Conseil pour les arts martiaux japonais (*Nippon Budō Kyōgikai*).

Le kendō fait partie des neuf activités couvertes par la définition. Le kendō est représenté par la ZNKR qui est membre du Conseil pour les arts martiaux japonais, de l'Association japonaise pour le Sport (JSPO), du Comité olympique japonais et de la Fédération internationale de kendō dont le but est de promouvoir et de développer hors du Japon la pratique du kendō et des disciplines affiliées.

Le caractère hégémonique de la ZNKR⁶⁰, son adhésion à cette définition promue par le Conseil pour les arts martiaux japonais et ses liens institutionnels avec les différentes parties prenantes justifient le choix de cette définition du terme « budō » dans le cadre de ce travail.

⁵⁶ La fondation non seulement gère les activités du centre sportif *Nippon Budōkan* qui sert également de salle de spectacle avec une jauge d'environ 15 000 personnes, mais sert aussi de point central à l'organisation de la pratique des *budō* au Japon tout en fédérant les *budōkan* départementaux.
<https://www.nipponbudokan.or.jp/shinkoujigyou>.

⁵⁷ URL : <https://www.nipponbudokan.or.jp/shinkoujigyou/teigi>, consulté le 21 mai 2023.

« 武道は、武士道の伝統に由来する日本で体系化された武技の修練による心技一如の運動文化で、心技体を一体として鍛え、人格を磨き、道徳心を高め、礼節を尊重する態度を養う、人間形成の道であり、柔道、剣道、弓道、相撲、空手道、合気道、少林寺拳法、なぎなた、銃剣道の総称を言う。 »

⁵⁸ Recherches en « budologie », « 日本武道学会 » [en ligne], URL : <http://www.budo.ac/>, consulté le 28 août 2023.

⁵⁹ Article « Parti libéral-démocrate (Japon) » [en ligne], dans Wikipédia, 2023, URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_libéral-démocrate_\(Japon\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Parti_libéral-démocrate_(Japon)), consulté le 23 août 2023.

⁶⁰ Je n'ai pas connaissance de l'existence de fédérations de kendō qui concurrencent la ZNKR et les informants à qui j'ai demandé s'il en existait n'ont pas non plus su me répondre.

3.2.3. Au-delà des définitions officielles

Ces définitions officielles sont le résultat d'une série de choix politiques, comme le montre Yves Cadot dans son chapitre sur le retour des budō obligatoires au collège⁶¹. Et elles ne reflètent que l'état des rapports de force entre un nombre restreint d'acteurs politique qui veulent favoriser une pratique plus ou moins confidentielle pour des raisons particulières : la baïonnette (jū-kendō 銃剣道) est une pratique introduite à partir de la pratique française au 19^e siècle et n'a strictement rien de traditionnel ni de japonais, à part l'équipement qui ressemble à celui du kendō et les rituels qu'on retrouve dans tous ces types de pratiques, le shōrinji-kenpō (少林寺拳法) a été fondé après-guerre par un résidant japonais de la colonie chinoise de Mandchourie et même si ses organisateurs actuels affirment qu'il n'a aucun rapport avec le kung-fu du temple chinois de Shorinji, la dénomination porte à confusion, et la source japonaise ou traditionnelle de cette pratique n'est absolument pas démontrable, etc.

Ces définitions ne nous permettent cependant ni de voir la totalité de la pratique, en tant que somme des pratiques de la totalité des intervenants, directs ou indirects (ce qu'on pourrait appeler leur « champ »), ni de voir les méthodes qu'utilisent les acteurs hégémoniques du champ pour façonner la pratique et garantir ainsi leur hégémonie.

Puisque je m'intéresse ici aux mécanismes qui sous-tendent la disparition des femmes du monde du kendō en tant que pratiquante (mais pas de son champ, où elles pourront y tenir éventuellement d'autres rôles), je vais choisir une définition du kendō qui met en exergue la pratique des acteurs hégémoniques, et je choisis donc d'appeler ici « kendō » l'ensemble des pratiques autorisées par la ZNKR dans le cadre de son activité « kendō », et définies par les documents et informations diffusées par la ZNKR, soit directement sur son site internet, soit par la vente par correspondance. Ces documents constituent la base théorique et pratique qui encadre la pratique orthodoxe.

Ces documents sont de plusieurs types :

- le site internet lui-même⁶²
- le bulletin officiel de la ZNKR, en vente à partir du site⁶³
- les publications officielles de la ZNKR, en vente à partir du site⁶⁴

3.2.4. Brève description du site de la ZNKR

Le site s'ouvre sur un carrousel d'images qui montre, dans cet ordre :

⁶¹ Galan, et al., 2023, Chapitre VIII

⁶² <https://www.kendo.or.jp>, consulté le 15 mai 2023

Cette version du site a été inaugurée à l'été 2018.

Le site précédent se trouve à l'adresse : <https://old2.kendo.or.jp>

Une version encore plus ancienne du site a été active jusqu'à l'automne 2013. Elle se trouve à

l'adresse : <https://www.kendo.or.jp/old/>

On remarque que le nouveau site met beaucoup moins l'accent sur le résultat des compétitions qui s'affichaient alors en liste sur la page d'accueil et propose une iconographie très sobre dans une conception technique de haut niveau.

⁶³ <https://www.kendo.or.jp/organization/bulletin/>

⁶⁴ <https://zenkenren-shop.com/kendo/books/>



Un homme adulte au visage austère, identifiable comme étant le dernier vainqueur de la compétition des plus hauts gradés du Japon (8^e dan, jamais attribué à une femme⁶⁵) qui a eu lieu le 16 avril 2023, il s'agit de Naoki Eiga.

Nom du fichier : 8dan_sp_2023.jpg



Un groupe d'enfants en tenue lors d'une pratique de groupe.

Nom du fichier : medicine-science_SP_01.jpg



Un homme adulte et souriant qui tient dans ses mains une coupe et qu'on devine être le vainqueur des championnats nationaux individuels masculins, dont la dernière édition s'est déroulée le 3 novembre 2022, il s'agit de Tetsuhiko Murakami.

Nom du fichier : champ_sp_2022.jpg

⁶⁵ cf. l'annexe sur le système des grades



Un jeune garçon en tenue de kendō qui tient par la main une petite fille (sa petite sœur ?) à l'entrée d'un espace à l'apparence « traditionnelle », peut-être un *dōjō*.

Nom du fichier : spread-of-kendo_sp_01.jpg



Une femme adulte et souriante qui tient dans ses mains une coupe et qu'on devine être la vainqueur des championnats nationaux individuels féminins, dont la dernière édition s'est déroulée le 4 septembre 2022, il s'agit de Mari Matsunaga.

Nom du fichier : j-champ_sp_2022.jpg



Une personne en tenue, de dos, assise sur un parquet, dans une mise en scène très sobre qu'on devine être un jeune homme par la coupe de cheveux très courte sur la nuque.

Nom du fichier : anti-doping_sp_01.jpg

Figure 3-2 Photos du carrousel de la page d'accueil de la ZNKR

L'ordre de priorité apparaît immédiatement : le kendō d'élite masculin, le kendō des enfants qui va amener la génération suivante, représentée par le trentenaire champion, le jeune garçon pratiquant qui amène sa petite sœur en tenue de ville au dōjō, enfin la championne (le nom de la photo de Nagamatsu est à mettre en opposition avec la photo de Matsunaga : elle est « j-champ », pour « joshi », lui n'est pas « d-champ », pour « danshi », mais tout simplement « champ »), suivie par cette image sobre dont seul le nom de fichier : « anti-doping_sp_01.jp » nous indique qu'il s'agit d'une photo utilisée dans la campagne antidopage de la ZNKR, et qui s'adresse aux jeunes pratiquants. La championne d'une sous-catégorie de kendō (la sous-catégorie « joshi ») est donc positionnée juste avant l'anonymat des pratiques suspectes que la fédération réprovoque, alors même que la date de la compétition qu'elle a gagné pourrait la positionner avant la photo du *champ*.

Dans la rubrique « Connaitre le kendō, le iaidō, le jōdō », on trouve les sous-rubriques suivantes :

- *kendō, iaidō, jōdō*
- antidopage (kendō)
- questions médicales et scientifiques (kendō)
- comité féminin (kendō)
- lectures
- décorations

Depuis 2009. Exclusivement des hommes. Un Européen.

- bibliothèque de la ZNKR

Le iaidō et le jōdō sont traités simplement avec deux rubriques communes (« À propos de... », « Règles »). Seul le kendō bénéficie d'un traitement particulier avec quatre rubriques :

- « Les principes du kendō »,
- « L'histoire du kendō »,
- « La position de la ZNKR sur le kendō » et
- « Règles ».

Les photos qu'on trouve dans ces rubriques descriptives, en noir et blanc, représentent exclusivement des hommes d'un certain âge, dans le cadre d'une pratique formelle et apparemment de haut niveau qui a pour cadre le Butokuden de Kyoto, ancien lieu de pratique officiel de la Dai Nippon Butokukai⁶⁶.

⁶⁶ La Dai Nippon Butokukai est une organisation non gouvernementale créée en 1895, parrainée par l'empereur, dont l'objectif était d'assurer la promotion des arts martiaux dans le nouveau Japon de l'époque Meiji. Elle a été dissoute par l'occupant américain en 1946 et refondée en 1953.

Site japonais : <https://www.butokukai-honbu.org/enkaku/index.html>, site anglais : <http://www.dnbk.org/history.php>



Figure 3-3 Probablement monsieur Iwatate de Chiba, hanshi 8e dan, président de la fédération des amateurs âgés de kendō, etc.

À part les rubriques « lectures » et « bibliothèque de la ZNKR », l'essentiel des contenus proposés concerne le kendō.

Le site présente l'activité de manière très sobre. Sous le champ de recherche, la barre de navigation permet d'explorer les compétitions à venir (pour la plus grande partie non mixte), les passages de grades (mixtes), les stages (mixte pour la plus grande partie) ou les entrainements de groupe organisés en région (mixtes). En plus d'un accès immédiat aux compétitions à venir, la barre de navigation permet de facilement consulter les résultats des compétitions passées. Un lien vers une version anglaise du site est proposé. Celui-ci propose un petit sous-ensemble des contenus traduit en anglais.

Les publications en vente individuelle sur la partie commerciale du site couvrent les domaines suivants :

- les règles des compétitions et d'arbitrage (entre 200 ¥ et 500 ¥, en accès libre sous format PDF)
- les règles et documents relatifs aux passages de grades (id.)
- les livrets illustrés d'exercices codifiés (id.)
- les documents relatifs aux questions de dopage (id.)
- les documents relatifs à la formation des formateurs
- les documents relatifs aux questions médicales, y compris les questions « spécifiquement féminines »
- les documents relatifs à la formation des pratiquants
- les documents relatifs à l'histoire et à la culture du kendō moderne

Si l'on voit de nombreuses compétitions féminines organisées, et la présence d'un comité féminin, l'espace virtuel créé par la ZNKR avec ce site impose cependant un ton résolument sobre, masculin et exclusif :

- le comité féminin est situé sous les rubriques « antidopage » et « questions médicales et scientifiques », comme si la présence des femmes était une

question qu'il fallait « traiter » séparément, ce qui renvoie à la position de la championne 2022 dans le carrousel d'entrée : juste avant le jeune homme anonyme qui représente les efforts de la ZNKR pour limiter les pratiques de doping chez les jeunes (ou pour éviter de suggérer que le doping concerne également la pratique adulte)

- le document traitant des questions médicales est affiché justement comme abordant également les questions « spécifiquement féminines »
- il n'y a pas de rubrique spécifique à la pratique masculine

Par l'organisation au niveau national de compétitions, de stages, des passages de grades du plus haut niveau et d'entraînements de groupes, la ZNKR pose dans des actes, c'est-à-dire dans une dynamique des corps, des espaces et des flux financiers, l'orthodoxie de la pratique. Cette pratique et la théorie posée dans les documents proposés à la lecture, et à l'apprentissage, se renforcent réciproquement pour former un système qui définit l'orthodoxie de l'activité, une orthodoxie dans laquelle les femmes sont identifiées en tant que corps qui nécessitent une attention médicale particulière et positionnées à proximité de questions relatives au doping.



Figure 3-4 « Connaitre le jūdō »

En comparaison, le site de la fédération japonaise de jūdō affiche clairement dans son iconographie une omniprésence féminine et sa rubrique « Compétitions/Diffusion » propose un onglet « Promotion du jūdō féminin » dans lequel on peut trouver une adresse électronique de contact et une liste très fournie de sous-projets⁶⁷. L'équivalent jūdō de la rubrique où nous avons trouvé la définition du kendō s'ouvre sur une photographie sur laquelle on découvre des championnes et champions internationaux, médailles au cou, les visages riants, devant un mur recouvert de logos de sponsors. À partir de cette page, il est difficile de trouver une définition concise de la pratique dans la profusion d'informations fournies⁶⁸.

Comme indiqué précédemment, le site de la ZNKR possède une version anglaise qui reproduit la structure japonaise, mais ne propose qu'une partie des pages en anglais, alors que le site de la fédération de jūdō est intégralement en japonais et ne propose

⁶⁷ « 女子柔道の振興 | 全日本柔道連盟 » [en ligne], 全日本柔道連盟 | 全柔連ホームページ, le 6 avril 2021, URL : <https://www.judo.or.jp/sport-promotion/womens-judo/>, consulté le 4 mai 2023.

⁶⁸ « 柔道を知る・楽しむ・はじめる | 全日本柔道連盟 » [en ligne], 全日本柔道連盟 | 全柔連ホームページ, le 30 juin 2021, URL : <https://www.judo.or.jp/what-is-judo/>, consulté le 4 mai 2023.

qu'un onglet « coopération internationale » où la fédération documente ses actions de promotion de la pratique vers des pays économiquement moins développés (Pakistan, Bangladesh, Tanzanie, Sénégal, etc.)⁶⁹

Cette très rudimentaire comparaison des sites institutionnels suggère cependant des orientations claires dans les choix de représentation des institutions concernées. Le kendō japonais se présente comme résolument sobre, historiquement masculin et très japonais alors que le jūdō japonais se présente comme coloré, mixte, internationalisé et acteur d'une transmission de la pratique à l'étranger.

Le kendō se montre éloigné de la dynamique de la compétition qu'il ne faut cependant pas négliger, car celle-ci permet d'identifier clairement l'idéal de la pratique qui est par définition un homme d'âge moyen⁷⁰.

Des femmes en devenir apparaissent dans la masse des enfants pratiquants, mais ne sont pas appelées à arriver au sommet de la pratique, ou apparaissent à côté d'un grand frère, mais non pratiquantes.

Cependant, les femmes existent bien dans la pratique, et sont même un des piliers de celle-ci, au moins jusqu'à l'université, comme je vais le décrire maintenant.

3.2.5. Pas vraiment exclusif, mais pas inclusif non plus

La définition moderne du kendō n'exprime pas explicitement de séparation homme/femme. Cependant, un certain nombre d'éléments suggèrent que cette séparation est intrinsèque à la pratique. Dunning et Élias nous montrent que les pratiques sportives ont pour origine des pratiques masculines de gestion raisonnée de la violence organisée par une élite anglaise locale⁷¹. La recherche historique place l'origine du kendō moderne dans des processus de rationalisation de la violence similaires à ceux des pratiques étudiées par Dunning et Élias à un moment où la modernisation de l'État japonais était favorisée par les échanges intellectuels avec l'Europe, justement à l'époque de la constitution du phénomène sportif en Angleterre⁷², et quel que soit le lieu de sa pratique, les travaux de sociologie contemporaine nous montrent que la différence de traitement des genres est encore au cœur de l'activité sportive⁷³.

Si l'on se souvient que le début du 20^e siècle voit aussi l'émergence au Japon d'une critique sociale féministe⁷⁴, le positionnement exclusivement masculin du kendō renvoie à l'affirmation suivante de Christine Mennesson⁷⁵ :

« À partir de la thèse d'Élias, inspirée en partie de Max Weber et de la question de

⁶⁹ « 国際貢献事業 | 全日本柔道連盟 » [en ligne], 全日本柔道連盟 | 全柔連ホームページ, le 26 mai 2021, URL : <https://www.judo.or.jp/what-is-judo/international-contributions/>, consulté le 23 juillet 2023.

⁷⁰ Aujourd'hui, seuls des hommes ont obtenu le 8^e dan. Les règles d'obtention des grades imposent que le candidat ait au moins 46 ans. Naoki Eiga, multiple champion (national, international) est né en 1967 et a obtenu son 8e dan à 46 ans. Il a 55 ans au moment de cette dernière victoire. <https://ja.wikipedia.org/wiki/栄花直輝>

⁷¹ Dunning et Élias, 1995

⁷² Ōtsuka, 1995 a

⁷³ Mennesson 2005, Defrance 2011, Barbusse 2022

⁷⁴ Fondation de la Shin-fujin Kyōkai (新婦人協会) en 1919, et de la Sekirankan (赤瀾会) en 1921, deux organisations féministes, la première plutôt bourgeoise et la seconde socialiste.

⁷⁵ Mennesson, 2005, p. 17

la monopolisation de la violence physique légitime par l'État, certains auteurs défendent l'idée que le sport se constitue en espace spécifiquement masculin au moment où les autres formes de prouesses physiques et d'agressions directes deviennent illégitimes, et où, par ailleurs, l'émergence des revendications féministes questionne les modèles masculins dominants.

L'exemple du développement du baseball aux États-Unis à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle illustre bien ce processus. La montée du baseball correspond en effet à son appropriation par de nouvelles fractions sociales : les hommes blancs des classes moyennes et dominées, confrontés à d'importants changements économiques et sociaux. Ces groupes sociaux trouvent dans ce sport le moyen de lutter contre la médiocrité de la vie industrielle et les tendances efféminées. Lieu d'apprentissage de la virilité, mais aussi de la discipline et de l'obéissance, il favorise l'incorporation de comportements qui facilitent l'émergence de la société capitaliste et renforcent les hiérarchies de classe et de sexe. De même, l'essor du rugby dans les classes moyennes et supérieures en Angleterre, contemporain du mouvement des suffragettes appartenant aux mêmes milieux sociaux, peut être analysé comme une certaine forme de résistance à cette "menace" à l'encontre de leur virilité. »

Par ailleurs, la définition de budō proposée par le Conseil pour les arts martiaux japonais précise l'origine historique locale de la pratique pour la placer dans un lieu, « la tradition du bushidō », qui limite encore plus la possibilité d'une pratique féminine. En effet, même s'il est posé que le bushidō, et même dans ses représentations du 19^e siècle, est déjà une tradition fabriquée⁷⁶, cet ancrage dans un passé fantasmé très masculinisé (les guerriers sont des hommes dans l'immense majorité) a comme résultat réel de borner la pratique orthodoxe à la pratique masculine, pour faire de la pratique féminine un pis-aller dont on s'efforcera autant que possible de limiter la légitimité.

Au-delà de ces définitions en quelques lignes, qui posent tout de même un cadre historico-culturel fort, la ZNKR va développer une image d'elle-même qui va valider cette définition et ainsi renforcer le caractère masculin des représentations de la pratique. On retrouve ainsi dans la plupart des entretiens effectués l'idée selon laquelle le kendō est avant tout une activité masculine, même chez les femmes interviewées, et ceci en dépit de leur pratique avancée et de leur position dans la hiérarchie de la fédération locale.

3.3. « *En tant que* » femme

Dans le cas du kendō le qualificatif « féminin » signifie avant tout la pratique du kendō en tant que « femme ». C'est seulement dans un second temps qu'il est associé à des caractéristiques techniques qui n'existent pas que chez les femmes, mais qui sont associées à elles par l'utilisation de qualificatifs qui ne sont pas utilisés quand on décrit ces mêmes techniques effectuées par des hommes. Le kendō par les femmes est également sujet à des limitations pratiques (entraînements pour l'essentiel mixtes mais dont les contenus peuvent être séparés arbitrairement par sexe, horaires, manque de garderies) qui ont un impact réel sur la capacité des pratiquantes à s'entraîner, à progresser et donc à trouver une légitimité dans la pratique, comme l'illustreront les entretiens que j'ai effectués pour ce travail de recherche.

⁷⁶ Ansart, 2020

4. L'apparition des femmes dans la pratique de masse

4.1. Présentation historique générale

4.1.1. Avant 1945

Les documents officiels et le matériel de formation font remonter l'origine du kendō aux premières épées fabriquées sur le sol japonais (époque Jomon)⁷⁷.

Le port du sabre est interdit en 1876, à l'exception de la famille impériale, des ministres, des militaires et des policiers. C'est la participation d'une unité de sabreurs de la police à l'écrasement de la révolte de Satsuma en 1877 qui va servir de déclencheur à l'introduction du kendō dans la formation des policiers, et c'est la victoire contre la Russie en 1905 qui va servir de justification à l'introduction du concept de *bushidō* dans l'idéologie gouvernementale pour expliquer la supériorité apparente d'une nation non européenne vis-à-vis de l'Empire russe. On voit apparaître très rapidement le kendō dans la formation des maîtres puis dans les cours d'éducation physique des écoles de garçons dès 1911-1912⁷⁸. Pour les écoles de filles, c'est le naginata qui est imposé dès 1911 dans la formation des maîtres et dès 1913 dans les cours d'éducation physique⁷⁹. Ces cours d'éducation physique ne sont bien sûr pas exclusivement consacrés à la pratique de ces techniques guerrières. Le kendō est déjà pratiqué en club sportif (ce que l'on appelle *undōbukatsudō* – 運動部活動, fréquemment abrégé *bukatsudō*), d'abord dans les universités, où le concept de « sportsmanship » a été importé des universités anglaises que les étudiants japonais ont fréquentées, puis petit à petit en lycée.

À ce sujet, dès la création de la fédération étudiante de kendō, celle-ci organise des compétitions entre universités qui privilégient un kendō technique et « fair-play » plutôt que le kendō « pratique » qui vise l'efficacité dans le combat promu par l'institution qui contrôle alors les arts martiaux au Japon, la Dai Nippon Butokukai. La fédération étudiante s'exprime en 1925, lors de la deuxième édition de la compétition dans l'enceinte du sanctuaire de Meiji Jingū, sur le fait que s'il n'est pas question de mettre les sports et les arts martiaux sur le même niveau, les sports qui mettent en avant le « sportsmanship » partagent de nombreux points avec l'esprit des arts martiaux⁸⁰.

Ce kendō scolaire de masse « dilué » dans la pratique sportive scolaire, que l'on peut poser comme étant une des bases idéologiques du kendō actuel (l'autre étant le kendō policier), n'existe donc que depuis 1912. Le *bukatsudō* est encore réservé à une élite et n'est pratiqué que par les personnes qui s'intéressent au kendō. Le lieu de pratique hors de l'école est le *keikojō* (稽古場, littéralement « lieu de pratique ») puis à l'époque de Meiji le *budōjō* (武道場, « lieu [de pratique] des budō ») abrégé progressivement en *dōjō*.

À cette date, les femmes ne pratiquent généralement pas le kendō, ou à de rares exceptions (quelques filles de « maîtres » qui disposent de leur *dōjō*). Cependant, dès

⁷⁷ ZNKR, 2009, p. 6

⁷⁸ Ōtsuka, 1995 a

⁷⁹ Bellec, 2020, p. 69, précise que l'enseignement du naginata au début du 20e siècle en milieu scolaire n'était pas exclusivement réservé aux filles.

⁸⁰ Ōtsuka, 2005, p. 63

1932 la présence d'un club de kendō féminin lycéen est attestée dans l'une des 949 écoles de filles (contre 1077 clubs en lycée de garçon, pour 1204 écoles)⁸¹.

4.1.2. Après 1945

C'est après la guerre, et en particulier grâce à l'afflux de la population féminine née du babyboom (1946-1947) que les femmes arrivent massivement dans la pratique. On peut ainsi dater (sans avoir de chiffres précis sur les effectifs) leur entrée dans le monde du kendō à l'arrivée de cette classe d'âge en première année de collège, le premier lieu où la pratique en club (*bukatsudō*) autorise la mixité puisque la pratique se place dans le cadre de l'école (je décris plus bas la pratique scolaire du kendō, y compris ce que représente le *bukatsudō*, abrégé *bukatsu*, pour la socialisation des enfants).

Comme l'école primaire japonaise dure 6 ans, ce sont les jeunes filles de l'équivalent français de la 5^e qui rentrent au collège dans l'année de leurs 13 ans, en 1959-1961, qui formeront la base de la pratique féminine moderne. Elles finiront le lycée 6 ans plus tard, en 1965-1966 et pour beaucoup rentreront dans la vie active, si cela n'a pas déjà été fait après le collège. Elles ont aujourd'hui entre 77 et 78 ans. Certaines de ces femmes sont encore pratiquantes et on les trouve en couverture de *Fine Ladies Kendō Worldwide*, magazine bilingue anglais/japonais consacré exclusivement au kendō féminin et publié depuis 2021 par une pratiquante japonaise de haut niveau qui vit au Royaume-Uni⁸².

4.1.3. Le contexte socioéconomique de la période

Même si les mécanismes d'entrée dans le monde du sport en France, champ d'études de Mennesson, et au Japon sont très différents, et j'aborderais ce point plus bas, ce commentaire de Mennesson suggère que l'analyse de la pratique féminine au prisme des transformations sociohistoriques de la société permettra de percevoir les points d'achoppements qui façonnent le statut de la femme pratiquante aujourd'hui⁸³ :

« D'autre part, le monde sportif subit les effets des conjonctures historiques successives, précisant notamment les représentations dominantes des rôles féminins et masculins à un moment donné. Autrement dit, la féminisation des pratiques sportives ne peut se comprendre sans prendre en compte les évolutions sociales et culturelles. Ainsi, il s'agit non seulement de considérer l'état du système des sports à un moment donné, mais également d'analyser l'inscription de ce système dans une conjoncture historique particulière. Ces deux aspects – difficiles à distinguer dans l'analyse – influencent conjointement le processus d'institutionnalisation de la pratique sportive des femmes et expliquent en partie les différences importantes constatées au niveau du statut de la pratique féminine dans les différentes fédérations. »

Les personnes qui sont nées aux alentours du babyboom (1946-1947) vont donner naissance, pour une grande partie des personnes qui auront donné naissance, autour de ce qui est appelé le second babyboom (1971-1974). J'utilise ici les chiffres donnés

⁸¹ Chiffres de Nakazawa, 2014, cité dans Kyōiku Watch, « 意外と知らない"部活動" – 教育ウォッチ | 学びの場.com » [en ligne], URL : https://www.manabinoba.com/edu_watch/020841.html, consulté le 3 mai 2023.

⁸² « Fine Ladies Kendo Worldwide » [en ligne], *Fine Ladies Kendo Worldwide*, URL : <https://fineladieskendo.com/>, consulté le 20 mai 2023.

⁸³ Mennesson, 2005, pp. 45-46

par le ministère de la Santé et du Travail pour l'évolution des naissances⁸⁴ et ceux donnés par l'agence des statistiques gouvernementales pour l'âge de la première naissance⁸⁵.

Tableau 3 Estimation des périodes de naissance des femmes après-guerre

Année de naissance	Lycée (16-18 ans)	Maternité (25-30 ans)	Âge en 2023
1945-1948	1961-1966	1970-1978	75-78 ans
1970-1978	1985-1996	1995-2008	45-53 ans
1995-2008	2000-2026	2020-2038	15-28 ans

Les pic d'effectifs en 1984 pour les garçons et 1986 pour les filles qui seront plus tard identifiés par les chercheurs semblent donc correspondre à l'évolution naturelle des effectifs due à l'arrivée à l'école des enfants du second babyboom. Il ne s'agit donc pas d'un engouement particulier pour la pratique, et au contraire, si les effectifs chutent plus que les effectifs lycéens globaux, comme nous le verrons plus bas, c'est qu'il semble exister un désamour de la pratique qui précède ces chutes d'effectifs.

La relative aisance économique que connaissent les foyers japonais dans la période est illustrée par les chiffres suivants :

- le nombre de véhicules pour 100 foyers est de 9,8 en 1966 et dépasse pour la première fois 100 en 1988 à 104,1⁸⁶
- Panasonic (à l'époque encore Matsushita Denki) met en vente la première télévision noir & blanc en 1952⁸⁷. En 1954 c'est Sharp qui commercialise son premier modèle⁸⁸
- le taux de pénétration des télévisions dans les foyers atteint son point culminant en 1968 avec 96,4 % (avec 5,4 % de foyers équipés de postes couleur la même année)⁸⁹
- lors des jeux Olympiques de Tokyo (premiers jeux organisés en Asie et dans un pays non « caucasien »), avec un taux de pénétration des télévisions de

⁸⁴ Ministère de la Santé et du Travail, « Évolution des naissances »厚生労働省, « 出生の推移 » [en ligne], URL : <https://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/jinkou/tokusyuu/syussyo07/dl/01.pdf>, consulté le 16 juillet 2023.

⁸⁵ Agences des statistiques gouvernementales, « Âge moyen des parents à la naissance de leurs enfants » « 人口動態調査 人口動態統計 確定数 出生上巻 4-19 出生順位別にみた年次別父・母の平均年齢 | 統計表・グラフ表示 » [en ligne], 政府統計の総合窓口, URL : <https://www.e-stat.go.jp/dbview?sid=0003411609>, consulté le 16 juillet 2023.

⁸⁶ Site du gouvernement, « 長期経済統計 家計 - 内閣府 » [en ligne], 内閣府ホームページ, URL : https://www5.cao.go.jp/j-j/wp/wp-je12/h10_data02.html, consulté le 16 juillet 2023.

⁸⁷ « 1950年代 日本のテレビ本放送スタート | パナソニック テレビと家電の歴史 | テレビ ビエラ | 東京2020オリンピック・パラリンピック公式テレビ | Panasonic » [en ligne], URL : <https://web.archive.org/web/20200411034006/panasonic.jp/viera/history/1950.html>, consulté le 16 juillet 2023.

⁸⁸ « 国産第1号テレビ » [en ligne], URL : https://corporate.jp.sharp/info/history/only_one/av/av_w8.html, consulté le 16 juillet 2023.

⁸⁹ Site du gouvernement, « 統計表一覧 : 消費動向調査 : 経済社会総合研究所 - 内閣府 » [en ligne], 内閣府ホームページ, URL : <https://www.esri.cao.go.jp/jp/stat/shouhi/shouhi.html>, consulté le 16 juillet 2023. Fichier Excel « 主要耐久消費財等の普及率 (平成16(2004)年3月で調査終了した品目) ».

87,8 %, c'est un taux d'audience de 84,7 % qui accueillera la diffusion de la cérémonie d'ouverture⁹⁰

- les postes couleurs atteindront quant à eux un taux de pénétration de 99 % dès 1984.

Le Japon des années 1980 est encore dans une période de forte croissance du PIB, même s'il est passé de plus de 10 % dans la seconde moitié des années 1970 à des chiffres qui ne descendent qu'une fois sous 4 % pendant la décennie 1980⁹¹.

Les nouveaux samourais sont des hommes, le *Traité des cinq anneaux* de Miyamoto Musashi, célèbre escrimeur du début de l'époque d'Edo, traduit en anglais en 1974, va être analysé par les Business Schools pour tenter de comprendre les négociateurs japonais.

Ces années 1980 sont celles où le Japon est au faite de sa puissance économique que le journaliste Karel Von Wolferen va tenter d'analyser dans son succès de librairie *The Enigma of Japanese Power*⁹². Depuis les années 1970, le Japon ne cesse d'être la cible d'attaques antijaponaises de la part de l'Amérique⁹³. En France, Édith Cresson, première femme Premier ministre en France compare en 1989 et en 1991 les Japonais à des fourmis dont la prochaine cible sera l'Europe (la bulle spéculative immobilière permet des acquisitions spectaculaires de biens immobiliers américains par des entreprises japonaises). Les essais (principalement dus à des auteurs japonais) qui tentent d'expliquer la puissance nipponne par une unique spécificité de la culture japonaise (la catégorie « Nihonjinron ») sont extrêmement populaires. 1989 est l'année de publication de l'essai de l'auteur conservateur Shintarō Ishihara et de son coauteur Akio Morita, président de Sony Corporation, qui y affirment que le Japon peut (enfin ?) dire « Non ! » à l'Amérique⁹⁴.

La bulle spéculative immobilière explose fin 1991. Les gouvernements successifs ne peuvent pas relancer l'économie, au point que la période de 10 ans qui va suivre va être appelée « la décennie perdue »⁹⁵. Les mesures prises par les cabinets de Jun'ichirō Koizumi dès le début des années 2000 pour flexibiliser l'emploi ainsi qu'une conjoncture économique toujours défavorable vont précariser la situation des femmes et augmenter la pauvreté. Ce contexte économique morose (où le rapport avec l'Amérique n'est plus aussi tendu) va probablement défavoriser les activités sportives considérées comme chères⁹⁶ alors qu'elles sont concurrencées par des pratiques plus

⁹⁰ 秀明松山, « テレビにみる高度成長期の東京 », 放送研究と調査, vol. 69, n° 1, 2019, p. 36-53.

⁹¹ Site du gouvernement, « 長期経済統計 – 内閣府 » [en ligne], 内閣府ホームページ, URL : https://www5.cao.go.jp/j-j/wp/wp-je12/h10_data00.html, consulté le 16 juillet 2023.

⁹² Wolferen Karel van, *The enigma of Japanese power: people and politics in a stateless nation*, 1st Vintage Books ed., New York, Vintage Books, 1990, 504 p.

⁹³ Morris Narrelle, *Japan-Bashing*, Routledge, 2013.

⁹⁴ Morita Akio et Ishihara Shintarō, « NO » と言える日本 新日米関係の方策, Shohan., Tōkyō, 光文社, 1989, 160 p.

⁹⁵ « “失われた30年” に向かう日本 » [en ligne], Newsweek 日本版, le 23 décembre 2010, URL : <http://www.newsweekjapan.jp/column/ikedata/2010/12/20-3.php>, consulté le 19 juillet 2023.

⁹⁶ Si les clubs locaux font passer les armures entre enfants d'une année sur l'autre, surtout lorsqu'ils sont en période de croissance, les clubs scolaires, eux, conseillent l'achat d'une armure personnelle, avec les vêtements, les sabres en bambou (shinai), leurs étuis, les sabres en bois, dont le prix total aujourd'hui s'élève à environ 100 000 yens.
https://zennihonbudōgu.com/products/list?category_id=20

économiques et plus médiatisées grâce aux Jeux olympiques.

La chute du nombre de personnes en âge de procréer était annoncée dès le second babyboom⁹⁷. Sans mesures concrètes d'amélioration du statut des femmes (possibilité d'une activité économique autonome qui autorise néanmoins la prise en charge des enfants, amélioration des chances à l'emploi, etc.), avec une augmentation du niveau d'instruction de celles-ci et dans un contexte économique défavorable, et malgré les injonctions de certains politiciens qui choquent par leur brutalité⁹⁸ (et qu'on retrouve légèrement adoucies et contextualisées quand la ZNKR propose dans ses documents programmatiques que les femmes sont une des clés de l'arrêt de la chute des effectifs⁹⁹), il est matériellement difficile pour les femmes dans leur ensemble d'envisager de participer à l'effort nécessaire pour assurer la stabilisation des effectifs de kendō.

C'est dans cet arrière-plan socioéconomique que la pratique féminine va petit à petit se constituer.

4.2. Tentative de périodisation

Les femmes entrent donc dans le monde du kendō dans les années 60, mais leur histoire va connaître des développements qui suggèrent la nécessité d'en établir une périodisation.

La périodisation que je propose ci-dessous se base sur les travaux suivants : en premier, les biographies des pionnières du kendō publiées entre 2011 et 2013 dans le magazine *Gekkan Budō* (le bulletin du Nippon Budōkan), et réunies dans un ouvrage publié à compte d'auteur en 2013, par Hiroshi Ozawa, responsable d'un dōjō important de Tokyo qu'il hérite de son père, et contemporain de l'entrée des femmes dans le monde du kendō¹⁰⁰ ; en second, les travaux de Shinko Maeda, première vainqueur des championnats de kendō étudiant féminin qui par la suite deviendra enseignante dans une université en cycle court à Ibaraki¹⁰¹ ; en troisième, le travail de recherche sur l'histoire du kendō moderne effectué par Tadayoshi Ōtsuka, enseignant alors à l'université de Kōchi et responsable de son club de kendō¹⁰² ; et finalement celui de Chikano Shinzato, de l'université de Nippon Taiiku Daigaku sur la période de l'après-guerre pendant laquelle on voit l'introduction d'un kendō « occidentalisé », le *shinai-kyōgi*¹⁰³.

4.2.1. Jusqu'en 1945 : une pratique confidentielle

La première période correspond à la pratique avant-guerre jusqu'à son interdiction par l'occupant américain en 1945. Il s'agit d'une pratique extrêmement minoritaire de

⁹⁷ Site du gouvernement : « 第1部 少子化対策の現状 (第1章 1) : 子ども・子育て本部 – 内閣府 » [en ligne], 内閣府ホームページ, URL :

https://www8.cao.go.jp/shoushi/shoushika/whitepaper/measures/w-2022/r04webhonpen/html/b1_s1-1-1.html, consulté le 16 juillet 2023.

⁹⁸ « Les femmes, des machines à faire des enfants », prononcé par le ministre des Affaires sociales lors d'un congrès local du PLD le 27 janvier 2007. « 「女性は子を産む機械」発言を絶対に許さない (2007年1月31日) ●連合大阪 » [en ligne], URL : <https://www.rengo-osaka.gr.jp/whatsnew/data/070131.html>, consulté le 16 juillet 2023.

⁹⁹ ZNKR, 2020, 全日本剣道連盟, 全日本剣道連盟「基本計画」次世代への継承に向けて, 2020, p. 5

¹⁰⁰ Ozawa, 2013, le contenu de l'ouvrage est décrit plus bas

¹⁰¹ Maeda, 1976, etc.

¹⁰² Ōtsuka, 1995

¹⁰³ Shinzato, et al. 2013

femmes dont le père est enseignant de kendō et possède un lieu de pratique privé (dōjō). Ozawa cite l'exemple de Hatsue Takano ou de Setsuko Kobayashi qui toutes deux étaient issues d'une famille où le père était enseignant de kendō et qui toutes deux ont presque exclusivement pratiqué dans des milieux masculins.

Même si des dōjō existent, la pratique du kendō jusqu'en 1945 est pour la majorité une pratique essentiellement scolaire, et, surtout sur la fin de la période, s'inscrit dans une idéologie militariste et nationaliste qui sera une des raisons de son interdiction pendant l'occupation américaine, jusqu'en 1952.

4.2.2. De 1945 aux années 1960 : les prémisses d'une libéralisation

Le kendō est donc interdit en 1945 par l'occupant américain. Il faut remarquer que si le kendō a été interdit jusqu'au départ des forces américaines, il n'en a pas été de même pour le jūdō qui dès 1950 était de nouveau autorisé. Cette différence de traitement par l'occupant pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs. Le premier est l'activisme international du fondateur du jūdō, Jigorō Kanō. Kanō, dès la fondation de la pratique, parcourt les états européens pour promouvoir le jūdō, et très tôt des fédérations nationales naissent en Europe et en Amérique (l'enseignement en France commence dès 1935). Le second est l'accent que met Kanō sur le caractère éducatif de la pratique dès le début de sa formalisation. C'est Kanō qui met en place un système de *kyū* et de *dan* visualisé par des ceintures de couleur et basé sur un système de compétences à acquérir pour passer d'un niveau à l'autre inspiré par les efforts européens d'introduction des sports dans l'éducation obligatoire¹⁰⁴.

La seconde période commence avec l'occupation américaine en 1945 et se poursuit jusqu'à l'arrivée des jeunes femmes issues du babyboom dans le monde du kendō.

En 1945 est introduit le *shinai-kyōgi*, une forme de kendō allégé et non sans ressemblance avec l'escrime européenne, pour pallier l'interdiction de la pratique du kendō par l'occupant américain. Le *shinai-kyōgi* sera institutionnellement fusionné avec le kendō après la création de la ZNKR en 1952 pour finalement disparaître, et aurait joué un rôle d'introduction à la pratique du kendō pour les femmes qui sont en âge de pratiquer entre 1945 et 1952. Shinzato suggère que la création et la popularisation du *shinai-kyōgi* est l'un des facteurs qui ont amené les femmes à la pratique du kendō. Il propose une chronologie que j'ai complétée ci-dessous :

- 1950, naissance de la fédération de *shinai-kyōgi*
- 1952, premières compétitions de *shinai-kyōgi* au *Kokutai*¹⁰⁵, dans la catégorie Kendō, avec une compétition féminine individuelle adulte et 3 compétitions masculines (adulte par équipe, individuels, et lycéens individuels)
- 1952, naissance de la fédération de kendō
- 1953, réintroduction du kendō en cours d'EPS au lycée

¹⁰⁴ Quentin Deluermoz, 2010

¹⁰⁵ La compétition du *Kokutai*, abréviation de *Kokumin Taiiku Taikai* (国民体育大会, Fête nationale du sport), est un évènement sportif majeur au Japon. Toutes les préfectures sont en compétition dans de nombreuses disciplines et dans plusieurs classes d'âge. Les résultats des différentes compétitions depuis la première édition sont disponibles dans JSPO, 2023.

- 1953, seconde et dernière édition des compétitions féminines de *shinai-kyōgi* au *Kokutai*
- 1954, fusion de la fédération de *shinai-kyōgi* et de la fédération de *kendō*
- 1954, premières compétitions de *kendō* au *Kokutai*, les femmes ne sont présentes ni en *kendō* ni en *shinai-kyōgi*
- 1957, dernières compétitions de *shinai-kyōgi* en lycée, en parallèle avec les compétitions de *kendō*
- 1958, le *Kokutai* ne propose plus le *shinai-kyōgi*, seul le *kendō* est présent
- 1989, premières compétitions féminines de *kendō* au *Kokutai*, alors que des championnats féminins nationaux étudiants et adultes existent depuis les années 1960.

La création de la ZNKR en 1952 dans le cadre de la nouvelle constitution japonaise qui déclare l'égalité homme/femme¹⁰⁶ affirme la libéralisation de la pratique du *kendō* et légitime une pratique mixte au moins dans le cadre scolaire, qui ouvre ainsi la pratique à des femmes qui n'avaient pas de lien particulier avec celle-ci. En 1952, les jeunes filles nées du babyboom ont entre 5 et 3 ans et ne sont pas encore à l'école primaire. Cependant, la disparition totale des femmes des compétitions du *Kokutai* dans la catégorie *shinai-kyōgi* simultanée à l'introduction du *kendō* exclusivement masculin donne l'image d'un *kendō* masculin qui ne veut pas se mélanger avec une pratique féminine.

4.2.3. Des années 1960 aux années 1980 : la constitution d'une catégorie

La troisième période commence avec l'arrivée dans les clubs de *kendō* de collèges des jeunes filles issues du babyboom. Nées entre 1946 et 1947, ces jeunes filles entrent au collège entre 1959 et 1961 et seront donc en âge de participer aux championnats féminins organisés dès 1962.

Si la gagnante des deux premières éditions du championnat féminin en 1962 et 1963, Setsuko Yaginuma, est née en 1938 et est donc issue de la première période du *kendō* féminin moderne, avec deux victoires successives à 24 et 25 ans, les gagnantes dès l'année suivante font partie de la troisième période avec des victoires successives entre les âges de 17 et 21 ans de Kazue Matsuo et de Kazue Tabuchi, toutes deux nées en 1947.

Cette période voit aussi l'apparition des femmes pratiquantes dans les médias spécialisés : le premier numéro de *Kendō Jidai*¹⁰⁷ paru en avril 1974 affiche une jeune pratiquante en tenue blanche¹⁰⁸, et dans les médias populaires avec par exemple le manga *Orewa Otokoda!* (*Moi, je suis un mec!*) publié en série dans le magazine

¹⁰⁶ Article 14 : « Tous les citoyens sont égaux devant la loi ; il n'existe aucune discrimination dans les relations politiques, économiques ou sociales fondée sur la race, la croyance, le sexe, la condition sociale ou l'origine familiale. », égalité réitérée dans l'article 24 sur le mariage, dans l'article 44 sur l'éligibilité à la représentation nationale. « Constitution japonaise 1946, Empire du Japon, MJP » [en ligne], URL : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/jp1946.htm>, consulté le 24 août 2023.

¹⁰⁷ 剣道時代 – L'ère du *kendō*, « 剣道時代 » [en ligne], URL : <http://www.taiiku-sports.co.jp/kendo/>, consulté le 28 août 2023.

¹⁰⁸ Elle est soit collégienne, née au plus tôt en 1960-1961, soit lycéenne et née au plus tôt en 1956, et donc, dans les deux cas, a bénéficié de la présence et du travail des pionnières issues du babyboom.

hebdomadaire de mode féminine *Seventeen*, puis transformé en série télévisée diffusée entre 1971 et 1972 par Nippon Terebi¹⁰⁹.

Certaines universités connues voient arriver leurs premières pratiquantes : l'université de Waseda accepte sa première pratiquante en 1972, il s'agit de Keiko Sasaki qui écrira l'éditorial d'octobre 2020 du bulletin de la ZNKR où elle dit à quel point les femmes étaient peu nombreuses à cette époque dans les clubs universitaires¹¹⁰.

4.2.4. De l'après-pic des effectifs au début des années 2000

Le pic des effectifs du kendō féminin en lycée est atteint en 1986, après le pic des effectifs masculin qui lui est atteint en 1984. Ce pic est commenté en 1991 par Ōtsuka dans un article publié dans le *Budōgaku Kenkyū*. Ni mes lectures ni les entretiens n'ont identifié de réactions à la chute de ces effectifs de la part des différentes parties prenantes (ZNKR, milieu enseignant, etc.). Cette chute va pourtant affecter les effectifs universitaires puis adultes (et donc enseignants). Les lycéennes de 1986 sont nées entre 1966 et 1968 et ont aujourd'hui une cinquantaine d'années. Elles constituaient en 1986 plus d'un tiers des effectifs lycéens, mais comme nous le verrons dans la partie suivante, leur présence va progressivement diminuer et elles se retrouvent aujourd'hui dans la part « population active » où les femmes ne représentent qu'un sixième des effectifs.

4.2.5. Renforcement institutionnel de la pratique féminine

Je suis tenté de proposer une quatrième période qui commence en 2009 avec la séparation du championnat interdépartemental mixte en une édition féminine et une édition masculine (dont le nom ne l'indique pas, comme toutes les compétitions adultes exclusivement masculines). 2008 marque ainsi la dernière des 25 éditions du championnat national des « femmes au foyer » (全国家庭婦人剣道大会) et la dernière édition à équipes mixte (5 hommes, 2 femmes) du championnat interdépartemental.

Au niveau organisationnel, cette période voit également le début d'un arbitrage intégralement féminin du championnat national féminin avec sa 53^e édition en 2014. En 2019, la ZNKR constitue son comité féminin¹¹¹ et les instances départementales le font dans la foulée. La ZNKR publie un plus grand nombre de chiffres relatifs à la pratique féminine dans ses rapports d'activité¹¹², et celle-ci est prise en compte dans la politique de la ZNKR pour augmenter la population pratiquante¹¹³. On voit également une augmentation sensible du nombre de publications académiques relatives au kendō féminin¹¹⁴, mais une absence apparente de publication grand public qui en traite.

¹⁰⁹ Cette série va contribuer à populariser l'acteur Kensaku Morita (aujourd'hui gouverneur conservateur du département de Chiba). Il faut noter que la diffusion massive de la télévision à l'époque, après les Jeux olympiques de Tokyo en 1964 va faire sortir l'histoire de son public restreint de jeunes filles pour l'amener au cœur de la famille. Je décris brièvement le contenu du manga et de la série télévisée plus bas.

¹¹⁰ *Kensō* (剣窓), 2020, octobre, p. 2

¹¹¹ La première référence aux actions du comité apparaît dans le rapport d'activité de l'année scolaire 2019 (d'avril 2019 à mars 2020), ZNKR, 2020.

¹¹² « 報告書・定款・規則等 » [en ligne], URL : <https://www.kendo.or.jp/organization/report/>, consulté le 15 juillet 2023. Voir en particulier la section « 事業計画報告書 »

¹¹³ « 報告書・定款・規則等 » [en ligne], URL : <https://www.kendo.or.jp/organization/report/>, consulté le 15 juillet 2023. Voir la section « 5年間の基本計画 令和2年度～ »

¹¹⁴ Une cinquantaine d'articles répondant aux mots-clés femme/filles/kendō/budō sont enregistrés

Avant le recueil confidentiel d'Ozawa¹¹⁵, le seul titre vendu est un autre recueil d'articles, plus académiques, puisque ce sont les travaux de Shinko Maeda qu'elle a elle-même rassemblés dans un livre, en vente au public celui-ci¹¹⁶.

Les questions de gouvernance et de transparence qui motivent la création de comités féminins à la ZNKR et dans les départements sont peut-être le reflet d'une prise de conscience de l'importance de la pratique féminine dans le monde du sport, c'est à dire, d'un point de vue strictement conservateur, de l'importance de faciliter la pratique féminine pour que celle-ci entraîne une pratique enfantine, comme le précise le document « Pour une transmission à la génération suivante » où il est écrit au sujet du comité féminin¹¹⁷ :

« Les femmes (mères) ont une grande influence sur la diffusion du kendō auprès des jeunes garçons et des jeunes filles. On considère que la diffusion du kendō chez les femmes a donc un effet sur la diffusion du kendō de manière générale. Cependant, les femmes qui élèvent leurs enfants ont tendance à s'éloigner des compétitions et de la pratique. C'est pour ceci que nous allons considérer et mettre en place l'installation de garderies lors des compétitions ou des stages en tant que mesure pour pallier l'éloignement des femmes et faciliter la continuité de leur pratique. »

Le document indique également que la ZNKR va très activement s'occuper de l'amélioration des rencontres féminines et de leur médiatisation, deux éléments considérés comme importants pour éviter leur éloignement par les femmes. Cette prise de conscience d'une ZNKR jusqu'alors exclusivement masculine arrive alors que le kendō féminin adulte existe au moins depuis le début des années 1970. Et si l'on voit dans les activités du comité féminin national quelques vice-présidences de fédérations locales accordées à des femmes, ou dans le cas de Kagawa le secrétariat général, le document précité semble faire des concessions aux femmes pour leur faciliter la pratique, en posant tout de même comme préalable que cela serve à l'accompagnement d'une nouvelle génération d'enfants sur les planchers.

4.3. Autonomisation ou ghettoisation ?

Lors de son entretien, G me dit que la pratique féminine pourrait être encadrée de plusieurs manières différentes. Par exemple, comme dans le département de Kōchi, par la création d'une fédération féminine. Cependant, si ces tentatives d'autonomisation de la pratique sont légitimes, au moins pour mieux gérer les ressources utilisables par les pratiquantes, elles s'accompagnent de mouvements qui suggèrent une ghettoisation potentielle de la pratique : on peut citer la transformation de l'arbitrage exclusivement masculin du championnat du Japon féminin (c'est-à-dire avec des hommes du plus haut niveau : le 8^e dan) en un arbitrage mixte (un 8^e dan, et deux femmes 7^e dan) puis un arbitrage exclusivement féminin (3 femmes 7^e dan), ou encore la création d'une nouvelle « ligue » de compétition, apparemment libérée des contraintes de la ZNKR et entièrement sponsorisée par des entreprises, la ligue des

sur jstage entre 1974 et 2009.

¹¹⁵ La vente du recueil semble avoir été annoncée publiquement, mais l'ouvrage n'est pas en vente publique. L'auteur a eu la gentillesse de m'en envoyer un exemplaire.

¹¹⁶ L'ouvrage était épuisé à la date où j'ai commencé mon travail de M1. Là encore, l'auteure a eu la gentillesse de m'en envoyer un exemplaire.

¹¹⁷ ZNKR, 2020, p. 6

« *Samourai* » qui est exclusivement masculine¹¹⁸. K me fait part de son inquiétude au sujet de l'arbitrage : s'il est légitime d'offrir à des femmes de haut niveau une expérience d'arbitrage de haut niveau, est-il légitime de « déclasser » l'arbitrage du plus haut niveau féminin en le réservant à des personnes du 7^e dan, et non pas du 8^e comme c'est le cas pour le plus haut niveau masculin (alors que quantité de compétitions masculines de plus petite envergure sont arbitrées exclusivement par des 8^e dan).

¹¹⁸ **【SAMURAI LEAGUE 2023】 【侍リーグ2023】 開幕!!**, [en ligne], 2023., URL : <https://www.youtube.com/@samuraileagueofficial7217/featured>, consulté le 27 août 2023.

5. L'évolution des effectifs féminins

5.1. Une absence de chiffres

La ZNKR n'utilise pas, au niveau national, de système de licence renouvelée annuellement qui permet un décompte précis de la population pratiquante. La ZNKR regroupe des fédérations qui ont chacune des modalités particulières de décompte de leurs membres. Certaines fédérations publient leurs effectifs régulièrement (fédération sportive des collèges et fédération sportive des lycées), d'autres font des enquêtes, mais ne publient pas les résultats (fédération sportive des universités), et les autres fédérations affiliées ne semblent ni faire d'enquête ni publier (fédération de la police, fédération des dōjō).

Les policiers doivent pratiquer une activité physique qui est la justification de leur inscription dans un des clubs de leur commissariat d'attache, mais leur charge de travail et leur intérêt variable pour la pratique limitent leur participation comme l'indique A dans son entretien. La pratique adulte a lieu dans des amicales informelles qui peuvent, ou non, être affiliées à la fédération locale, et là encore le nombre de pratiquants réguliers va grandement dépendre des disponibilités de chacun.

Il est donc impossible d'avoir une vue claire de l'évolution de la population de kendō et l'accès aux chiffres n'est pas facilité par la multiplicité des sources et la diversité, ou l'inexistence, des modes de décomptes.

Un système de licence annuel tel qu'il est appliqué au Japon dans la fédération de jūdō par exemple (ou en France en général) permet à une organisation sportive d'avoir une idée de sa capacité financière, et lui permet d'avoir une action directe et précise sur les catégories de membres qui demandent une attention particulière pour assurer la pérennité de la pratique.

Les fédérations départementales tirent l'essentiel de leurs revenus des passages de grade (frais de passage, frais d'enregistrement), du 1^{er} dan au 5^e dan. Ces passages de grade ne sont quasi annuels que pour les collégiens et les lycéens¹¹⁹. L'intérêt financier des fédérations locales repose donc sur ces enfants inscrits dans les clubs scolaires sur lesquelles elles n'ont cependant aucun contrôle. Les fédérations départementales reçoivent également une contribution financière des fédérations locales qui leur sont affiliées. Et de manière similaire, les fédérations départementales vont contribuer financièrement au budget de la ZNKR, qui elle a la responsabilité de l'organisation des passages de grades à partir du 6^e dan.

L'absence d'un système d'enregistrement renouvelé annuellement oblige la ZNKR à se focaliser sur sa source « naturelle » de revenus : la population collégienne qui sera la première à pouvoir présenter l'examen du premier *dan*, et la population lycéenne qui sur une période de 3 ans pourra contribuer financièrement deux fois au budget de la ZNKR (soit pour un passage de 1^{er} *dan* suivi du passage du 2^e, soit pour un passage du 2^e suivi du 3^e). C'est-à-dire que le budget annuel de la ZNKR est directement lié au nombre d'élèves dans les clubs de collège et lycée, qui va dépendre dans une certaine mesure du nombre d'enfants en école primaire qui participe à un club de *supōtsu shōnendan* (スポーツ少年団, abrégé /*Shōnendan*, associations sportives pour enfants de

¹¹⁹ cf. l'annexe sur le système des grades

l'école primaire¹²⁰) ou qui pratique dans un dōjō.

Comme je vais le montrer ici, les études sur la population de kendō se sont focalisées dès leur début sur la pratique lycéenne qui constitue donc l'essentiel du budget des fédérations locales, et indirectement de la ZNKR¹²¹.

À part quelques rares études récentes et très partielles (dont les chiffres sont sujets à caution), il n'existe pas à ma connaissance de travail approfondi sur les structures et l'évolution de la population de kendō par sexe, quelle que soit la période considérée. Il est donc extrêmement difficile d'isoler la pratique des femmes, et par conséquent, pour la ZNKR, d'en faire l'objet d'une attention particulière au-delà d'une catégorisation très abstraite et stéréotypée, comme on peut le voir sur son site et dans les documents qu'elle distribue.

5.1.1. Le travail d'Ōtsuka

Un certain nombre de travaux publiés permettent cependant d'obtenir une estimation très grossière des populations féminines et masculines depuis la libéralisation de la pratique en 1952. Ces travaux se basent principalement sur la population enregistrée auprès de la fédération lycéenne de kendō.

Ils commencent avec Shigeo Tanaka en 1964 par des études générales sur la population sportive au Japon à l'occasion des Jeux olympiques de Tokyo qui se déroulent la même année. En 1975, Tanaka publie une étude sur les différences territoriales en termes de population de kendō. Les chiffres qu'il donne pour l'année 1973 sont les suivants¹²² :

Tableau 4 Nombre de pratiquants et de gradés (1973)

Pratiquants	Gradés
838 829	229 960

Nous sommes 27 ans après le babyboom de 1946-1947, en pleine période de croissance économique.

Le travail de Tanaka de 1975 va marquer la naissance d'un groupe de recherche sur l'évolution de la population des arts martiaux qui va publier en 1976 un travail sur la population féminine de jūdō¹²³. En 1980, le même groupe publie une étude sur les transferts de pratiquantes de kendō entre les lycées de province et les universités de la région du Kantō¹²⁴, mais c'est seulement en 1991 qu'on va trouver une étude qui va apporter une petite lumière sur la population féminine au niveau national (et toujours au niveau lycéen). Il s'agit de l'étude de Ōtsuka sur l'évolution de la population lycéenne pratiquante¹²⁵. Son analyse porte sur les années 1972-1990. Les chiffres que

¹²⁰ « スポーツ少年団とは – スポーツ少年団 – JSPO » [en ligne], URL : <https://www.japan-sports.or.jp/club/tabid265.html>, consulté le 25 août 2023.

¹²¹ Les postes principaux de revenus dans le budget de 2023 de la ZNKR sont les revenus liés aux examens : 131 876 000 yens, et les frais d'enregistrement de grades : 349 954 000 yens, sur un total de 616 420 000 yens. 全日本剣道連盟, « 2023年度 (令和5年度) 収支予算書 » [en ligne], URL : https://www.kendo.or.jp/wp/wp-content/uploads/2023/03/s-yosan_2023.pdf, consulté le 16 juillet 2023.

¹²² Tanaka, 1975

¹²³ Tanabe, et al. 1976

¹²⁴ Kuboki, et al. 1980

¹²⁵ Ōtsuka, 1991

pose Ōtsuka sont les suivants :

Tableau 5 Effectifs des clubs de kendō en lycées (1972-1990)

Année	Effectifs
1972	68 387
1984 (pic)	95 071
1990	83 495

Les chiffres donnés dans l'étude n'indiquent que le fait que le pic du kendō lycéen féminin n'arrive qu'en 1986, 2 ans après celui du kendō lycéen total, et que la population féminine a augmenté de 260 % entre 1972 et 1986 alors que la population masculine est restée stable. Ōtsuka conclut que c'est la population féminine qui a soutenu la croissance du kendō lycéen pendant toute cette période. C'est donc seulement en 1991 qu'est effectuée la première étude systématique sur un phénomène qui existe alors depuis déjà 30 ans.

En 1994, Ōtsuka publie une autre étude qui s'inscrit dans un début de réflexion sur la réduction de la population pratiquante, 10 ans après le pic lycéen de 1984, en grande partie soutenue par la population féminine comme il le répète¹²⁶. L'étude est publiée dans le même supplément de la revue d'études sur les arts martiaux (*Budōgaku Kenkyū*) qui publie les actes du symposium sur l'état et les causes de la chute de la population de kendō¹²⁷. Les chiffres publiés par Ōtsuka précisent ceux de l'étude de 1991 avec lesquels je les combine :

Tableau 6 Effectifs des clubs de kendō en lycées (1972-1993)

Année	Nombre total	Filles	Garçons
1972	68 387 (100)	15 135 (100)	53 252 (100)
1984	95 071 (pic)		55 387 (106)
1986		39 351 (260)	
1990	83 495		
1993	74 542 (109)		

Lecture du tableau : l'indice 100 correspond à l'année 1972, prise en référence par Ōtsuka. Les chiffres en gras correspondent aux pics maximums d'effectifs.

Ōtsuka établit ensuite une comparaison avec l'évolution de la population lycéenne totale, l'évolution de la population pratiquant l'athlétisme et celle pratiquant le football :

Tableau 7 Effectifs lycéens (1975-1992)

Année	Nombre total
1975	4 089 697 (100)
1989 (pic)	5 492 123 (134)
1992	5 093 171 (129)

¹²⁶ Ōtsuka, 1994

¹²⁷ Budōgaku Kenkyū, 1994

Si la baisse du nombre de lycéens est avérée sur la période, elle est bien moins rapide que celle de la population de kendō lycéen.

Tableau 8 Effectifs des clubs d'athlétisme en lycées (1972-1992)

Année	Nombre total	Filles	Garçons
1972	59 591	20 650*	41 201
1989			79 930 (194) (pic)
1990	128 121 (215)		
1992	127 525 (214)	50 180 (243) (pic)	77 345

* Ōtsuka semble s'être trompé sur ce chiffre qui devrait être $59\,591 - 41\,201 = 18\,390$

Le doublement de la population sur la période alors que la population totale chute montre un transfert d'autres activités à l'athlétisme aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Tableau 9 Effectifs des clubs de football en lycées (1979-1993)

Année	Nombre total
1979	83 741 (100)
1993	145 710 (174)

Même si Ōtsuka n'isole pas la population féminine de football en lycée, elle existe probablement puisque les championnats féminins existent depuis 1980 et une équipe japonaise est présente à l'international depuis 1977, alors qu'il faut attendre 1997 pour voir la naissance de la division féminine de la coupe du monde de kendō.

La conclusion d'Ōtsuka est que la population de kendō a chuté bien plus que la population lycéenne alors que sur une période similaire la population d'athlétisme et la population de football ont considérablement augmenté. Le transfert de population entre activités est clair et le kendō masculin en pâtit directement. Ōtsuka conclut en affirmant la nécessité d'étudier les raisons de la hausse de la population féminine jusqu'à son pic, mais aussi la situation du kendō junior pour évaluer la population de kendō lycéen à l'horizon 2000, mais ces études ne semblent pas avoir vu le jour.

Les actes du symposium publiés dans le même numéro que l'article d'Ōtsuka ne mentionnent le kendō féminin que dans un article écrit au sujet du kendō collégien où des phénomènes similaires de chute abrupte de la population sont observés. D'après l'article, on trouve en 1993 des clubs de kendō masculins dans 57 % des collèges (6^e position, derrière le baseball à balle souple, le tennis de table, l'athlétisme, le basketball et le tennis à balle souple) et des clubs de kendō féminin dans 50 % des collèges (6^e position derrière le volleyball, le tennis à balle souple, l'athlétisme, le basketball et le tennis de table).

Les causes de la chute de la population proposées par l'auteur de l'article sur la situation dans les dōjō sont :

- la chute des naissances,
- la modification du système éducatif,
- l'influence des autres sports,

c'est-à-dire qu'il ne semble pas exister à ce moment du discours officiel d'analyse des causes internes de la chute des effectifs, et les solutions proposées sont de se préparer à montrer les charmes du kendō aux enfants qui vont naître du second babyboom qu'annonce le ministère de la Santé. Le second babyboom est constitué des personnes qui sont nées des enfants du babyboom (nés en 46-47) donc nés entre 1971 et 1974, et ont une vingtaine d'années au moment de l'étude.

Le manque de données chiffrées rassemblées par la ZNKR semble poser problèmes puisque ni la fédération des dōjō (dans laquelle on va compter la population qui ne fréquente pas les clubs scolaires, c'est à dire principalement les enfants de moins de 13 ans) ni la pratique adulte ne semblent être accessibles aux enquêteurs.

Comme le propose le rapporteur de la fédération des dōjō lors de ce symposium, il suffirait d'attendre que les « vingtenaires » à la période de l'étude fassent des enfants qui, arrivés à l'âge adéquat, alimenteront les clubs pour solutionner le problème. C'est à dire, en considérant que le premier enfant arriverait autour de 28 ans¹²⁸, donc autour de 2000-2002, autour de 2012-2014 pour une entrée au collège... Un pari sur l'avenir que, je le montrerai plus bas, la ZNKR ne gagnera pas.

En filigrane se trouve la femme japonaise, pratiquante ou pas, qui a pour responsabilité de rééquilibrer ces déficits de pratiquants en assurant la naissance d'un nombre suffisant d'enfants. Dans les années 1990, la baisse de la natalité est encore vue par beaucoup comme un problème avec une solution facile : il suffit que les femmes fassent des enfants. 30 ans plus tard, la position de la ZNKR que reflète l'évènement local que j'analyse plus bas s'inscrit clairement dans une approche similaire où la question des effectifs trouve encore sa réponse dans une contribution féminine, mais cette fois-ci ce sont les pratiquantes qui auront la responsabilité d'amener des enfants, pas forcément les leurs, au kendō.

5.1.2. L'étude nationale de 2007

La ZNKR mène en 2007 une étude nationale sur la population pratiquante de l'activité. Une partie des résultats a été publiée dans le numéro de mai 2008 de son bulletin mensuel¹²⁹, mais le rapport n'a pas été mis à la disposition du public.

Pour une population pratiquante de 476 582 personnes, les ratios hommes/femmes par catégorie professionnelle sont :

¹²⁸ 令和3年度出生に関する統計の概況 | 厚生労働省, <https://www.mhlw.go.jp/toukei/saikin/hw/jinkou/tokusyu/syussyo07/index.html>, consulté le 22 mai 2023.

¹²⁹ ZNKR, 2008. Les chiffres plus précis que je présente ici ont été mis à ma disposition par Kate Sylvester, chercheuse associée au GIH, École suédoise des sciences sportives et de la santé à Stockholm, sous la forme de quatre scans des pages les plus significatives. Les scans sont disponibles en annexe.

Tableau 10 Chiffres de l'étude de 2007 par la ZNKR

Catégorie	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	%	Total
Total	1	3,3	110 398	366 184		476 582
Kendō étudiant	1	2,3	86 266	199 687	60 %	285 953
École primaire (•)	1	2,7	29 862	80 097	23 %	109 959
Collège	1	2,1	34 616	72 582	22 %	107 198
Lycée	1	2,1	17 329	36 037	11 %	53 366
Université	1	2,5	4 459	10 971	3 %	15 430
Kendō adulte	1	6,9	24 132	166 497	40 %	190 629
Hors police	1	5,0	20 573	102 502	26 %	123 075
Police	1	18,0	3 559	63 995	14 %	67 554

(•) Les chiffres publiés par l'Association nationale pour le sport (JSA) donnent 59 217 enfants inscrits en *shōnendan* en 2007. Le chiffre donné par l'étude de la ZNKR inclut probablement ces enfants ainsi que les enfants inscrits dans les *dōjō* locaux qui accueillent aussi bien les enfants que les adultes¹³⁰.

Cette enquête n'a apparemment fait l'objet d'aucun suivi. La ZNKR n'a pas mis ces résultats en accès libre comme elle le fait pour d'autres documents et n'a pas continué à publier d'informations sur l'évolution de la population pratiquante.

Si les chiffres d'ensemble confirment la baisse annoncée 13 ans plus tôt, la chute brutale de la population féminine après l'université semble alarmante alors que jusqu'au lycée les femmes semblaient résister mieux que les hommes à la tendance baissière de leurs effectifs, c'est-à-dire que pour des raisons qu'Ōtsuka pensait nécessaire de clarifier dès 1994, les femmes abandonnaient moins le *kendō* que les hommes.

5.1.2.1. Le *kendō* policier

Les chiffres de la police sont intéressants. Avec 3 559 femmes et 63 995 hommes pour un total de 67 554 personnes, ils représentent plus d'un tiers des effectifs de la population active avec dans les deux tiers restants 20 573 femmes et 102 502 hommes. Aussi bien dans la catégorie « police » que « hors police », on voit une claire prépondérance de la pratique masculine.

Pour mieux comprendre la structure des effectifs policiers il est important de savoir que, comme l'explique A dans son entretien, ces policiers ne sont pas, pour la très grande majorité, l'élite qui participe aux tournois nationaux. Il s'agit d'agents qui dans le cadre de leur activité professionnelle sont obligés de s'inscrire au club de *jūdō* ou de *kendō* de leur commissariat. Leur pratique réelle dépendra de leur charge de travail, mais si l'inscription est obligatoire, la pratique ne l'est pas. Il existe des compétitions locales entre commissariats auxquelles participent ces agents. D'après F dans une communication non enregistrée, le niveau est supérieur à celui de la population locale, car les membres des équipes des commissariats sont quand même sélectionnés en

¹³⁰ « 「スポーツ少年団現況調査報告書/日本スポーツ少年団登録データの分析 (2002年~2014年)」を公開 | スポーツ少年団に関するお知らせ - JSPO » [en ligne], URL : <https://www.japan-sports.or.jp/club/news/tabid886.html?itemid=3418>, consulté le 10 juin 2023.

fonction de leur pratique antérieure à leur entrée dans la police, et cette sélection favorise des personnes qui ont fait du kendō à l'école ou à l'université.

L'élite du kendō provient des forces spéciales, les *kidōtai*, qui bénéficient d'un entraînement obligatoire et inclus dans les heures de travail. Les femmes ne font pas partie des forces spéciales. Cependant, selon les départements (la police au Japon n'est pas nationale, elle est départementale), des policières hors forces spéciales peuvent bénéficier d'aménagements d'emploi du temps pour participer à ces entraînements spéciaux. Cela n'est pas le cas dans le département de Kagawa comme le précise A. À Kagawa, à la date de l'entretien, seule une agente a été autorisée à participer aux entraînements spéciaux des forces spéciales, mais sans que ceci s'accompagne de modifications de son emploi du temps.

La prépondérance de la couverture médiatique du kendō policier que j'ai abordée dans mon dossier de première année se comprend mieux quand on considère la répartition des compétiteurs et compétitrices dans les différentes professions et par âge lors des championnats nationaux. Ces compositions pour les compétitions de 2019 et de 2022 sont indiquées dans les tableaux suivants¹³¹. On y trouve essentiellement des membres des forces de police chez les hommes, et chez les femmes un équilibre entre les étudiantes et les membres des forces de police. On peut expliquer cette différence par les règles de participation à la compétition : les hommes doivent avoir au moins 20 ans et les sélections locales voient s'affronter essentiellement des amateurs (y compris enseignants) et des membres expérimentés, mais relativement jeunes (26-30 ans) des forces de police, alors que les femmes peuvent participer à partir de 18 ans et les sélections locales voient s'affronter les membres des clubs universitaires et des femmes plus âgées, mais pour une grande partie pas membres des équipes spéciales des forces de police, puisque celles-ci ne proposent pas systématiquement de créneaux d'entraînement pour les femmes

Tableau 11 Catégories socioprofessionnelles des compétitrices et compétiteurs

	Étudiant-es	Enseignant-es	Police	Employé-es	Prisons
2019					
Hommes	1	4	54	3	2
Femmes	20	5	29	10	0
2022					
Hommes	6	6	48	2	2
Femmes	(2)23	7	23	(1)8	0

Lecture du tableau : Les chiffres entre parenthèses dans les effectifs féminins indiquent le nombre de personnes qui ont entre 18 et 20 ans puisque la compétition féminine

¹³¹ Le site de la ZNKR dispose d'une page qui contient des informations statistiques sur les championnats masculins [a], mais ne propose rien d'équivalent pour les femmes. Les championnats féminins de 2022 ont bénéficié de 10 annonces publiques [b] alors que les championnats masculins de la même année en ont bénéficié de 15 [c]. Les chiffres sont tirés des pages du site de la ZNKR.

- [a] <https://www.kendo.or.jp/news/20221020/>
- [b] <https://www.kendo.or.jp/competition/champ-joshi-61st/>
- [c] <https://www.kendo.or.jp/competition/champ-70th/>

autorise la participation à partir de 18 ans.

Les effectifs policiers semblent avoir légèrement baissé, mais il s'agit en fait d'une reprise puisque pendant la pandémie les équipes de la police ont été interdites d'entraînement et de compétition pour éviter la diffusion du virus. En 2020 aucun policier n'a participé à la compétition et leur retour est progressif. Leur absence a permis à des pratiquants locaux de se qualifier pour ces championnats.

Tableau 12 Âge des compétitrices et compétiteurs

	(18) 20-22	23-25	26-30	31-35	36+
2019					
Hommes	4	5	32	20	3
Femmes	(4) 16	18	20	2	4
2022					
Hommes	5	6	24	27	2
Femmes	(5) 20	12	22	3	2

Lecture du tableau : Les chiffres entre parenthèses dans les effectifs féminins indiquent le nombre de personnes qui ont entre 18 et 20 ans puisque la compétition féminine autorise la participation à partir de 18 ans. J'ai choisi de poser la première tranche à 22 ans pour séparer les personnes qui étaient potentiellement à l'université.

Le décalage avec la participation masculine est clair: la grande majorité des compétitrices a 30 ans et moins et presque un tiers est d'âge universitaire, alors que le nombre d'hommes en âge d'être étudiant représente une minorité de compétiteurs et pour la plus grande majorité sont âgés entre 26 et 35 ans, c'est-à-dire qu'ils ont bénéficié d'au moins 4 ans de pratique professionnelle encadrés par l'élite du kendō japonais.

5.1.2.2. Le kendō au collège et au lycée

Les effectifs les plus fiables de l'étude de 2007 sont ceux des collèges et des lycées qui sont proches des chiffres donnés par les fédérations sportives des collèges et des lycées. Là encore, une description plus approfondie de la structure des effectifs permet de comprendre leur importance.

5.1.2.2.1. Le collège

La ZNKR met l'accent sur les effectifs collégiens dans ses rapports d'activité. Le collège est le lieu où les enfants sont pour beaucoup en contact avec le kendō pour la première fois. C'est par ailleurs le lieu où la première inscription officielle en tant que gradé peut avoir lieu, c'est-à-dire qu'en ce qui concerne la ZNKR, c'est ce qui se passe au collège qui va permettre de prédire les revenus à venir. Les rapports d'activité et autres orientations programmatiques mettent entre autres l'accent sur la nécessité de stabiliser le nombre des gradés au premier *dan*.

Le collège fait partie de l'enseignement obligatoire au Japon. À la fin du collège, les élèves doivent passer un concours pour éventuellement entrer dans un lycée. De nombreux lycées acceptent les entrées sans concours, sur la base des performances sportives. Les élèves sont alors tenus de participer au *bukatsu* de l'activité en question

en échange d'une réduction ou d'une annulation des frais de scolarité (qui peuvent être très importants en lycée privé). Ce système existe également pour l'entrée à l'université.

Ce système d'incitation ne va pas attirer autant de jeunes femmes dans les clubs de kendō de lycée pour des raisons que le « biais de la survivante » ne m'a pas permis d'analyser, mais parmi lesquelles on peut envisager un certain nombre de points. En premier, si les collégiennes sont attirées par la pratique en partie pour faire comme les garçons, les entraînements vont progressivement séparer les filles et les garçons en deux groupes et se centrer sur la pratique des garçons. En second, je le montrerai plus bas, les *senpai* ont un rôle important pour attirer des recrues dans le cycle supérieur et il existe moins de clubs de filles en lycée que de club de garçons. Il existe probablement de nombreux autres facteurs parmi lesquels on peut compter l'image parentale de la pratique comme cela est révélé dans l'entretien de E. Les parents poussent leurs filles à la pratique du kendō parce que cela conduit à l'apprentissage des bonnes manières. Une fois le plus dur de l'adolescence passé, la jeune fille peut se consacrer plus sereinement à ses études.

Des championnats intercollèges vont mettre en compétition chaque année tous les établissements, publics ou privés, au niveau départemental, puis au niveau régional, pour enfin arriver au niveau national, selon des modalités qui varient en fonction de l'activité. Les résultats à ces championnats exerceront une influence sur les chances d'entrer dans le cycle supérieur sur la base de ses performances sportives et les résultats à ces compétitions vont rester dans le palmarès de la personne (résultats au *Sōtai*¹³², nombre de sélections et résultats au *Kokutai*, etc.) même en tant qu'adulte.

¹³² Les compétitions du *Sōtai* sont organisées séparément par les fédérations sportives des collèges et des lycées (*Sōtai* est l'abréviation de 中学校総合体育大会 – Chūgakkō Sōgō Taiiku Taikai, rencontres générales sportives des collèges, ou de 全国高等学校総合体育大会 – Zenkoku Kōtōgakkō Sōgō Taiiku Taikai, rencontres nationales générales sportives des lycées). Si les compétitions du *Kokutai* mettent en compétition les représentants d'un département dans des classes d'âge différentes, celles du *Sōtai* ne mettent en compétition que les élèves du cycle correspondant à la fédération organisatrice.

Tableau 13 Date de la première édition des compétitions du Sōtai en kendō

Catégorie		Année	
Lycée	Équipes ¹³³	Garçons	1954
		Filles	1969
	Individuels ¹³⁴		
	Garçons	1959	
		Filles	1996
	Individuels		
Collèges	Équipes ¹³⁵	Garçons	1971
		Filles	1979
	Individuels		
	Garçons	1991	
	Filles	1991	

Les championnats interlycées fonctionnent sur le même principe que les championnats intercollèges. La table ci-dessus nous montre que si les compétitions garçons commencent la même année que les compétitions du *Kokutai* (voir plus haut), il faut 25 ans aux filles pour obtenir une compétition individuelle après leur première entrée en équipes (1969), alors qu'il n'en faut que 5 pour les garçons. Pour les collèges, il faut aux garçons attendre 20 ans (1971-1991) et aux filles 12 ans (1979-1991).

5.1.2.2.2. Du collègue au lycée

Au-delà des chiffres de Ōtsuka et de l'étude de 2007, il est possible d'étudier les chiffres donnés par les fédérations sportives des collèges et lycées pour visualiser la transition d'une cohorte entre le collège et le lycée, 3 ans après. Le tableau suivant associe donc les effectifs en collège aux effectifs en lycée trois ans plus tard¹³⁶ :

Tableau 14 Chute des effectifs de kendō au collège et au lycée entre 2001 et 2022

Collège		Filles			Garçons				Δ
		Lycée		Δ	Lycée		Δ		
2001	55 303	2004	21 217	61,63 %	2001	86 618	2004	37 849	56,30 %
2002	49 852	2005	20 120	59,64 %	2002	82 424	2005	36 798	55,36 %
2003	45 607	2006	18 511	59,41 %	2003	76 919	2006	34 784	54,78 %
2004	40 862	2007	16 834	58,80 %	2004	72 505	2007	33 184	54,23 %
2005	37 526	2008	16 281	56,61 %	2005	71 025	2008	33 492	52,84 %
2006	34 955	2009	15 798	54,80 %	2006	70 561	2009	33 256	52,87 %

¹³³ Article « 全国高等学校総合体育大会剣道競技大会 » [en ligne], dans Wikipedia, 2023, URL : <https://ja.wikipedia.org/wiki/全国高等学校総合体育大会剣道競技大会>, consulté le 25 août 2023.

¹³⁴ « 完全保存版！【剣道のインターハイ歴代結果一覧】 | 剣道を心から楽しむための情報メディア Kenjoy!! (ケンジョイ) » [en ligne], 2022, URL : <https://kendopark.jp/kenjoy/all-japan-high-school-championship>, consulté le 25 août 2023.

¹³⁵ Article « 全国中学校剣道大会 » [en ligne], dans Wikipedia, 2023, URL : <https://ja.wikipedia.org/wiki/全国中学校剣道大会>, consulté le 25 août 2023.

¹³⁶ Site de la fédération du sport collégien : <https://nippon-chutairen.or.jp/data/result/>, site de la fédération du sport lycéen : https://www.zen-koutairen.com/f_regist.html

2007	33 323	2010	16 138	51,57 %	2007	66 792	2010	32 672	51,08 %
2008	34 276	2011	16 412	52,12 %	2008	65 329	2011	31 484	51,81 %
2009	34 501	2012	16 486	52,22 %	2009	62 095	2012	30 667	50,61 %
2010	36 312	2013	16 424	54,77 %	2010	60 881	2013	30 153	50,47 %
2011	36 974	2014	16 711	54,80 %	2011	61 113	2014	30 074	50,79 %
2012	38 662	2015	16 789	56,57 %	2012	62 710	2015	29 595	52,81 %
2013	37 946	2016	16 204	57,30 %	2013	60 967	2016	28 288	53,60 %
2014	37 019	2017	15 524	58,06 %	2014	58 885	2017	27 190	53,83 %
2015	35 647	2018	14 758	58,60 %	2015	55 648	2018	25 466	54,24 %
2016	34 692	2019	14 137	59,25 %	2016	54 177	2019	24 298	55,15 %
2017	33 210	2020	12 702	61,75 %	2017	52 634	2020	22 258	57,71 %
2018	32 124	2021	12 753	60,30 %	2018	49 934	2021	22 108	55,73 %
2019	31 129	2022	12 345	60,34 %	2019	46 329	2022	20 516	55,72 %
2020	30 500	2023	<i>11 878</i>		2020	43 368	2023	<i>19 604</i>	
2021	29 782	2024	<i>11 411</i>		2021	42 307	2024	<i>18 692</i>	
2022	30 295	2025	<i>10 944</i>	(moyenne)	2022	42 027	2025	<i>17 780</i>	(moyenne)
	-45,22 %		-41,82 %	57,29 %		-51,48 %		-45,80 %	53,68 %

Lecture du tableau : les effectifs en lycée pour les années 2023-2025 sont des estimations sur la base de la chute tendancielle depuis 2001 (ils sont inscrits en italiques).

Ces chiffres confirment la tendance baissière des effectifs, aussi bien chez les filles que chez les garçons.

Sur 20 ans, les effectifs féminins en collège ont perdu 45,22 %, ce qui est inférieur à la chute des effectifs masculins qui est à 51,48 %. En lycée aussi les filles sont globalement restées plus que les garçons avec 41,82 % contre 45,80 % de pertes.

On voit ici que la chute des effectifs entre le collège et le lycée est bien plus importante pour les filles que pour les garçons. La chute d'effectif entre collèges et lycéens est en moyenne de 57,29 % pour les filles et de 53,68 % pour les garçons sur la même durée.

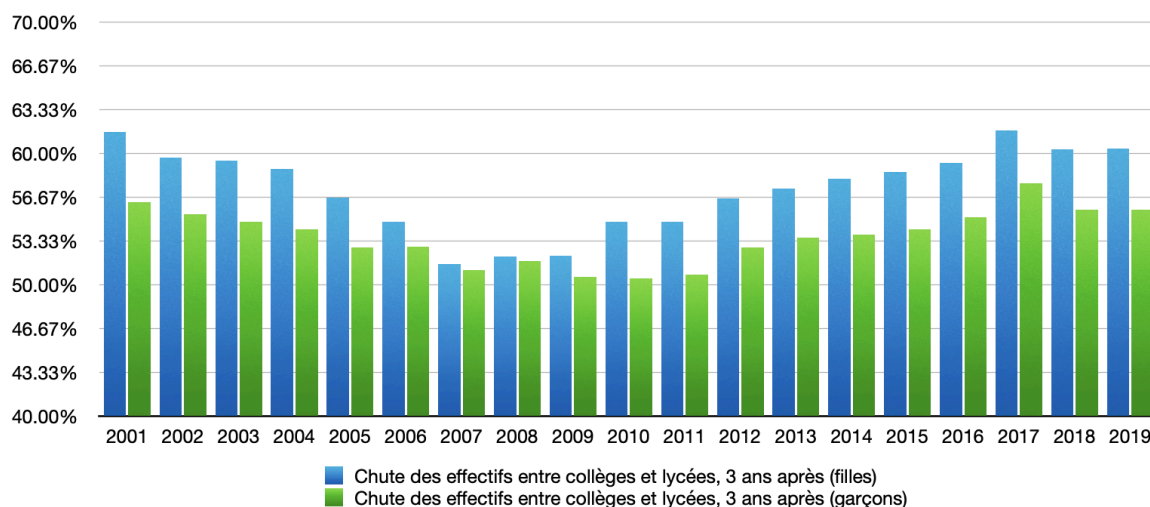


Figure 5-1 Chute des effectifs entre le collège et le lycée

L'attrance que les jeunes filles ressentent à l'entrée au collège pour le kendō faiblit moins que chez les garçons qui ont donc moins tendance, sur les 20 dernières années à choisir cette pratique. Cependant, la chute plus faible chez eux lors du passage d'un cycle à l'autre peut s'expliquer peut-être par le fait qu'ils auront plus d'incitations à continuer dans le cycle suivant. C'est-à-dire que c'est le passage d'un cycle à l'autre qui occasionne le plus de pertes chez les filles.

En particulier au collège, il y a quelque chose qui attire les jeunes femmes vers le kendō de manière plus stable que les jeunes garçons, peut-être, comme cela a été évoqué dans les entretiens (D, G, etc.) qu'une des raisons pour une fille de faire du kendō est que si les garçons en font, une fille devrait pouvoir en faire. Entre le collège et le lycée, la perte d'effectifs est plus abrupte chez les jeunes femmes que chez les jeunes garçons, comme si quelque chose avait montré à ces jeunes filles que finalement, c'était vraiment un monde de garçons où elles n'étaient pas autant les bienvenues qu'elles le pensaient. Le fonctionnement des clubs scolaires rend difficile l'abandon d'une pratique en cours de cycle, il est possible que beaucoup de filles souhaitent abandonner avant la fin du collège, mais qu'elles en soient empêchées par la structure.

Et c'est une fois sorties du système scolaire et universitaire que les femmes disparaissent finalement de la pratique.

5.1.2.2.3. Le lycée

Comme beaucoup d'autres sports au lycée, le kendō est l'objet d'une médiatisation spéciale. Le sport lycéen semble avoir un statut particulier. Pour les élèves de 3^e année, les championnats sont la conclusion des 3 ou 6 années de leur pratique en *bukatsu* (selon qu'ils ont commencé au collège ou au lycée). Après l'été (la plupart des compétitions se passent en été), les élèves de 3^e année ne sont plus tenus de participer aux activités de club et peuvent se concentrer sur les examens d'entrée à l'université qui auront lieu en hiver. Le lycée est ainsi le dernier lieu de représentation local de l'activité, car même si les universités participent à des compétitions nationales, les membres des clubs de sport viennent en général d'autres départements et c'est plus le nom de l'université qui est défendu dans ces compétitions que le département et ses habitants¹³⁷.

Le kendō (sport) lycéen a donc un statut très spécial. Pour les élèves c'est un peu un rituel de passage à l'âge adulte (d'autant que la majorité est passée à 18 ans en 2022), pour les formateurs c'est le lieu où l'on va sélectionner les athlètes au plus fort potentiel et les orienter vers l'université grâce à un système de sélection spécial, mais c'est également le lieu où leur travail, dans le cadre du *bukatsu*, pourra avoir un impact sur leur carrière (prestige dans la fédération locale, bonus annuel, etc.). Les lycées ne faisant pas partie de l'enseignement obligatoire, l'administration a plus de liberté pour la sélection des enseignants et des formateurs compétents peuvent ainsi être affectés à un même lycée de nombreuses années consécutives alors que la norme (dans les établissements publics) est d'une mutation environ tous les trois ans.

Comme on le voit dans la couverture médiatique (voir plus bas), le kendō lycéen garçons/filles est plus valorisé que le kendō féminin adulte. Et on trouve une presque égalité de traitement entre les championnats filles et garçons puisque la compétition

¹³⁷ Le système du *bukatsu* est différent en université, mais je n'aborde pas ce point dans ce travail.

se passe à la même date.

Tableau 15 Effectifs des clubs de kendō en lycées

Année	Effectifs lycéens	Kendō lycéen (‰)	Kendō lycéen	Filles	Garçons
1972	4 154 647	16,46	68 387 (100)	15 135 (100)	53 252 (100)
1984 (pic du kendō)	4 891 917	19,43	95 071 (139)	39 684 ^a	55 387 (106)
1986 (pic féminin)	5 259 307			39 351 (260)	
1989 (pic des lycéens)	5 644 376				
1990	5 623 336	14,84	83 495		
1993	5 010 472	14,87	74 542 (109)		
2003	3 809 827	15,58	59 382	21 996	37 386
2007 (enquête)	3 406 561	15,66	53 366 (78)	17 329 (114)	36 037 (68)
2007	3 406 561	14,68	50 018	16 834	33 184
2013 ^b	3 319 640	14,03	46 577	16 424	30 153
2018	3 235 661	12,43	40 224	14 758	25 466
2019	3 168 369	12,13	38 435	14 137	24 298
2020	3 092 064	11,30	34 960	12 702	22 258
2021	3 008 172	11,58	34 861	12 753	22 108
2022	2 956 900	11,11	32 861	12 345	20 516
2023	2 918 486	10,89	31 786 (46)	12 036 (79)	19 750 (37)
Chute des effectifs (%) vs 1972/1984	29,75/40,34		53,52/66,56	20,47/69,67	62,91/64,34

Lecture du tableau : L'indice 100 correspond à l'année 1972, prise en référence par Ōtsuka. Les chiffres en gras correspondent aux pics maximums d'effectifs donnés par Ōtsuka. Les chiffres avant 2003 sont ceux d'Ōtsuka. Les chiffres à partir de 2003 sont ceux de la fédération sportive lycéenne¹³⁸. Les effectifs totaux sont issus des statistiques du gouvernement¹³⁹. Les données pour les cellules rosées ne sont pas disponibles.

^a : différence entre les chiffres en gras

^b : Dès 2013, le kendō ne fait plus partie des 10 activités les plus importantes en clubs lycéens quel que soit le sexe¹⁴⁰.

La ligne concernant la population lycéenne dans l'enquête de 2007 permet d'ajouter un point de données aux chiffres d'Ōtsuka.

L'évolution montre plusieurs choses. Premièrement, que depuis 1972 on peine à voir chez les garçons un engouement pour la pratique : leur pic d'effectif se situe à 106 % des effectifs de 1972. Les filles, en revanche, ont montré un engouement marqué pour

¹³⁸ 全国高等学校体育連盟, « 【統計資料】 » [en ligne], URL : https://www.zen-koutairen.com/reg_total.html, consulté le 17 juillet 2023.

¹³⁹ « 学校基本調査 年次統計 総括表 2 在学者数 (昭和 23 年～) | ファイル | 統計データを探す » [en ligne], 政府統計の総合窓口, URL : https://www.e-stat.go.jp/stat-search/files?page=1&layout=datalist&toukei=00400001&tstat=000001011528&cycle=0&tclass1=000001021812&stat_infid=000031852302&cycle_facet=tclass1&tclass2val=0, consulté le 8 juin 2023.

¹⁴⁰ Watanabe, 2020, p. 82

le kendō entre 1972 et 1986 (260 %) et en 2022 sont à 81 % de leurs effectifs de 1972 alors que les garçons sont à 39 % et sont aujourd'hui moins nombreux que les filles à leur apogée en 1986.

Le pic des effectifs lycéens totaux est atteint en 1989, avec plus de 5,6 millions de lycéens, mais c'est dès 1984 pour les garçons et dès 1986 pour les filles que l'on voit les effectifs du kendō lycéen s'éroder. Et l'érosion des effectifs de kendō est plus rapide que la chute des effectifs totaux aussi bien en prenant l'année de référence 1972 que l'année du pic des effectifs 1984.

Ces chiffres montrent clairement que la pratique des jeunes filles est significative et interrogent sur les raisons qui poussent les jeunes filles à continuer à pratiquer le kendō malgré une désaffection croissante des garçons. Si la plupart des entretiens indiquent qu'une des motivations pour pratiquer est que « les garçons peuvent aussi le faire », rien n'indique la raison de la chute des effectifs chez les lycéennes qui s'accroît à l'université pour s'intensifier à l'entrée dans la vie active.

5.2. Une estimation des effectifs en 2022

L'absence de système d'enregistrement renouvelé annuellement met la ZNKR dans l'impossibilité d'estimer précisément ses effectifs annuels. Cette absence empêche la fédération nationale et les fédérations locales d'avoir une source de revenus stable et prévisible et bien sûr d'avoir une base de données sur laquelle des mesures pratiques pourraient être prises pour atteindre ses objectifs institutionnels.

5.2.1. Le système des grades (*dan*)

À défaut de chiffres fiables, la ZNKR se limite à publier chaque année le nombre cumulé de personnes qui sont détentrices d'un « *dan* ». Le « *dan* » est un grade qui indique le niveau relatif de la personne qui le détient¹⁴¹.

Une fois une personne enregistrée avec son premier *dan*, elle disposera d'un numéro d'enregistrement et restera dans le système d'enregistrement de la fédération même si elle a totalement cessé la pratique¹⁴². La variation annuelle de personnes enregistrées correspondra donc grossièrement aux effectifs collégiens qui participent au club de kendō des écoles, avec un léger ajout, négligeable, d'effectifs lycéens ou d'adultes pour les personnes qui commencent la pratique à ce niveau (sur les 13 personnes pratiquantes interviewées, seule F correspond à ce profil, avec un début en première année de lycée).

Ces chiffres (hommes/femmes) sont voués à augmenter (à moins de décès) et ne donnent qu'une image très déformée de la pratique. Le chiffre total est affiché sur la page « Connaitre le kendō »¹⁴³, il est utilisé comme valeur officielle des effectifs du kendō dans le livre blanc du sport publié par la Fondation du Japon¹⁴⁴, ainsi que dans d'autres tables, à côté des chiffres du jūdō ou d'autres sports qui eux affichent les

¹⁴¹ Cf. Annexe III

¹⁴² On peut aisément trouver son numéro d'enregistrement à partir du site de la ZNKR. La page montre que je suis le détenteur du numéro 1109115 et que j'ai passé mon dernier grade le 27 février 2016 : https://kendonumber.net/result?dou_kbn=1&zenken_no=1109115. Rien n'indique sur le site si j'ai cessé la pratique ou si je la continue.

¹⁴³ <https://www.kendo.or.jp/knowledge/>

¹⁴⁴ Watanabe, 2020

chiffres de la population licenciée.

Ce parti pris choisi par la ZNKR de considérer l'intégralité des personnes qui ont fait un tant soit peu de kendō (il suffit d'un an d'entraînement en club de collège pour obtenir le premier *dan*) nous renvoie à l'affirmation de G pendant l'évènement du 5 mars décrit plus bas selon laquelle le kendō se pratique « en tant que japonais ». Comme si la pratique avait une vertu particulière qui se communiquait à tout un chacun et qu'il suffirait d'attendre, comme le suggéraient les auteurs des analyses de 1994 pour que le peuple en prenne conscience et se remette à l'entraînement, les hommes à l'enseignement, et les femmes à la reproduction.

5.2.2. Estimation des effectifs actuels

5.2.2.1. Les chiffres du jūdō

Puisqu'il n'est pas possible d'obtenir des chiffres même approximatifs des effectifs féminins et totaux, il est nécessaire d'en faire une estimation sur la base de chiffres et d'évolutions connus. Je propose d'utiliser des ajustements basés sur l'évolution des populations concernées quand les chiffres ne sont pas disponibles (ils ne le sont que pour les collégiens et les lycéens).

Avant de procéder à ces calculs, je me propose de voir l'évolution des effectifs du jūdō sur la même période. Ces chiffres sont intéressants à plusieurs égards. En premier, la fédération de jūdō utilise un système de licence sportive renouvelée annuellement comme on en trouve en France. Ces licences permettent un suivi précis de la population, par âge, par sexe et en partie par catégorie professionnelle. En second, si les chiffres affichés aujourd'hui par la fédération de jūdō ne couvrent que la période 2004-2022, ils montrent une forte tendance à la baisse, peut-être moins forte que le kendō, mais pour des raisons vraisemblablement similaires (en particulier, influence d'autres sports, image violente de la pratique, sexisme) et ceci malgré le fait que le jūdō soit une discipline olympique. Les chiffres publiés par la fédération de jūdō pour la même période que l'enquête de 2007 sont les suivants¹⁴⁵ :

Tableau 16 Chiffres de l'année 2007 pour les effectifs de jūdō

Catégorie	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	%	Total
Total	1	4,9	33 525	164 887		198 411
Scolaire/universitaire	1	3,7	31 232	115 252	74	146 484
École primaire	1	2,9	12 465	36 677		49 142
Collège	1	3,5	10 508	37 273		47 781
Lycée	1	4,9	5644	27 377		33 021
Université	1	4,9	2615	12 751		15 366
Population active	1	21,7	2292	49 800	26	52 092
Hors encadrement	1	14,2	1304	18 582		19 886
Encadrement	1	31,6	988	31 218		32 206

Lecture du tableau : la troisième colonne donne le ratio par pratiquante, par exemple,

¹⁴⁵ FJJ, « 会員登録 | 全日本柔道連盟 » [en ligne], 全日本柔道連盟 | 全柔連ホームページ, le 27 février 2023, URL : <https://www.judo.or.jp/sport-promotion/member/>, consulté le 9 mai 2023.

au collège, il y a 1 pratiquante pour 3,5 pratiquants.

En plus d'un total inférieur à la moitié des effectifs reportés dans l'enquête de la ZNKR, on remarque que les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes dans le jūdō que dans le kendō. Avec seulement 40 % de la population du kendō et un fort biais masculin, la structure par catégorie correspond à celle du kendō, avec cependant des différences bien plus accentuées dans la vie active, en partie la catégorie « encadrement » qui n'existe pas dans les chiffres de l'étude de 2007 en kendō.

Si l'on met à égalité le caractère « traditionnel » des deux pratiques, l'appréciation des femmes pour le kendō semble supérieure. Par ailleurs, en conservant à l'esprit que les chiffres de l'étude de 2007 de la ZNKR sont à considérer avec précaution, le caractère olympique du jūdō ne semble pas lui faire bénéficier des faveurs de la population japonaise.

Tableau 17 Évolution de la population de jūdō par catégorie professionnelle (2007-2022)

Catégorie	Femmes	Hommes
Encadrement	+36 %	-46 %
Population active	+113 %	+17 %
Universités	-12 %	-39 %
Lycées	-35 %	-52 %
Collèges	-32 %	-47 %
Écoles primaires	-37 %	-49 %
12 ans et moins	-36 %	-48 %
Non scolarisés	+16 %	-19 %

L'évolution de la population de jūdō entre 2007 et 2022 montre une forte tendance à la baisse, mais moins forte pour les femmes, qui semblent trouver un intérêt à la pratique du jūdō (augmentation significative de la population adulte, taux de réduction de la population féminine inférieure à celui de la population masculine pour les enfants et les étudiants).

Les informations concernant la hausse dans la population active (en particulier chez les formatrices, même si pris dans l'ensemble, le chiffre est négligeable) ne sont pas disponibles, mais il est possible d'imaginer qu'elle est liée à l'organisation des Jeux olympiques de Tokyo qui étaient prévus en 2020 et ont finalement eu lieu en 2021 à cause de la pandémie de covid-19.

5.2.2.2. Les chiffres du kendō

Le kendō n'est pas une discipline olympique, il est donc peu probable qu'elle ait bénéficié d'un engouement pour sa pratique à cette époque. De toutes les catégories identifiées dans l'étude de 2007, seuls les chiffres des collèges et des lycées sont disponibles pour l'année 2022. Pour établir une estimation globale des effectifs du kendō japonais en 2022, je vais donc considérer que :

- les effectifs du kendō policier évoluent au même rythme que l'évolution du nombre de policiers au Japon (ces chiffres sont disponibles)

- les effectifs des universités évoluent au mieux avec les mêmes variations que les effectifs des lycées
- les effectifs des moins de 12 ans évoluent au mieux avec les mêmes variations que les effectifs d'enfants inscrits en section kendō de *shōnendan*

En ce qui concerne les effectifs de la population active, il est difficile de faire une estimation. Il n'y a pas de cause structurelle qui justifie d'une réduction de leurs effectifs, et l'afflux des effectifs étudiants va probablement compenser la chute « naturelle » des effectifs (décès, abandons pour cause personnelle, etc.). Une petite partie des personnes qui sortent du système scolaire et universitaire va ainsi continuer la pratique en amateur, jusqu'au mariage. La reprise de la pratique dépendra de facteurs tels que la situation familiale, la situation économique, etc. Certaines professions/entreprises ont des clubs de kendō (système pénitentiaire, forces armées, entreprises de sécurité, mais aussi grosses entreprises tels que NTT, Toyota, etc.) et l'existence du club, même si sur l'ensemble de la population ses effectifs seront négligeables, permettra une continuité de la pratique qui autrement dépendrait de l'existence d'un club enfant, d'une amicale avec laquelle on a des liens (F, qui a commencé le kendō au lycée fait particulièrement mention de ces liens qu'elle n'a pas avec la pratique locale, ce qui lui rend difficile la poursuite de la pratique) ou d'un lieu de pratique plus ouvert tel qu'un budōkan public dans lequel la fédération locale organise des sessions régulières.

Même si les activités étudiées dans l'enquête de l'Agence japonaise des sports ne sont pas explicitées, celle-ci affiche pour 2007 un chiffre de 45 % des personnes adultes (20 ans et plus) qui pratiquent une activité physique au moins une fois par semaine, et pour 2021 (en pleine pandémie de covid-19) 56,4 % avec une très faible variation entre les hommes et les femmes (surtout des personnes de la génération du babyboom qui vont se consacrer à des activités douces d'entretien de la santé telles que la marche...) C'est donc cette différence de +11,4 % que j'applique aux chiffres de l'étude de 2007 pour la population active, même si la catégorie recouvre partiellement les membres des clubs universitaires, et même si le retour à des pratiques d'entretien physique une fois arrivé à un certain âge ne concernent vraisemblablement pas le kendō¹⁴⁶.

En tenant compte de ces ajustements, j'obtiens les chiffres suivants :

¹⁴⁶ « スポーツ実施率：スポーツ庁 » [en ligne], スポーツ庁ホームページ, URL : https://www.mext.go.jp/sports/b_menu/sports/mcatetop05/list/1371920.htm, consulté le 18 aout 2023.

Tableau 18 Estimation des effectifs de kendō en 2022

Catégorie	Femmes 2007	Femmes 2022	Δ Femmes	Hommes 2007	Ratio 2007	Hommes 2022	Ratio 2022	Δ Hommes
12 ans et moins (s)	29 862	16 544	-44,6 %	80 097	2,7	44 374	2,7	-44,6 %
Collèges •	34 616	30 295	-12,5 %	72 582	2,1	42 027	1,4	-42,1 %
Lycées •	17 329	12 345	-28,8 %	36 037	2,1	20 516	1,7	-43,1 %
Universités (l)	4 459	3 177	-28,8 %	10 971	2,5	6 246	2,0	-43,1 %
École-université	77 266	62 361	-19,3 %	199 690	2,3	113 163	1,8	-43,33 %
Population active (+)	20 573	22 918	+11,4 %	102 502	5,0	114 187	5,0	+11,4 %
Police (p)	3 559	3 748	+5,3 %	63 995	18,0	67 942	18,1	+5,3 %
Population adulte	24 132	26 666	+10,5%	166 497	6,9	182 129	6,8	+9,4%
Total	110 398	89 027	-19,4 %	366 184	3,3	295 292	3,3	-19,4 %

(s) Extrapolation (-44,6 %) à partir de l'évolution des effectifs en *shōnendan* entre 2007 et 2014¹⁴⁷

(•) Chiffres officiels des fédérations sportives de lycées¹⁴⁸ / collèges¹⁴⁹

(l) Extrapolation à partir de l'évolution des effectifs lycéens

(+) Sans avoir d'informations plus précises, j'utilise les chiffres donnés par l'Agence japonaise du sport pour l'augmentation de la pratique sportive chez les adultes

(p) Extrapolation (+5,3 %) à partir de l'évolution des effectifs de la police entre 2007 et 2017¹⁵⁰

Le total donné par la ZNKR pour 2007 est de 476 592 personnes avec 1 femme pour 3,3 hommes. L'estimation que je propose pour 2022 nous donne 384 319 personnes, avec un ratio similaire d'une femme pour 3,3 hommes.

Les seuls chiffres relativement fiables de l'enquête de 2007 sont les chiffres des collèves, lycées et probablement des universités. Comme nous l'avons vu plus haut, les chiffres précollège sont donnés sur la base de déclarations, ainsi que les chiffres adultes. Les chiffres policiers, quant à eux, incluent des personnes qui sont tenues de pratiquer l'activité, mais qui ne le feront activement qu'en fonction de leurs disponibilités.

L'estimation que je propose ici se base sur les ratios d'évolution des différentes tranches d'âge, avec des inconnues (école primaire ? universités ? adultes ?)¹⁵¹, mais a l'avantage de tenter de poser des chiffres réalistes sur la pratique du kendō et d'éviter d'utiliser les chiffres cumulatifs de personnes enregistrées que la ZNKR propose.

On voit une perte de près de 92 273 personnes (19,4 %) en quinze ans qui ne montre aucun signe d'enrayement si l'on considère la position alarmiste de la ZNKR depuis

¹⁴⁷ <https://www.japan-sports.or.jp/club/news/tabid886.html?itemid=3418>, p. 120 (-44,6 % extrapolés entre 2007 et 2022 en suivant la croissance entre 2007 et 2014.)

¹⁴⁸ <https://www.zen-koutairen.com/pdf/reg-reiwa04.pdf>

¹⁴⁹ <https://nippon-chutairen.or.jp/cms/wp-content/themes/nippon-chutairen/file/kameikou/令和4年度.pdf>

¹⁵⁰ <https://statdb.me/police-officers/00000/> (+5,3 % extrapolés entre 2007 et 2022 en suivant la croissance entre 2007 et 2017)

¹⁵¹ Cette estimation n'est pas irréaliste, mais doit bien sûr être utilisée avec de grandes précautions.

plusieurs années et ses tentatives de planifier une remontée de la pratique¹⁵². En remontant à l'étude de Tanaka en 1975, on passe de 838 829 pratiquants en 1973 à 476 582 en 2007 (en moyenne 10 654 pratiquants en moins par an), puis, selon mon estimation qui surestime probablement la pratique adulte, de 476 582 en 2007 à 384 319 en 2022 (en moyenne 6 150 pratiquants en moins par an).

Cependant, jusqu'à l'université, les effectifs féminins ne chutent que de 19,3 % alors que les effectifs masculins chutent de 43,33 %. Par ailleurs, la chute plus rapide des effectifs masculins fait que les ratios fille/garçon dans le milieu scolaire s'améliorent en faveur des filles alors que la littérature ne laisse en rien montrer cette montée en puissance relative des filles, comme nous le verrons plus loin, comme si les jeunes pratiquantes restaient constamment dans un angle mort des dirigeants et formateurs masculins.

5.2.2.3. *Les effectifs baissent moins chez les femmes que chez les hommes*

Comparée à l'évolution du jūdō, on remarque les choses suivantes :

- la baisse des effectifs des enfants de 12 ans et moins (école primaire et avant) est similaire
- la baisse en collège et lycée est bien plus marquée en jūdō
- en université c'est le kendō qui marque la baisse la plus importante
- les chiffres de la population active hors encadrement sont bien meilleurs en jūdō et dépassent largement le taux d'augmentation général de pratique sportive, peut-être à cause de la proximité des jeux olympiques

Il existe peut-être des études qui analysent les raisons de ces chutes en collège et lycée, mais on peut imaginer qu'elles sont liées aux questions de violence et de sexisme qui ont touché la fédération de jūdō et qui ont contribué à accélérer la transformation de sa structure, en particulier la création d'un comité féminin qui précède de plusieurs années celle de la ZNKR¹⁵³.

Mais la conclusion la plus importante de cette estimation des effectifs de kendō en 2022 est que les effectifs féminins en école et université baissent beaucoup moins chez les femmes que chez les hommes. On passe à un ratio de 1 fille pour 2,6 garçons en 2000 à un ratio de 1 fille pour 1,8 garçon en 2022, dont 1,4 en collèges.

Ces chiffres posent plusieurs questions. La première est peut-être celle de la chute des effectifs masculins à l'école : est-ce que le kendō représente au 21^e siècle des images dans lesquelles se retrouve la jeune population masculine ? Mais la seconde, qui nous intéresse plus est la chute bien moins importante chez les filles que chez les garçons en collèges (-12,5 % chez les filles entre 2007 et 2022, -42,1 % chez les garçons sur la même période), mais cet intérêt apparent des jeunes filles pour le kendō ne se retrouve pas dans la littérature spécialisée, comme je le montrerais plus bas.

¹⁵² « 報告書・定款・規則等 » [en ligne], URL : <https://www.kendo.or.jp/organization/report/>, consulté le 15 juillet 2023. Voir la section « 5年間の基本計画 令和2年度～ »

¹⁵³ Mizoguchi, 2013

5.3. L'importance de l'étude de 2007

Il n'y a plus eu d'enquête nationale publiée depuis cette date. Les seuls chiffres affichés aujourd'hui sur le site de la ZNKR et utilisés par d'autres institutions sont les chiffres *cumulés* de pratiquants gradés enregistrés auprès de la ZNKR.

Un pratiquant « gradé » est détenteur d'un « *dan* », qui serait l'équivalent dans d'autres pratiques japonaises d'une « ceinture noire ». Une fois enregistrée comme gradé, la personne ne sortira du système qu'à sa mort. Et chaque année va ajouter une vague supplémentaire de primogradés (comme indiqué précédemment, principalement des collégiens ou des lycéens qui passent leur premier *dan*) qui va se cumuler aux gradés des années précédentes.

Le chiffre de gradés s'élevait en 2007 à 1 484 035 personnes sans division par sexe indiquée dans les documents dont je dispose. Aujourd'hui, le chiffre s'élève à 1 997 361, dont 597 990 femmes (1 femme pour 2,3 hommes). L'évolution moyenne sur les 16 dernières années correspond à un ajout annuel d'environ 32 000 personnes par an, chiffre réaliste qui correspond à un ratio compris entre le tiers (2007) et la moitié (estimation de 2022) des collégiens chaque année, chiffre confirmé par la ZNKR¹⁵⁴.

Cette population de personnes qui ont obtenu un grade au moins une fois dans leur vie est vouée à augmenter tant que les personnes les plus âgées ne décèdent pas. Mais ce chiffre de personnes enregistrées est également utilisé par la ZNKR pour fournir des données à d'autres institutions. On voit ainsi dans le livre blanc sur le sport au Japon¹⁵⁵ que le kendō est l'activité qui dispose du plus grand nombre de personnes « enregistrées », alors que le même document montre que le kendō ne fait plus partie des 10 activités les plus pratiquées par les lycéens depuis 2013, comme je l'indique plus haut, ce qui ne devrait pas manquer de créer une dissonance chez les auteurs de ces études.

Au moment de la publication de l'enquête de 2007, la fédération coréenne de kendō/kumdo annonçait 500 000 pratiquants, chiffre encore inscrit sur son site officiel¹⁵⁶. Quand on connaît les rivalités qui existent entre le kendō japonais et le kendō coréen (les deux équipes sont toujours finalistes des championnats du monde, où le Japon est toujours vainqueur, sauf en 2006, la Corée prétend que l'escrime a son origine en Corée et a été importée au Japon, le Japon prétend que non, etc.), on comprend que la ZNKR ait pu préférer afficher un chiffre qui la mette en position favorable, plutôt que de faire comme le jūdō qui assume la faiblesse de sa pratique, mais se donne les moyens de l'analyser.

¹⁵⁴ 全日本剣道連盟, 全日本剣道連盟「基本計画」次世代への継承に向けて [en ligne], 2020, p. 14, URL : https://www.kendo.or.jp/wp/wp-content/uploads/2021/03/01_shohyo_2020.pdf, consulté le 22 mai 2023.

¹⁵⁵ Watanabe, 2020, p. 25

¹⁵⁶ Fédération coréenne de kendō, 대한검도회 – 대한검도회 소개 – 대한검도회 소개, <https://www.kumdo.org>, consulté le 21 mai 2023.

6. Le kendō pensé par les femmes

6.1. L'analyse par les femmes du kendō féminin

Pendant toutes ces années, les femmes ont pris le temps de réfléchir à leur pratique et de publier à ce sujet dans un cadre académique. Il faut signaler que ce cadre académique, s'il n'est pas limité de manière formelle, se trouve presque monopolisé par le lieu de publication des recherches sur les budō : le bulletin de la société savante des budō, société dont le secrétariat a pour adresse le Nippon Budōkan, le lieu où toutes les compétitions prestigieuses se déroulent.

Lorsque je me suis inscrit à la Société savante japonaise sur les sports et le genre (JSGSS) en début de master, le seul membre de la société que le secrétariat a pu me conseiller de contacter était Kate Sylvester, ancienne capitaine de l'équipe d'Australie et aujourd'hui chercheuse en anthropologie à la Swedish School of Sport and Health Sciences à Stockholm en Suède. Les quelques vérifications que j'ai effectuées sur les spécialisations des membres de la société ne m'ont pas permis d'identifier des personnes qui travaillaient sur les budō.

Si le nombre de chercheuses spécialisées en études de genre dans le monde des arts martiaux, et en particulier du kendō semble limité, je choisis ici trois auteures qui ont publié sur des aspects divers du kendō et dont les travaux sont pour l'essentiel accessibles sur la plateforme *jstage*¹⁵⁷ pour brièvement présenter l'analyse que les femmes font de leur pratique.

6.1.1. Une approche sociologique

Shinko Maeda¹⁵⁸ a publié non seulement le recueil qu'elle a mis en vente et qui m'a servi à établir la périodisation de la pratique des femmes que j'ai proposée plus haut, mais également les articles accessibles en ligne. Ses travaux sont importants, car ils semblent être les seuls à tenter une analyse du statut de la pratiquante dans le monde du kendo (à l'exception du travail de Sylvester). Maeda est, jusqu'à sa retraite, professeure d'éducation physique dans un cycle court pour filles dans le département d'Ibaragi. Son parcours de pratiquante est décrit dans le 6^e article d'Ozawa¹⁵⁹. Elle commence le kendō au lycée et remporte la première et la seconde édition du championnat national pour étudiantes. Elle est à l'époque à l'université de Nippon Taiiku Daigaku, une des universités japonaises les plus prestigieuses dans le domaine de l'éducation physique et sportive.

De 1976 à 1986, Maeda publie principalement dans le *Budōgaku Kenkyū*, l'organe de la société savante des budō. Ses articles sont des courtes analyses d'enquêtes qu'elle mène sur des compétitrices, des étudiantes ou des femmes adultes. Elle travaille sur la perception qu'ont les femmes de leur pratique, les enseignants de la pratique féminine, etc. À partir de 1988, elle publie des études plus théoriques. Elle cite la sociologue féministe Ueno Chizuko, aborde les questions de genre en évoquant la double charge des pratiquantes (travail et tâches ménagères), et surtout explicite les questionnements qu'ont les pratiquantes sur leur propre rôle puisque qu'elles réalisent que c'est en

¹⁵⁷ « J-STAGE Home » [en ligne], URL : <https://www.jstage.jst.go.jp/>, consulté le 23 juin 2023.

¹⁵⁸ <https://cir.nii.ac.jp/all?creator=%22前田+シン子%22&count=200&sortorder=0>

¹⁵⁹ Ozawa, 2013

sortant (physiquement et mentalement) de la sphère qui leur est autorisée (la sphère conjugale) qu'elles prennent conscience des frictions qui empêchent leur pratique.

En 1978 elle publie une première étude sur la perception des enseignants et enseignantes sur le kendō féminin, qu'elle met à jour en 2000. Les populations sont similaires : 91 hommes et 18 femmes en 1978, 99 et 18 respectivement en 2000. Il est possible que son âge modifie sa propre perception de son entourage puisqu'en 1978 elle utilise les termes *dansei* et *josei* pour désigner sa population, alors qu'en 2000 elle les désigne à l'aide des termes *danshi* et *joshi*. Cependant, les conclusions n'ont guère changé. Si les formatrices espéraient voir une augmentation de leur nombre et une structuration de la pratique amateur en 1978, l'attente vis-à-vis des formatrices n'a pas diminué en 2000, mais leur nombre reste trop faible.

Si l'on se souvient que 1986 marquait le pic des effectifs féminins dans le kendō lycéen, il est difficile d'analyser le résultat de l'enquête de 2000 autrement que comme une constatation que les milieux scolaire et universitaire n'ont pas fait d'efforts notables pendant cette période pour organiser et promouvoir la pratique féminine.

6.1.2. Une approche historique

Junko Ōishi¹⁶⁰ est enseignante à l'université de Tsukuba, une des principales universités dans le domaine de la formation du personnel enseignant, puisque c'est historiquement la première école de formation des maîtres créée au Japon (1872, soit 5 ans après le début de l'ère Meiji). Elle publie principalement dans le *Budōgaku Kenkyū*.

Ōishi est également pratiquante de haut niveau. Elle est 7^e *dan*, a été arbitre pour les championnats interdépartementaux féminins de 2022 où elle était l'arbitre principale du premier combat de l'équipe de Kagawa où combattaient K, H, C et L, respectivement en 3^e, 4^e, 6^e et 7^e positions, et où F était coach¹⁶¹. Dans les échanges que j'ai eu par mail avec elle, elle me dit s'entraîner de temps en temps avec l'équipe de l'université et l'entretien avec K suggère qu'elle n'a pas de position particulière dans le club. Elle n'y est pas officiellement formatrice et ne fait que participer à l'entraînement de manière informelle.

Son travail académique porte en partie sur la position des femmes dans le kendō du point de vue historique. Elle analyse en particulier le discours sur la place des femmes dans les écrits historiques (masculins) sur le kendō pour identifier des auteurs qui considèrent que les femmes ont une place légitime dans la pratique¹⁶².

Les 52^e rencontres de la société savante des budō qui se sont déroulées en 2019 ont pour thème « Les arts martiaux au féminin dans une pratique au long cours ». Ōishi y intervient pour replacer les femmes dans l'histoire des arts martiaux japonais, mais ouvre sur l'époque moderne en décrivant les femmes dans les contraintes spécifiques qui sont les leurs (grossesse, accouchement, éducation des enfants) et en posant la question d'une rupture peut-être nécessaire avec la tradition où les femmes sont réduites à être de bonnes épouses et des mères sages (*ryōsai kenbo* – 良妻賢母, slogan qui date de l'époque Meiji, fin 19^e siècle, mais qui semble toujours être d'actualité) dont

¹⁶⁰ <https://cir.nii.ac.jp/all?q=武道&creator=%22大石+純子%22&count=200&sortorder=0>

¹⁶¹ <https://www.youtube.com/watch?v=e6N3yQrPPA>

¹⁶² Ōishi, 2020, 2021

le rôle est de s'occuper des tâches ménagères¹⁶³.

On retrouve des considérations historiques similaires dans le premier article du recueil d'Ozawa que j'analyse plus bas dans la partie qui aborde le discours masculin. Comme les arts martiaux, et en particulier le kendō, s'inscrivent par définition dans une histoire qui dépasse leur origine moderne de 1952, et que cette inscription exclut par défaut les femmes dans leur globalité, le seul moyen de légitimer la pratique des femmes est de retrouver leurs traces dans l'histoire de la pratique, ou de trouver des hommes à la légitimité incontestable qui considèrent de manière positive la pratique des femmes (ce positionnement contraste très clairement avec la pratique et le discours sur le jūdō puisque très tôt Jigorō Kanō a accepté une certaine pratique féminine qu'on retrouve déjà dans des peintures de la fin du 19^e siècle¹⁶⁴).

6.1.3. Une approche biomécanique

Ikumi Sakamoto¹⁶⁵ est aujourd'hui enseignante d'EPS à Kagawa après un master à l'université de Tsukuba où elle a également effectué sa licence, dans le département de didactique de l'EPS, avec une spécialisation en kendō. Elle est pratiquante de haut niveau de 5^e dan et compétitrice et représente le département dans les championnats interdépartementaux.

Les trois articles qu'elle a publiés dans le *Budōgaku Kenkyū* sont le minimum requis pour poser une candidature à une entrée en doctorat qu'elle envisageait avant de prendre son poste à Kagawa. Les articles traitent de questions de biomécanique appliquée au kendō. Dans deux cas il s'agit de comparaisons hommes/femmes dans l'expression de la technique *kote suriage men*, dans un cas d'une étude sur un groupe d'hommes pour des techniques « décalées » de type *ōji-waza*, comparée avec des techniques de frappe directe de type *shikake-waza*.

L'intérêt des articles résulte moins dans leurs résultats que dans les commentaires qu'en donne Sakamoto dans une communication personnelle, où elle déclare que la dichotomie hommes/femmes dans ce type de publications est très recommandée alors qu'il lui a semblé identifier dans ses travaux des lignes de différence qui passent non pas par la différence hommes/femmes, mais par des différences de corpulence qui finalement, en moyenne sont forcément assimilées à des différences de sexe.

6.1.4. Des discours « acceptables »

Ces trois chercheuses ont chacune une approche différente : Maeda propose une approche sociologique, Ōishi une approche historique et Sakuramoto une approche biomécanique. Mais dans les trois cas, elles se heurtent à la difficulté à dépasser la division par genre arbitrairement posée par les institutions. Quand Maeda reprend son travail sur la perception qu'ont les formateurs et formatrices du kendō féminin plus de vingt ans après sa première étude, qui a été effectuée en pleine croissance des effectifs féminins, elle réalise que le manque de formatrices est toujours problématique, constat que l'école n'a jamais vraiment investi sur le kendō féminin. Ōishi, quant à elle, tente tant bien que mal d'identifier dans l'histoire du kendō des hommes en position

¹⁶³ Kimura, et all., 2020

¹⁶⁴ Mizoguchi, 2013

¹⁶⁵ <https://cir.nii.ac.jp/all?creator=%22坂本+育未%22&count=200&sortorder=0>

de légitimité qui valident la pratique féminine pour ancrer celle-ci dans un déroulé historique qui, s'il n'est pas équivalent au déroulé historique « masculin », reste néanmoins suffisamment ancien pour légitimer la présence féminine dans cette tradition du kendō. Pour finir, Sakamoto réalise que pour qu'un travail de recherche soit validé par le monde de la recherche sur les budō, il est fortement suggéré que celui-ci consacre la différence hommes / femmes.

Cette mise en conformité des discours pour être acceptée dans le monde masculin du discours orthodoxe (masculin) sur le kendō est à mettre en parallèle avec cette réflexion de Pierre Bourdieu qui décrit les caractéristiques d'une production linguistique acceptable¹⁶⁶ :

« La science d'un discours qui ne peut exister, et dans la forme où il existe, que pour autant qu'il est non seulement grammaticalement conforme, mais aussi, et surtout socialement acceptable, c'est-à-dire écouté, cru, donc efficient dans un état donné des rapports de production et de circulation, doit prendre en compte les lois de formation des prix caractéristiques du marché considéré ou, en d'autres termes, les lois définissant les conditions sociales de l'acceptabilité (qui englobent les lois proprement linguistiques de la grammaticalité): en effet, les conditions de réception escomptées font partie des conditions de production et l'anticipation des sanctions du marché contribue à déterminer la production du discours. Cette anticipation, qui n'a rien d'un calcul conscient, est le fait de l'habitus linguistique qui, étant le produit d'un rapport primordial et prolongé aux lois d'un certain marché, tend à fonctionner comme un sens de l'acceptabilité et de la valeur probables de ses propres productions linguistiques et de celles des autres sur les différents marchés. C'est ce sens de l'acceptabilité, et non une forme quelconque de calcul rationnel orienté vers la maximisation des profits symboliques, qui, en incitant à prendre en compte dans la production la valeur probable du discours, détermine les corrections et toutes les formes d'autocensure, concessions que l'on accorde à un univers social par le fait d'accepter de s'y rendre acceptable. »

Dans les trois cas, on sent que les chercheuses se heurtent au mur difficilement dépassable de la masculinité intrinsèque du kendō. Pourquoi les hommes devraient-ils s'investir dans la formation des jeunes filles alors qu'il est plus enrichissant, non seulement dans un rapport de similitude, voire dans un rapport d'homosocialité¹⁶⁷, mais également pour des raisons très pragmatiques, de s'investir dans la formation des jeunes garçons ? Pourquoi les hommes devraient-ils s'intéresser à une pratique historiquement inexistante alors qu'ils peuvent retracer la leur dans plusieurs siècles de textes ? Et finalement, pourquoi les hommes devraient-ils se mêler aux femmes pour étudier des similitudes biophysiques alors qu'il est bien plus simple de poser une différence basée sur le sexe ?

6.1.5. Mise en conformité

La population féminine va contribuer de manière significative à l'augmentation de la population pratiquante dès la fin des années 60. Si les formateurs sont à cette époque, probablement de manière exclusive, des hommes, ils doivent faire face à une très importante présence féminine jeune qu'ils ne sauront ou ne pourront vraisemblablement pas guider dans les voies autorisées aux garçons pratiquants après

¹⁶⁶ Bourdieu, 1982, p. 77

¹⁶⁷ Je ne développe pas cette approche dans ce travail par manque de connaissances théoriques, mais ce concept me paraît très fertile pour expliquer de nombreux fonctionnements du kendō en tant que lieu masculin d'une pratique masculine.

leurs études.

Le regard que les chercheuses pratiquantes portent sur leur pratique se heurte à la définition même de la pratique : une tradition culturelle et historique masculine et militariste qui ne laisse pas la place à la légitimation de la pratique féminine. Celle-ci est donc obligée de tenter de trouver une forme d'expression qui corresponde aux attentes des lieux où elle tente de s'exprimer. Ce phénomène n'est limité ni au monde académique ni aux questions de genre et concerne toutes les formes d'expression qui tentent de questionner l'hégémonie dans un domaine donné.

C'est ainsi que la mise en conformité de ces formes d'expression va baliser les lieux « occupables » par la contestation pour contenir cette dernière dans un espace tolérable par les deux parties (ici les hommes, et les femmes). De cette manière, la contestation s'inscrit dans ce qui est acceptable par les dominants et ne se met ainsi jamais en position d'être exclue de l'orthodoxie de la pratique.

La périodisation nous montre que les femmes sont externes à la pratique jusqu'en 1952, et donc ne peuvent y avoir aucune légitimité. Avec le babyboom et la démocratisation de l'enseignement, la population féminine va occuper les lieux de pratique, en premier lieu l'école, toujours encadrée par des hommes. Si cette population féminine était insignifiante avant 1952, j'ai montré que son poids relatif ne permet plus de l'ignorer.

Encore aujourd'hui dans les présentations officielles de l'histoire du kendō, la pratique se définit comme ayant vécu une tentative d'effacement par l'occupant américain en 1945 mais sa popularité lors de cette séquence faste que sont les années 1980 semble indiquer que la ZNKR n'a jamais fait plus que « surfer » sur la crête d'un boum inattendu.

L'interdiction de la pratique pendant les années d'après-guerre jusqu'en 1952 (7 ans) est cependant suffisamment longue pour que la reprise de l'activité dans le nouveau contexte démocratique de l'après-guerre modifie la perception de la pratique grâce à la transition permise par le *shinai-kyōgi* qui se présente comme une pratique mixte, éloignée de la tradition, et exclusivement sportive. Cependant, le monopole masculin de la pratique « en tant que japonais » (puisque c'est également le sens des compétitions du *Kokumin Taiiku Taikai*) est réaffirmé en 1954 et les femmes ne retrouveront leur place au Kokutai dans la catégorie kendō qu'en 1989, 35 ans après leur élimination en 1954.

La dissimulation de la présence des femmes par invisibilisation de la réalité de leur pratique, mais également par l'absence de prise en compte du contexte historique et économique de son évolution a des effets directs sur les politiques de la ZNKR :

- les mesures privilégient l'attentisme et l'espoir que les femmes, ignorées pendant toutes ces années, se mettent à contribuer à un effort pour soutenir la pratique
- la ZNKR ne semble toujours pas s'intéresser à ce qui fait que les femmes s'intéressent à la pratique
- la ZNKR continue de se focaliser sur ce qu'elle pense qu'elle représente : une pratique qui se doit être masculine, parce que ses élites (60-70 ans, lycéens entre 1969 et 1979) sont issues de générations où la masculinité du kendō n'était pas mise en question.

Cependant, même si l'élite du kendō contemporain est exclusivement masculine, l'évolution des effectifs pendant les 20 premières années du 21^e siècle nous montre que les femmes, et en particulier les collégiennes, sont moins sensibles à la perte d'intérêt pour le kendō qu'on voit s'exprimer dans les chiffres.

Est-ce qu'il s'agit, comme on le voit dans beaucoup d'entretiens (D, G), d'un rapport adolescent à la masculinité et d'un rejet de la féminité imposée par la société sur les jeunes corps féminins (si les garçons peuvent le faire, les filles aussi) ? Avec en parallèle un refus des modalités de cette masculinité chez les garçons qui vont préférer d'autres modes d'expressions de celle-ci (par rapport avec le football, qui est moins identifié à une identité japonaise contraignante ?) Ces questions demandent un travail plus approfondi sur le terrain spécifique des collèges et je ne tenterais pas ici d'avancer des réponses sur la base des hypothèses que je viens de formuler.

Dans tous les cas, les institutions locales et bien sûr la ZNKR ne semblent pas vouloir se départir de cet idéal masculin qui évince quasi automatiquement les femmes, alors que cet idéal ne semble plus convenir aux familles japonaises et que de nombreuses études ont montré que les effectifs féminins sont un pilier important de la pratique. Cependant, la description de la femme idéale telle que la propose la ZNKR et les mesures que la fédération tente de mettre en place, si elles ont également un volet de renforcement du niveau technique et de l'arbitrage, ne manquent pas d'associer les femmes à la reproduction d'une nouvelle génération de pratiquants, pas forcément avec l'assentiment des pratiquantes.

6.2. Évènement féminin et présences masculines

Le 5 mars 2023, s'est déroulé dans le *budōkan* départemental le premier évènement organisé par la commission de dynamisation du kendō féminin de la fédération de Kagawa¹⁶⁸.

Le budōkan est situé au nord de Takamatsu, à quelques centaines de mètres des rives de la mer intérieure de Seto. C'est un bâtiment qui est géré par le département et il est possible d'y louer des espaces à des tarifs très peu élevés pour y pratiquer les arts martiaux, même en tant qu'individu, tant que les espaces sont libres. Les différentes fédérations enregistrées ont priorité pour la location des espaces¹⁶⁹.



Figure 6-1 Le budōkan départemental

Comme m'en a informé F, cet évènement a été organisé en réponse aux discussions au niveau national, dans le cadre de la commission de kendō féminin de la ZNKR, et semble-t-il également en écho au stage de Lannion que j'ai coorganisé à deux reprises avec elle comme formatrice, c'est-à-dire dans les deux cas dans le contexte de la promotion et de la dynamisation de la pratique féminine *adulte*.

L'évènement avait été annoncé sur le site internet de la fédération un mois avant dans la catégorie « informations pour les pratiquantes » (女性剣士情報).

J'ai été informé de l'organisation de cet évènement par E quelques jours après l'entretien que j'avais effectué avec lui. Après consultation du site internet de la fédération, j'ai contacté F, responsable du comité, pour lui demander si je pouvais participer en observateur. Elle m'a suggéré de prendre le contact de la fédération pour

¹⁶⁸ « 女性剣士情報 » [en ligne], 香川県剣道連盟, URL : <http://www.kagawa-kendo.com/女性剣士情報/>, consulté le 20 août 2023. Le document qui reste en ligne à cette date est le bulletin d'inscription. Ce document ainsi que le document de présentation de l'évènement également en ligne dans un premier temps sont mis en annexe.

¹⁶⁹ « 香川県立武道館 » [en ligne], URL : <https://taiikukan.jp/>, consulté le 21 août 2023.

demander l'autorisation en me précisant qu'il était possible que l'observation me soit refusée.

Après un échange de messages jusqu'à la semaine qui précède la date, j'insiste auprès de C en lui disant que cette observation est ma dernière chance de pouvoir aborder ce sujet dans mon travail de master et elle accepte.

6.2.1. Description des documents relatifs à l'évènement

Les documents sont placés dans l'annexe [Documents relatifs à l'évènement du 5 mars 2023](#).

Il s'agit du premier évènement organisé par le comité de dynamisation du kendō féminin local. L'évènement a donc une valeur symbolique.

6.2.1.1. Document de présentation de l'évènement

Le document de présentation de l'évènement ([Document de présentation](#)) a pour nom « Rencontres enfants – pratiquantes » (幼少年と女性剣士のつどい) et pour slogan « Transpirons un peu avec les enfants » (子どもたちとともに汗を流してみませんか). Il est illustré avec une image où l'on voit des enfants qui ne portent pas encore le casque derrière une figure plus grande, intégralement en armure, qui est probablement une femme pratiquante.

Le fichier PDF mis en place par la fédération sur son site indique après la ligne introductive sur le printemps qui approche que l'évènement s'inscrit dans une tentative de freinage de la chute de la population pratiquante du kendō.

Il pose donc une relation entre des enfants et des pratiquantes, sans clarifier s'il s'agit des enfants des pratiquantes ou bien d'enfants sans relation avec les pratiquantes.

« Alors que ces dernières années on redoute la baisse des effectifs de kendō, il est considéré que la pratique des femmes associée à celle des enfants est un moyen d'enrayer cette baisse. Et il nous semble que pour vous qui avez fait du kendō à l'école, vous qui avez commencé le kendō en même temps que vos enfants, ou vous encore qui envisagez de commencer, la pratique peut améliorer votre vie quotidienne et vous permettre de retrouver la sérénité et la forme. »

Seules les femmes adultes sont invitées (pratiquantes chevronnées ou débutantes, personnes sans aucune expérience), les enfants à l'école primaire peuvent être soit des garçons soit des filles, les enfants aux collèges ne peuvent être que des filles, et des débutantes. La participation des enfants seuls (c'est-à-dire pas accompagnés d'une mère participante) est acceptée à condition que les parents soient présents.

On voit dès ici la confusion s'établir. Il s'agit donc d'un évènement qui va mélanger des femmes accompagnées ou non de leurs enfants (pratiquants) d'un côté, et de l'autre des enfants en situation d'appartenir à un *shōnendan* local qui pourront venir accompagnés par leurs parents non pratiquants.

L'invitation étendue exclusivement aux femmes adultes laisse à penser que l'évènement sera encadré exclusivement par des femmes, mais il n'en est rien puisque les seules personnes nommées comme formateurs sont deux hommes, 8^e dan, O, responsable de l'enseignement du kendō aux personnels de la région pénitentiaire de Shikoku et un enseignant en collège (qui sera absent et remplacé par un haut responsable de la police).

6.2.1.2. Formulaire d'inscription

Le formulaire d'inscription à l'évènement ([Formulaire d'inscription](#)) propose des rubriques standards pour ce type d'évènement :

- Nom, prénom
- Âge
- Titre, dan
- Kyū
- Groupe d'appartenance, école
- Année scolaire
- Nombre d'années de pratique
- Participation au groupe *kata*¹⁷⁰
- Participation au groupe entraînement de base
- Possession d'un *bokutō*
- Participation au groupe débutant/sans expérience
- Possession d'un *shinai*
- Assurance sportive
- Utilisation de la garderie

Cependant, l'exemple donné en première ligne dissipe le doute quant aux participants réellement ciblés par l'évènement : il s'agit d'une jeune personne de 10 ans du grade 2^e kyū, appartenant à un *shōnendan*, en dernière année d'école primaire avec 5 ans d'expérience qui demande à participer au groupe *kata*, qui possède un *bokutō* et qui est couverte par une assurance sportive.

Il n'y a pas de deuxième ligne pour indiquer comment une femme débutante qui n'appartient à aucun groupe formel peut remplir le formulaire.

Les rubriques du formulaire facilitent la présence des enfants au détriment des femmes et encouragent les parents d'enfants en *shōnendan*. Comme indiqué dans le document de présentation de l'évènement, seules les femmes adultes, les collégiennes débutantes et les enfants (sans distinction de sexe) de moins de 12 ans sont invitées à participer, les seuls hommes présents dans la salle seront donc les deux formateurs, le président de la fédération, des pères ou époux de personnes participantes, et moi, en tant qu'observateur.

6.2.1.3. Planning de l'évènement

Le troisième document ([Déroutement](#)) n'était pas présent en ligne à la date où j'ai enregistré les documents, mais y est apparu plus tard.

Il confirme la présence de deux formateurs masculins, cette fois-ci A en remplacement

¹⁷⁰ Un *kata* est une simulation de combat. Il est pratiqué pour apprendre la forme des frappes, les déplacements et l'esprit de l'échange (qui prend l'initiative, qui perd). La plupart des personnes ne le pratique que pour préparer les passages de grades où les *kata* sont obligatoires. Cf. annexe sur les passages de grades.

de l'enseignant (c'est finalement un haut responsable de la police, M. Tamaura, qui assurera la formation) et ajoute la présence de deux formatrices, F qui s'occupera des débutantes et L qui s'occupera des enfants en bas âge. Notons qu'aussi bien F que L, toutes deux 7^e dan, sont spécialistes de l'enseignement aux enfants, du *shōnendan* au lycée en passant par le collège, alors que A (et la personne qui en fin de compte le remplacera, Tamaura) sont des policiers et O est responsable du personnel pénitentiaire.

Le document confirme que c'est G, conseillère auprès du comité de dynamisation du kendō féminin qui va introduire l'évènement qui sera conclu par une intervention de F, responsable du comité.

Ce premier évènement organisé par le comité de dynamisation de kendō féminin se définit donc comme étant un évènement destiné à soutenir l'institution (freiner la chute des effectifs) et sans considération réelle pour la dynamisation du kendō féminin local. Il impose aux femmes un rôle d'encadrement d'enfants qui ne sont pas nécessairement les leurs, infantilise leur pratique en invitant des enfants qui ne sont pas les leurs, et pose comme personnel d'encadrement deux hommes tout en donnant aux femmes deux rôles précis : le premier est celui de parler de l'évènement, et donc de confirmer de leur propre voix le rôle secondaire qui leur a été attribué, le second est celui de s'occuper exclusivement des enfants en bas âge et des débutants, et ceci sans aucune considération pour leurs compétences réelles.

6.2.2. Déroulement de l'évènement

Le budōkan de Kagawa est une installation sportive gérée par la préfecture et située au nord de Takamatsu, à équidistance des extrêmes est et ouest du département.

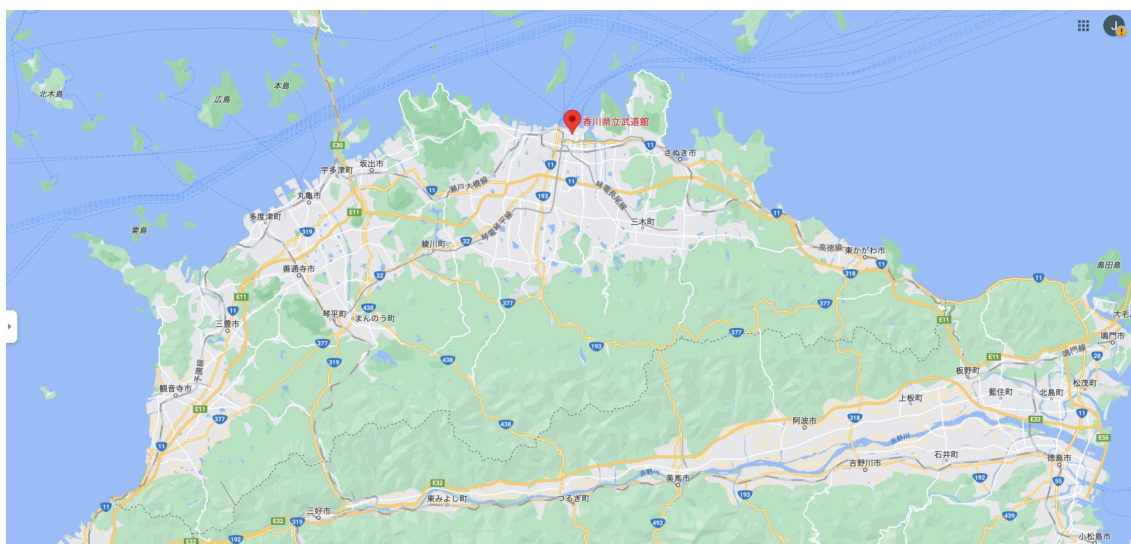


Figure 6-2 Le budōkan départemental, au nord de Takamatsu

Les photographies mises à disposition de la fédération sur son site donnent une idée de l'espace, du nombre de participantes et de l'atmosphère légère qui régnait ce dimanche 5 mars dès 9 h17.

Les participantes sont déjà pour la plupart rassemblées au premier étage du budōkan quand j'arrive, autour de huit heures trente. Je reconnais quelques personnes que je

¹⁷¹ « 女性剣士情報 » [en ligne], 香川県剣道連盟, URL : <http://www.kagawa-kendo.com/女性剣士情報/>, consulté le 21 août 2023.

salue de la tête. Je retrouve en particulier E qui m'avait averti de l'évènement, accompagné de mères d'enfants du *shōnendan* de Kokubunji où j'ai participé à l'équipe d'enseignement pendant 5 ans, avant son arrivée. Je m'installe à proximité de son groupe dont je reconnais certaines personnes.

Un peu avant 9 h, la secrétaire générale annonce la cérémonie d'ouverture. Les participantes et les enfants s'alignent comme elles ont l'habitude de le faire dans leur lieu de pratique, ou, pour les débutantes, s'adaptent au mouvement et se placent dans les alignements.

Après le salut au *shōmen*¹⁷² où est placé le drapeau japonais¹⁷³, le président de la fédération fait un discours d'ouverture où il mentionne le fait que le kendō féminin est très important, que l'empereur lui-même a fait du kendō et que la pratique a de nombreux avantages, en particulier pour la santé.

📷 Cérémonie d'ouverture (<https://tinyurl.com/3fv8ubjp>)

C'est ensuite la secrétaire générale, C qui procède à la présentation des formateurs, O et monsieur Tamaura, puis F pour les débutantes et L (qui n'est pas en tenue) pour les enfants en bas âge, elle présente ensuite l'équipe d'assistantes (plusieurs pratiquantes de haut niveau d'âges divers allant de la trentaine à une femme de plus de 70 ans qui vient de passer son 7^e *dan*).

G, conseillère auprès du comité de dynamisation du kendō féminin aborde le problème de la chute des effectifs et en quoi la pratique femmes-enfants peut avoir un effet bénéfique pour stopper cette chute et parle des mesures proposées par la ZNKR à cet effet (je n'ai pas retrouvé de références précises à ces mesures sur le site de la ZNKR). Elle indique qu'il y aura une enquête à la fin de la matinée et n'oublie pas de mentionner que la pratique du kendō est importante *en tant que japonais* pour conclure en annonçant que si ceci est le premier évènement du type organisé à Kagawa, le département de Kumamoto a également organisé un évènement du même type (femmes-enfants).

Comme les photos le montrent, l'ensemble des participantes et les enfants, ainsi que l'équipe d'organisation se trouvent à ce moment-là sur la partie *kendō* du budōkan, c'est-à-dire la partie en plancher.

Une phase d'échauffement de groupe commence et les participantes se séparent en deux de manière informelle et courent en rond, une moitié sur le plancher, une moitié sur les tatamis (c'est-à-dire la partie du budōkan généralement réservée aux activités de combat à mains nues).

Les groupes se forment alors selon les quatre types de participantes :

- femmes qui connaissent au moins les 3 premiers *kata*
- enfants qui ont de l'expérience
- femmes débutantes
- enfants en bas âge (ce groupe sera pris en charge au rez-de-chaussée par L)

¹⁷² 正面 – espace vers lequel les pratiquants saluent en début et en fin d'entraînement

¹⁷³ Le drapeau japonais est présent au *shōmen* de tous les budōkan que j'ai fréquentés (Kokubunji, Hanzan, etc.)

qui de son propre aveu les a laiss   jouer, car elle n’a pas les comp  tences pour faire de la garderie et les enfants n’ont aucun int  r  t pour le kend  )

L’espace du bud  kan sera alors s  par   en 3 et les trois groupes entrent dans un moment de pratique autonome.

Le premier espace, celui du c  t   du *kamiza*¹⁷⁴, c’est-  -dire le lieu du c  t   du *sh  men* le plus   loign   de l’entr  e est r  serv   aux femmes exp  riment  es et est pris en charge par Tamaura. Ce groupe travaillera sur les 3 premiers *kata*. La pratique est tr  s ordonn  e. Les participantes ne bavardent pas.

📷 Les kata pour les femmes exp  riment  es (<https://tinyurl.com/5cbpux6s>)

Le second espace, celui du c  t   du *shimoza*¹⁷⁵, c’est-  -dire le lieu du c  t   du *sh  men* le plus proche de l’entr  e est r  serv   aux enfants exp  riment  s et est pris en charge par O. Ce groupe travaillera sur les exercices de base au *bokuto*¹⁷⁶. La pratique est tr  s ordonn  e. Les enfants ne bavardent pas.

📷 La pratique du *bokuto* pour les enfants exp  riment  s (<https://tinyurl.com/26wxhjtz>)

Le troisi  me espace est l’espace des tatamis et est occup   sur une grande partie par le groupe des d  butantes. Il est pris en charge par F. Les d  butantes sont group  es par trois. Elles s’entraignent    d  chirer des feuilles de papier tenues en l’air avec un *bokuto*. On entend les voix des enfants, des parents accompagnateurs bavardent.

📷 Les femmes d  butantes (<https://tinyurl.com/bdswxz6m>)

Apr  s un certain temps, la pratique autonome s’ach  ve et une p  riode de 10 minutes de repos commence. Que ce soit la pratique autonome ou la p  riode de repos, l’ambiance est l  g  re, les prises de parole de l’  quipe de formation dans les diff  rents groupes ne sont pas pressantes.

Le repos dans le groupe de O commence par une assise en *seiza*¹⁷⁷ avant que les enfants se s  parent. Dans le groupe de Tamaura et de F, la s  paration se fait sans formalit  s.

Apr  s le repos, la premi  re partie de la p  riode de pratique commune commence. Tout le monde se rassemble, les directives sont donn  es et tout le monde participe et met en pratique ce qui a   t   enseign   ou, pour les d  butantes et les jeunes enfants, une frappe au *men*.

📷 Premi  re partie de la pratique commune (<https://tinyurl.com/yph8w4d9>)

¹⁷⁴ 上座 – le *kamiza* est en g  n  ral r  serv   aux personnes qui ont le plus d’importance dans une pi  ce.

¹⁷⁵ 下座 – le *shimoza* est en g  n  ral r  serv   aux personnes qui ont le moins d’importance dans une pi  ce.

¹⁷⁶ Le *bokuto* est un simulacre de sabre en bois utilis   pour effectuer certains exercices d’apprentissage de la forme, y compris les *kata*.

¹⁷⁷ Le *seiza* est une mani  re de s’asseoir sur les genoux, assez douloureuse au bout d’un certain temps. Au kend  , cette assise est utilis  e en d  but et en fin d’entraînement, au moment o   l’on installe ou retire les   l  ments de l’armure. Les genoux sont en g  n  ral joints pour les femmes et s  par  s de la largeur d’un poing pour les hommes. Dans la vie quotidienne, cette assise est souvent appel  e *ok  san-zuwari* (お母さん座り – assise de la m  re) par opposition    l’assise en jambes crois  es que l’on trouve plus fr  quemment en occident et qui d  voile donc l’int  rieur des jambes, et que l’on appelle souvent *ot  san-zuwari* (お父さん座り – assise du p  re), cf. « 正座 at DuckDuckGo » [en ligne], URL : <https://duckduckgo.com/?q=正座>, consult   le 25 aout 2023, o   l’on remarque que les images pr  sent  es par le moteur de recherche repr  sentent une majorit     crasante de femmes.

La seconde partie de la pratique commune est réservée aux femmes expérimentées qui portent l'armure intégrale. Des directives sont données pour que les autres participantes se déplacent vers les tatamis pour laisser le plancher libre, et les femmes expérimentées commencent des combats contre les assistantes, qui sont au minimum 4^e dan (une quinzaine de personnes).

📷 Seconde partie de la pratique commune (<https://tinyurl.com/52yvjk6v>)

Pendant cette seconde partie, la secrétaire générale va faire de nombreux appels à l'attention des pratiquantes pour que celles-ci ne se forcent pas et ne se blessent pas. Ces appels sont fréquents et insistants.

À 11 h, le signal de la fin de la pratique commune est donné, les pratiquantes se saluent, retirent leur armure et commence la cérémonie de clôture. Il n'est pas demandé aux enfants de s'aligner. Les pratiquantes se rassemblent et F prend la parole pour remercier l'encadrement, l'organisation et les participantes.

G est debout et un homme, son mari, vice-président de la fédération, est assis à la place qui était la sienne. Son mari est entré pendant l'évènement, sans être annoncé et seules les personnes qui connaissent les instances de la fédération savent qui il est.

L'équipe est applaudie, les participantes saluent le *shōmen*, les parents et pratiquantes sont applaudies.

Une fois la cérémonie de clôture terminée, commence le temps d'échange.

Ma proximité du fond de la salle me permet d'entendre les échanges qui se déroulent en 3^e partie dans le groupe de F où sont regroupées les participantes sans expérience. Ce groupe prend le temps d'aborder les problématiques de chaque participante et la raison de leur participation, à tour de rôle. La parole est libre, mais reste formatée (je m'appelle..., j'ai tel âge, je viens de telle partie de Kagawa – certaines personnes viennent de lieux à 1 h de route – j'aimerais commencer, ou reprendre, la pratique, j'ai fait du kendō à tel endroit jusqu'à tel niveau, etc.) Après chaque intervention, F ajoute un commentaire, soit de soutien, soit d'information, soit d'encouragement, etc., et va systématiquement inviter les personnes intéressées à rejoindre la pratique du groupe Mutsumikai (睦会, *L'amicale*)¹⁷⁸.

📷 Temps de prise de parole libre (<https://tinyurl.com/ykz9z3a8>)

Les commentaires sont très variables :

- c'est rassurant de pouvoir pratiquer entre femmes
- c'était un moment très chaleureux
- l'ambiance était très agréable
- le problème vient de la difficulté de trouver une salle
- s'il n'y a pas de *bukatsu*, il est difficile de pratiquer
- l'armure coute cher

¹⁷⁸ Historiquement le lieu principal de la pratique féminine à Kagawa, comme F le décrit dans son entretien.

- même les pères sont gênés quand ils veulent reprendre la pratique
- la possibilité de la pratique dépend de l'époux

F conclut en disant que maintenant que C est secrétaire générale, la communication sera plus facile, qu'il est possible de rejoindre le groupe Line¹⁷⁹ des femmes pratiquantes et que tout le monde est invité à venir pratiquer à Mutsumikai.

Une fois le temps écoulé, tout le monde participe au rangement de la salle et au ménage, s'échange les contacts Line et se sépare progressivement.

6.2.3. Remarques

Deux épisodes d'apparence mineurs ont retenu mon attention.

Le premier est l'arrivée en cours d'évènement du vice-président de la fédération, le mari de G. Celui-ci va directement s'asseoir à la place de sa femme pour apprécier le déroulement de l'évènement et ne quittera pas cette place jusqu'à sa fin, c'est-à-dire que sa femme restera debout alors que les autres personnes qui avaient une place à cette table au début de l'évènement s'y retrouveront.

Le second est l'attention systématique et répétée portée aux femmes pendant la seconde partie de l'évènement qui est la partie d'entraînement libre (*jikeiko* – 地稽古). Alors que les femmes en armure pratiquent avec intensité (et une grande partie d'entre elles pratiquent déjà régulièrement), C, secrétaire de la fédération, va de manière répétée indiquer aux pratiquantes de faire attention à leur corps, de ne pas se forcer, de se reposer entre deux passages, d'une manière qui, si elle est attentive et sans aucun doute bien attentionnée, pèse par son insistance.

6.2.4. Après l'évènement

- L'évènement est considéré comme un succès. 160 personnes ont participé alors que peu de gens anticipaient une telle participation.
- Le groupe *Line* des pratiquantes de kendō de Kagawa avait environ 90 participantes avant l'évènement. Après celui-ci le nombre est monté à 120 selon les dires de L, sans que pour autant soient nées de nouvelles vocations.
- Aussi bien L que K ont mentionné le fait dans leurs entretiens que les femmes présentes dans l'encadrement ce jour-là auraient largement suffi à offrir une formation de qualité, et que la présence d'hommes formateurs n'était pas justifiée par le niveau des participantes (il ne s'agissait pas d'une préparation à une compétition de haut niveau, ou à un stage de renforcement de l'équipe locale, etc.).
- La confusion entre « évènement pour enfants, avec éventuellement des femmes » et « évènement pour femmes, éventuellement accompagnées de leurs enfants » est notée par L et K. Elles notent toutes les deux qu'on ne sait pas trop comment on est passé d'un évènement organisé pour les femmes par le comité de dynamisation du kendō féminin à un évènement dont le

¹⁷⁹ L'application *Line* est utilisée au Japon un peu comme on utilise *Whatsapp* en France. C'est un substitut à la communication téléphonique directe qui passe par les échanges de données sur le réseau internet plutôt que sur le réseau téléphonique, c'est également un moyen d'échanger des messages illustrés et de créer des groupes pour des envois simultanés à plusieurs personnes.

but est finalement d'associer le plus d'enfants possibles quitte à diluer la qualité de la formation. Vraisemblablement un officiel a dû faire une proposition dans ce sens et tout a été validé sans que les personnes concernées soient vraiment consultées. Sans oublier que la responsable du comité, F avait été à cette date 3 fois en France pour encadrer un stage de pratiquantes féminines de tout niveau avec un encadrement strict de la présence masculine, seulement autorisée à l'entraînement de l'après-midi. Elle savait donc les bénéfices que peuvent tirer les femmes de tels regroupements, mais cet aspect ne semble pas avoir prévalu dans l'organisation de cet évènement.

- Lors d'une discussion dans les bureaux de la fédération, C a insisté sur le fait que la présence de formateurs masculins était justifiée par le fait qu'ils sont les responsables au niveau départemental de la formation. Dans une correspondance personnelle, elle m'indique également que les hommes ont un rôle à jouer dans la formation des enfants.
- Un échange informel avec le président de la fédération quelques semaines plus tard confirme que la fédération ne sait pas quoi faire de cet évènement. C'était une première, mais sans suivi, et il faudra attendre l'année prochaine pour une éventuelle seconde édition.
- Le questionnaire qui a été distribué en fin d'évènement a été rempli par une cinquantaine de personnes (sur 160 personnes inscrites). Les résultats n'ont pas été rendus publics.
- O, responsable de l'enseignement du kendo dans la région pénitentiaire de Shikoku, insiste lors de son entretien sur le fait que la formation des enfants doit être la priorité avant la formation des adultes.

O s'étonne du nombre de participantes sans sembler savoir qu'il existe ce groupe *Line* qui a servi à la promotion informelle de l'évènement, sans compter la possibilité aux membres des *shōnendan* de participer sans condition de participation des mères. Des groupes de parties très éloignées de Kagawa ont ainsi pu participer. En tant que haut responsable de la fédération, il semble ne pas connaître les systèmes informels de communication organisés par les pratiquantes.

Il considère que le comportement de G (rester debout alors que son mari, présent à titre officieux, en tant que mari de la conseillère) est conforme aux bonnes manières et à la façon dont les femmes japonaises doivent se comporter. Par ailleurs, quand je lui parle de cet épisode en appelant G par son nom de famille, il ne comprend pas au début puis me reprend en l'appelant par son prénom, puisque le patronyme sert à désigner son mari (vice-président) dans les instances locales, et qu'elle y existe principalement en tant que présence subalterne réduite à son prénom.

De manière similaire, il considère que le caractère *agréable* de l'évènement est une chose positive, mais qu'il ne faut pas oublier que la formation doit se faire *correctement*, comme si les deux qualificatifs étaient antinomiques. Il est nécessaire de mettre ce commentaire en parallèle avec le fait que même

si l'institution pénitentiaire au Japon a des fonctions similaires à son équivalent français, le terme japonais utilisé ne sous-entend pas la punition pour des comportements délinquants mais la correction de ces comportements : 矯正 (kyōsei – correction) est le même terme qui est utilisé en orthodontie pour la correction d'une dentition déformée. Quand O met *correct* et *agréable* en opposition, il fait bien sûr référence à son expérience propre (« entré en kendō » pour pouvoir entrer au lycée, puis entré dans l'institution pénitentiaire à la sortie du lycée pour travailler) qui est renforcée par l'image que donne officiellement le kendō de lui-même.

Si l'évènement est encadré au plus haut niveau par un homme membre du personnel pénitentiaire et un homme membre des forces de police, c'est également parce que ce sont ces hommes qui sont au Japon garant de l'ordre social.

Cette première tentative d'autonomisation de la pratique qui est considérée comme un succès dans l'immédiat du moment, par le nombre des participantes qui indique qu'il existe une réelle demande de la part des pratiquantes, elle semble être lue en seconde analyse comme un échec.

L'évènement a réussi à réunir pour la première fois un nombre important de femmes dans un moment de pratique semi-formel et multiniveaux (c'est-à-dire hors de toute considération compétitive), mais il semble n'avoir pas su s'affranchir d'un certain nombre de clichés où l'on voit deux femmes très expérimentées et en pleine légitimité s'occuper de débutantes (et dans le cas de L d'être disqualifiée au point d'être considérée comme une simple assistante maternelle) alors que les deux hommes présents vont symboliquement récolter les fruits de ce travail pour garantir la formation « correcte » des personnes qui ont acquis un peu d'expérience une fois sorties du lieu « agréable » que représente l'encadrement féminin. L'évènement organisé par le comité de dynamisation du kendō féminin accepte d'être soumis aux impératifs de l'institution qui posent les femmes dans le rôle traditionnel de la « maternité » en faisant de l'évènement son symbole : les femmes reproduisent, s'occupent des enfants des autres, et une fois les enfants en âge d'être écartés du « sein maternel », elles les confient aux hommes qui en feront des guerriers (et les jeunes filles seront progressivement écartées de la pratique).

Si l'on considère la manière dont un homme s'invite dans le lieu et y prend en dernier lieu *et en toute légitimité masculine* la place de sa femme, alors reléguée au rang de présence non officielle (puisque'il n'y a que quatre sièges à la table) on voit à quel point la légitimité de pratiquantes féminines même dans un espace féminin organisé par un comité dont l'objectif est de renforcer la pratique féminine est trivialement remise en question par le fait que G n'existe dans son foyer que comme épouse et dans l'institution comme « prénom », légitime pour organiser des tâches exclusivement relatives à l'accompagnement d'enfants vers les lieux où les hommes sont maîtres.

7. Socialisation et institutions

7.1. La langue et le corps des femmes

Le monde du kendō est ainsi un monde d'hommes dans lequel les femmes tentent depuis plus de 60 ans d'adapter leurs pratiques. Je vais tenter d'explicitier ici quelques éléments des processus de socialisation qui sous-tendent la pratique féminine et qui contribuent non seulement à limiter l'étendue de celle-ci, mais également sa légitimité. Je propose deux axes de socialisation qui me paraissent pertinents ici : la socialisation par genre et la socialisation par âge.

Je parle de socialisation, mais je pourrais tout aussi bien parler d'« apprentissage de sa place », aussi bien symbolique que physique, dans le sens de l'expression « être à sa place », ou ne pas l'être, « mettre quelqu'un à sa place », etc. Cet apprentissage va déterminer les lieux physiques et symboliques où l'action (l'inaction), la parole (le silence) vont avoir (ou non) des effets sur l'entourage humain, le seul à même de comprendre les signaux émanant d'un individu donné.

La socialisation par genre commence par des processus de mimétisme au sein de la famille ou de l'environnement proche et est plus facilement considérée et acceptée comme « naturelle », car elle se base sur des différences visibles (ou tout au moins visibilisées). La socialisation par âge demande un effort systématique de la société dans son ensemble, car celle-ci s'applique en premier sur des enfants dont la différence d'âge n'est que de quelques mois, et parfois de quelques minutes comme pour les jumeaux. Il faut donc un système qui garantit que cette différence d'âge invisible soit acceptée et entretenue, par le plus grand nombre, c'est-à-dire les personnes qui en tirent le moins de bénéfices.

Les deux axes proposés se complètent, se croisent, se renforcent. Dans le cadre de mon travail, une jeune femme sera presque systématiquement considérée comme moins légitime, et moins à sa place qu'homme légèrement plus vieux, même si l'axe de la compétence réelle pourra venir équilibrer son désavantage.

7.1.1. Le genre dans la langue

Les représentations et assignations de genre sont présentes dans tous les lieux de la vie sociale, aussi bien dans la famille, l'espace public que dans les lieux de formation (du jardin d'enfants à l'enseignement supérieur). Les jeunes qui sont la cible de ces formations ne sont insensibles ni aux représentations ni aux assignations de genre comme on peut le voir dans de nombreux reportages diffusés entre autres sur la chaîne nationale¹⁸⁰, dans des publicités (Shiseido¹⁸¹) et ces questions sont abordées au-delà des cercles académiques dans des médias grand public¹⁸².

Ces assignations ont cependant toute l'apparence de différences naturelles. Après tout, les hommes ont des pénis, et les femmes n'en ont pas. Et si la présence, ou l'absence,

¹⁸⁰ NHK, 日本放送協会, « ジェンダーレス制服 » 導入広がる 学校の「男女分け」に苦しむ生徒も | NHK, 2021, <https://www.nhk.or.jp/shutoken/wr/20211119gg.html>, consulté le 26 mai 2023.

¹⁸¹ HIGH SCHOOL GIRL ? | Works, <https://www.shiseidocreative.com/works/1799/>, consulté le 1er juin 2023.

¹⁸² Asahi, 教育の男女格差、なぜ生まれる？ 現状と問題点、専門家に聞く | 学習と健康・成長 | 朝日新聞 EduA, <https://www.asahi.com/eduA/article/14119400>, consulté le 27 mai 2023.

de pénis n'est généralement pas confirmable immédiatement puisque nous avons pris l'habitude de porter des vêtements ou autres décorations, ces « caches sexe » sont paradoxalement devenus les révélateurs du sexe « naturel » qu'ils cachent.

Le kendō contemporain rend moins visible la différence physique. Les tenues sont en général bleu marine, même si certains clubs féminins préfèrent les tenues blanches, et unisexes. Les armures sont les mêmes pour les garçons et les filles, pour les femmes et les hommes. Dans les lieux mixtes, on reconnaîtra éventuellement une femme d'un homme par des formes, par des coupes de cheveux, par une corpulence qui s'exprimera dans le cadre de la moyenne des personnes présentes, mais également dans des rapports de proximité puisque la pratique séparée dans certaines parties des entraînements fait qu'il sera plus facile à des femmes de rester autour de femmes et réciproquement.

Si ces différences suffisent à établir une hiérarchie (quand il sera nécessaire d'en établir une), la langue va servir de levier sur les points d'appui que représentent ces différences visibles.

La langue, ou le discours n'importent pas ici tant comme actualisation du langage qui a des effets sur le locuteur et l'interlocuteur, mais en tant que marqueur social qui délimite des espaces de légitimité, donc des espaces d'actions potentielles ou effectuées.

7.1.1.1. La langue féminine

La langue féminine en japonais n'est pas une pratique langagière qu'on retrouve chez les femmes, comme cela peut exister dans d'autres langues, où il est préférable de parler de pratique féminine de la langue.

La langue féminine en japonais est un objet construit, historiquement depuis le 13^e siècle par des assignations successives à des listes de bonnes manières corporelles et linguistiques qui visent à limiter dans un premier temps l'activité des femmes de l'élite et qui par médiatisation (littérature, manuels scolaires) vont se répandre dans la société, mais exclusivement à partir de la langue artificielle qu'est la langue « standard » (*hyōjungo* – 標準語) et en opposition au *kokugo* (langue « nationale » – 国語) qui est une langue déféminisée.

Momoko Nakamura montre très précisément le processus de construction de l'espace sociolinguistique artificiel qu'est la « langue féminine » (*onna kotoba* – 女ことば) en analysant les discours qui entourent son évolution. La « langue féminine » est un ajout qui n'appartient pas aux langues régionales et qui doit s'apprendre par l'intermédiaire des médias qui transmettent cette langue¹⁸³ :

« La plupart des personnes qui vivent au Japon parlent la langue utilisée dans leur lieu d'habitation, une langue régionale. La langue féminine fait cependant partie de la langue standard (*hyōjungo*). Ce qui fait que les personnes qui parlent la langue régionale n'ont pour ainsi dire pas l'occasion d'entendre parler la langue féminine de la bouche de femmes qui la parlent à proximité. Mais nous savons ce qu'est la langue féminine. Pourquoi ? La raison en est que nous avons appris cette langue féminine par l'intermédiaire des médias. Pas de la bouche des femmes que nous fréquentons, mais plutôt des conversations des personnages de télévision ou de

¹⁸³ Nakamura, 2012, pp. 7-8

cinéma. »

En plus de la langue féminine, elle identifie la langue nationale (*kokugo*) comme étant un autre espace artificiel, constitué, lui, pour créer une conscience nationale à l'époque où le Japon s'ouvre et où la diffusion des connaissances de manière uniforme devient urgente. L'entreprise d'unification de la langue écrite et de la langue parlée s'impose, mais pour ceci, il est nécessaire de déterminer sur quel standard cette langue parlée sera déterminée. Les notables de l'époque proposent la langue de Tokyo, donc en opposition aux langues régionales (Osaka, Ōshū, Okinawa), mais pas toutes les langues de Tokyo, seulement celle des personnes éduquées¹⁸⁴, et en opposition à la langue de Kyoto, considérée comme trop féminine¹⁸⁵. Et même si la langue doit être unifiée sur la base d'une langue masculine savante pour la diffusion des savoirs et l'élévation du niveau de la population, il est important que les femmes restent modestes dans leur utilisation de la langue et sachent tenir leur place¹⁸⁶.

Un troisième espace est constitué par une langue « masculine », qui, même si elle est nommée en suggérant un parallèle avec la langue féminine, et si elle aussi existe en opposition au *kokugo*, crée un autre espace de légitimité masculine complice qui soutient la masculinité implicite du *kokugo*¹⁸⁷ :

« Il existe une différence très intéressante entre la langue féminine et la langue masculine. La langue féminine est considérée comme la manière de parler des femmes selon la langue standard, mais la langue masculine est considérée comme étant une langue que même les hommes n'utilisent que dans des cas particuliers. On attend des femmes adultes qui parlent la langue standard de parler la langue féminine. Mais dans le cas des hommes adultes, plutôt que la langue masculine, c'est la langue standard qui est attendue d'eux. Pourquoi ? On considère que c'est parce que la langue masculine est liée à une certaine masculinité. Les expressions "ikuze" ou "ikuzo" ("on y va !", "j'y vais !") sont typiques d'un usage dans le contexte du sport, d'une altercation ou de la guerre. La langue masculine est ainsi liée à une masculinité accentuée associée à la violence, l'agressivité, la force, la corporalité qui accompagnent le sport, les altercations, la guerre. »

L'assignation des objets construits que sont la langue féminine et la langue masculine respectivement aux femmes et aux hommes, même quand ces langues ne sont pas activées, crée des espaces de légitimité et d'illégitimité, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, mais ces derniers bénéficient du fait que la langue masculine qui est utilisable dans des contextes auxquels la langue féminine n'a pas accès forme le socle sur lequel la langue officielle a été fondée¹⁸⁸.

¹⁸⁴ Nakamura, 2012, pp. 71-76

¹⁸⁵ Ibid., p. 69

¹⁸⁶ Ibid., p. 78-81

¹⁸⁷ Ibid., p. 68

¹⁸⁸ Notons que si la langue masculine est associée aux espaces que sont le sport, les altercations, la guerre, elle n'est bien sûr pas limitée aux hommes dans son utilisation et les femmes, dans des situations particulières l'utilisent également. Cependant, cette association forte fait qu'une appropriation de la langue masculine par les femmes se heurtera systématiquement à des questions de légitimité de la parole. On retrouve cependant son utilisation par des femmes dans des espaces où la légitimité masculine est justement remise en question, au moins de manière symbolique, par exemple dans le domaine de la chanson, etc. Dans le monde de la traduction, auquel Nakamura fait souvent référence, il faut noter la version japonaise de *Ancillary justice* (Leckie Ann, New York, Orbit, 2013, 409 p.) traduit en japonais 叛逆航路 (trad. 赤尾秀子, 東京創元社, 2015) où le personnage principal crée une dissonance très particulière en utilisant quasi systématiquement le pronom féminin *kanojo* (elle – 彼女) pour désigner des personnes qui s'expriment en langue masculine. La langue anglaise n'offre pas cette distinction et le texte ne fait

Ces assignations trouvent leur point culminant avec la période coloniale et la Seconde Guerre mondiale, mais ne cessent pas après-guerre puisque si l'après-guerre retire le rapport à l'empereur à la langue polie (qui a été associée à la langue féminine), en naturalisant la langue féminine et sa prétendue beauté, elle ne retire pas l'ensemble qui s'est accumulé au cours des siècles et en particulier ce rapport à la langue polie (*keigo* – 敬語) qui deviendrait ainsi une des caractéristiques de la langue féminine et dont la reproduction et la conservation reposeraient sur la continuation de sa pratique, par les femmes¹⁸⁹.

Nakamura rapporte ainsi le discours des linguistes et intellectuels de l'après-guerre qui considèrent que « [...] la langue féminine n'est plus seulement une pratique langagière, elle est devenue une tradition, une fierté du Japon, un symbole de l'ordre social. »¹⁹⁰

C'est cette assignation finale qui place les femmes dans une position au moins de désavantage, mais potentiellement de dominée puisque la langue polie est un mécanisme qui permet essentiellement deux choses : positionner l'interlocuteur plus haut que soi, ou se positionner plus bas que l'interlocuteur, non seulement de manière symbolique, mais également de manière physique, dans la théâtralisation du rapport de domination à travers la position des corps et leur gestuelle.

Bien sûr, ces mécanismes sont également utilisés dans des stratégies de contournement des rapports (tout comme le vouvoiement peut être utilisé en français pour diminuer l'interlocuteur) et l'on ne peut pas suggérer que la langue polie ne sert qu'à produire un relatif abaissement de la position du sujet parlant dans le dialogue. Cependant, dans un rapport de domination explicite tels les rapports que l'on trouve dans les relations hiérarchiques d'âge (*senpai/kohai*, que je décris plus bas) ou enseignant / étudiant, la langue polie aura plus systématiquement ce rôle que dans des lieux où les relations sont plus fluides.

7.1.1.2. *Processus d'apprentissage*

Comme Nakamura l'a montré, la langue féminine est un processus d'apprentissage, avec tous les potentiels de distinctions associés aux processus d'apprentissage, mais comme cette langue n'existe pas hors de la langue standard, elle n'est finalement activée que dans des lieux de pratique langagière spécifiques.

L'invisibilisation de la femme, par les mots qui vont décrire le monde dans lequel elle évolue et par les mots qu'elle pourra utiliser pour s'identifier dans ce monde commence dès le plus jeune âge.

La différence entre le pronom personnel poli de la première personne « *watashi* » et le pronom personnel neutre masculin de la première personne « *boku* » est acquise dès le jardin d'enfants où les institutrices (des femmes dans leur très grande majorité) vont utiliser des systèmes de termes pour renforcer l'association à un genre, non seulement

que jouer sur l'emploi du pronom *she* pour nommer des personnages probablement masculins. La traduction française utilise les accords grammaticaux mais la traductrice japonaise a identifié les personnages masculins « mal genrés » par le personnage principal et utilise les outils fournis par la langue japonaise, ici la langue masculine pour signifier que les personnages font partie de l'armée, pour accentuer cette différence.

¹⁸⁹ Nakamura, 2012, p. 224-226

¹⁹⁰ Ibid., p. 227

dans leur pratique langagière propre, mais également dans le matériel éducatif qu'elles utilisent, par exemple, les livres d'images qui vont principalement montrer des personnages masculins (ou masculinisés pour les animaux ou les objets qui y apparaissent personnifiés et identifiables avec les termes *boku*, *ore*, *~kun*). Les thèmes associés aux garçons sont des thèmes d'aventure où le personnage va présenter des caractéristiques de force et de courage, alors que les thèmes associés aux filles (à quelques rares exceptions) vont associer la tranquillité et la gentillesse. Les personnages principaux sont plus souvent des garçons, mais une femme apparaît souvent en tant que mère¹⁹¹.

J'utilise ici le terme « pronom personnel » tel qu'il est d'usage en grammaire française, mais la fonction de pronom n'est pas exactement la même en japonais qu'en français où le pronom ne fait que référencer un élément du contexte. Je propose ici l'utilisation du terme de « nom positionnel » qui, plutôt que de référencer un élément du contexte (par exemple « je », « tu », « elle » ou « vous » qui sont indépendants l'un de l'autre), référence la position relative de deux éléments du contexte : là où dans une salle de classe en France nous pourrions avoir un « vous » posé par l'enseignante comme étant la distance appropriée entre deux éléments indépendants, une salle de classe au Japon verrait plus fréquemment la même enseignante poser un rapport de position avec un *kimi* en bas et un *sensei* pour elle-même, en haut, mais le même *sensei* pourrait également exprimer une position relative selon le contexte¹⁹².

Watashi est le nom positionnel que les jeunes filles vont apprendre en premier, et le seul qu'elles apprendront de manière formelle. *Boku* est le premier nom positionnel que les jeunes garçons vont apprendre et ils auront également la possibilité d'utiliser *watashi* plus tard dans des contextes plus formels, ou *ore* dans des contextes moins formels. *Watashi* est considéré être un nom positionnel poli. *Boku* est directement en opposition avec *watashi* dans les relations genrées puisque les femmes ne peuvent pas l'utiliser, alors que les hommes pourront utiliser *watashi* dans certains contextes.

Si cette opposition n'existe pas encore au jardin d'enfants (les jeunes garçons n'ont généralement pas l'option *watashi*) elle pose implicitement le *boku* dans un rapport de supériorité aux personnes qui ne s'appellent que *watashi*, car le *boku* ouvre le champ des stratégies possibles de positionnement (même si le *watashi* poli n'inscrit pas systématiquement son utilisatrice dans un rapport d'infériorité, par exemple dans le cas du rapport entre une enseignante et un étudiant).

L'origine historique des deux pronoms ancre également ceux-ci dans des rapports de domination : *watakushi*, plus formel que *watashi* vient de *watakusa* qui signifie approximativement « la dot », mais qui est en fait l'ensemble des biens qu'une jeune fille est autorisée à apporter dans sa famille et qui constituera son seul bien (le terme *watakusa* existe encore à Okinawa avec ce sens-là)¹⁹³, alors que *boku* est un terme que les étudiants de Meiji décident d'eux-mêmes d'employer pour se désigner, étudiants

¹⁹¹ Satake, 2019, p. 55-57

¹⁹² Shimamori, dans sa *Grammaire japonaise systématique*, 2011, p. 10, écrit également que le terme « pronom personnel » n'est peut-être pas approprié au japonais et préfère le terme « nom personnel ». Elle indique également avec beaucoup de clarté les possibilités d'utilisation par genre ou le registre de politesse, que je préfère ici inscrire dans une relation plutôt que dans la position absolue que supposent les catégories de registre (poli, familier, vulgaire, etc.).

¹⁹³ Katō, 1999, p. 189

dont les comportements vont très rapidement être différenciés par genre : si les jeunes filles peuvent accéder aux études comme les jeunes garçons dès 1872, il ne faudra que 25 ans pour que la catégorie *onna gakusei* (女学生 – « étudiant fille ») apparaisse dans des différences de tenues, de langue, de manières¹⁹⁴.

7.1.1.3. *Espaces de légitimité*

On trouve dans les produits culturels, qui servent de référence ou de modèles aux pratiques langagières et corporelles, de nombreux exemples de délimitation des espaces de légitimité par la parole (ou même par son absence). La police qu'on retrouve à quasiment tous les échelons des institutions du kendō se positionne à l'intersection de plusieurs de ces espaces d'où sont presque systématiquement exclues les femmes.

La vidéo de *taihojutsu* (逮捕術 – techniques policières d'arrestation) que je présente ici¹⁹⁵ montre de jeunes policières dont les prises de paroles illustrent ce point.

La vidéo montre une situation d'entraînement aux techniques d'arrestation : une policière prend un appel à son poste et déclenche la procédure de neutralisation et d'arrestation d'un homme qui menace des passants avec un couteau. Des renforts arrivent et la personne est neutralisée. La scène se passe dans un gymnase de la police et les intervenants sont des policiers.

La vidéo se conclut avec l'interview de deux policières. La première dit « on peut croire que j'ai une petite voix parce que je suis une femme et comme il faut qu'on me prenne sérieusement je m'efforce de m'exprimer avec une voix forte pour indiquer que je suis la plus forte » (elle fait référence à l'agresseur). La seconde dit : « Parce que je ne veux pas apparaître comme plus faible qu'un policier homme, je vais m'efforcer d'avancer le plus possible pour participer au contrôle [du délinquant] pour qu'on puisse être le plus possible d'agents à réagir. » Les deux femmes ont la légitimité de l'uniforme, mais les caractéristiques genrées de leur corps (voix faible, force physique inférieure) diminuent leur légitimité dans cet espace masculin.

Dans les films de Kitano Takeshi (je pense en particulier aux films où la police interagit avec les membres de la mafia, comme la série *Outrage*¹⁹⁶), on voit clairement l'usage de la langue masculine, qui impose une forme d'autorité brutale et arbitraire. On voit cela par exemple dans une scène d'*Outrage* où un membre de la mafia se trouve devant un commissariat et joue de sa liberté en faisant des simagrées devant un policier de garde. Le policier est immobile et a probablement comme instruction de ne réagir qu'à des atteintes physiques. Du commissariat sort alors un policier plus âgé qui n'est pas lié à la contrainte de ces instructions. Il s'adresse au mafieux dans une langue masculine brutale qui est soutenue par l'institution policière représentée ici par les murs du commissariat qui prennent tout l'espace de l'arrière-plan. Le mafieux cesse son jeu et se replie dans sa voiture. Cette scène montre clairement comment l'usage légitime de la langue a un effet sur la réalité physique de l'agencement des personnes dans l'espace.

¹⁹⁴ Nakamura, 2012, pp. 97-100

¹⁹⁵ 【奮闘】格闘技歴15年!20歳の女性巡査"逮捕術の達人"への挑戦 広島 NNN セレクション, [en ligne], 2022., URL : https://www.youtube.com/watch?v=ZY_Aff0U3Gs, consulté le 18 août 2023.

¹⁹⁶ Article « アウトレイジ (2010年の映画) » [en ligne], dans Wikipedia, 2023, URL : [https://ja.wikipedia.org/wiki/アウトレイジ_\(2010年の映画\)](https://ja.wikipedia.org/wiki/アウトレイジ_(2010年の映画)), consulté le 30 juillet 2023.

Pour éviter la confrontation physique, le mafieux se retire de l'espace policier.

Une autre scène met en jeu le nouveau responsable du groupe mafieux qui est au cœur de l'intrigue. Ce nouveau responsable est le beau-fils de l'ancien responsable, il n'a pas été élevé dans les rituels mafieux, mais se comporte et parle comme un mafieux. La communication avec ses subalternes s'établit selon les règles de la langue masculine, mais il apparaît que même si le dirigeant possède les codes corrects de la communication dans le cadre dans lequel il évolue, ces codes ne sont pas soutenus par une légitimité institutionnelle. C'est un usurpateur et la domination qu'il tente d'établir avec une langue qui le pose en situation de pouvoir n'est acceptée par personne. Il n'est pas considéré comme étant à sa place, et finira assassiné par ses sous-chefs de manière particulièrement cruelle, alors que la langue qu'il utilise est finalement la même que celle utilisée par son prédécesseur. On voit dans les multiples scènes où il apparaît que les codes utilisés n'ont pas une valeur absolue. Ces codes n'ont de valeur effective et ne produisent les effets sociaux attendus que lorsqu'ils sont employés par des personnes qui possèdent la légitimité nécessaire.

Bourdieu décrit cette situation d'autorité refusée de la manière suivante¹⁹⁷ :

« Essayer de comprendre linguistiquement le pouvoir des manifestations linguistiques, chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du *langage d'institution*, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors, comme le rappelle concrètement le *skeptron* que l'on tend, chez Homère, à l'orateur qui va prendre la parole. Cette autorité, le langage tout au plus la *représente*, il la manifeste, il la symbolise : il y a une rhétorique caractéristique de tous les discours d'institution, c'est-à-dire de la parole officielle du porte-parole autorisé s'exprimant en situation solennelle, avec une autorité qui a les mêmes limites que la délégation de l'institution ; les caractéristiques stylistiques du langage des prêtres et des professeurs et, plus généralement, de toutes les institutions, comme la routinisation, la stéréotypisation et la neutralisation, découlent de la position qu'occupent dans un champ de concurrence ces dépositaires d'une autorité déléguée. Il ne suffit pas de dire, comme on le fait parfois, pour échapper aux difficultés inhérentes à une approche purement interne du langage, que l'usage que fait du langage, dans une situation déterminée, un locuteur déterminé, avec son style, sa rhétorique et toute sa personne socialement marquée, accroche aux mots des "connotations" attachées à un contexte particulier, introduisant dans le discours le surplus de signifié qui lui confère sa "force illocutionnaire". En fait, l'usage du langage, c'est à dire aussi la manière que la matière du discours, dépend de la position sociale du locuteur qui commande l'accès qu'il peut avoir à la langue de l'institution, à la parole officielle, orthodoxe, légitime. C'est l'accès aux instruments légitimes d'expression, donc la participation à l'autorité de l'institution, qui fait toute la différence – irréductible au discours même – entre la simple imposture des *masqueraders* qui déguisent l'affirmation performative en affirmation descriptive ou constatative et l'imposture autorisée de ceux qui font la même chose avec l'autorisation et l'autorité d'une institution. Le porte-parole est un imposteur pourvu du *skeptron*. »

Les espaces sociaux de légitimité sont créés par ces espaces linguistiques potentiels qui n'ont pas besoin d'être activés dans la parole pour exister et qui se superposent à des espaces de pratiques corporelles. Dans un espace mixte, une femme n'est pas légitime à pratiquer la langue masculine et par son rapport forcé à la langue polie va régulièrement se trouver en position de dominée potentielle. L'utilisation du corps est également limitée aux assignations aux « bonnes manières féminines ». Et même si

¹⁹⁷ Bourdieu, 1982, pp. 106-107

dans le contexte du kendō, par exemple, il est attendu que les corps se comportent d'une manière masculine, les femmes seront dirigées vers des formes plus « douces » de la pratique par l'opération d'une naturalisation des caractéristiques qui les différencient des hommes (force physique, souplesse, etc.) comme je le montrerai plus bas.

La puberté va souvent voir apparaître des questionnements qui en français ne peuvent pas exister, par exemple : « quel pronom utiliser pour parler de soi » lorsque les jeunes filles découvrent avec les changements de leur corps que ces éléments qui jusqu'alors pouvaient n'être que décoratifs vont prendre une consistance particulièrement contraignante, mais une fois cette condition acceptée, et suite à la division des genres au foyer qui va conditionner leur socialisation primaire, les petites filles auront tôt fait d'adopter ces propositions qui reproduisent des différences visibles et activables dans le monde des adultes. Là encore Bourdieu éclaire ces phénomènes¹⁹⁸ :

« Visible dans tous les domaines de la pratique (sport, chanson, vêtement, habitat, etc.), le processus d'unification et de la production et de la circulation des biens économiques et culturels entraîne l'obsolescence progressive du mode de production ancien des habitus et de leurs produits. Et l'on comprend alors que, comme les sociolinguistes l'ont souvent observé, les femmes soient plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime) : du fait qu'elles sont vouées à la docilité à l'égard des usages dominants et par la division du travail entre les sexes, qui les spécialise dans le domaine de la consommation, et par la logique du mariage, qui est pour elles la voie principale, sinon exclusive, de l'ascension sociale et où elles circulent de bas en haut, elles sont prédisposées à accepter, et d'abord à l'École, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques. »

7.1.1.4. La langue du kendō

Avec le *onna kotoba* japonais, nous avons un registre de langue qui est imposé aux femmes (au moins symboliquement) et qui ne peut que renforcer l'injonction à la politesse et à la correction que Bourdieu souligne ci-dessus.

De manière similaire, une fois la langue polie acquise, les femmes sont conditionnées à accepter des rapports de domination et d'intimidation, et les hommes (mais aussi d'autres femmes) à en faire usage, comme Bourdieu le décrit à la page suivante :

« La propension à réduire la recherche des causes à une recherche des responsabilités empêche d'apercevoir que l'intimidation, violence symbolique qui s'ignore comme telle (dans la mesure où elle peut n'impliquer aucun acte d'intimidation), ne peut s'exercer que sur une personne prédisposée (dans son habitus) à la ressentir tandis que d'autres l'ignorent. Il est déjà moins faux de dire que la cause de la timidité réside dans la relation entre la situation ou la personne intimidante (qui peut dénier l'injonction d'elle adresse) et la personne intimidée ; ou mieux, entre les conditions sociales de production de l'une et de l'autre. Ce qui renvoie, de proche en proche, à toute la structure sociale. Tout permet de supposer que les instructions les plus déterminantes pour la construction de l'habitus se transmettent sans passer par le langage et par la conscience, au travers des suggestions qui sont inscrites dans les aspects les plus insignifiants en apparence des choses, des situations ou des pratiques de l'existence ordinaire : ainsi, la modalité des pratiques, les manières de regarder, de se tenir, de garder le silence, ou même de parler ("regards désapprobateurs", "tons", ou "airs de reproche", etc.) sont chargées d'injonctions qui ne sont si puissantes, si difficiles à révoquer, que

¹⁹⁸ Ibid. p. 35

parce qu'elles sont silencieuses et insidieuses, insistantes et insinuanes [...] »

La langue du kendō est la langue du sport. C'est une langue d'impératifs, de directives, d'appréciations, d'évaluations, qui suppose l'existence d'un détenteur (ou d'une détenteuse) de la légitimité dans l'espace-temps de la pratique et de configurations corporelles et spatiales qui donnent corps à cette légitimité (par exemple, une démarche nonchalante dans l'espace qui s'accompagne de directives données à haute voix sur un ton ferme, par opposition avec une démarche tendue qui s'accompagne de réponses semi-automatiques aux injonctions émises par le détenteur de légitimité, ou encore un homme âgé qui s'assoit à la place d'une femme âgée).

La langue du kendō est aussi catégorisable comme langue « masculine », car elle s'affranchit justement de la politesse qui reste une des caractéristiques de la langue féminine, elle est affirmative et directive. Elle met le locuteur en position d'autorité, mais cette position d'autorité peut être acceptée (la personne est reconnue au préalable comme compétente dans l'utilisation de ce registre) ou usurpée (c'est l'utilisation du registre qui donne au moins temporairement une certaine légitimité à la personne qui a pris la parole).

Le kendō, par son positionnement officiel en tant que pratique « traditionnelle », dont l'objectif est « la formation de l'humain » (*ningen keisei*) grâce à un certain nombre d'outils dont le premier est « le respect des bonnes manières » (*rei o omonjiru*) impose un cadre où les pratiquantes vont être rappelées à leur devoir de respect de la langue polie et où les pratiquants sont de facto posés comme en position de dominateurs qui pourront éventuellement s'affranchir de certaines règles au cours de la pratique.

Comme le confirme L dans son entretien, on le voit dans des moments des entraînements où les rapports de domination extrême sont imposés à ceux et celles qui sont en bas de l'échelle *senpai-kohai*. Dans ces moments-là, une *senpai* qui théâtralise ce rapport de domination, en mettant à terre une *kohai* (jamais un garçon, et réciproquement) et en la frappant avec un *shinai* tout en la diminuant verbalement ne sera légitime que si elle le fait dans un espace non mixte. Dans l'espace mixte du dōjō, les garçons, ou les professeurs mâles sont les seuls à pouvoir théâtraliser ce rapport devant l'ensemble des pratiquants sans que cette théâtralisation paraisse déplacée et abusive.

7.1.2. Un corps qui reproduit

Le corps féminin est clairement défini dans les documents officiels. Comme je l'ai montré plus haut, le site de la ZNKR pose les femmes à proximité des questions médicales et le document de référence pour les questions médicales, le « Q&A médical du kendō »¹⁹⁹ a une section entière sur les questions de santé féminine qui n'a pas d'équivalent pour les hommes. La section est composée des questions « courantes » suivantes :

- (Q. 26, **Kendō et force physique des femmes**, femme de 34 ans)

Mon fils est à l'école primaire et apprend le kendō, j'aimerais bien pratiquer avec lui. Est-ce qu'avec la force physique d'une femme cela n'est pas difficile ?

¹⁹⁹ « 剣道医学Q & A (第3版) » [en ligne], le 2019, URL : <https://zenkenren-shop.com/kendo/books/010107/>, consulté le 2 août 2023. 3e édition, 2019, pp. 77-86

La réponse est illustrée par une femme qui se déplace latéralement en frappant le **kote**²⁰⁰ d'un homme pour éviter la frappe **men**²⁰¹ de celui-ci dans une technique de **ōji-waza**²⁰² pour illustrer le fait que les femmes peuvent faire de belles frappes sans se forcer, mais qu'on peut également interpréter comme le fait qu'il est préférable qu'elles fassent un pas de côté quand un homme passe.

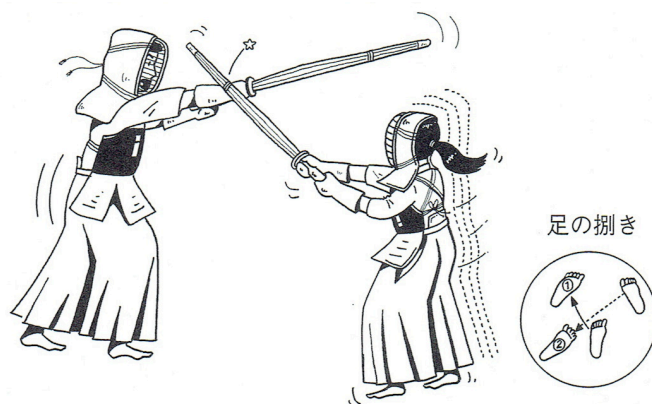


Figure 7-1 Une femme fait un ashi-sabaki latéral pour frapper en *ōji-waza* le kote d'un homme qui arrive en force avec une frappe men

- (Q. 27, Anémie féminine, femme de 19 ans)

J'étais un peu en surpoids et j'ai fait un régime les six derniers mois. J'ai atteint le poids que je visais, mais ces derniers temps je me fatigue facilement, j'ai du mal à suivre l'entraînement et j'ai parfois des vertiges au quotidien.

- (Q. 28, Kendō et règles, femme de 24 ans)

Lors des règles, j'ai des douleurs, le corps lourd, et l'entraînement n'est pas agréable. Mes règles ne sont pas régulières, arrivent parfois de manière soudaine et c'est problématique. Mais c'est pareil pour toutes les femmes, alors, il n'y a rien à faire ?

La réponse est illustrée par une jeune femme en face d'un homme, docteur :

- Je suis contente de vous avoir parlé.
- Les règles, c'est pour la femme un signe du corps très important.

²⁰⁰ Le *kote*, コテ, ou 小手, est une des cibles du kendō. C'est le poignet, et une partie de l'avant-bras. Il est protégé, comme on le voit ici, par des gants qui sont en coton épais et matelassé mais pas rigide.

²⁰¹ Le *men*, メン, ou 面, est une des cibles du kendō. C'est le sommet de la tête, qui est protégé par un casque qui descend jusqu'aux épaules, comme on le voit ici, en coton épais et matelassé mais pas rigide avec une grille métallique pour protéger le visage.

Il existe deux autres cibles au kendō : le *do*, ドウ ou 胴, le torse, protégé par une pièce d'armure rigide, et le *tsuki*, ツキ, 突き, la gorge, protégée par une languette rigide attachée au casque.

²⁰² Les techniques appelées *ōji-waza*, 応じ技, sont des attaques portées en réponse à une attaque de la partenaire. Les techniques prises à l'initiative de l'attaquante sont appelées *shikake-waza*, 仕掛け技.



Figure 7-2 Un gynécologue homme répond aux questionnements de la femme sur ses règles et suggère que les règles indiquent à la femme qu'elle est fertile

- (Q. 29, **Kendō et grossesse**, femme de 28 ans)

Je suis femme au foyer, enceinte de 4 mois. J'aime le kendō et je veux continuer à m'entraîner. Y a-t-il des choses auxquelles je dois faire attention ou des modifications à considérer dans la pratique ?

- (Q. 30, **Sensibilité au froid, douleurs lombaires, ostéoporose**, femme de 48 ans)

Je suis femme au foyer et je m'entraîne deux fois par semaine. Je constate que le bas de mon corps est plus sensible au froid et que j'ai des douleurs lombaires plus fortes qu'avant. On m'a également diagnostiqué une ostéoporose. Est-ce que je dois changer mes habitudes alimentaires ?

- (Q. 31, **Kendō et ménopause**, femme de 50 ans)

Je fais du kendō avec mes enfants depuis 15 ans. Le kendō me plaît toujours autant aujourd'hui. J'ai des phases de transpiration soudaines et des poussées de chaleur hors de l'entraînement. La ménopause m'inquiète un peu. J'entends que les pratiques sportives sont bonnes pour la ménopause, alors est-ce que les symptômes s'amélioreront avec l'entraînement ?

La lecture de ces questions donne l'impression qu'elles ont été sélectionnées pour correspondre à l'image qu'ont les éditeurs masculins de la femme idéale :

- une femme de 19 ans qui veut faire attention à son poids
- une femme de 24 ans qui ne connaît pas bien le fonctionnement de son corps et qui demande conseil à un homme

- une femme de 28 ans, femme au foyer, enceinte de quatre mois
- une femme de 34 ans, mère d'un garçon à l'école primaire qui fait du kendō et qui veut l'accompagner
- une femme de 48 ans, femme au foyer, qui s'entraîne deux fois par semaine
- une femme de 50 ans qui fait du kendō avec ses enfants depuis 15 ans

On peut identifier ici deux personnes « fictives ».

La première femme (19 ans – 24 ans – 28 ans) a commencé le kendō jeune, en a probablement fait à l'université où elle a commencé à s'intéresser à son physique au-delà de la pratique du kendō. Après l'université elle doit consulter un gynécologue homme qui va lui expliquer le fonctionnement de son corps et lui indique qu'elle est fertile (alors que les règles sont un phénomène qui devrait intéresser en particulier les adolescentes) et une fois le comportement de son corps compris et son apparence embellie, elle se marie, quitte son travail, et tombe enceinte.

La seconde femme (34 ans – 48 ans – 50 ans, qui pourrait être la première en termes d'âge si celle-ci n'avait jamais fait de kendō) a un garçon qui fait du kendō et veut accompagner celui-ci (comme le souhaite la ZNKR dans ses projets d'action pour relancer les effectifs), elle va continuer la pratique en amateur, toujours femme au foyer, deux fois par semaine, et toujours avec ses enfants, sans sembler envisager une pratique autonome qui dépasse le rapport avec ses enfants.

Dans les deux cas, ces femmes sont ultra minoritaires, comme je l'ai montré dans mon évaluation des effectifs de l'année 2022 (voir la section [Les chiffres du kendō](#)), 5 parmi ces 6 femmes font partie des effectifs « population active » que j'évalue à environ un quart de la population totale et la seule qui appartient potentiellement (par son âge) à la partie majoritaire ne s'inquiète que de son surpoids et pas de ses règles, alors que c'est une question que se posent très probablement toutes les femmes dès leurs premières règles.

On peut imaginer que cette question liée à la sexualité de la femme ne peut être posée que par une femme qui a sa majorité et on remarque que dans les entretiens ni E (école primaire) ni I (collège) n'abordent jamais directement le sujet avec leurs élèves, alors que l'illustration du livret montre clairement un gynécologue homme (en contradiction directe avec la remarque de H qui dit se sentir plus à l'aise avec des femmes pour aborder ces sujets). En d'autres termes, ce « Q&A » ne montre de la femme qu'une image conforme aux attentes de la société masculine.

7.1.3. Un corps invisible

Comme on le voit dans les entretiens (E, I, H, J), le rapport des hommes au corps féminin est au plus distant, au pire ignorant et dans tous les cas « empêché ». E et I utilisent la périphrase « avoir mal au ventre » (*onaka ga itai*) pour exprimer le fait que les jeunes femmes ont leurs règles. Toutes les règles ne sont pas douloureuses, mais l'expression va servir d'excuse suffisante pour autoriser les absences de l'entraînement. Les garçons n'ont pas besoin d'entendre le mot « règles » et n'ont pas besoin de connaître le fonctionnement du corps d'une femme, et comme dit H, il est préférable d'avoir une femme enseignante près de soi pour prendre conseil, justement quand on

a ses règles. J insiste sur le fait que même en cas d'incident, un enseignant homme ne pourra pas rentrer dans le vestiaire des filles, il lui faudra demander l'assistance d'une enseignante.

Le sujet des règles est étudié par Maeda en 1985 (rappelons-nous que le pic des effectifs féminins en lycée est en 1986) dans une enquête qui porte sur 127 lycéennes, 301 étudiantes et 147 adultes, mais ses conclusions s'inscrivent dans le contexte de la compétition et même si elle insiste sur le fait que les pratiquantes doivent bien connaître leur condition, la responsabilité repose exclusivement sur l'individu qui doit faire les efforts nécessaires pour dépasser ces conditions défavorables. Il n'est pas question dans son article d'organiser un aménagement de la pratique du groupe, ou d'améliorer la compréhension des partenaires, mais en filigrane de créer les meilleures conditions pour gagner dans les compétitions organisées par ce monde d'homme qui, lui, ignore tout des règles.

On retrouve ces questionnements dans l'article de Noriko Mizoguchi²⁰³ quand elle aborde le sujet de la santé reproductive chez les sportives. Les demandes envers les compétitrices sont telles qu'elles sacrifient leur santé (pertes des règles, etc.).

L'invisibilisation des femmes se retrouve dans l'insistance systématique du fait qu'historiquement les femmes faisaient du naginata et laissaient donc l'espace du kendō aux hommes. On en voit deux illustrations :

On retrouve cette affirmation dans de nombreux documents, y compris dans le « Q&A médical du kendō » en réponse à la question 26 :

Question : « Mon fils est à l'école primaire et apprend le kendō, j'aimerais bien pratiquer avec lui. Est-ce qu'avec la force physique d'une femme cela n'est pas difficile ? »

Réponse : « Il était traditionnellement reconnu que les hommes faisaient du kendō et les femmes du "naginata". Une propriété du kendō d'après-guerre est la progression rapide des pratiquantes féminines de kendō. Les caractéristiques du kendō moderne et des considérations médicales permettent d'affirmer que "le kendō est adapté aux femmes". » (Les guillemets sont dans le texte original).

La réponse décalée qui fait référence au naginata semble dire aux lectrices (mais également aux lecteurs) que la femme n'a pas sa place dans le monde du kendō, mais que « médicalement » il lui est accessible²⁰⁴...

On peut également la lire comme un renvoi aux théories du début du 20^e siècle qui considèrent que le kendō était dangereux pour les femmes et que seuls le naginata, avec la natation, l'archerie (kyūdō), le patinage sur glace, et le tennis leur étaient appropriés²⁰⁵. Comme le rappelle Mennesson, ce sont les mêmes considérations qui

²⁰³ Mizoguchi, 2023.

²⁰⁴ Après cette réponse légèrement décalée, le document décline en près de deux pages des explications/justifications qui portent sur les capacités pulmonaires des femmes, la force des frappes, le renforcement musculaire, les combats femmes/hommes (qui sont médicalement possibles dans le cadre du kendō moderne, mais pour lesquels il est préférable de penser à l'âge et au niveau des combattants), et enfin les déplacements où les « ōji-waza » des femmes sont particulièrement esthétiques en combat et en compétitions, où les hommes favoriseraient les déplacements tout droit et en force alors que les femmes favoriseraient les déplacements latéraux. Et l'auteur conclut avec une phrase sur le kendō entre mères et enfants.

²⁰⁵ Bellec, 2020, p. 70

vont limiter jusqu'à très récemment l'accès des femmes à certaines activités²⁰⁶ :

« Ainsi, les sports mettant en jeu une certaine violence physique, comme le rugby par exemple, restent interdits aux femmes jusqu'à très récemment, soupçonnés de mettre en danger leur capacité reproductrice. L'exemple de l'athlétisme est également assez évocateur. Certaines courses de distance – le 3 000 mètres *steeple* –, lancers – le marteau – ou sauts – la perche et le triple saut –, ne sont officiellement ouvertes aux femmes qu'en 1987. Le saut à la perche, par exemple, risquait *à priori* de provoquer "une descente d'organes" chez les femmes. Le monde sportif se présente ainsi comme un lieu particulièrement favorable à la production/reproduction de différences perçues comme naturelles entre les hommes et les femmes. »

Et on voit une mise en pratique de cette invisibilisation dans le combat annuel entre l'équipe masculine de kendō et l'équipe féminine de naginata du lycée de Kotohira²⁰⁷. L'équipe féminine de kendō n'a donc de légitimité que pour combattre avec d'autres équipes féminines de kendō. S'opposer à l'équipe féminine de naginata serait remettre en question la séparation homme-kendō/femme-naginata qui a été imposée à l'époque de Meiji, et il est à envisager que les filles de l'équipe de naginata ressentiraient un combat officiel avec l'équipe féminine de kendō comme un déclassement.

La femme est également invisible (symboliquement), car elle est physiquement faible. Comme les entretiens le répètent, c'est la différence croissante de force physique qui justifie la séparation progressive entre pratiquantes et pratiquants, sans imaginer que la séparation elle-même puisse être une cause du renforcement de cette différence, et c'est la supposée impossibilité par les garçons de contrôler leur force qui va forcer les personnels formateurs à protéger les pratiquantes (et leurs fonctions reproductives) en les isolant de la pratique masculine, sans remarquer que des hommes âgés de haut niveau n'ont aucun problème pour contrôler les excès des jeunes.

Cependant, comme le remarque Sylvester, la force physique des femmes est à mettre en parallèle avec leurs résultats compétitifs exceptionnels qui n'ont toujours pas d'équivalents chez les hommes²⁰⁸ :

« Au 21^e siècle, de nombreuses femmes continuent à remettre en question le déterminisme biologique qui limite le kendō féminin. En 2016, Sayuri Shōdai, policière, a gagné les championnats du Japon après avoir donné naissance quelques années plus tôt alors qu'elle avait participé aux championnats de 2014 et 2015 quand son enfant était encore en bas âge. Lors des championnats du monde de 2015 et 2018, Mizuki Matsumoto, encore une policière, est devenue la première personne (tous sexes confondus) à gagner le titre deux fois de suite. Aujourd'hui encore, seulement deux personnes ont gagné trois fois successivement les championnats du Japon et ce sont toutes les deux des femmes. Lors des championnats tenus entre 1969 et 1971, Eiko Kawazoe (née Kuwabara) a été la première à obtenir ce record. À l'époque membre du club de l'université de Kokushikan, elle avait 18 ans lors de sa première victoire. Chinatsu Murayama, policière, l'a suivie avec trois victoires successives entre 2005 et 2007. Murayama a gagné le titre un total de 5 fois dans sa carrière, la première fois à 31 ans et la dernière, en 2011, à 37 ans. Sa victoire de 2011 a une signification particulière, car il a longtemps été considéré que les femmes atteignaient le pic de leur pratique

²⁰⁶ Mennesson, 2005, p. 11

²⁰⁷ Le lycée de Kotohira, dans l'ouest de Kagawa est connu par son très haut niveau de kendō (aussi bien garçon que filles) et de naginata (à ma connaissance il n'y a pas d'équipe masculine au lycée). Depuis quelques années, le combat est filmé et diffusé sur YouTube :

https://www.youtube.com/results?search_query=琴平高校%E3%80%80剣道%E3%80%80なぎなた

²⁰⁸ Sylvester, 2022, p. 77

dans la première moitié de la vingtaine. »

Il faut rajouter à ce palmarès la récente victoire de Mari Matsunaga à 34 ans après avoir gagné deux fois de suite à 24 puis 25 ans quand elle était policière.

Keiko Hatano questionne ce mythe de la prédominance de la pratique masculine dans le regard des pratiquantes de jūdō alors que celles-ci ont parfois de bien meilleurs résultats. Elle propose que ce regard (et la reproduction de ce regard) provient du fait que même si dans le club de jūdō les entraînements sont pour l'essentiel mixtes, les espaces de lutte genrés (compétitions, mais également lieux dans l'espace du dōjō) restreignent la participation féminine et créent donc des espaces spécifiquement masculins auxquels les pratiquantes n'auront jamais accès et dans lesquels la domination masculine ne sera jamais questionnée²⁰⁹, ce que les entretiens (D, H, K) semblent confirmer.

Cette sanctuarisation de la pratique masculine, par le fait qu'elle n'est pas nommée (on parle de *jūdō* ou de *kendō*, pas de *jūdō masculin* ou de *kendō masculin*) crée un de ces espaces, symbolique ici, que les femmes ne sont pas autorisées à pénétrer, un peu comme les espaces « sacrés » où la présence des femmes est encore interdite au Japon, mais que la société commence à remettre en question²¹⁰.

7.2. Âge et « capital social »

7.2.1. Avant le collège

La socialisation hommes/femmes commence dès avant la naissance par les choix qu'effectueront les parents au sujet de l'enfant à naître. La socialisation par l'âge également, si l'enfant a des frères et sœurs. Le système de nommage fait que l'enfant aîné sera appelé par le mot qui correspond à son statut (grande sœur, grand frère) et que l'enfant cadet ne sera appelé que par son prénom (avec ou sans suffixe d'appellation, comme *chan* ou *kun*). Cette hiérarchisation prépare l'enfant à un système d'appellations similaire pour les relations dans le cadre scolaire, puisque jusqu'à un certain âge on utilisera les termes de « grand frère » et de « grande sœur » pour désigner les enfants plus âgés.

La socialisation par l'âge telle qu'elle est organisée dans le cadre de l'école, commence pour l'enfant à partir des dernières années de l'école primaire, quand la conscience de prochainement intégrer le collège naît.

De nombreux termes, et les comportements qui les accompagnent, sont utilisés pour signifier à l'enfant sa position dans l'axe d'ancienneté. Au jardin d'enfants, on parlera de *nenchō san* (les plus âgés) pour désigner les enfants qui rentreront à l'école primaire l'année suivante. Une fois à l'école primaire (6 ans, de l'année des 6 ans à l'année des 12 ans), on utilisera trois catégories qui séparent la scolarité en groupes de deux ans : les *teigakunen* (classes basses), les *chūgakunen* (classes moyennes) et les *kōgakunen* (les

²⁰⁹ Hatano, 2004

²¹⁰ Article « 女人禁制 » [en ligne], dans Wikipedia, 2023, URL : <https://ja.wikipedia.org/wiki/女人禁制>, consulté le 22 août 2023, L'interdiction faite aux femmes de rentrer dans l'espace de lutte du sumō a été fortement remise en question en 2018 après l'intervention d'une femme pour prodiguer les premiers soins à un officiel qui venait d'avoir un malaise. 日本放送協会, « 「土俵の『女人禁制』再検討へ」 (時論公論) » [en ligne], 解説委員室ブログ, URL : <https://www.nhk.or.jp/kaisetsu-blog/100/296796.html>, consulté le 22 août 2023.

classes hautes). Les enfants des classes basses sont en apprentissage et sont aidés dans leur apprentissage par les enfants des classes hautes. Les enfants des classes moyennes bénéficient de deux ans où ils n'ont pas vraiment de relation avec les autres classes, et le terme *chūgakunen* ne semble d'ailleurs pas autant utilisé que les deux autres.

Une fois *kōgakunen* les enfants commencent fortement, par un processus de conscientisation qui passe par la famille, les médias, la lecture (manga, etc.) et des activités hors scolaires, à imaginer la relation *senpai/kohai*, à laquelle ils se sensibilisent comme pour se préparer à l'entrée au collège.

Les termes *senpai/kohai* existent déjà dans le vocabulaire passif de l'enfant. Les parents peuvent parler de *senpai/kohai* à la maison au sujet de leurs années à l'école, ou encore au sujet de leurs activités dans leur lien de travail, etc. Les mots existent et commencent à correspondre à des représentations précises grâce à l'entourage (grandes sœurs, grands frères) ou aux médias (dessins animés, mangas, films, etc.).

Si le jardin d'enfants met l'accent sur l'unité du groupe (« nous sommes tous amis ! »), l'école primaire commence à établir une scission (les grands et les petits) tout en maintenant la cohésion de l'ensemble (les enfants jouent ensemble dans la cour de récréation, les grands ont une responsabilité vis-à-vis des petits, etc.) Cette scission se réalise pleinement à l'arrivée au collège où les relations entre groupes d'âge sont limitées le plus possible, sauf dans le cadre des activités de club (sportifs ou autres).

L'école ne prend en charge l'enseignement du kendō et des autres arts martiaux (soit dans le cadre des cours d'EPS soit dans les activités de club), qu'à partir du collège. L'école primaire propose des cours d'EPS mixtes, avec un personnel enseignant également mixte, qui ne contient pas d'introductions aux arts martiaux (l'EPS est redevenue mixte au collège à la rentrée d'avril 2020).

Les structures qui accueillent les enfants qui souhaitent pratiquer le kendō avant le collège sont de deux types. Le premier est le « dōjō », un lieu de pratique local, privé, dont le responsable possède un espace dans lequel va s'organiser la pratique. Le second est le *shōnendan*, une association qui va en général utiliser les installations sportives scolaires dans le cadre d'accords avec la municipalité pour l'ouverture de ces installations à des « associations » sportives locales (le plus souvent des groupes informels déclarés localement puisqu'il n'existe pas au Japon de système aussi flexible que la loi de 1901 pour encadrer les associations de types divers).

La différence essentielle entre les deux types d'encadrement est que le dōjō encadre la pratique sur toutes les catégories d'âge alors que le *shōnendan* se limite en pratique à l'école primaire, même s'il est habilité à organiser la pratique d'enfants jusqu'au collège. Une fois entrés au collège, les enfants qui veulent poursuivre la pratique vont cependant favoriser le *bukatsu*.

À l'école primaire, il n'existe pas vraiment de séparation fille/garçon, au-delà des séparations qui existent déjà dans la société locale. Les enfants qui participent à un dōjō ou à un *shōnendan* ne vont donc pas être catégorisés en fonction de leur sexe, même pour les compétitions qui sont en général mixtes, jusqu'au collège. En fonction des effectifs du groupe, il est possible que des équipes non mixtes soient constituées (D indique qu'elle faisait partie de l'équipe féminine de son *shōnendan*, ce qui était, même à l'époque, relativement rare et qui au contraire renforçait l'image d'une équipe

compétente et gagnante, puisque le standard était la mixité).

Le *shōnendan* utilise les mêmes catégories que l'école primaire (les deux premières années sont les « classes basses », les deux années intermédiaires sont les « classes moyennes », les deux dernières années sont les « classes hautes »), mais commence à introduire la notion de *senpai/kohai* sans que les contraintes associées à la structure du *bukatsu* en collège ne soient reproduites. De fait, la structure *senpai/kohai* existe au collège indépendamment du *bukatsu* (elle structure les 3 années de la scolarité) alors qu'elle n'est pas utilisée dans le cadre de l'enseignement en école primaire.

Comme le décrit M dans son entretien, en *dōjō*, la structure *senpai/kohai* de proximité (1^{re} année vs 2^e année, etc.) est diluée dans l'étendue des âges qui partagent la pratique. Comme le montre le cas de M, les enfants au collège qui continuent la pratique exclusivement dans le *dōjō* (c'est-à-dire hors du *bukatsu*) ne vont pas être « formés » à la relation *senpai/kohai* typique du *bukatsu* et continuent à évoluer dans une structure plus fluide et similaire aux groupes sociaux hors sports (lieu de travail, etc.) On peut dire que dans une certaine mesure, c'est la structure de la pratique des *dōjō* japonais qui a été transplantée en France, et non pas la structure de type *bukatsu*.

Il est important de noter qu'il n'existe pas de structuration de la pratique sportive au Japon comme elle existe en France, et même pour le *kendō*. En France, la pratique sportive est structurée en réseaux d'associations sportives formelles, liées à des fédérations par un système de licences renouvelées annuellement. L'encadrement du sport amateur est organisé par le ministère des Sports qui délivre des diplômes nationaux aux personnes qui auront suivi avec succès des formations à l'encadrement, etc. C'est-à-dire qu'il existe en France des diplômes nationaux de formateur/formatrice de *kendō*, dont la possession est obligatoire pour enseigner dans une association sportive, alors qu'il n'en est rien au Japon. Des certificats existent, mais ne sont pas obligatoires, des personnes qui n'ont strictement aucune expérience en didactique du sport peuvent être responsables de *shōnendan*, etc.

7.2.2. À partir du collège

La pratique du *kendo* en collège existe sous deux formes.

La première forme est le cours d'EPS dans lequel les arts martiaux (*budō*) et la danse ont été rendus obligatoires par la réforme des cursus de mars 2008 et sa mise en application en 2012. Le *kendō* y partage la scène avec le *jūdō* et le *sumō* selon le choix de l'établissement et ceci pendant une dizaine d'heures par an pendant les 2 premières années de collège (rappelons que le collège japonais couvre la période 5^e-3^e du collège français, et l'école primaire la période CE1-6^e).

La seconde forme est le club (*bukatsu*) de *kendo*, s'il existe. La participation à cette activité est optionnelle, mais a des caractéristiques particulières qui demandent à être explicitées.

Les termes employés au collège (3 ans) sont *senpai* et *kohai* pour « aîné/sénior » et « cadet/junior » et sont strictement calqués sur la structure du collège (1^{re} année, 2^e année, 3^e année). Si, hors des clubs, les relations entre classes sont assez peu nombreuses et assez peu contraignantes, dans les clubs, les trois classes se rencontrent et le système hiérarchique s'impose sous le contrôle de l'enseignant qui en constitue le sommet et le garant.

Les élèves de première année sont les *kohai* de tout le monde, les élèves de deuxième année sont les *kohai* des élèves de troisième année et les *senpai* des élèves de seconde année, et les élèves de troisième année sont les *senpai* de tout le monde.

Les *kohai* se font appeler par leur nom de famille, sans suffixe nécessaire²¹¹, les *senpai* se font appeler par le mot *senpai*, et si nécessaire (même en leur absence) par leur nom de famille auquel est suffixé *senpai* (par exemple : *Yamamoto senpai*).

Les activités de club sont généralement appelées *bukatsu* (abréviation de *bukatsudō* = « activité de club », et pour les clubs de sport *undō bukatsudō* = « activité de club de sport » par opposition au *bunka bukatsudō* = « activité de clubs culturels »).

Le cycle *senpai/kohai* se structure de la manière suivante :

- 1^{re} année = niveau le plus bas de la structure, cible potentielle de harcèlement
- 2^e année = est toujours *sous* les 3^e années, mais acquiert la capacité de reproduire la structure hiérarchique avec les nouveaux élèves de 1^{re} année
- 3^e année = se trouve sous le sommet de la pyramide (représentée par l'enseignant) et a délégation pour s'assurer que les élèves en 2^e et 1^{re} année se comportent de manière appropriée
- 3^e année = a accompli un cycle et se prépare à en commencer un autre (soit dans le milieu scolaire, soit dans le milieu professionnel où celui-ci s'arrêtera généralement une fois la première année passée)

Ces cycles marquent les individus de manière permanente puisque même à la cinquantaine passée D est toujours la *kohai* de F.

Les relations *senpai/kohai* sont « fantasmées » par les élèves des grandes sections en école primaire (5^e-6^e année, 11 ans-12 ans) qui intègrent ces termes dont on parle dans les médias qu'ils consomment, à la maison (comme indiqué plus haut, la relation *senpai-kohai* se retrouve sur le lieu de travail et dans la plupart des activités de groupes, y compris les activités bénévoles) sans en percevoir encore la réalité puisque l'école primaire n'utilise pas ces termes pour décrire les relations entre élèves d'âges différents. Seuls les élèves qui ont une activité sportive « associative » hors scolaire (*shōnendan*) vont faire l'apprentissage de cette relation dès l'école primaire.

7.2.3. Le *bukatsu*

Le *bukatsu*, qui peut recouvrir une activité culturelle autant qu'une activité physique, a un statut particulier :

- il se déroule en général dans l'enceinte de l'établissement,
- il n'accueille que des élèves de l'établissement,

²¹¹ C'est ce qu'on appelle le *yobi sute* où *yobi* est le suffixe positionnel qui pose l'interlocuteur dans la relation avec le locuteur (et par extension avec son entourage) et où *sute* veut dire « jeter ». Le *yobi sute* utilisé pour nommer une personne est donc considéré comme impoli, à moins que la ciblée en soit une personne dont le statut dans la relation ne lui permette pas de « répondre ». C'est à dire, principalement des *kohai*, ou des personnes qui sont statutairement inférieures, dans l'ordre donné, à l'interlocuteur.

- il est géré par l'établissement (ressources humaines)
- il représente officiellement l'établissement, surtout en université, au contraire des « cercles », qui sont plus proches des clubs sportifs scolaires français²¹²
- mais il se déroule officiellement après les cours et le weekend, et ne fait donc pas partie du cursus
- les enseignants qui en ont la responsabilité (en général deux enseignants, un responsable et un sous responsable) reçoivent une petite indemnité pour l'encadrement et un petit supplément le weekend.

Le volume de pratique en *bukatsu* dans les disciplines sportives autant que dans certaines disciplines culturelles « compétitives » comme les chorales ou les orchestres s'apparente aux volumes que l'on trouve dans les classes à horaires aménagés en section sport-études ou conservatoire en France qui sont plus sélectives, plus encadrées²¹³ et ont pour objectif clair de former des sportifs de haut niveau ou des professionnels de la musique, alors que cette prétention n'existe pas au Japon.

Même s'il existe de nombreuses compétitions dans la plupart des disciplines et comme le reflète le choix du personnel d'encadrement, souvent non préparé, le *bukatsu* sportif n'a pas pour objectif la pratique de haut niveau, mais bien une certaine forme de socialisation à laquelle les enfants qui ne participent pas à un club n'ont pas accès : « en plus de l'accroissement de la force physique et des compétences, l'établissement de relations appropriées entre élèves ainsi qu'entre les élèves et les enseignants par la rencontre entre personnes d'âges différents, l'accroissement du désir d'apprentissage, cultiver l'amour propre, le sens des responsabilités, la solidarité [le *bukatsu* sportif] a une signification éducative importante en tant que le lieu d'apprentissages divers pour l'élève »²¹⁴.

Les caractéristiques notables du *bukatsu* sont les suivantes :

- les personnels enseignants qui encadrent la pratique peuvent ne pas être des spécialistes de la discipline (ou simplement avoir une expérience eux-mêmes dans le cadre d'un *bukatsu* qu'ils auraient effectué pendant leur scolarité) ou même tous simplement des enseignants d'EPS. Il est donc très courant de trouver des enseignants hors EPS qui n'ont jamais pratiqué une discipline sportive ou jamais eu de formation en didactique du sport et qui vont devoir encadrer par ordre de l'administration scolaire un groupe de jeunes pratiquants, les préparer pour les compétitions, etc. Ce point confirme l'objectif affiché par le ministère qui

²¹² Les cercles sont des groupes formels, mais pas soutenus logistiquement par l'école ou l'université et qui permettent une pratique hors des structures rigides que sont les clubs encadrés par le *bukatsu*.

²¹³ « Les sections sportives au collège » [en ligne], www.onisep.fr, URL : <https://www.onisep.fr/orientation/le-college/les-sections-sportives-au-college>, consulté le 30 juillet 2023.

²¹⁴ « 中学校学習指導要領解説：文部科学省 » [en ligne], 文部科学省ホームページ, URL : https://www.mext.go.jp/a_menu/shotou/new-cs/1387016.htm, consulté le 3 mai 2023, et « 運動部活動の在り方に関する総合的なガイドラインについて：スポーツ庁 » [en ligne], スポーツ庁ホームページ, URL : https://www.mext.go.jp/sports/b_menu/shingi/013_index/toushin/1402678.htm, consulté le 3 mai 2023.

est que le bukatsu a pour vocation la socialisation interâges et pas, principalement, la formation de sportives et sportifs de haut niveau, malgré les volumes d'entraînement.

- les élèves ne s'inscrivent pas au bukatsu, mais demandent l'autorisation d'y participer. Cette autorisation couvre les 3 ans du collège et n'est pas renouvelée chaque année. Une fois l'élève accepté dans un bukatsu, il est entendu qu'il va y rester jusqu'à la fin du cursus (collège, lycée ou université) et s'y socialiser. Il lui sera nécessaire de demander son retrait du bukatsu auprès de l'enseignant responsable qui ne sera pas forcément accepté.
- les activités du bukatsu font partie de l'évaluation interne de l'élève qui est associée au dossier de l'élève lors d'une candidature à un cursus supérieur²¹⁵. De bons résultats vont améliorer les chances de trouver une place dans l'école de son choix, en particulier dans les orientations vers les écoles privées, ou dans l'entreprise de son choix dans certains cas. Les bons résultats d'une école vont également augmenter le prestige et la visibilité d'un établissement. À partir du lycée, dans le public, ou à partir du collège dans le privé, ces résultats vont mener dans certains cas à des politiques d'embauche et d'incitation salariale, mais également à des politiques de recrutement d'enfants à fort potentiel.
- comme suggéré plus haut, le bukatsu est le lieu principal et pour ne pas dire unique de socialisation interâges à l'école et une grande partie de la vie scolaire va le prendre comme axe. C'est dans le bukatsu que les élèves de 1^{re} année vont rencontrer au quotidien des élèves de 2^e et 3^e année, et où ils vont interagir avec eux sous la supervision d'un adulte. Et c'est dans ce cadre « hors cadre » que vont s'activer les relations « senpai-kohai » qui sont au cœur de la culture populaire scolaire (anime, manga, romans de jeunesse) puisque dans le cadre de la vie strictement scolaire les élèves n'ont pas l'occasion d'interagir entre classes d'âge.
- dans le cas du kendō et des sports en général, mais également d'autres pratiques telles que les chorales ou les ensembles d'instruments à vent, le niveau des compétitions interécoles peut rendre la pratique difficile pour les élèves aussi bien en termes de résistance physique (durée et fréquence des entraînements), mais également en termes de résistance psychologique (à la pression de la compétition s'ajoute la relation hiérarchique entre les élèves et la relation avec l'enseignant).

Depuis la réforme des cursus de septembre 2020, le nombre d'heures et de jours de pratique est limité pour libérer les enseignants de cette activité quasi non rémunérée, mais pas pour autant bénévole²¹⁶. La pratique ne peut aujourd'hui officiellement

²¹⁵ C'est le 内申書 – *naishinsho*, document qui recense les activités positives de l'enfant dans et parfois hors de l'établissement, équivalent à une lettre de recommandation systématisée.

²¹⁶ « 運動部活動の地域連携や地域スポーツクラブ活動移行に向けた環境の一体的な整備：スポーツ庁 » [en ligne], スポーツ庁ホームページ, URL : https://www.mext.go.jp/sports/b_menu/sports/mcatetop04/list/1405720.htm, consulté le 30 juillet 2023.

dépasser 3 h par jour et 1 jour le weekend. Par ailleurs, les directives ministérielles encouragent les écoles à déléguer l'encadrement sportif à des experts externes et, au moins dans les documents officiels, ces experts sont supposés avoir des qualifications acquises dans le cadre de stages de formation et à la suite d'examens²¹⁷.

De nombreux travaux font une critique sévère du *bukatsu*²¹⁸. Entre des conditions de travail difficiles pour les enseignants (pour beaucoup formés dans ces mêmes relations arbitraires et donc plus sujets à les accepter), qui ont commencé à être prises en compte par l'administration ces dernières années, et l'arbitraire naturalisé des relations *senpai/kohai* au sein du club et les tensions pouvant facilement naître de facteurs endogènes (absence de relation entre le cursus et l'activité, sévérité du professeur responsable, pression des parents sur la gestion du club pour avoir de meilleurs résultats en compétition, renommée de l'école, difficulté à quitter le club, pression de l'environnement sur les parents), le *bukatsu* est un milieu propice à l'expression de demandes absurdes et dangereuses qui amènent fréquemment à des situations de violence, de harcèlement, et parfois de suicide²¹⁹.

Le système du *bukatsu* est similaire au lycée, avec cependant comme différence importante que les lycées, même publics, puisqu'ils sont sortis de l'enseignement obligatoire, ont une marge plus importante dans le choix de leurs enseignants et peuvent favoriser une activité en employant des spécialistes pendant une durée bien plus importante que les mutations obligatoires du collège n'autorisent.

Si les entraînements sont mixtes en *shōnendan*, cette mixité commence à se fissurer au collège et, comme les entretiens l'indiquent, une séparation commence à être opérée par les enseignants pendant une partie des entraînements. Les compétitions sont également séparées (aussi bien les compétitions du *Sōtai* que du *Kokutai* ont des catégories homme/femme) alors que les passages de grades sont mixtes et sont ordonnés en fonction de l'âge des candidats.

Au Japon, la pratique adulte semble n'être qu'un épiphénomène de la pratique scolaire. La pratique adulte semble avoir pour fonction essentielle de soutenir la pratique scolaire (*shōnendan*, *dōjō*, etc.) qui ne semble amener, après l'université, qu'au *kendō* policier ou à l'enseignement, avec très peu de structuration du *kendō* amateur adulte. Dans ce cadre, les femmes vont effectivement être avant tout les mères qui amènent les enfants au *dōjō* ou au club local, alors que les hommes vont, d'une manière générale, assurer la formation des enfants, même si les femmes peuvent conserver un rôle auprès des plus jeunes.

À Kagawa, après l'université (Université nationale de Kagawa, exclusivement) il n'existe pas de lieu qui facilite particulièrement la pratique du *kendō* pour les femmes, à moins d'être enseignante ou d'avoir une situation familiale qui impose peu de tâches ménagères (femme célibataire, sans enfant, etc.). La police de Kagawa ne facilite pas l'emploi des femmes de haut niveau, comme cela peut être le cas dans d'autres départements.

²¹⁷ « 公認スポーツ指導者概要 – スポーツ指導者 – JSPO » [en ligne], URL : <https://www.japan-sports.or.jp/coach/tabid58.html>, consulté le 5 août 2023.

²¹⁸ Voir les nombreux travaux de Uchida, en particulier Uchida 2019, 2021

²¹⁹ L'article de Mizoguchi cité plus haut aborde des cas de suicide dus à la pression compétitive sur les membres des clubs de *bukatsu*, mais de nombreuses autres références peuvent être citées.

7.2.4. Silos

Au-delà des situations extrêmes qui amènent au suicide ou à la mort, les liens affectifs forts qui peuvent exister entre *kohai* et *senpai* vont servir de repères dans les méandres des choix de vie : les entretiens sont très nombreux à identifier un ou une *senpai* comme étant la raison d'une adhésion à un club, ou d'une entrée à l'université, ou d'une orientation professionnelle. Le réseau constitué par ces liens réels (une ou un *senpai* avec qui on a effectivement pratiqué) va s'étendre de proche en proche pour constituer des « silos » de relations (ancienne de tel lycée, de telle université). Et chaque nouvelle rencontre va commencer par des tentatives d'identification des réseaux partagés et de la position relative de chacun dans ces réseaux, en identifiant le positionnement « vertical » s'il n'est pas visible (parfois en demandant directement l'âge de la personne, le plus souvent en identifiant la position relative à l'autre par rapport aux *senpai* et *kohai* qu'on peut avoir en commun) et en identifiant le ou les « silos » partagés (l'université, le lycée, etc.).

C'est ainsi qu'au gré des échanges avec des Japonais, on perçoit de réelles différences dans leur manière de mesurer la force des relations en fonction de la différence d'âge : les personnes qui ont fait une expérience longue du bukatsu (collège-lycée, et parfois même université) auront été baignées pendant près de la moitié de leur croissance dans une hiérarchie stricte fondée sur l'imposition de règles arbitraires et parfois absurdes, auxquelles elles ont répondu sans avoir vraiment le choix. Emi Kataoka analyse l'habitus de ce groupe identifié au Japon par le terme populaire de *taiikukaikei* (体育会系, le « type » sportif) dont la caractéristique est une tendance à accepter ou imposer l'autorité sans la questionner, et note que cette catégorie, cette manière de faire du sport, contraste avec l'évolution historique du sport en Europe où la violence et l'arbitraire sont au contraire refusés²²⁰.

Le concept de « capital social » utilisé par Chie Nakane et qui précède l'introduction de Bourdieu au Japon semble rentrer dans ce cadre, puisqu'elle le décrit comme un capital qui s'accumule au fil des ans dans le cadre de relations de proximité (donc nouveaux arrivants et les personnes qui les précèdent directement : *senpai/kohai*) et auxquelles elle ajoute la nécessité d'être « intenses » (ce qui est le cas dans le cadre de clubs sportifs)²²¹. C'est ce capital qui s'accumule au fil des ans qui ferait que l'individu aura peu d'incitations à sortir du « silo » que je décris ici²²². Mais en plus de cette notion de « capital », et au regard de la structuration du cycle *kohai/senpai* qui s'exprime dans une relation de pouvoir et pas selon des modalités qui mettent en valeur la compétence réelle, il me paraît également raisonnable de suggérer que c'est le refus d'avoir à passer à travers un nouveau cycle qui incite les individus à ne pas sortir de ce lieu et à y accumuler le capital social que Nakane décrit.

Les personnes qui n'ont fait qu'une expérience courte du bukatsu (ou pas du tout) ne sont pas constituées en groupe identifié. Il n'existe pas d'identité non-*taiikukaikei*. Si la connaissance de la différence d'âge est une condition de l'utilisation correcte des

²²⁰ Kataoka, 2021

²²¹ Nakane, 1967, édition électronique

²²² L'image du silo que je propose ici est particulièrement bien décrite dans la série de romans de science-fiction de Hugh Howey (2012) qui propose une société humaine dont la hiérarchie repose sur l'emplacement à l'intérieur d'un silo dans lequel 10 000 personnes vivent, sans savoir pourquoi et sans avoir la possibilité de sortir à moins de faire face à une mort certaine.

formes linguistiques relatives à l'expression de verticalité dans la relation (tout comme en français les locuteurs vont faire des choix conscients entre le tutoiement et le vouvoiement), les structures de domination qui sont propres à l'expérience du *taiikukaikei* ne sont pas activables aussi facilement pour ces personnes dont les choix au quotidien ont rarement dépendu de leur compréhension et leur interprétation des sautes d'humeur de leurs senpai ou de leurs formateurs.

Si toutes les Japonaises et tous les Japonais ont fait l'apprentissage d'une forme de rapport senpai/kohai, la plupart n'ont qu'une expérience plutôt informelle des relations exprimées par cette paire de mots, et n'ont pas vécu de manière répétée ces cycles d'apprentissage du bukatsu par lesquels la relation s'imprime dans la conscience des enfants. C'est ainsi que ceux qui ont le plus souffert (en tant que kohai, en début de cycle) et qui en ont également tiré le plus de bénéfices, en tout cas symboliques (en tant que senpai, en fin de cycle) se trouvent en position de légitimité forte quand la relation senpai/kohai est actée ou encore questionnée, par exemple dans le milieu de travail, et ce sont elles et eux qui seront en position de « montrer » comment un kohai ou un senpai doit se comporter (sans considération pour la manière dont le groupe validera ou non cette démonstration).

Le sommet du silo à l'école et dans le milieu universitaire est l'enseignant désigné. Parfois, si l'enseignant désigné n'apparaît pas légitime, comme le décrit H dans son entretien, parce que femme, il ne va pas bénéficier de la totalité du pouvoir auquel il pourrait prétendre (dans son cas si elle était un homme). Cependant les rapports de domination sont plus forts avec les senpai, comme s'il y avait une délégation de pouvoir de l'enseignant à cette hiérarchie plus « serrée », puisque concentrée sur les quelques années de la pratique scolaire.

Si le silo n'exclut pas les femmes, deux mécanismes semblent être à l'œuvre pour favoriser les garçons. Le premier est le mimétisme de genre qui fait que des enseignants masculins vont trouver cela plus facile de travailler avec de jeunes hommes. Le rapport différent au corps (évoqué au sujet des règles par E, I, H, K), mais également à la forme et à la corporalité de la pratique va favoriser le rapport entre les enseignants hommes (majoritaires dans la pratique) et les pratiquants masculins, sans pour autant exclure les femmes : les entretiens évoquent souvent la bienveillance des enseignants hommes pour les pratiquantes, même s'il peut simplement s'agir d'un biais de sélection causé par l'élimination des jeunes femmes qui ont décidé de cesser la pratique à cause d'enseignants désagréables. Et le second est la tendance des femmes adultes à favoriser les hommes dans la pratique, que ce soient les enseignants (évoqué par C) ou les enfants (évoqué par M). Le kendō est un sport de *mecs* et même les femmes qui souhaitent continuer la pratique semblent participer de cette sélection *naturelle*.

Les silos ont une hiérarchie, ne discriminent pas les femmes, mais dans le cadre du kendō, un troisième axe est en jeu : celui de la « force physique » qui fait que les femmes ne peuvent pas monter aussi haut dans la hiérarchie qu'elles le souhaiteraient. Cependant, comme je l'ai montré plus haut, cette différence de force physique, ou d'appréciation des résultats « physiques » des affrontements, est également une différence en partie construite par la séparation en silos, un masculin, et un autre féminin, dont les frontières sont floues parce que la pratique est prétendue mixte.

7.3. Les femmes dans les institutions du kendō

7.3.1. Dynamiques institutionnelles ?

Quand A explique que dès la fin des années 1980 l'institution policière va prendre le dessus dans les compétitions de kendō grâce au renforcement des entraînements des forces spéciales, à une politique d'embauche de jeunes compétiteurs, etc., on peut voir à l'œuvre deux dynamiques institutionnelles qui reflètent peut-être les dynamiques qui existaient déjà au début du 20^e siècle à l'époque des frictions entre la *Butokukai* et les étudiants en université. Une analyse historique approfondie serait nécessaire pour en démontrer l'existence, mais l'hypothèse me paraît tout de même légitime.

La première dynamique est en œuvre depuis le début de la guerre froide et voit s'affronter la menace « gauchiste » représentée par le syndicat d'enseignant Nikkyōso et les puissances conservatrices. Le kendō institutionnel (policier) est né de la mise en échec de la révolte de Satsuma au 19^e siècle. Après l'écrasement brutal des mouvements de protestation estudiantine de la seconde moitié du 20^e, la police ne peut pas voir le monde du kendō passer à ce que le monde conservateur considère toujours comme un lieu de corruption de la jeunesse : l'école (quand bien même l'essentiel des formateurs de kendō scolaire est issu des mêmes universités que les policiers et est baigné dans les mêmes préjugés sexistes, comme on le verra plus bas dans la partie sur le regard des hommes). La réforme de l'enseignement supérieur (augmentation des frais de scolarité qui a pour objectif de transférer la responsabilité du contrôle des étudiants de l'université à la famille) permet de rendre plus docile la nouvelle génération d'étudiants²²³.

Pour le monde scolaire, Cadot²²⁴ décrit avec une grande finesse le rapport entre les différents gouvernements conservateurs qui se sont succédé au pouvoir et le monde enseignant dans les transformations qui sont imposées à celui-ci. Montrer dans les compétitions et dans les médias dominants que seuls les policiers (on parle peu des policières) sont capables de gagner des coupes à répétition a un impact symbolique sur les spectateurs et pratiquants, mais offre paradoxalement une voie d'orientation nouvelle à proposer aux jeunes pratiquants par ces enseignants qui croulent sous les nouvelles tâches que leur impose le ministère. A suggère justement cette transition entre l'époque où les enseignants avaient le temps de s'entraîner pour eux-mêmes et l'époque où ils sont obligés de s'occuper du *bukatsu* au détriment de leur pratique, et mets cela en parallèle avec la montée en difficulté de l'obtention de la licence d'enseignant.

La seconde dynamique est une prémisse au « backlash » qui aura lieu dix ans plus tard. Avec la montée en régime du kendō féminin (à la fin des années 80, le pic du kendō féminin au lycée a été dépassé), un grand nombre de lycéennes pratiquantes a intégré l'université ce qui va faciliter l'accès des jeunes filles à des postes d'enseignement, surtout en collège et lycée. L'hégémonie masculine dans le monde du kendō pourrait ainsi être remise en question si le monde enseignant y devenait hégémonique, et la police, qui est historiquement à l'origine de l'existence du kendō moderne, ne peut accepter ce transfert de légitimité vers un monde mixte qui remet en cause les principes

²²³ Uchida, 2020, p. 49

²²⁴ Galan, et al., 2023, chapitre VIII

« traditionnellement » sexistes de la société japonaise.

C'est justement la période à partir de laquelle Maeda va approfondir sa réflexion sociologique et publier des travaux qui revendiquent une analyse féministe de la position des femmes dans le monde du kendō. L'entretien avec G, jeune enseignante pendant ces années-là et qui se demande « et l'égalité dans tout ça ? » nous indique cependant que ce rêve égalitaire (autant qu'il soit possible, dans le cadre de la société peu urbaine et plutôt conservatrice de Kagawa) existait bel et bien, mais qu'il a échappé aux jeunes femmes de cette époque.

Il est bien sûr impossible de démontrer que si la police n'avait pas réinvesti le champ du kendō vers la fin des années 1980, le phénomène d'exclusion des femmes des espaces institutionnels du kendō aurait été moins accentué qu'avec un kendō « enseignant » dominant dans lequel les femmes seraient bien plus présentes. Cependant, le nouvel organigramme de la fédération de Kagawa accueille cette année 3 nouvelles femmes, toutes trois enseignantes, et la nouvelle secrétaire générale de la fédération, qui succède finalement à Kiuchi, ancien formateur de la police est C, démissionnaire de son poste d'enseignante d'EPS en collège, alors qu'aucune femme pratiquante dans l'organigramme n'est issue de la police.

7.3.2. Les femmes dans l'institution

Alors que la fédération nationale de jūdō est équipée d'un comité féminin très mis en avant sur le site de la fédération, celui de la ZNKR semble réduit au strict minimum requis par les mesures de « mises en conformité » avec les règles de transparence et d'équité poussées par le ministère du Sport. Aujourd'hui seules 3 fédérations affichent une femme vice-présidente, et si certaines fédérations comme Kagawa ont une femme au secrétariat général, elles ne sont pas affichées sur le site du comité.

Si la ZNKR affiche un désir de former encore plus de femmes à l'arbitrage, le parti pris de confier la totalité de l'arbitrage des championnats féminins à des femmes, c'est-à-dire à des pratiquantes de niveau 7^e dan au maximum, renforce l'idée que la compétition féminine peut se contenter d'un arbitrage de plus faible niveau que celui des championnats masculins ²²⁵ et ainsi conforter les hommes dans cette disqualification des femmes qui luttent au plus haut niveau, sans que ce niveau atteigne celui des hommes.

À Kagawa, les femmes qui étaient très peu présentes jusqu'au mandat précédent le sont un peu plus dans le mandat actuel, avec non seulement C au poste de secrétaire générale, mais également d'autres femmes qui font leur entrée dans l'organigramme. Cependant, la mandature actuelle n'ayant pas publié la structure des comités, il n'est possible de juger des « rapports de force » que sur la base de la structure des comités de la mandature précédente²²⁶ :

- Aucune femme dans le comité d'éthique
- Aucune femme dans le comité sur les questions médicales

²²⁵ « Programme des championnats féminins de 2022 » [en ligne], URL : https://www.kendo.or.jp/wp/wp-content/uploads/2022/08/j-champ_program_2022.pdf, consulté le 18 août 2023, p. 8

²²⁶ Les documents sont en annexe.

- Aucune femme dans les comités de projets (par zone)
- Quelques femmes dans le comité de promotion
- Une femme dans le comité de renforcement Lycée, pas dans les autres catégories (sauf la catégorie femme)
- Aucune femme dans le comité d'information

La liste des administrateurs pour la mandature 2023-2024 fait passer le nombre de femmes de 2 à 5 dont 3 enseignantes. La proportion enseignant/police pour la mandature actuelle est de 18/18 avec 19 personnes qui sont soit employés, médecins, ou dont la profession était inconnue à mon informante.

Si le nombre de femmes actives dans la fédération peut être un problème, nombre de comités bénéficieraient de la présence de femmes, même en petit nombre. Le comité d'éthique en particulier, qui a été constitué à la suite d'un scandale où l'un des administrateurs avait été arrêté pour suspicion de *comportement obscène*, et le comité sur les questions médicales semblent particulièrement concernés par les questions féminines.

Par ailleurs, le comité de popularisation du kendō semble être le premier comité à être à même d'organiser l'évènement que j'ai analysé dans la partie précédente, mais il ne semble pas avoir été invité à s'occuper de l'organisation qui semble avoir été de la totale responsabilité du comité de dynamisation du kendō féminin, ce qui renforce l'idée que ce dernier a une responsabilité spéciale dans l'augmentation des effectifs du kendō en lien direct au caractère féminin de son activité.

8. Les angles morts du discours masculin

Comme je l'ai montré plus haut, les femmes analysent la pratique féminine selon plusieurs approches (sociologique, historique, biomécanique, etc.), mais leur discours doit respecter des normes d'acceptabilité pour être audible et entendu et donc, dans une certaine manière s'autocensurer, comme le décrit Bourdieu. Le cadre du discours acceptable est posé par les détenteurs de légitimité (les hommes, avec des variations selon les contextes). Le discours masculin n'existe pas en réaction à un discours féminin construit sur le kendō, antihégémonique et menaçant, puisque l'essentiel du discours sur le kendō est le fait d'hommes qui contrôlent l'institution et l'image masculine qu'elle donne d'elle-même.

Pour illustrer de manière pratique le cadre de ce discours masculin sur le kendō (parfois porté par des femmes, « complices » de leur plein gré ou non) je présente ici huit « moments » de son développement qui vont de mangas pour fille transformés en série télévisée pour le grand public, à des magazines spécialisés en passant par des textes de vulgarisation publiés par des experts. La présence des femmes dans la pratique est bien perçue.

Cette présence est constatée, mais n'est pas considérée comme une menace puisque le sommet de l'édifice institutionnel est contrôlé par des hommes. Cependant, par sécurité, ces moments tentent, chacun à leur manière, et en fonction de leur public, de poser ce qui est orthodoxe et ce qui ne l'est pas.

Tout comme l'encadrement masculin tel qu'il est décrit dans les entretiens ne laisse pas apparaître de brutalité arbitraire (peut-être par un biais de sélection puisque les quelques personnes qui ont refusé d'être interviewées ne m'en ont pas donné la raison, et les personnes qui sont restées dans le monde du kendō ont probablement eu des expériences globalement positives, au moins en termes d'incidences sur leur situation familiale ou professionnelle), le discours n'est pas de manière superficielle ni coercitif ni discriminatoire, même si les images qu'il véhicule, comme je le suggère ici, le sont.

Les moments que j'ai sélectionnés l'ont été sur des critères subjectifs principalement liés à ma connaissance limitée du champ. Je parle de ce que j'ai découvert au fil de mes rencontres et de mes lectures, et je privilégie les épisodes qui me paraissent contribuer à la trame qui se dessine. Ces moments commencent après l'avènement de la télévision, dans les années 1960, suite aux Jeux olympiques de Tokyo, par justement une série télévisée grand public qui va avoir un tel impact dans le monde du kendō que même des personnes qui étaient trop jeunes pour l'avoir regardée avec assiduité en ont gardé un souvenir, et s'achèvent avec une présentation des couvertures des numéros de *Kendō Jidai* et *Kendō Nippon* qui abordent les championnats du Japon en 2019 et 2023.

8.1. *Tsugumo, 1970 / Moi, je suis un mec !*

Le manga *Orewa otokoda!* (*Moi, je suis un mec !*) est publié en série dans le magazine hebdomadaire de mode féminine *Seventeen*, un magazine de jeunes filles. Il sera adapté en série télévisée diffusée entre 1971 et 1972 par Nippon Terebi. La série, très populaire, et qui dépasse alors largement le public de jeunes filles du manga va contribuer à populariser l'acteur Kensaku Morita, aujourd'hui gouverneur conservateur du département de Chiba.

L'auteure de ce manga, Mutsumi Tsugumo (1952-2017), semble avoir été plutôt connue

à l'époque pour une œuvre qui aborde des questions de sexualité et cette série contraste donc avec son travail habituel²²⁷. Si j'évoque ce manga dans cette partie alors qu'il est écrit par une femme c'est parce qu'il s'inscrit dans le cadre du regard masculin sur les jeunes filles et c'est probablement la raison pour laquelle il sera repris très rapidement en série télévisée avec cette fois un public bien plus familial et masculin.



Figure 8-1 Les trois volumes de *Orewa otokoda!*

Le contexte historique de la publication du manga est celui des mouvements de libération de la femme qui sont apparus dans les années 60 dans de nombreux pays. Au Japon, la première manifestation publique du « Women's Lib » a lieu le 14 novembre 1970 et l'activité de celui-ci va contribuer à la mise en place de la loi d'égalité salariale passée en 1972. Il faut noter également que c'est en 1975 que les « principes du kendō » qui définissent le kendō comme étant « la voie vers une formation de l'être humain par la pratique des principes du sabre » seront définis par la ZNKR.

Cette chronologie éclaire sous un jour plus direct la réflexion de Mennesson citée plus haut qui commente sur le fait que « certains auteurs défendent l'idée que le sport se constitue en espace spécifiquement masculin au moment où les autres formes de prouesses physiques et d'agressions directes deviennent illégitimes, et où par ailleurs, l'émergence des revendications féministes questionne les modèles masculins dominants. »

Le manga raconte l'histoire romantique de Koji et de Misao, deux lycéens voisins, dans la même classe et dont les chambres ont des fenêtres qui leur permettent de se parler le soir. Le lycée est un ancien lycée féminin qui a ouvert ses portes aux garçons il y a peu. Koji y entre, car son frère aîné y est professeur. Misao rentre des États-Unis, elle est leader du groupe de majorettes de l'école est très populaire et promeut une vision

²²⁷ Article « 津雲むつみ » [en ligne], dans Wikipedia, 2022, URL : <https://ja.wikipedia.org/wiki/津雲むつみ>, consulté le 19 juillet 2023.

libérée de la femme inspirée du Women's Lib qui prend son essor à l'époque.

Pour éliminer cette influence du Women's Lib dans le lycée, Koji va y créer un club de kendō. Son premier rival est Takiko, la capitaine du club d'un lycée voisin. Ils s'affrontent dans plusieurs combats illustrés dans le manga où Koji va gagner malgré son manque d'expérience.

La scène du premier combat est très brouillonne. On visualise un combat plutôt brutal, sans grande technique, où Koji renverse Takiko qui tombe à terre :

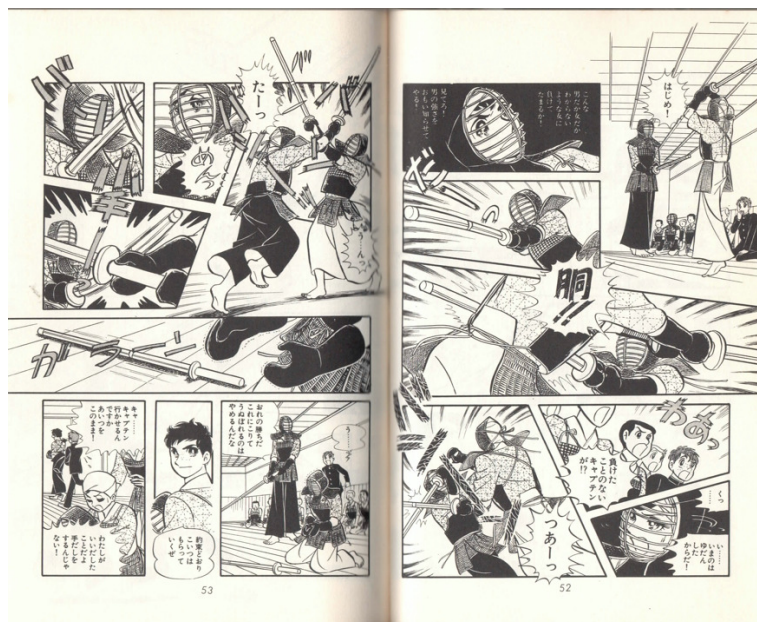


Figure 8-2 Premier combat avec Takiko

Dans un autre combat, où Koji l'emporte encore, Takiko le félicite en lui disant « ça faisait longtemps que je n'avais pas rencontré un homme qui n'est pas une larve ».



Figure 8-3 Second combat avec Takiko

Les scènes de la série que j'ai retrouvées sur internet ne montrent pas ces affrontements, mais seulement des scènes où Koji finit à terre dans un combat contre Takiko. Cette

scène n'apparaît pas dans le manga. Elle semble avoir été rajoutée spécifiquement pour les téléspectateurs qui sont bien plus souvent des hommes que les lecteurs du manga, pour rendre la victoire finale de Koji encore plus légitime.



おれは男だ 2018 / 丹下竜子メインSP

Figure 8-4 Victoire de Takiko, seulement dans la série télévisée
<https://youtu.be/mni6ZSbmF3I?t=20>

Sans rentrer dans une analyse approfondie des thèmes abordés et qui demanderait une étude séparée, nous voyons donc apparaître dans cette série et dès 1970 une critique sexiste des prises de position féministes qui prend pour axe la pratique du kendō avec l'affirmation catégorique que pour devenir un « mec », il faut faire du kendō, et que l'adversaire ultime, c'est la femme qui fait elle aussi du kendō, à laquelle on va préférer la majorette qui sait parler anglais.

On peut mettre cette série en parallèle avec la série télévisée *Otokoha tsurai yo* dont 26 épisodes sont diffusés de 1968 à 1969, jusqu'au décès du protagoniste, un des personnages les plus connus de la culture populaire contemporaine japonaise, « Tora san »²²⁸. Tora est un camelot ambulancier qui parcourt le Japon ses *setta* aux pieds. La série relate ses aventures et amours malchanceuses, d'où le titre qui veut dire « C'est vraiment dur d'être un homme » : à chaque épisode, une nouvelle amoureuse qu'il ne conquerra pas.

Le décès de Tora dans le dernier épisode de la série provoque la protestation des spectateurs et le personnage est repris dans une série de 48 films, diffusés entre 1969 et 1995. C'est la série considérée comme la plus prolifique du monde du cinéma par le livre Guinness²²⁹.

Dans *Orewa otokoda!* Koji est lycéen, en supposant que la période de la série est contemporaine de sa diffusion, il a 16 ans en 1970 et est donc né autour de 1954, après la fin de l'occupation américaine. Son frère aîné est déjà enseignant et a donc suivi un

²²⁸ Voglimacci, Pascal, « Le Japon de Tora-san et de Yamada Yoji : entretien avec Claude Leblanc – Journal du Japon » [en ligne], le 11 juillet 2022, URL : <https://www.journaldujapon.com/2022/07/11/le-japon-de-tora-san-et-de-yamada-yoji-entretien-avec-claude-leblanc/>, consulté le 19 juillet 2023.

²²⁹ « "Tora-san" became recognized as the world's longest running film series by the Guinness Book of World Records with the 30th title "Tora-san, the Expert." – Japanese Film History Timeline » [en ligne], URL : <https://www.japanesefilmhistorytimeline.psu.edu/events/tora-san-became-recognized-as-the-worlds-longest-running-film-series-by-the-guinness-book-of-world-records-with-the-30th-title-tora-san-the-expert/>, consulté le 19 juillet 2023.

cycle d'études de 4 ans²³⁰. En 1970 il a donc au moins 22 ans et est né juste après la guerre de parents qui eux l'ont vécue.

Le fait que l'acteur qui joue le rôle de Koji deviendra le gouverneur conservateur du département de Chiba est une anecdote qui préfigure la venue de cette nouvelle génération de politiciens nés après la guerre dont la signature sera un conservatisme antifemmes très dur comme a pu le représenter Shinzō Abe²³¹ par exemple, assassiné le 8 juillet 2022 par Tetsuya Yamagami, quadragénaire, ancien membre des forces d'autodéfense pour les relations qui existaient entre Abe et la secte Moon dont les vues rétrogrades sur le rôle de la femme dans la société ne sont plus à expliciter.

En 1968, Tora rentre à Tokyo après 18 ans d'absence. Même en supposant qu'il est parti jeune adolescent, cela fait quand même de lui un enfant qui a vécu la guerre.

On voit là deux conceptions du rapport à la femme et de la position de l'homme dans la société d'après la défaite du Japon. Les réponses sont différentes. Koji qui ignore la guerre choisit de lutter contre les femmes et leurs idées de libération qui viennent d'Amérique dans une tentative de retour en arrière idéologique alors que Tora qui a souffert de cette époque troublée n'a d'autre issue que d'accepter le célibat.

Ces deux modèles évoquent les catégories utilisées aujourd'hui pour qualifier les jeunes hommes : les carnivores (*nikushoku*) qui passent de conquête en conquête et les herbivores (*sōshoku*) qui ne s'intéressent pas vraiment aux femmes²³², et on pourra faire un parallèle avec les hommes issus des clubs sportifs (*taiikukaikei*) qui participent aujourd'hui d'une certaine masculinité toxique, et les autres, sachant que les femmes, *taiikukaikei* ou pas, sont comme Takiko : finalement laissées pour compte ou utilisées par le monde masculin pour reproduire sa structure sans souci pour leurs intérêts propres.

8.2. Asami, 1992 / Séminaire sur le kendō moderne

Le *Gendai Kendō Zemināru* est un recueil d'articles académiques. Il est publié en 1992 et est diffusé aux étudiant·es du stage de kendō d'été des départements d'éducation des universités publiques qui font partie de la Fédération nationale de kendō des

²³⁰ 磯田文雄, « 戦後教員養成政策の変遷から見た教師教育の“高度化” », 日本教師教育学会年報, vol. 23, 2014, p. 82-90.

²³¹ Abe annonce en 2014 une politique favorable aux femmes mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. « Par ailleurs, les réformes structurelles, troisième flèche des Abenomics, n'ont pas eu les résultats espérés : les « womenomics » destinés à promouvoir le travail des femmes achoppent sur des mentalités encore très patriarcales, le manque d'aide concrète pour aider les femmes à concilier vie de famille et carrière professionnelle et les difficultés à faire évoluer les pratiques professionnelles encore très basées sur le présentisme à l'excès. » dans « Bilan contrasté de l'ère Abe : Tensions domestiques, succès diplomatiques » [en ligne], URL : <https://www.ifri.org/fr/publications/editoriaux-de-lifri/lettre-centre-asie/bilan-contraste-de-lere-abe-tensions-domestiques>, consulté le 29 août 2023.

Voir également « 女性活躍、期待したのに 本気の後押しなかった安倍政権 : 朝日新聞デジタル » [en ligne], 朝日新聞デジタル, le 4 septembre 2020, URL : https://www.asahi.com/articles/ASN943SHSN92UPQJ00G.html?iref=ogimage_rek, consulté le 29 août 2023.

²³² On trouve de nombreuses références bibliographies dans les articles Wikipedia respectifs concernant ces termes :

- <https://ja.wikipedia.org/wiki/草食系>
- <https://ja.wikipedia.org/wiki/肉食系>

universités formatrices de maitres²³³. Ces articles sont écrits par de jeunes universitaires qui sont responsables des clubs de leurs universités respectives. On y retrouve Ōtsuka, de l'université de Kochi et Yamagami qui est aujourd'hui président du conseil d'administration de la fédération, ainsi que président de la fédération de Takamatsu (et vice-président de l'université de Kagawa jusqu'au printemps 2022).

Le séminaire qui se déroule en 1992 (et auquel j'ai participé, en tant qu'invité étudiant du club de l'université de Kagawa) regroupe ainsi les membres des clubs de kendō des universités participantes. Ce sont des jeunes qui ont entre 18 ans (1^{re} année) et 22 ans (4^e année) et qui étaient donc au lycée entre 1988 et 1991, soit au plus tard 4 années après le pic lycéen des effectifs de garçons (1984) et 2 ans après le pic lycéen des effectifs des filles (1986).

Sans avoir de chiffres, et en se basant seulement sur la proportion postpic donnée par l'étude de la ZNKR²³⁴, on imagine sans peine que les effectifs féminins de ce stage n'étaient pas négligeables et qu'une sous-partie non moins considérable se dirigeait vers l'enseignement (sur la demi-douzaine de jeunes femmes membres du club de l'université de Kagawa, au moins 2 sont devenues enseignantes : une dans le primaire, une dans le secondaire. Le capitaine de l'équipe masculine a par la suite intégré l'administration pénitentiaire et le capitaine de l'équipe l'année suivante est devenu entraîneur et a enseigné en tant que chargé de cours à l'université de Kagawa).

Ōtsuka, qui avait publié sur les effectifs lycéens en 1991 ne pouvait pas ignorer ces chiffres, et pourtant pas une section de ce document de 292 pages n'indique que le monde de l'éducation semble s'intéresser aux problématiques du kendō féminin alors même que l'objectif du stage est de former la nouvelle génération d'enseignant-es de kendō en milieu scolaire, et éventuellement universitaire.

En plus de ne pas aborder la question du kendō féminin dans un document qui, par la population qu'il touche directement, aurait pu exercer une influence positive sur le positionnement des femmes dans la pratique institutionnelle, on y trouve l'expression d'un sexisme particulièrement brutal dans l'un des articles qui aborde l'internationalisation du kendō.

L'article en question a été écrit par Yutaka Asami de l'université d'Iwate. Asami a été envoyé en France par la ZNKR en tant qu'expert de juin à décembre 1988 après quoi il a passé six semaines en Italie.

Asami est né en 1947 et prend son poste à l'université d'Iwate en 1970, l'année qui précède la diffusion télévisée de *Orewa otokoda* !. Il restera à l'université d'Iwate jusqu'à la fin de sa carrière. La position d'Asami sur les pratiquants français de kendo, qui a peut-être évolué depuis, est la suivante²³⁵ :

« Aussi bien en France qu'en Italie, il semble exister la notion que dans la vie quotidienne, un couple va passer son temps ensemble tout en exprimant son amour réciproque. C'est ainsi que quand le soir arrive, comme c'est pour la famille le moment de passer du temps ensemble, le fait que l'un des époux veuille partir s'entraîner est une cause de destruction de la famille (de la relation de couple). Je peux dire sans exagérer que je n'ai jamais vu un homme agir en ignorant l'opinion

²³³ Le séminaire est organisé chaque année par la Fédération nationale de kendō des universités formatrices de maitres : <https://zenkokuyoikukei.hp-ez.com/>

²³⁴ ZNKR, 2007

²³⁵ Asami et. al, 1992, p. 258

de sa femme. Parmi les personnes qui étaient les plus enthousiastes à l'entraînement se trouvaient beaucoup de célibataires ou de divorcés. »

Asami compare la situation française avec le monde du kendō japonais dans lequel il vit depuis plus de quarante ans et où un homme peut bien sûr ignorer l'avis de son épouse quand il s'agit de s'entraîner au kendō. Dans le reste de l'article, il décrit également un monde étrange où les *senpai* et les *kohai* français, s'ils respectent une certaine bienséance pendant l'entraînement, se défont de ces règles dès la sortie du dōjō pour appeler par leur prénom même les plus hauts gradés enseignants. Ces deux parties sont révélatrices des présupposés d'un acteur institutionnel dans le monde du kendō japonais des années 1990.

La structure hiérarchique qu'il décrit (enseignant/*senpai*/*kohai*) existe en parallèle d'une autre structure hiérarchique, qui d'une certaine manière autorise celle-ci, la hiérarchie hommes/femmes, puisque sans la docilité des femmes, les hommes n'auraient ni le loisir, ni la capacité matérielle et physique d'atteindre les niveaux qu'ils atteignent et de fréquenter les hommes qu'ils fréquentent.

Sans vouloir faire de comparaison ou de parallèles abusifs, la journaliste américaine Susan Faludi publie justement en 1991 un travail sur le « retour de bâton » que subissent les femmes américaines à la suite des avancées acquises pendant les années 1960 et 1970. Elle identifie ce phénomène de retour de bâton comme étant un phénomène historique qui apparaît systématiquement après que les femmes ont acquis un certain nombre de droits.

Ce retour de bâton apparaît également au Japon, en particulier après la mise en application en 1999 de la loi sur l'égalité des genres²³⁶ et est analysé dans un certain nombre d'articles²³⁷, de livres²³⁸ ou de travaux académiques²³⁹.

Il serait anachronique de prétendre que l'opinion d'Asami rentre dans le cadre de ce retour de bâton, mais celle-ci montre à quel point une certaine élite masculine est déjà déconnectée de la réalité d'une société japonaise mixte qui ne cesse d'évoluer sous ses yeux, puisqu'en 1992, à la date du stage, Asami s'adresse à des groupes de jeunes femmes et de jeunes hommes qui ont parfaitement, et innocemment, car sans savoir encore ce qui se passera après l'université, intégré leur pratique mixte du kendō.

Dans un registre similaire, le premier pratiquant qui a obtenu le 8^e dan alors que l'essentiel de sa pratique s'est déroulé hors du Japon écrit dans son livre *La redécouverte du kendō* que le « *ki* »²⁴⁰ des femmes et des hommes étant différent, il n'est pas anormal que des pratiquants hommes se sentent mal à l'aise quand ils pratiquent avec des femmes²⁴¹. Ken'Ichi Yoshimura est né en 1949 et vit en France depuis approximativement l'âge de 20 ans où il était, à la date de la publication, conseiller de la fédération française de kendō. Il obtient son 8^e dan en 2002. Vingt ans plus tard, l'évènement « Paris Taikai », compétition de kendō ouverte aux pratiquantes et pratiquants du monde entier, organise pour la première fois un championnat des 7^e

²³⁶ https://www.gender.go.jp/about_danjo/law/kihon/9906kihonhou.html

²³⁷ Suzuki, 2011

²³⁸ Aoyama, 2007

²³⁹ Soek, 2014

²⁴⁰ Article « Ch'i (spiritualité) » [en ligne], dans Wikipédia, 2023, URL :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch'i_\(spiritualité\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch'i_(spiritualité)), consulté le 26 août 2023.

²⁴¹ Yoshimura, 2008, p. 126

dans européens d'où les femmes sont exclues, parce qu'il semblerait que leur « ki » trouble le « ki » des compétiteurs masculins²⁴².

8.3. Ōtsuka, 1995 / *La pensée du kendō*

Ōtsuka est né en 1945. Il a publié 3 livres, dont un à titre posthume²⁴³. Seul son *Kendō no shisō* aborde spécifiquement la question des femmes dans un chapitre intitulé « Le kendō féminin a-t-il un avenir ? », et Ōtsuka y montre une réflexion qu'on ne trouve pas ailleurs.

Ōtsuka y décrit en quelques phrases courtes que je paraphrase ici la situation du kendō féminin dans les années 1990 :

1. L'épanouissement du kendō ouvert à tous commence en 1965 (date à laquelle la première génération des jeunes issus du babyboom quitte le lycée),
2. cet épanouissement est principalement le fait des lycéennes,
3. les règles des compétitions leur ont été adaptées (poids des shinai²⁴⁴),
4. elles ont pratiqué et organisé la pratique avec les garçons pendant toutes ces années,
5. cependant, le développement du kendō féminin n'est absolument pas lié à une promotion de sa pratique par le monde du kendō, mais exclusivement aux transformations de la société japonaise,
6. l'institution n'a cessé de discriminer les femmes dans leurs pratiques au niveau local,
7. et une fois dans la vie active celles-ci n'ont pu continuer la pratique que dans un équilibre très précaire avec les activités ménagères dont elles avaient bien sûr la charge.

Ōtsuka est très critique de l'institution dans ses textes²⁴⁵. Cependant, son analyse qui

²⁴² Nowak, 2023

²⁴³ Ōtsuka est mort d'un cancer en 2015 à l'âge de 70 ans. Il avait 50 ans à la publication de ses deux premiers ouvrages.

²⁴⁴ Pour les femmes, le shinai doit avoir une masse supérieure à 440 grammes (même limite que pour les garçons au collège). Pour les hommes, la masse doit être supérieure à 510 grammes. Dans les deux cas, le shinai ne doit pas dépasser 120 centimètres (3 *shaku 9 sun*, abrégé 39) (*Kendō Shiai • Shinpan Kisoku*, 2019, p. 27).

²⁴⁵ Une conversation privée avec l'ancien secrétaire général de la fédération de Kagawa m'a informé que des rumeurs locales (Ōtsuka a fait sa carrière à Kochi, il est très connu sur Shikoku) en ont fait un *komyunisuto* (communiste) qui se serait suicidé à cause d'une histoire de femmes, alors qu'il est décédé d'un cancer comme l'écrit son éditeur dans son dernier titre. Il faut noter que les trois titres écrits par Ōtsuka ont été publiés par Madosha (<https://mado.co.jp>), une maison d'édition qui a plus l'habitude de publier des recueils de photographies que des textes sur les arts martiaux et dont le nom provient de la phrase de Romain Rolland : « Le monde meurt d'asphyxie dans son égoïsme prudent et vil. Le monde étouffe.

Rouvrons les fenêtres. Faisons rentrer l'air libre. Respirons le souffle des héros. »

C'est également la maison qui a publié en 1992 le recueil d'articles utilisés lors du séminaire universitaire national que je mentionne plus haut. Ce recueil figure sur la page des publications de la fédération qui organise le séminaire (<https://zenkokukyoikukei.hp-ez.com/page10>), mais est le seul des quatre titres qu'elle a publiés qui n'est pas mentionné dans la présentation du nouveau secrétaire général, également président de la fédération de Takamatsu, monsieur Shin'Ichi Yamagami (« 全国教育系大学剣道連盟 » [en ligne], 全国教育系大学剣道連盟, URL : <https://zenkokukyoikukei.hp-ez.com/page0>, consulté le 26 août 2023).

prend pour appui la différence de force physique que l'on constate entre femmes et hommes l'amène à conclure que tout le kendō, jusqu'à présent, que ce soit compétitions ou passages de grades, a été évalué sur la base d'un kendō masculin au cœur duquel la force physique est devenue primordiale. Ōtsuka cite des auteurs qui, malgré leur « féminisme », considèrent que le kendō s'est affaibli avec l'arrivée des femmes et que celles-ci feraient mieux de faire du naginata. Et il conclut que si c'est effectivement le cas, ne faut-il pas réévaluer le kendō à l'aune de ce qu'y apporte justement le kendō des femmes ?

Les femmes qui abordent ce point dans les entretiens et qui évoluent en mixité dans la pratique, n'ont, elles, pas le sentiment de faire un kendō différent, car elles ne font qu'utiliser la palette des techniques que l'enseignement leur offre. À cause de, ou grâce à leurs caractéristiques physiques, elles vont montrer un kendō plus technique, qui est qualifié de « féminin », « beau », « correct », par contraste avec le kendō plus brutal des garçons qui ne seraient, comme l'écrit Ōtsuka, plus détenteurs du kendō « correct », mais elles protestent contre leur assignation à ce kendō « correct » et « féminin », car qu'elles font bien attention à poser leur féminité à l'entrée du dōjō.

On retrouve ce renvoi au naginata aussi bien dans la réponse à la question 26 du « Q&A médical du kendō » sur la force physique des femmes, que dans le combat kendō-naginata du lycée de Kotohira (voir la section [Un corps invisible](#)). Et la question 26 renvoie également à un kendō « féminin » qui aurait pour origine le corps de la femme qui ne lui permet pas de répondre avec la même force aux attaques masculines, mais qui force (ou autorise) la pratiquante à un kendō « sur les côtés », fait de déplacements latéraux et de ripostes (qualifiées de « belles » dans la réponse). Cette différence de traitement dans les techniques se retrouve dans les entretiens avec I qui confirme que la frappe orthodoxe est tout de même le *men* frontal porté avec ampleur et à grande distance et K qui elle suggère que ce résultat n'est qu'un biais de la pratique rendue orthodoxe par une sélection « naturelle » d'étudiants par des enseignants qui utilisent et forment à cette pratique.

Ces qualifications de kendō « souple » se retrouvent dans les entretiens avec des femmes, par exemple avec B, C, K, mais également avec O.

Cette réflexion d'Ōtsuka est importante, car elle éclaire le discours général tenu par l'institution, que ce soit la ZNKR dans ses manuels, où les femmes sont décrites comme systématiquement plus faibles²⁴⁶, sans tenir compte de la différence de volume de pratique qui va naître du fait justement qu'elles sont considérées comme plus faibles, ou encore les enseignants qui dès le collège vont commencer à séparer le groupe par sexe au prétexte que les garçons parfois ne se contrôlent pas et qu'il ne faut pas que les jeunes filles se blessent (ce qu'on retrouve dans les entretiens avec I et J).

Alors que le kendō est affiché par la ZNKR comme étant une activité que l'on peut pratiquer jusqu'à des âges très avancés, il est difficile de justifier d'une quelconque discrimination vis-à-vis des femmes sur le critère de la force physique puisque des hommes très âgés sont également capables de pratiquer et vont de fait être obligés d'adopter un kendō qui utilise moins la force pour pouvoir faire face à des pratiquants

²⁴⁶ ZNKR, 2009, pp. 168-170, utilise des graphiques de comparaison homme/femme qui datent de 1974, 1982, 1985 et qui ne sont pas accompagnés des références bibliographiques associées, alors que les pratiques physiques ont considérablement évolué en une génération.

qui sont eux dans la force de l'âge.

C'est ici qu'on va voir apparaître la forme « féminine » du kendō. Si les femmes ne peuvent pas (ne sont pas autorisées à) rivaliser en force physique, elles vont le faire en force technique, ce qui va paradoxalement dévaloriser/disqualifier leur pratique comme en parle K.

C'est ce que décrit Ian Wellard²⁴⁷ :

« ... la participation à un sport n'est pas exclusivement basée sur la capacité physique réelle à effectuer les mouvements liés à un événement sportif spécifique. Les performances corporelles offrent un moyen de démontrer d'autres exigences sociales normatives liées aux codes prévalents d'identité de genre et d'identité sexuelle, aussi bien dans que hors de l'arène sportive. Il existe cependant, dans le contexte du sport, une forme de ce que j'ai appelé "masculinité sportive attendue" qui s'exprime par des affichages ou des performances corporelles. Ces affichages corporels montrent à l'adversaire ou au spectateur une version spécifique de la masculinité basée sur l'agressivité, la compétitivité, la puissance et l'affirmation de soi, dérivée de processus socioculturels qui ont construit la manière dont un corps sportif doit apparaître ou doit agir. Dans ce cas, les pratiques corporelles présentent la virilité en tant que performance comprise dans des termes diamétralement opposés à la féminité. Dans le contexte du sport, le corps prend une plus grande importance là où l'on accorde aux "faits" incarnés une plus grande priorité et où ceux-ci sont fondés sur la base de principes tels que la compétition, la victoire, la défaite de ses adversaires. La combinaison de la construction socialement formulée d'une masculinité normative comme étant supérieure à la féminité et la pratique du sport en tant qu'espace social masculin crée le (faux) besoin de performances apparentes incontestables par les personnes qui souhaitent participer. Par conséquent, les affichages corporels agissent en tant que principal moyen par lequel une identité (masculine) sportive attendue peut être établie et entretenue. »

Ces performances liées directement à la force physique, à l'agressivité, etc. sont ainsi subtilement refusées aux femmes auxquelles on va créer un espace de pratique « soft » qui privilégiera des comportements appropriés à leur statut « soft » dans la société.

8.4. Critique des sports modernes, 2009

Cette invisibilisation des femmes potentiellement légitimes en tant que porteuses de compétences se retrouve dans des publications plus académiques sur le sport, par exemple la revue *Gendai Supōtsu Hyōron*, une revue qui traite des multiples aspects du sport.

Dans son numéro de novembre 2009²⁴⁸ qui traite de l'internationalisation des budō avec de nombreux articles sur le jūdō et le kendō, la seule intervenante est une employée de l'ambassade du Japon en Finlande également entraîneur de l'équipe nationale et compétitrice. Elle contribue au numéro un article intitulé « Pourquoi les budō m'émerveillent » dont le contenu est une sorte d'apologie de l'expérience japonaise telle qu'on en demande souvent à des étrangers invités à parler du Japon, mais qui n'offre pas ou très peu des perspectives théoriques que l'on pourrait attendre à la lecture du reste du numéro. Aucune femme japonaise, en 2009, n'est considérée pour contribuer à ce numéro en tant que pratiquante avancée et potentiellement

²⁴⁷ Wellard Ian, 2016, p. 3

²⁴⁸ 中村敏雄, 友添秀則 et 清水諭, 国際化時代の武道を考える: 特集, 創文企画, coll. « 現代スポーツ評論 / 中村敏雄編 », n° 21, 2009.

théoricienne d'un budō « internationalisé » alors qu'il n'est pas difficile de songer à Noriko Mizoguchi qui a été médaillée olympique de jūdō en 1992 puis entraîneuse officielle de l'équipe de France aux Jeux olympiques D'Athènes, en 2004, donc 5 ans avant la publication du numéro.

Cependant, la même revue publie en novembre 2015 un numéro consacré au sport féminin aujourd'hui²⁴⁹ où elle n'a pas de mal à trouver une ancienne championne japonaise de jūdō qui enseigne alors à l'université de Tsukuba pour participer à une table ronde intitulée « Ce qui se passe quand les femmes font du sport » et où les discussions vont de la question de la violence et du harcèlement dans le monde du jūdō, qui est alors encore en pleine crise, à celle de la formation des entraîneurs en passant par le rapport entre les sportives et les médias. Le titre de la table ronde sous-entend, même si cela n'est pas l'intention des organisateurs, que si les femmes ne faisaient pas de sport, tout ceci ne se produirait pas, et le contraste entre le numéro de 2009 et celui de 2015 suggère que même si les femmes pratiquent quelque chose que les hommes appellent *budō*, le fait qu'elles le pratiquent en dénature l'essence et le transforme en *sport*.

8.5. Osawa, 2013 / Histoire et problématiques du kendō féminin

Osawa est né en 1950. Entre avril 2011 et avril 2013, il publie une série de 25 articles couvrant les premières décennies du kendō féminin moderne pour le mensuel Gekkan Budō. Cette série sera compilée dans une édition à compte d'auteur en septembre 2016²⁵⁰.

Dans le premier article de la série, Osawa explique les raisons de son intérêt pour le kendō féminin et parle de ses tentatives plus ou moins fructueuses pour contribuer à son développement.

Son père est un expert de kendō, sa sœur aînée est la première femme qu'il voit pratiquer, en seconde année de collège, obligée d'arrêter au lycée par manque de club. Ozawa rentre à l'université de Nippon Taiiku Daigaku en 1968. Les femmes commencent à obtenir le 7^e dan dès 1966. Les premières sont des vétérantes qui avaient commencé la pratique avant-guerre.

En première année d'université, une de ses *senpai* est Shinko Maeda qui a gagné le premier championnat universitaire féminin l'année précédente, alors qu'elle n'avait commencé le kendō qu'au lycée. En quatrième année, c'est Kazue Matsuo qui pendant un entraînement à la compétition va faire tomber un de ses camarades de club avec un *taiatari* (体当たり – collision des corps) puissant. C'est à ce moment que Ozawa réalise qu'il existe aussi des femmes fortes physiquement et qu'il faut donc faire attention.

À 31 ans (1981), Ozawa publie un premier texte sur la formation des pratiquantes. C'est le premier texte publié qui aborde ce sujet. Dans la série de 80 titres publiés dans la collection *Nouvelle didactique de l'éducation physique* il dit que le sien est même le seul qui a « féminin » dans son titre²⁵¹. Cette première publication va lui valoir de très nombreuses critiques. Quel intérêt peut-on donc trouver au kendō féminin ? lui dit-on.

²⁴⁹ 清水諭 et 友添秀則, 女性スポーツの現在 : 特集, 創文企画, coll. « 現代スポーツ評論 / 中村敏雄編 », n° 33, 2015.

²⁵⁰ Ozawa, 2013

²⁵¹ Ozawa, 1981

Son père et un de ses professeurs le soutiennent et en 1988 il publie *Atelier pour le kendō des femmes*²⁵².

Dès l'époque, un haut responsable de la fédération de sport lycéen lui affirme que le kendō féminin est proche du kendō d'origine par sa souplesse et son absence d'abus de la force physique, qui est alors la caractéristique du kendō masculin. Il est donc important d'en encourager la pratique.

Cependant, le dernier article de la série : *Propositions pour l'avenir*²⁵³ reprend les catégories normatives qui associent la femme aux tâches de la maison : avant de pratiquer, une femme doit s'assurer qu'elle est en bonne santé, que sa famille est en bonne santé, et que son activité professionnelle se déroule sans heurts. Les mêmes restrictions ne sont pas indiquées comme s'appliquant également aux hommes. De la même manière, il déclare que le 8^e dan qui est décrit comme le sommet de la pratique ne peut être donné à une femme que si elle accepte la possibilité de combattre avec des hommes physiquement plus forts qu'elle (il mentionne les vainqueurs des championnats nationaux qui viseraient le 8^e dan) et l'on revient finalement ainsi sur le critère ultime de légitimité de la pratique : la force physique. Cependant, cette apparente obligation des détenteurs de 8^e dan d'être constamment au pic de leur force semble contredite par les résultats de l'examen du 8^e dan où l'on voit fréquemment des hommes âgés le réussir²⁵⁴.

Le travail d'Ozawa nous offre un panorama fascinant des débuts du kendō féminin, où l'on découvre à la fin des années 1960 des lycéennes capitaines d'équipes essentiellement composées de garçons, comme dans le manga de Tsugumo. Ses conclusions et propositions restent cependant dans le cadre de ce qui est « acceptable », même pour une personne qui a consacré une partie de sa vie à la promotion du kendō féminin. Ces articles publiés dans *Gekkan Budō* n'ont que peu de portée, puisque le magazine, en fait bulletin officiel du *Nippon Budōkan* n'est vendu que par correspondance.

8.6. Suzuki, 2021 / L'avenir du kendō

En 2021 est publié un livre grand public qui regroupe les points de vue de quatre hommes spécialistes du kendō sur l'avenir de la pratique. Le livre est composé d'une table ronde introductive (« Est-il possible de conserver le kendō tel quel ? »), de 4 chapitres écrits chacun par un des participants (« Pour rendre le kendō plus compréhensible », « 300 ans d'histoire, une culture qui défie le temps et les frontières », « Pour une utilisation du corps plus pratique pour le kendō », « Amélioration des compétences, et formation de l'humain ») et par une table ronde en conclusion (« Et si on changeait ça ? »).

L'initiative vient du rédacteur en chef de *Kendō Nippon*, l'autre magazine grand public spécialisé sur le kendō. Suzuki est rédacteur en chef du magazine depuis 35 ans, et comme il le déclare sur le site qui accompagne le livre, il n'a jamais été pratiquant

²⁵² Ozawa, 1988

²⁵³ Ozawa, 2013, p. 237

²⁵⁴ Les derniers examens qui se sont déroulés à Nagoya le 13 août 2023 ont vu le succès d'un homme de 76 ans, et les hommes qui obtiennent le 8e dan après 60 ans ne sont pas rares : « 【年度別結果一覧】 剣道八段審査会 | 行事情報 » [en ligne], 2023, URL : <https://www.kendo.or.jp/event/kendo-8dan/>, consulté le 18 août 2023.

de kendō et quand il a pris son poste il ne connaissait aucun des grands noms de la pratique.

Comme je l'ai abordé dans mon travail de M1 sur la comparaison de la représentation des femmes dans la couverture des championnats du Japon 2019, et comparé à son concurrent, *Kendō Jidai*, *Kendō Nippon*, a une approche moins exclusive de la représentation des femmes dans ses pages. Cependant, cette représentation se limite à des dispositifs bien analysés de diminution des compétences de la femme dans le cadre des représentations de la masculinité hégémonique. Les femmes sont jeunes et jolies, on évite de les représenter comme compétentes et légitimes, on ne trouve pas de portrait d'enseignantes prestigieuses, ou de vétérantes, on préfère montrer les jeunes femmes compétitrices connues en tenue de ville en pose avec le sourire, etc.

Au moment où le livre s'écrit, la ZNKR a déjà commencé une réflexion sur l'inclusion des femmes dans sa gouvernance. Cette réflexion lui a probablement été imposée par le ministère puisque le Japon va bientôt accueillir les Jeux olympiques. Dès 2021, un comité féminin est constitué à la ZNKR qui malgré la pandémie va commencer son activité. Suzuki qui suit l'actualité officielle ne peut ignorer cela, ni le fait que la ZNKR a un discours sur la formation des femmes (renforcement, arbitrage, etc.) depuis plusieurs années, cependant, si Suzuki cite dans la partie introductive de l'ouvrage des chiffres utilisés par Ōtsuka (pic des effectifs lycéens en 1984), à aucun moment le livre n'aborde le kendō féminin (pas de chapitre ou de sous-chapitre dédié). Ses propositions pour une pratique plus attrayante se limitent à des questions techniques de représentation des compétitions ou d'arbitrage, de retour à une certaine tradition corporelle, etc.

Dans un courriel que je lui envoie, je lui demande pourquoi il n'aborde pas la question du kendō féminin. Sa réponse est la suivante²⁵⁵ :

« Plusieurs pratiquantes m'ont fait la remarque que je n'avais pas écrit en profondeur sur les femmes. C'est effectivement le cas et c'est une critique que j'accepte. Je pense aussi que la contribution des femmes au pic des effectifs de 1984 est importante. Ce sont des questions que j'aborderai dans un prochain projet. »

Tout comme les travaux présentés plus haut qui analysent les effectifs du kendō ne s'attardent pas sur les femmes, l'avenir du kendō vu par les commentateurs ne semble pas les concerner non plus, alors que la ZNKR, et les fédérations locales commencent de timides transformations institutionnelles en faveur d'une présence féminine accrue.

8.7. *Kendō Jidai*, 1974-2023

Kendō Jidai est un mensuel disponible en librairie. Il est publié en continu depuis 1974.

De format A4, il contient environ 150 pages. Il coûte autour de 1000 ¥ selon qu'il est accompagné d'un DVD ou pas. Il est publié par la maison d'édition *Taiiku to sports* qui publie également un mensuel de culturisme de format similaire ainsi que de la littérature sportive.

²⁵⁵ « 女性に関して深く書かれていないというご指摘は、これまでに他の女性剣士の方々からもいただきました。確かにその視点が抜けていたのは反省点です。1984年のピークに女性の貢献が大きいというのはその通りだと思います。次のプロジェクトの課題だと考えています。 »

Le premier numéro de *Kendō Jidai* (janvier 1974) choisit de surprendre les lecteurs en affichant une jeune pratiquante en armure rouge.



Figure 8-5 *Kendō Jidai*, couverture du premier numéro (janvier 1974)

Les couvertures du magazine vont varier selon les thèmes du moment, mais une transformation s'opère en 2003. À partir de cette année-là, la couverture va adopter un modèle qui ne variera plus, à quelques détails près.

La composition de la couverture est la suivante : sous le titre du magazine, un pratiquant connu ou dans l'actualité du moment (champion d'une compétition importante) est en garde *chūdan*²⁵⁶ devant l'objectif qu'il regarde. Les premières versions de cette couverture montraient l'aboutissement d'une frappe en *men* dans le vide : on devine que le *shinai* arrive en fin de course par le flou de la photo et la dynamique du corps photographié.



Figure 8-6 Naoki Eiga, 20 ans avant sa victoire aux championnats des 8e dan

Aujourd'hui, la position est statique et le fond de la photographie est noir :

²⁵⁶ 中段 – garde où la pointe du *shinai* vise la gorge de l'adversaire et est donc positionnée non pas en haut [上段] ni en bas [下段] du corps mais en son milieu



Figure 8-7 Novembre 2022, l'annonce des championnats féminins, en haut, à droite, en petit caractères

Une vérification des archives disponibles sur internet montre que depuis le changement de style de 2003, seules deux couvertures ont affiché une pratiquante. Il s'agit de Yuki Ogata, vainqueur des championnats en septembre 2003 et à l'affiche au numéro de novembre suivant et de Chinatsu Murayama qui venait de gagner pour la troisième fois consécutive les championnats du Japon.

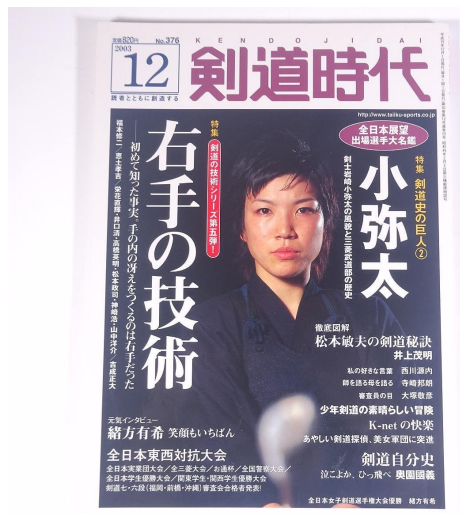


Figure 8-8 Novembre 2003, Yuki Ogata, après sa victoire



Figure 8-9 Novembre 2007, Chinatsu Murayama, après ses trois victoires consécutives

Toutes les autres personnes affichées depuis ce numéro de 2003 sont des hommes adultes sans autre exception qu’Ogata et Murayama²⁵⁷, comme l’a signalé précédemment Sylvester. Murayama est la seconde personne à avoir gagné ces championnats nationaux 3 fois consécutives. La première personne est une autre femme, Eiko Kuwahara, qui les a gagnés en 1969, 1970 et 1971. Aucun homme à ce jour n’a remporté les championnats nationaux 3 fois consécutives.

Murayama n’a pas été non plus en couverture pour sa 4^e victoire, deux ans après, ou pour sa 5^e victoire, encore deux ans plus tard. Même si Masahiro Miyazaki a gagné les championnats masculins 6 fois, avec deux fois deux victoires consécutives et deux victoires non consécutives, il est 8^e dan et il a obtenu le grade de *hanshi* au mois d’avril dernier²⁵⁸ alors que Murayama qui continue la compétition est toujours *kyōshi*²⁵⁹ 7^e dan. Le site de Kendō Jidai n’est pas mentionné sur le site du magazine bilingue de kendō spécialisé sur les femmes *Fine Ladies Kendō Worldwide* comme ayant fait sa promotion dans ses pages, alors que Kendō Nippon y est mentionné²⁶⁰ et fait activement la promotion du magazine féminin²⁶¹. Il peut bien sûr s’agir ici d’accords commerciaux privilégiés, mais cette absence de promotion du magazine féminin sur le site web de Kendō Jidai n’étonne pas au regard des contenus que le magazine propose.

Une des spécificités de la revue Kendō Jidai est qu’elle semble systématiquement refuser d’accorder aux femmes une place supérieure au strict minimum dans ces pages. L’analyse que j’avais faite de la couverture des championnats du Japon de 2019 dans mon travail de première année de master est confirmée par les quelques numéros que j’ai pu feuilleter en 2023.

²⁵⁷ Autant que ma consultation des archives (site de vente des anciens numéros, site de vente de livres d’occasion) me permette de l’affirmer.

²⁵⁸ Article « 宮崎正裕 » [en ligne], dans Wikipedia, 2023, URL : <https://ja.wikipedia.org/wiki/宮崎正裕>, consulté le 26 août 2023.

²⁵⁹ 教士, titre que l’on peut obtenir après le 7^e dan. Le titre suivant est *hanshi*, 範士, que l’on peut obtenir après le 8^e dan. Le titre précédent est *renshi*, 錬士, que l’on peut obtenir après le 6^e dan.

²⁶⁰ « Fine Ladies Kendo Worldwide » [en ligne], Fine Ladies Kendo Worldwide, URL : <https://fineladieskendo.com/>, consulté le 24 juillet 2023.

²⁶¹ « FINE LADIES KENDO 第4号について | 剣道日本 公式メディアサイト » [en ligne], URL : <https://kendo-nippon.co.jp/post-6655/>, consulté le 24 juillet 2023.

Dernier point important, si la garde *chūdan* est la plus commune dans le kendō moderne, il est extrêmement difficile de ne pas voir dans la structure de ces couvertures un homme qui tient un objet phallique entre ses deux mains et le pointe vers la caméra, comme s'il voulait se garder de toute intrusion féminine. Et il est ironique de constater que la couverture de *Fine Ladies Kendō Worldwide* reprend la même structure pour sa couverture, mais avec des photos de pratiquantes vétérantes, comme pour montrer que finalement, les filles peuvent vraiment faire comme les garçons.

8.8. Représentation des championnats du Japon : 2019 / 2023

Lors de mon travail de première année de master, j'avais identifié dans les médias papier grand public spécialisés sur le kendō des éléments de représentation de la masculinité hégémonique et de la féminité accentuée qui confirmaient les travaux de recherche précédents. L'étude portait sur la représentation des femmes dans les reportages sur les championnats du Japon de 2019 tels qu'elles apparaissaient dans *Kendō Jidai* et *Kendō Nippon*, les deux magazines vendus en librairie, et *Kensō*, le bulletin de la ZNKR, accessible par abonnement ou à l'unité à partir du site de la ZNKR.

Un rapide survol des contenus montre que la situation n'a globalement pas changé. *Kendō Jidai* continue de fournir des efforts de représentation des femmes, même si ces efforts ne le font pas sortir de la représentation orthodoxe qui le caractérisait en 2019. *Kendō Nippon* continue de ne pas tenter de représenter les femmes plus que le strict minimum qui est la couverture des compétitions féminines. *Kensō* continue sa couverture égale des compétitions quand elles sont doubles (édition féminine et édition masculine) et aborde les questions de représentation des femmes par sa couverture des travaux de la commission du kendō féminin qui a été mise en place en 2019, mais qui n'est cependant pas très active.

On trouve chez *Kendō Nippon* un modèle de trivialisation de la pratique féminine qui se caractérise par une représentation de jeunes femmes, en tenues de ville, c'est-à-dire décontextualisées du cadre de ce qui leur donne une légitimité : elles ne sont plus pratiquantes, elles sont jeunes femmes dans des pauses qui mettent en avant leur « féminité » (telle que vue par le regard masculin) et non pas en position de combattantes compétentes sur un plancher, en armure, avec une adversaire.

Chez *Kendō Jidai*, on trouve un modèle d'invisibilisation de la pratique féminine puisqu'au-delà du strict minimum de couverture des compétitions, elles ne sont quasiment pas présentes, et ses couvertures font le choix de ne jamais les présenter, comme je l'ai montré plus haut. *Kendō Nippon* utilise également ce mécanisme d'invisibilisation pour renforcer la disqualification des femmes en choisissant de ne pas montrer la vainqueur de la compétition féminine sur la couverture du mois de novembre. Et son rédacteur en chef n'envisage même pas que les femmes puissent faire partie du futur du kendō dans le livre qu'il a édité à ce sujet en 2021, comme je l'ai écrit plus haut.

Pour illustrer brièvement cette invisibilisation des femmes, voici les couvertures des 2 magazines pour les championnats 2019 et 2022, avec la référence aux championnats féminins encadrée en rouge et celle aux championnats masculins en vert. Les DVD associés aux numéros contiennent soit les combats des championnats masculins (2019

pour les deux magazines) soit les combats des championnats lycéens (2019 pour Kendō Nippon) et n'oublions pas que l'ère Reiwa a commencé en mai 2019 et que les championnats féminins sont les premiers championnats adultes de cette ère.

2019



2022



Figure 8-10 Annonce des championnats nationaux sur la couverture de Kendō Jidai

Que ce soit homme ou femme, la couverture de Kendō Jidai propose un traitement relativement égalitaire. Le traitement à l'intérieur du magazine est cependant très différent.

2019

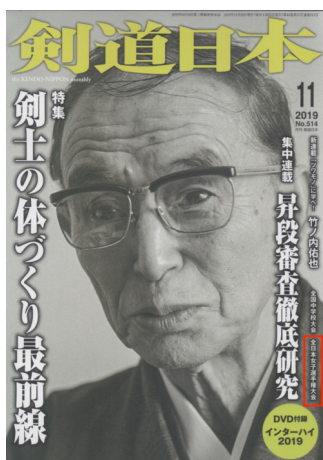




Figure 8-11 Annonce des championnats nationaux sur la couverture de *Kendō Nippon*

Dans *Kendō Nippon*, le traitement des femmes en couverture est très clairement déséquilibré en faveur des hommes.

Une différence qui apparaît cependant, c'est que si en 2019 les magazines étaient sur les rayons dans un grand nombre de librairies à Takamatsu, en 2023, les deux plus grandes librairies de Takamatsu ont changé de politique : la Miyawaki-shoten de l'arcade commerçante Marugame-machi, au centre de Takamatsu ne les met plus sur les rayons depuis quelques mois déjà et la librairie Junkudō de la gare de Kawaramachi, la seconde de l'enseigne sur Shikoku, ne prend que *Kendō Nippon*. Et comme je l'ai indiqué précédemment, le seul magazine grand public de jūdō (*Kindai Jūdō* – 近代柔道, qui existait depuis 1979) a cessé de paraître en juillet 2022²⁶².

Les personnes interrogées répondent qu'elles n'achètent pas les magazines. Les scolaires les liront s'ils en trouvent un exemplaire, surtout pour les commentaires sur les compétitions, mais la retransmission en temps réel des compétitions organisées par la ZNKR sur son canal YouTube²⁶³, avec les commentaires ouverts, semble être un substitut suffisant pour les amateurs.

Dans son entretien, D dit « il faudrait plus de visibilité des femmes dans les médias locaux, il faudrait présenter plus de femmes qui pratiquent tout en élevant leurs enfants. On peut pratiquer à notre rythme, sans pression. On voit assez les hommes, il faut montrer les femmes. » Les médias locaux couvrent en général les compétitions locales et régionales des collèges et lycées, ou les grands événements sportifs qui se déroulent dans le département, et parfois vont faire des portraits de personnes locales dans le cadre de rubriques spéciales. Cependant, les problématiques abordées dans la couverture médiatique locale se limitent pour l'essentiel à la couverture de compétition (et donc indirectement à la promotion d'écoles et de clubs scolaires), pas à des articles réguliers d'intérêt général sur la pratique adulte.

²⁶² « ベースボール・マガジン社「近代柔道」8月号で休刊、79年創刊「ボクシング・マガジン」も – 柔道：日刊スポーツ » [en ligne], nikkansports.com, le 29 juin 2022, URL : <https://www.nikkansports.com/sports/news/202206290001005.html>, consulté le 17 juillet 2023.

²⁶³ Canal YouTube de la ZNKR : <https://www.youtube.com/user/ZennipponKendoRenmei>, près de 62 000 inscrits, plus de 5,6 milliers de vidéos.

8.9. La femme invisible

Si l'invisibilisation des femmes dans les études chiffrées sur les effectifs du kendō n'était pas suffisante, cette brève présentation des représentations masculines des pratiquantes entre les années 1970 et aujourd'hui nous éclaire sur la constance avec laquelle ces représentations créent une image mentale restrictive de la pratique des femmes :

- les hommes font du kendō pour être des hommes,
- les femmes peuvent être fortes en kendō, mais on leur préférera des femmes qui ne font pas de kendō,
- les hommes peuvent faire du kendō sans se soucier de l'avis de leur femme, qui reste au foyer,
- les hommes utilisent tellement la force physique qu'ils dénaturent le kendō,
- la présence des femmes affaiblit les hommes, et elles feraient mieux de faire du naginata,
- le « ki » des femmes trouble les hommes, il est préférable qu'elles ne participent pas aux mêmes compétitions
- mais la responsabilité de conserver une pratique correcte du kendō revient aux (jeunes) femmes,
- cependant c'est quand même la force physique qui restera un critère pour l'obtention du 8^e dan,
- comme les femmes n'ont pas de légitimité dans la pratique, elles ne font pas partie des propositions d'avenir pour améliorer le kendō,
- et donc les médias grand public ne représentent les femmes que dans des rôles subalternes, si elles ont la chance d'être représentées, pour que le kendō puisse s'affirmer comme essentiellement masculin.

Et la boucle est bouclée.

Les contradictions exprimées par ces multiples reflets de femmes dans le regard de ces hommes nous renvoient à l'analyse des textes de Nitobe, Mishima et Hyōdō par Michelle M. Mason dans *Le bushidō et les corps sexués de la nation japonaise*²⁶⁴, où elle constate un « boum » du bushidō au début du 21^e siècle avec de nombreuses publications qui font écho à la nouvelle traduction japonaise du *Bushidō* de Inazō Nitobe²⁶⁵ :

« Contrairement à des préconçus sur le bushidō en tant que trope entièrement masculin, leurs écrits demandent que nous reconnaissons un usage stratégique de la "féminité" dans les représentations du bushidō et, par extension, l'identité nationale japonaise. La construction du genre implique systématiquement un processus qui dichotomise la masculinité et la féminité, ce qui rend leur signification possible. Par conséquent, tout

²⁶⁴ Frühstück, 2011, p. 70

²⁶⁵ *Bushidō, The soul of Japan* de Inazō Nitobe est un texte publié à l'origine en anglais, en 1899 pour un lectorat occidental. Cf. Ansart 2020.

concept de virilité est incompréhensible hors de son opposition ou en interaction avec un "autre" féminin. Étant données les relations de pouvoir inégales ancrées dans les constructions genrées, les articulations de la masculinité assimilent généralement une perte d'autonomie ou un rabaissement des hommes avec les "féminisations". »

Le sexisme qui s'exprime dans ces positions (à l'exception notable d'Ōtsuka) doit être considéré en parallèle à un phénomène similaire: le processus historique de positionnement des femmes dans le rôle de responsables de la conservation et de la transmission de la tradition qu'est la langue polie, considérée comme un des « trésors » de la langue japonaise (tout comme le « bushidō » est un trésor de la civilisation japonaise), alors qu'elles n'ont aucune prise sur les processus décisionnels qui constituent l'objet à transmettre. Les considérations sociolinguistiques qui sous-tendent ces développements nous renvoient aux questions de langue et de pouvoir symbolique, et de domination masculine évoqués plus haut.

Ces huit moments montrent une accumulation des phénomènes d'invisibilisation des femmes qui, quand on est baignés dans ceux-ci depuis ses plus jeunes années de pratique, contribuent aujourd'hui à créer une élite masculine désensibilisée à la présence féminine : les jeunes des années 70 sont aujourd'hui enseignants, multiples champions du Japon, 8^e dan, ils sont au sommet de la ZNKR et ont créé autour d'eux l'illusion presque parfaite de la pratique masculine. Au point qu'il faut les récentes injonctions du ministère du Sport qui imposent aux diverses institutions sportives (fédérations, etc.) des mécanismes de gouvernance et de transparence pour que cette élite soit forcée à prendre en compte la pratique féminine, mais finalement en la retranchant dans des lieux qui correspondent à l'image qu'ont les hommes du rôle des femmes : être la reproductrice de la génération suivante de pratiquants, avec une connaissance du kendō suffisante pour enseigner les bases et préparer les jeunes à être pris en charge par des hommes.

9. CONCLUSION

Que l'on se place dans l'optique de Élias/During ou dans celle de Brohm, le sport se pose dans un rapport à la violence : contrôle dans un processus de civilisation pour les premiers, apprentissage dans le cadre de l'expansion capitaliste et le contrôle des masses pour le second. Le kendō, comme le suggère Kataoka, semble se positionner du côté de l'apprentissage et de l'acceptation, donc de la reproduction, de la violence physique et symbolique, aussi bien par la corporalité que représente la simulation d'un combat mortel, que par l'acceptation de la violence de la hiérarchie des clubs sportifs qui est le seul chemin que l'on puisse emprunter pour acquérir une légitimité.

La présence des pratiquantes semble être acceptée, mais essentiellement pour « faire nombre », et seulement dans l'espace scolaire où ce nombre bénéficiera à l'institution. Une fois que celle-ci a récolté les fruits financiers de cette participation, les femmes sont poussées aux marges de la pratique dans un rôle que le monde masculin veut éviter d'avoir à considérer, celui de la reproduction. Et seules les femmes les plus persistantes seront capables de résister aux injonctions silencieuses de l'institution et de la société, sans jamais pour autant parvenir à devenir le rôle modèle que représente le 8^e dan, lieu sacré de la masculinité hégémonique.

L'évolution démographique de la société japonaise, combinée à un refus des femmes d'accepter sans condition ce rôle de reproductrice qu'on leur a imposé, amène aujourd'hui l'institution à questionner ses pratiques. Si les femmes n'ont jamais été formellement exclues, elles sont désormais bienvenues même adultes, mais à la condition qu'elles veuillent bien se conformer à un autre rôle de reproductrices, pas tant « externes », on ne va plus exiger d'elles de faire des enfants pour être légitimes, qu'« internes » puisqu'on leur demande maintenant d'amener leurs enfants, et les enfants du voisinage, pratiquer avec elles, en mettant leurs compétences à leur service jusqu'au jour où leur âge sortira ceux-ci de ce « sein maternel » agréable pour les pousser dans les lieux plus austères de la pratique « correcte » des hommes.

Cette « chose féminine » qu'il n'a jamais vraiment cherché à comprendre autrement que par son aspect numéraire et médical, le regard masculin semble dans l'incapacité structurelle à la considérer comme autre chose qu'un sujet/objet à son service, plutôt que comme un agent capable d'initiatives et compétent à niveau égal, alors que les femmes, de leur côté, perçoivent les différences et les discriminations, les expriment et les poussent à leurs limites en finalement refusant de jouer le jeu, avec comme résultat de laisser les hommes de plus en plus seuls dans leur monde d'hommes.

Que ce soit le refus de se marier, la chute des naissances, la nouvelle fluidité de l'emploi des jeunes ou comme on peut le voir ici le choix d'autres pratiques physiques dont l'organisation est moins contraignante et permet de s'affranchir de cette acceptation de la violence qui vient d'en haut, ce refus de participer à un monde profondément misogyne se retrouve aujourd'hui, et de plus en plus, dans de nombreux aspects de la société japonaise.

L'autonomisation de la pratique des femmes semble être encore hors de portée, mais les récentes évolutions que l'on voit percer dans les politiques institutionnelles du kendō montrent, malgré les contradictions que ces dernières portent encore, que la réflexion sur la pérennité des structures engagée par leur sommet commence à offrir des ouvertures à une certaine diversité d'approches. Si les hommes ont souvent suggéré aux femmes que la réponse la plus féminine à une frappe frontale était de s'écarter avec un pas de côté, on voit que ces ouvertures sont exploitées plus directement par les femmes, pour affirmer et faire accepter leur plaisir à pratiquer d'égal à égal, et au-delà du kendō qui s'affirme pratique physique hégémonique au Japon, pour, en tant que dominées, contribuer à une remise en question du rapport à la violence (symbolique ou physique) qu'entretient le monde du sport japonais.

10. Annexes

10.1. Le système des grades

10.1.1. Structure

Il va du premier *dan* (aboutissement de plusieurs mois de pratique, après l'obtention de 10 *kyū* qui vont du 10^e au 1^{er}), au 8^e *dan* qui couronne en générale une quarantaine d'années de pratique assidue. L'obtention d'un *dan* est soumise à plusieurs conditions dont, le temps pratiqué depuis l'obtention du précédent *dan*, le niveau atteint, et le paiement de frais d'enregistrement qui s'ajoutent aux frais d'inscriptions à l'examen.

Jusqu'au 5^e *dan* inclus, l'examen est organisé par la fédération départementale et jugé par des experts de la fédération départementale. À partir du 6^e *dan*, l'examen est organisé par la ZNKR et est jugé par des experts de la ZNKR. Les sommes payées lors des examens jusqu'au 5^e *dan* constitueront l'essentiel des revenus des fédérations départementales. Une partie de ces sommes sera reversée à la ZNKR.

Le premier *dan* peut être présenté dès la première année de collège, qui en compte trois. Il est possible de présenter un examen d'un grade supérieur après avoir pratiqué au moins autant d'années que son grade actuel : après le 1^{er} *dan*, il faut pratiquer au moins un an pour pouvoir passer le 2^e *dan*, etc. jusqu'au 8^e *dan* qui est l'exception puisqu'il faut pratiquer au moins 10 ans après l'obtention du 7^e *dan* :

Tableau 19 Passage possible d'examen de *dan* selon l'année de scolarité

Niveau	Collège			Lycée			Université				Vie active	
Année	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e		
Âge	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Grade atteignable	1	2		3			4				5	

Lecture du tableau : en première année de collège, une élève (qui a déjà pratiqué en *shōnendan*) pourra présenter le 1^{er} *dan* après 6 mois de pratique. Un an après elle pourra présenter le 2^e *dan*, et ainsi de suite.

On voit bien ici l'importance qu'a le kendō en collège et en lycée puisque c'est cette pratique locale qui va assurer annuellement l'essentiel des revenus des fédérations départementales.

Une fois quitté le lycée, et si l'on considère la perte d'effectif entre lycée et université, la garantie d'un revenu régulier disparaît. De manière similaire, la chute générale des effectifs en collège impose aux fédérations départementales de prendre des mesures de facilitation de l'obtention des grades, et c'est ainsi que les fédérations considèrent que les trois premiers *dan* ne doivent avoir comme objectif que celui d'encourager la pratique et à part un échec flagrant à l'examen sont en général accordés sans grande difficulté.

10.1.2. Déroulement de l'examen

Les examens sont mixtes et l'ordre de passage est l'âge. Ils se déroulent en 3 parties : partie combat, partie *kata*, partie question écrite. Chaque partie est éliminatoire.

Les combats se déroulent en petits groupes de personnes d'âge proche. Chaque personne fera un combat avec deux autres personnes, mais une seule personne est notée à chaque combat. Il faut la majorité des voix du jury pour réussir et l'unanimité pour le 8^e *dan*. Les critères dépendent du niveau du *dan* et sont explicités dans de nombreux documents facilement accessibles, sans compter les livres vendus en librairies.

- Passage de 2^e *dan* adulte :



福岡剣道連盟 昇段審査二段 パパの実技 (合格)

<https://www.youtube.com/watch?v=JgIWxHLFXkk>

- Passage de 6^e *dan*, avec une femme en garde haute « *jōdan* » :



28年11月名古屋会場六段審査 上段女性続 (かっこいい)

<https://www.youtube.com/watch?v=StOpLNL-kjI>

- Passage de 8^e *dan* :



2017年11月30日剣道八段審査会【合格】神奈川 加藤公一
先生 1次審査②

<https://www.youtube.com/watch?v=uw7A1RGdOTc>

La partie *kata* se déroule à deux. Le nombre de *kata* à effectuer dépend du niveau du *dan* (il y a 7 *kata* officiels jusqu'au 3^e *dan*, 10 à partir du 4^e). Lors des *kata*, les personnes sont alignées en deux colonnes. Toutes les personnes dans une colonne donnée joueront le même rôle, en opposition à leur partenaire, en face, dans l'autre colonne.

- Passage de *kata*, 3^e *dan* adulte :



剣道 形 前代未聞 三段昇段 審査 代打登場 合
格 不合格？

<https://www.youtube.com/watch?v=AyCdQxrj4aM>

- Passage de *kata*, 6^e *dan*, adulte :



剣道 六段 昇段 審査 形 稽古をしないと不合格？

<https://www.youtube.com/watch?v=OvXSyqOIavg>

La partie écrite consiste à répondre à des questions qui ont souvent été annoncées avant l'examen. La ZNKR diffuse un livret qui contient les éléments de réponse et il suffit en général de connaître par cœur les quelques paragraphes de la réponse pour réussir à l'examen.

10.1.3. Mixité

La mixité de la partie combat pose question puisqu'à âge égal, les femmes pourront se trouver devant des hommes à carrure et à force physique bien supérieure à la leur (cf. vidéo plus haut). Ōtsuka (1995) critique la proposition de donner un avantage aux femmes en leur accordant de combattre contre des hommes plus âgés qu'elles. Il considère qu'un grade acquis dans de telles conditions dévaloriserait le grade de la femme et compare la situation du jūdō où à l'époque de l'écriture de son livre (et jusqu'il y a quelques années) la ceinture noire des femmes, équivalent des *dan* en kendō, était décorée d'un filet blanc pour indiquer qu'il s'agissait d'un grade féminin²⁶⁶. Cette proposition n'a pas été adoptée et les passages de grades aujourd'hui se déroulent sans « avantages » particuliers pour les femmes.

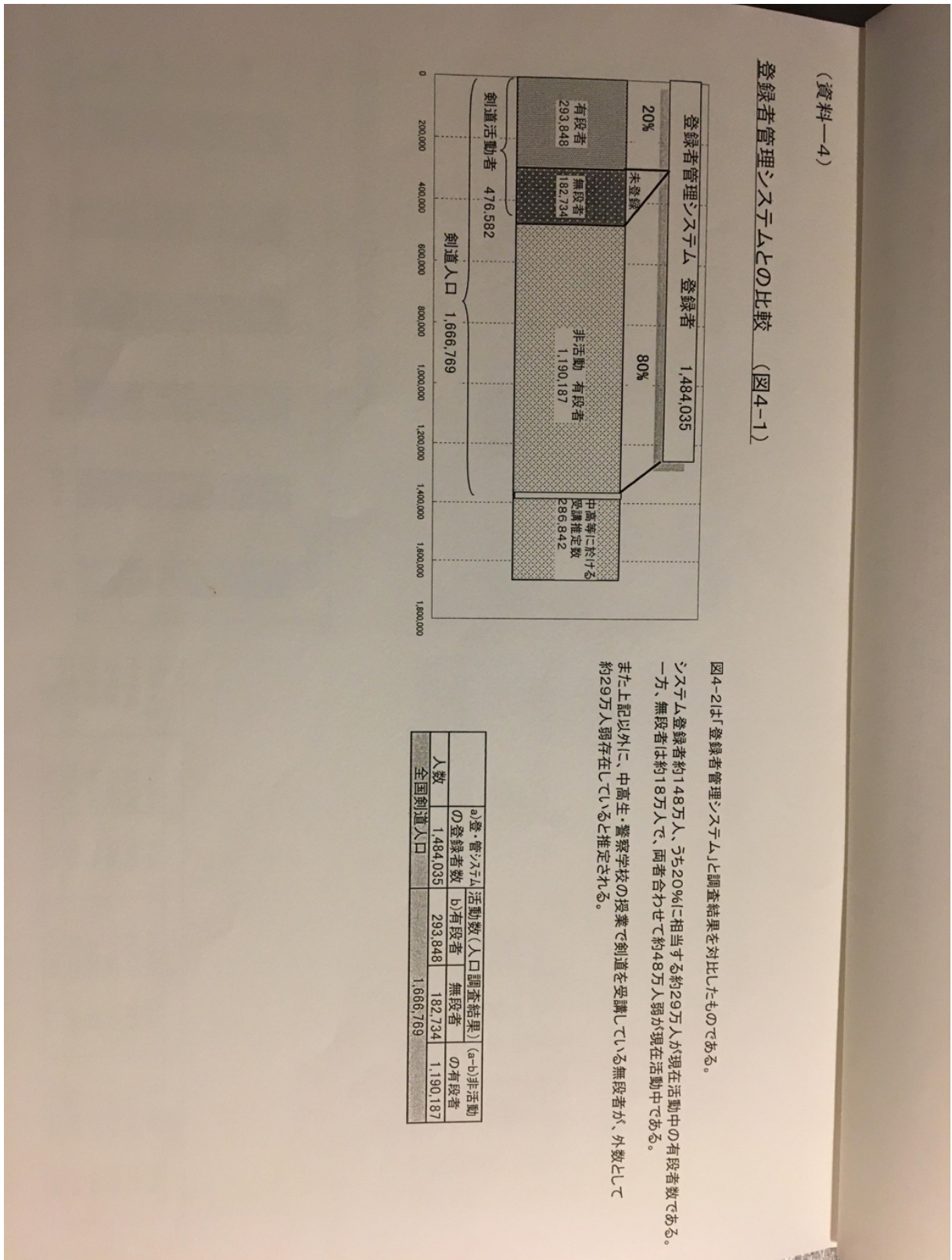
10.1.4. Contrôle de la ZNKR

Il faut noter que la ZNKR définit trois niveaux de pratique : la pratique débutante (1^{er} au 3^e *dan*), la pratique intermédiaire (4^e et 5^e *dan*), et la pratique avancée (6^e *dan* et plus). La partie que contrôle la ZNKR ne concerne donc que les adultes qui présentent l'examen du 6^e *dan*, à partir de 28 ans pour les plus jeunes, et les taux de réussite vont bien sûr en décroissant pour être inférieurs à 1 % pour le passage du 8^e *dan*, qui est ainsi présenté comme l'examen le plus difficile à réussir au Japon.

²⁶⁶ La modification a lieu en 2017, l'année de la création du comité féminin après un scandale où des compétitrices olympiques décident de lever le voile sur les violences de leur entraîneur. Ces ceintures à filet blanc sont encore en vente : <https://search.rakuten.co.jp/search/mall/柔道+女子+黒+帯/>

10.2. Scans des tables significatives de l'étude de 2007

10.2.1. Nombre de personnes enregistrées (possesseuses d'un dan)



(資料一3) 学校の授業で剣道に触れている人口推定 (剣道人口の外数)

今回の調査では「学校の授業で剣道を選択している学生数は、現在把握できないので概算人数を推定した。今後中学校における武道必修化に伴い、剣道に触れる生徒は飛躍的に増加すると思われる。

(1) 中・高生の剣道人口推定について

中体連、高体連で把握しているか問い合わせた結果、

- ①部活動での人数は把握されているが、授業での人数は把握されていない。
 - ②授業に剣道を取り入れている学校数はわからない。
 - ③上記を調べるなら都道府県或いは各市町村の教育委員会に問い合わせる必要がある。
- このことで、中体連、高体連での調査は無理であると判断し概算推定することにした。

前提

現在公表されている各種統計数値を活用して推定する。

- ①中体連・高体連が公表している、部活で剣道を行っている生徒の数および比率
- ②文部科学省が公表している全国の中学、高校の数とその生徒数

推定方法

部活動を行っている生徒のうち剣道を行っている生徒の比率と同程度の生徒が授業で剣道授業で剣道をしていると想定。

試算 (但し、あくまで剣道人口の外数)

	学校数	a.生徒数		b.部活での剣道人数	c.部活での剣道比率	剣道受講者数 (概)
		内)部活者	内)非部活			
中学	10,992	3,601,527	2,375,575	1,225,952	4%	144,061
高校	5,385	3,494,513	1,223,185	2,271,328	4%	139,781
合計	16,377	7,096,040	3,598,760	3,497,280	4%	283,842

(注) a)学校数、生徒数:文科省公表値(H18年現在)
b)部活で剣道を行っている生徒数(高・中体連資料)

(2) 警察学校で剣道を受講している人数は、概算約3050人
(警察学校の協力により概数調査した)

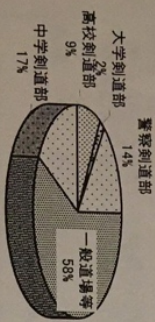
(資料-2) 活動主体から見た全国剣道人口

活動主体別人口構成表

活動主体	人口構成		一般社会人		大学生		高校生		中学生		小学生以下		合計		有段者		無段者				
	団体数	人数	男	女	男	女	男	女	男	女	男	女	男	女	男	女	男	女			
一般道場等	8492	99866	20138	4452	1617	9269	3945	20562	8168	79632	29754	213781	63622	58%	119507	27133	53%	94285	36506	47%	
大学剣道部	321	129	13	6488	2840	14	1	6631	2855	2	6304	28041	13631	2%	6209	2585	93%	420	263	7%	
高校剣道部	1906	1117	156	29	1	26719	13374	171	100	5	28041	13631	9%	24351	11251	85%	3690	2370	15%		
中学剣道部	2675	1440	266	2	2	34	8	51717	26304	16	4	53209	26582	17%	29690	13518	54%	23518	13064	46%	
警察剣道部	190	63945	3559	1	1	1	132	43	444	104	64522	3708	14%	56715	2889	87%	7800	818	13%		
計	13584	166497	24132	10971	4459	36037	17329	72582	34616	80097	29862	366184	110398	100%	236472	57376		129713	53021		
(男女計)		190629		15430		53366		107198		109959		476582		100%	293848		62%		182734		38%
(構成比)				40%				11%		23%		23%									

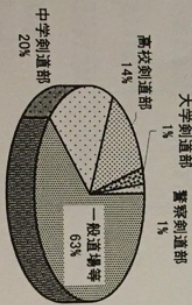
(内数)

(図1) 剣道活動主体別の人数比



- 活動主体(図1) 一般道場等で活動している人が58%(注)と最も多く、次いで中・高・大学を合わせた28%、警察が14%となっている。
- 団体数(図2) 全国の剣道加盟団体は約14万団体(注)である。その内一般道場等が全体の約63%を占めて次いで中学校の20%である。また1団体当たりの人口では、表1の通り、平均95人ある。
- 一般社会人に占める警察官(警察剣道部)の割合が約35%と大きな存在となっている。

(図2) 剣道活動団体別比率



(図3) 活動者の有段者比率

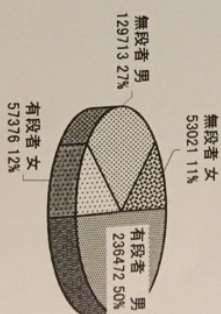


表1 活動主体別の団体数と活動人数

活動主体	団体数	比率	人数	比率	平均人数
一般道場等	8492	63%	277403	58%	33
大学剣道部	2675	20%	79791	17%	30
高校剣道部	1906	14%	41672	9%	22
大学剣道部	321	2%	9486	2%	30
警察剣道部	190	1%	68230	14%	359
計	13584	100%	476582	100%	35

(注1) 中高剣道部団体数について 複数学校を纏めて一団体としている県があり、今回の調査結果は中対連・高体連の加盟校数より低くなっている。
(因みに、中体連加盟校数は、男子:5,859校、女子:5,250校、高体連加盟校数は男子:3,542校、女子:2,983校)

(注2) この表は都道府県剣道連から提出された「剣道人口調査表(A)および都道府県集計表(B)」を元に集計した。

(大学剣道部)・支部又は加盟団体を「〇〇大学」短大と記述されているものを集計した。
(高校剣道部)・同様に、「〇〇高校」専門学校、又は高体連と記述されているものを集計した。中高一貫校の中学生を含む。
(中学剣道部)・同様に、「〇〇中学」又は中体連と記述されているものを集計した。(但し一般学生が対象と思われるものを除いた)
(警察剣道部)・同様に、「〇〇県警」等と記述されているものを集計した。(但し一般学生が対象と思われるものを除いた)
(一般道場等)・上記以外。但し上記分らない県(大学:10県、高校:7県、中学:8県、警察:12県)の部活者を含む。

10.2.4. Structure des effectifs

(資料一5)

全国剣道活動人口 構成比率 (図5-1)

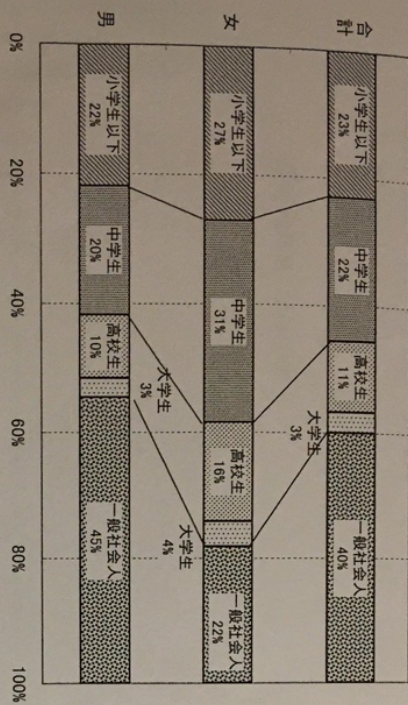


図5-1は剣道人口の構成を表わしたものである。

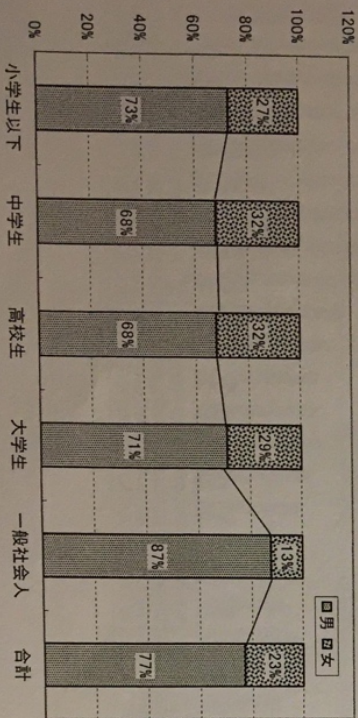
活動者約48万人中、小中学生が45%、高校生・大学生を含めると60%を学生・少年が占めている。

男女別では、男性が小学生以下を含めた学生が55%を占めるが、女性では学生が78%を占め、社会人はわずか22%でしかない。

また、図5-2の通り、一般社会人の女性比率が13%で、学生等に比して約1/2しかなく家庭と孤立するハードルの高さが目立つ。

年齢・学歴	人数		比率	
	男	女	男	女
小学生以下	80,097	29,862	22%	27%
中学生	72,582	34,616	20%	31%
高校生	36,037	17,329	10%	16%
大学生	10,971	4,459	3%	4%
一般社会人	166,497	24,132	45%	22%
合計	366,184	110,398	100%	100%
男女比率	77%	23%		

全国剣道活動人口 男女比率 (図5-2)



年齢・学歴	人数		比率	
	男	女	男	女
小学生以下	80,097	29,862	73%	27%
中学生	72,582	34,616	68%	32%
高校生	36,037	17,329	68%	32%
大学生	10,971	4,459	71%	29%
一般社会人	166,497	24,132	87%	13%
合計	366,184	110,398	77%	23%

10.3. Documents relatifs à l'évènement du 5 mars 2023

10.3.1. Document de présentation

幼少年と女性剣士のつどい

— 子どもたちとともに汗を流してみませんか —



香川県剣道連盟
女子剣道活性化委員会
委員長 立川 真美

節分が終わり、春が待ち遠しく感じられるこのごろ、いかがお過ごしでしょうか。

さて、近年、剣道人口の減少が危惧されているなか、女性が子どもたちとともに剣道をするのが剣道人口減少の歯止めになると考えられています。学生時代に剣道をしていた方や子どもが剣道を始めをきっかけに剣道を始めた、始めてみたいという方が剣道をおして自分自身の生活の質を高め、心健やかに元気になることが期待できるのではないかと考えています。

香川県でも新たな取り組みの一步として、今回、女性と子どもたちがともに剣道をするつどいを企画しました。一緒に剣道を通して交流の輪を広げ、子どもたちとともに汗を流してみませんか。

つきまして、この趣旨をご理解いただき、お誘いあわせて参加していただければ幸いです。よろしく願いいたします。

記

- 1 日 時 令和5年3月5日(日) 9時～12時 受付8時30分～
- 2 場 所 香川県立武道館
高松市福岡町1丁目5-5 TEL 087-821-5125
*駐車場・・・香川県立武道館、旧県立体育館
- 3 参加対象者 大人・・・女性に限る 経験者・初心者・剣道に興味がある方
子ども・・・小学生以下は男女可、中学生以上は女子のみ(初心者のみ)
*年齢は問わない。子どものみの参加も可(保護者引率)。
- 4 日 程 8:30 受付
9:00 開会式
女性剣道と幼少年剣道について
女子剣道活性化委員会アドバイザー 藤井 美子 先生
9:10 準備運動・素振り
9:30 ☆日本剣道形の部・・・経験者(小学生高学年以上)
井上 孝 先生による日本剣道形講習会
☆基本稽古の部・・・初心者・小学生中学年・低学年以下
桑原 慶二先生による基本稽古(木刀による基本技稽古法など)
☆初心者(まだ剣道具を着けて稽古をしていない者)・未経験者の部
基本稽古・打ち込み体験など

10:30 稽古（基本稽古・まわり稽古・元立ち稽古など）

11:00 閉会式

11:15 座談会（12:00 終了予定）

*休憩をとりながら実施します。内容は変更する場合があります。

5 持ち物 剣道着・袴（初心者・未経験者は運動ができる服装でも可）
剣道具一式・竹刀・木刀（剣道具、竹刀、木刀は持っていない場合はなくてもよい）

6 申込先 香川県剣道連盟 事務局
〒760-0033 高松市丸の内4-6 アラキビル2階南
TEL 087-880-4463 FAX 087-880-4467
e-mail kagawa-kendo@mc.pikara.ne.jp

7 申し込み方法 香川県剣道連盟にFAX、メールまたは電話で申し込んでください。
個人での申し込みも可能です。団体で申し込む場合は、香川県剣道連盟HPの「女性剣士情報」にある申込書に記入して申し込んでください。個人で申し込む場合は、申込書にある必要事項を連絡してください。

8 申込締め切り 令和5年2月20日（月）

9 その他 *稽古中に小さいお子様をお預かりする「保育ルーム」を設置する予定です。ご希望の方は申し込みの際にお申し出ください。（申込書に記入）
*当日、コロナ感染予防対策として健康チェック表を記入していただきます。体温が37.5度以上の場合は参加できません。
*けがなどの対応は応急処置のみとなりますのでご了承ください。
*変更がある場合には、香川県剣道連盟HPの「女性剣士情報」でお知らせします。



10.3.2. Formulaire d'inscription

(légèrement réduit en largeur pour la faire tenir sur une page A4)

幼少年と女性剣士のつどい 参加申込書

	氏名	年齢	称号・段位	級位	所属団体名・学校名	学年	経験年数	日本剣道形の部に参加	基本種古の部に参加	木刀の有無	初心者未経験者の部に参加	竹刀の有無	保険加入の有無	貸着ルームの利用希望
例	○ ○ ○ ○	10		2級	○○スポーツ少年団	小6	5年	○		○			○	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														
19														
20														

※竹刀や木刀は貸し出せるように計画していますので、お持ちでない場合は×印をつけてください。

※保険加入の有無については今後の活動の参考にさせていただきますので、けがをした場合などに使える保険に加入していれば○印をつけてください。

10.3.3. Déroulement

幼少年と女性剣士のつどい

日 程 表

8:30	開場・受付 検温後入場 受付（団体で申し込んでいる場合は代表者が受付） 受付後、更衣室又は研修室で更衣 荷物は南側階段前または2階道場の窓際 貴重品は必ず2階道場へ 幼児と保育ルーム利用希望者は研修室へ			
8:55	集合・整列 剣道着・袴の方は垂を装着して			
9:00	開校式 会長あいさつ 講師紹介 女子剣道活性化委員会アドバイザー 藤井美子 あいさつ			
9:10	準備運動			
9:30	日本剣道形 講師 松本 政司 先生 南側半面（剣道場・柔道場）	基本稽古 講師 桑原 慶二 先生 剣道場北側	初心者・未経験者 講師 立川 真美 先生 柔道場北側	幼児 講師 谷本 多代 先生 研修室
10:20	休憩			
10:30	合同稽古 ・大人元立ち 初心者は状況を見て打ち込み体験 ・大人と子どもに分かれてまわり稽古			
11:00	閉講式 女子剣道活性化委員長 立川 真美 あいさつ			
11:15	座談会 アンケート記入			
12:00	解散 予定			

お願い

○ 駐車場について

参加者が160名近くになっているため、駐車場の混雑が予想されています。参加者の皆さんの駐車場は基本的に旧県立体育館にお願いしたいと思いますが、いっぱいになった時点で空いている場所に詰めて車を駐車していただくことになると思いますので、ご了承ください。途中で車を出す予定のある方は、旧県立体育館駐車場の入口近くまたは県立武道館に駐車してください。スタッフが旧県立体育館駐車場にいますのでお申し出ください。また、スタッフの指示に従って駐車してください。

○ 参加について

当日、健康チェックシートの記入はありません。入口での検温のみとなります。発熱があったり、咳やのどの痛みがあったり体調が悪かったりする場合は無理をせず、参加を見合わせてください。

○ 靴を置く棚がいっぱいなることが予想されます。靴を入れる袋を持参していただくか、棚がいっぱいの時は、下にきれいに並べて靴を置いてください。

○ 受付

団体で申し込まれた方は、代表者が1階で受付を行ってください。

初心者と未経験者の方は、こちらで用意したテープに名前を書き、名札をつけていただく予定です。

○ 体験予定の幼児と保育ルーム利用者の皆さまへ

研修室にお越しください。受付終了後から研修室でお子様を預らせていただきます。(開始までお子様と一緒にいることはできます。)

《持参物》飲み物、必要であればおやつ、遊び道具(保育ルーム利用の場合) など

研修室が畳から板の間にリフォームされています。全員、ひざ掛けのようなものか座布団を持参してください。

○ 小学生は、日本剣道形が3本目くらいまである程度できる場合は日本剣道形のグループで講習を受けることとなります。

○ 最後にアンケートを実施させていただきます。筆記用具をご持参ください。

○ 連絡先 香川県剣道連盟 事務局 諏訪 090-1575-2412

たくさんのご参加ありがとうございます。会場の広さが限られているためご不便をおかけするうえ、準備が不十分な点もあるかもしれませんが、ご協力のほどよろしくお願い致します。

10.4. Organigramme de la fédération de Kagawa

10.4.1. Liste des administrateurs (2021-2022)

資料2-1

令和3、4年度 香川県剣道連盟 役員等

1. 役員

会長	三原 悦男		業務執行理事
副会長	藤井 勝幸		業務執行理事
〃	山神 眞一		業務執行理事
副会長兼理事	松本 政司	(警察)	業務執行理事
副理事長	香西 新五	(高松)	業務執行理事
常任理事	福田 大輔	(事務局長)	業務執行理事
〃	桑原 慶二	(高松)	
〃	三浦 順一	(丸亀)	
〃	村上 誠	(仲・善)	
〃	井上 孝	(学剣連)	
〃	松崎 哲雄	(居合)	
〃	玉浦 寛二	(警察)	
〃	旭 国雄	(理事長枠)	
〃	村上 盛彦	(会長推薦)	
理事	橋本 征治	(大川)	
〃	植松 和長	(小豆)	
〃	野崎 敬三	(高松)	
〃	菰渕 好彦	(高松)	
〃	今井 由幸	(高松)	
〃	増田 明彦	(坂出)	
〃	岡下 進一	(綾歌)	
〃	小林 基見	(三・観)	
〃	久保 泰博	(高体連)	
〃	西山 和輝	(中体連)	
〃	立川 真美	(女性枠)	
〃	諏訪 恵美	(女性枠)	
〃	香川 直紀	(会長推薦)	
〃	中村 浩一郎	(会長推薦)	
監事	北隅 重美	(理事会選出)	
〃	矢野 一廣	(理事会選出)	

2. 名誉役員

名誉会長	村上 濟
相談役	伊藤 保憲
〃	坂口 忠勝
〃	北條 一弘
〃	大林 義幸
〃	宮本 弘
〃	三木 建二
名誉顧問	修理 輝男
〃	関 敏久
顧問	磯野 京一
〃	白石 義照
〃	伊丹 洋
〃	藤井 正
〃	都倉 裕士
〃	岩崎 常雄
〃	島田 憲明
〃	橋本 博之
〃	石濱 英暢
〃	上枝 康

10.4.2. Liste des examinateurs, etc. (2021-2022)

資料2-2

◎ 審査員(剣道)

井上 孝	桑原 慶二
玉浦 寛二	村上 誠
福崎 基夫	真鍋 秀樹
松原 賢司	氏家 幹雄
大林 誠二	香西 新五
港 育広	藤井 優
旭 国雄	村上 盛彦
小林 基見	香川 直紀
橋本 康彦	西本 政弘
竹下 真司(新)	今井 由幸
岡本 俊之	山内 啓一
藤井 美子	宮本 吉彦(新)
川筋 大作	橋本 征治
小川 聖二	矢野 一廣
菰淵 好彦	福田 大輔
井口 雅博	笹谷 誠志
坂口 茂樹	白川 弘治
立川 真美	諏訪 恵美(新)

◎ 審査員(居合道)

小笠原 智子	岸本 寿雄
北條 一弘	中井 康夫
齊藤 宏晶	六車 和頼
宮坂 敦邦	横井 俊高
井下 震二	國方 洋治
前田 洋一(新)	香川 富重(新)

3、審査員選考委員(剣道)

白石 義照
山神 眞一
三浦 順一
藤井 勝幸(新)
松本 政司(新)

審査員選考委員(居合道)

古谷 昇(新)
松崎 哲雄
山神 眞一
藤井 勝幸(新)
松本 政司(新)

● 全剣連審議員

村上 済

● 全剣連評議員

藤井 勝幸

◎ 事務局

局長	福田 大輔
次長	諏訪 恵美(新)
局員	小川 和也
"	木村 繁
"	横山 正輝
"	藤原 武俊
"	安部 朋宏
"	山崎 史暁
"	松本 和明
"	大喜多 亮祐(新)
"	村上 剛(新)
"	須賀原久美子(新)

10.4.3. Composition des comités (2021-2022)

資料6-2

専門委員会

総務委員会		
委員長	松本	政司
(総務部会)		
部会長	福田	大輔
委員	諏訪	恵美
"	安部	朋宏
"	須賀原久美子	
(倫理部会)		
部会長	中村	浩一郎
アドバイザー	宮本	弘
委員	宮本	賢作
"	河本	明久
"	横山	正輝
(広報部会)		
部会長	香川	直紀
委員	坂口	茂樹
"	森川	周士
"	氏部	崇之

強化委員会		
委員長	玉浦	寛二
副委員長	小川	和也
(一般の部)		
部長	木村	繁
委員	岡西	貴史
(女子の部)		
部長	谷本	多代
委員	松本	若菜
"	林	亜岐
(高校の部)		
部長	久保	泰博
委員	竹下	真司
"	鳥居	弘毅
"	宮田	武
"	坂本	育未
(中学の部)		
部長	西山	和輝
委員	大林	良太
"	山崎	史暁
(少年の部)		
部長	坂口	茂樹
委員	井口	雅博
"	小野	雅史
"	山原	孝浩
"	藤原	武俊
"	宇賀	雄一郎
"	江崎	誠一

普及委員会		
委員長	桑原	慶二
副委員長	井口	雅博
委員	小野	雅史
"	岡西	貴史
"	山崎	史暁
"	西山	和輝
"	桑島	恵子
"	島本	千春
"	小野	和明
"	矢野	辰弥
"	香川	修慶
"	田村	聡
"	山神	玄
"	氏部	崇之
"	井内	香里

女子剣道活性化委員会		
委員長	立川	真美
アドバイザー	藤井	美子
委員	諏訪	恵美
"	谷本	多代
"	松永	由紀
"	桑島	恵子

医・科学委員会		
委員長	石濱	英暢
副委員長	山神	眞一
アドバイザー	伊藤	保憲
"	畠山	茂毅
"	小路	哲生
"	大橋	龍一郎
委員	杉元	幹史
"	渋谷	整
"	宮本	賢作

事業委員会		
委員長	村上	誠
(東讃)		
副委員長	橋本	征治
事務局	蓮井	敏彦
外10名		
(高松)		
副委員長	岡本	俊之
"	國方	直樹
外11名		
(中讃)		
副委員長	増田	明彦
"	千葉	直人
外10名		
(西讃)		
副委員長	小林	基見
"	膳目	貴支
外10名		
(高体連)		
副委員長	久保	泰博
外3名		
(中体連)		
副委員長	西山	和輝
外3名		

10.4.4. Liste des administrateurs (2023-2024)

令和5・6年度 香川県剣道連盟 役員等

1 役員

会長	三原 悦男
副会長	藤井 勝幸
〃	山神 眞一
副会長兼 理事長	松本 政司
副理事長	香西 新五
〃	旭 国雄
常任理事	諏訪 恵美
〃	桑原 慶二
〃	三浦 順一
〃	村上 誠
〃	山内 啓一
〃	井上 孝
〃	松崎 哲雄
〃	玉浦 寛二
〃	村上 盛彦
理事	橋本 征治
〃	梶原 一成
〃	野崎 敬三
〃	菰渕 好彦
〃	今井 由幸
〃	増田 明彦
〃	岡下 進一
〃	大西 啓文
〃	久保 泰博
〃	西山 和輝
〃	立川 真美
〃	松本 若菜
〃	桑島 恵子
〃	河村 愛弓
〃	香川 直紀
〃	中村 浩一郎
監事	北隅 重美
〃	矢野 一廣

2 名誉役員

名誉会長	村上 濟
相談役	伊藤 保憲
〃	坂口 忠勝
〃	北條 一弘
〃	大林 義幸
〃	宮本 弘
名誉顧問	関 敏久
顧問	磯野 京一
〃	白石 義照
〃	伊丹 洋
〃	藤井 正
〃	都倉 裕士
〃	岩崎 常雄
〃	橋本 博之
〃	石濱 英暢
〃	上枝 康

3 事務局

局長	諏訪 恵美
局員	坂口 茂樹
〃	小川 和也
〃	木村 繁
〃	藤原 武俊
〃	岡西 貴史
〃	松本 和明
〃	大喜多 亮祐
〃	横山 正輝
〃	山崎 史暁
〃	須賀原久美子

11. Bibliographie

11.1.1. Ouvrages et documents en langues occidentales

Ansart Olivier, *Paraître et prétendre : l'imposture bushido dans le Japon pré-moderne*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Collection Japon », 2020, 176 p.

Barbusse Béatrice, *Du sexisme dans le sport*, Nouvelle éd., Paris, Anamosa, 2022.

Beauvoir Simone de, *Le deuxième sexe. 2 : L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 2017, 528 p.

Bohuon Anaïs et Dorlin Elsa, *Catégorie dames : le test de féminité dans les compétitions sportives*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, coll. « Xx-y-z », 2015.

Bottici Chiara et Tardieu-Collinet Pauline, *Manifeste anarcho-féministe*, Paris, Payot, 2023.

Bourdieu Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 243 p.

Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. « Collection Liber », 1998, 142 p.

Brohm Jean Marie, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. « Collection Forum de l'I.F.R.A.S », 1992, 399 p.

Bohuon Anaïs et Dorlin Elsa, *Catégorie dames : le test de féminité dans les compétitions sportives*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, coll. « Xx-y-z », 2015.

Connell Raewyn, *Gender and power: society, the person, and sexual politics*, Stanford, Calif, Stanford University Press, 1987, 334 p.

Connell Raewyn, *Masculinities*, Berkeley, University of California Press, 1995, 295 p.

Connell Raewyn, *Masculinités : enjeux sociaux de l'hégémonie*, Hagège Meoïn et Vuattoux Arthur (trad.), Paris, Éditions Amsterdam, 2014, 285 p.

Connell Robert William et Messerschmidt James W., « Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? », *Terrains & travaux*, Béthoux Élodie et Vincensini Caroline (trad.), vol. N° 27, n° 2, 2015, p. 151.

Dasgupta Romit, « Performing Masculinities? The 'Salaryman' at Work and Play », *Japanese Studies /*, vol. 20, n° 2, 2000, p. 189-200.

Deluermoz Quentin, « La fabrique "d'Empires inversés" ? Le judo à la conquête de l'Europe et du monde », dans Singaravélou Pierre et Sorez Julien (éds.), *L'empire des sports : une histoire de la mondialisation culturelle*, Paris, Belin, coll. « Histoire & société », 2010, 231 p.

Defrance Jacques, *Sociologie du sport*, 6^e éd., Paris, la Découverte, coll. « Repères », 2011, 139 p.

Dunning Eric et Élias Norbert, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1995, 392 p.

Fausto-Sterling Anne, Bonis Oristelle, Bouillot Françoise, Peyre Évelyne, Vidal Catherine et Wiels Joëlle, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, la Découverte Institut Émilie du Châtelet, coll. « Collection Genre & sexualité », 2012.

Fink Janet S., « Female athletes, women's sport, and the sport media commercial complex: Have we really "come a long way, baby" ? », *Sport Management Review*, vol. 18, n° 3, 2015, p. 331-342.

Frayssé Mélie, « Modèles de genre différenciés et positions éditoriales dans la presse sportive spécialisée », *Questions de communication*, n° 35, 2019, p. 39 – 62.

Frühstück Sabine et Walthall Anne (éds.), *Recreating Japanese men*, Berkeley, University of California Press, 2011, 347 p.

Galan Christian, Cadot Yves et Henninger Aline, Chapitre VIII. Le retour des budô obligatoires au collège, *Loyauté et patriotisme (le retour) : Éducation et néo-conservatisme dans le Japon du xxie siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2023.

Galan Christian, Cadot Yves et Henninger Aline, Chapitre IX. L'égalité des sexes (remise) en

question, *Loyauté et patriotisme (le retour): Éducation et néo-conservatisme dans le Japon du xxie siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2023.

Guttmann Allen et Terret Thierry, *Du rituel au record: la nature des sports modernes*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces et temps du sport », 2006, 248 p.

Ho Michelle H. S., « Is Nadeshiko Japan “Feminine?” Manufacturing Sport Celebrity and National Identity on Japanese Morning Television », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 38, n° 2, 2014, p. 164-183.

Iida Takako, « Japan: Japanese case study: The gender difference highlighted in coverage of foreign athletes », in *Sportswomen at the Olympics: A Global Content Analysis of Newspaper Coverage*, Bruce Toni, Hovden Jorid et Markula Pirkko (éds.), Brill | Sense, 2010.

Karkazis Katrina, « *They're chasing us away from sport* » : *human rights violations in sex testing of elite women athletes*, New York, N.Y., Human Rights Watch, 2020, 121 p.

Kaufmann Jean-Claude et Singly François de, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. « 128 », n° 137, 1996.

Laburthe-Tolra Philippe, « Le fondement des problèmes d'identité en anthropologie sociale », *Journal des africanistes*, n° 77-2, 2007, p. 5-18.

Lépinard Eléonore et Lieber Marylène, *Les théories en études de genre*, Paris, La Découverte, 2020, 128 p.

Letourneur Daisy, *On ne nait pas mec : petit traité féministe sur les masculinités*, Paris, Zones, 2022, 219 p.

Liotard Philippe et Terret Thierry (éds.), *Sport et genre; Excellence féminine et masculinité hégémonique*, Paris, L'Harmattan, 2005, vol. 2/4, 304 p.

Mennesson Christine, *Être une femme dans le monde des hommes: socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sports en société », 2005, 364 p.

Nowak Johanna, « Raising Your Voice: About the Open de France, and Beyond it. By Johanna Nowak (France). » [en ligne], 2023, URL : <https://ksperspectives.com/2023/03/12/raising-your-voice-about-the-open-de-france-and-beyond-it-by-johanna-nowak-france/>, consulté le 8 juin 2023.

Paulicand Martine, *Faut-il encore penser le féminin et le masculin ? la continuité de genre en question*, Fontaine Grenoble, PUG UGA éditions, coll. « Rien d'impossible », 2022.

Shimamori Reiko, *Grammaire japonaise systématique*, 3. éd. revue et Augm., Paris, Maisonneuve, 2011, vol. 1/2, 437 p.

Sylvester Kate, *Women and Martial Art in Japan*, 1^{re} éd., London, Routledge, 2022.

Sylvester Kate, « Is Chi (Ki) Gendered in Kendo ? » [en ligne], 2023, URL : <https://ksperspectives.com/2023/01/04/is-chi-ki-gendered-in-kendo-2/>, consulté le 8 juin 2023.

Watanabe Kazutoshi, *White paper on sport in Japan 2020*, S.I., s.n., 2020.

Wellard Ian, « Gendered performances in sport: an embodied approach », *Palgrave Communications*, vol. 2, n° 1, 2016, p. 3.

Xue Yue, Huang Tao, Sun Qilin et Tang Ning, « Media portrayal of sportswomen in East Asia: A systematic review », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 54, n° 8, 2019, p. 989-1004.

11.1.2. Ouvrages et documents en langue japonaise

« シンポジウム 剣道人口減少の実態とその原因を探る », *武道学研究*, vol. 27, Supplement, 1994, p. 8-12.

[Aoyama] 青山薫, « バックラッシュを打ち返すための四冊の本 », *女性学*, vol. 14, 2007, p. 109-117.

- [Asami] 浅見豊, 大塚忠義, 大保木輝雄, 草間益良夫 et 松村司朗, ゼミナール 現代剣道, 窓社, 1992, 292 p.
- [Bellec] ベレッククロエ, « 20世紀前半の日本における薙刀教育の女性化 », 女性学年報, vol. 41, 2020, p. 63-86.
- [Hasegawa] 長谷川智, 坂上康博, 木寺英史 et 鈴木智也, 剣道の未来: 人口増加と新たな飛躍のための提案, 左文右武堂, 2021.
- [Hatano] 羽田野慶子, « 〈身体的な男性優位〉神話はなぜ維持されるのか », 教育社会学研究, vol. 75, 2004, p. 105-125.
- JSPO, « 国民体育大会 » [en ligne], URL : https://www.japan-sports.or.jp/Portals/0/images/archives/01_kokutai.pdf, consulté le 15 juillet 2023.
- [Kataoka] 片岡栄美, « 体育会系ハビトゥスにみる支配と順応 », スポーツ社会学研究, vol. 29, n° 1, 2021, p. 5-23.
- [Kato] 加藤典洋, 日本の無思想, 東京, 平凡社, coll. « 平凡社新書 », n° 003, 1999, 296 p.
- [Kimura, et al.] 木村有里, 三村由紀, 大石純子 et 増地千代里, « 生涯武道の視点から女性の武道を考える », 武道学研究, vol. 52, n° 2, 2020, p. 149-164.
- [Kuboki] 久保木優, 松下三郎, 田辺英夫, 田中鎮雄 et 山岸明郎, « 女子学生剣道人口の移動現象 », 武道学研究, vol. 12, n° 1, 1980, p. 52-53.
- [Maeda, et al.] 前田シン子 et 八木沢誠, « 剣道における有効打突の分析的研究 », 武道学研究, vol. 19, n° 2, 1986, p. 77-78.
- [Maeda, et al.] 前田シン子 et 根上優, « 中年期の主婦の生活と剣道のリアリティ構成—6名の剣道愛好者のライフコースの追跡調査から », 国学院大学栃木短期大学紀要, n° 35, 2000, p. 1-15.
- [Maeda, et al.] 前田シン子 et 根上優, « 主婦の剣道とライフコースの研究 », 武道学研究, vol. 27Supplement, 1994, p. 12-12.
- [Maeda, et al.] 前田シン子 et 根上優, « 主婦の剣道の意識と行動—家庭婦人剣道愛好者の実態調査から— », 武道学研究, vol. 22, n° 2, 1989, p. 139-140.
- [Maeda, et al.] 前田シン子 et 根上優, « 家庭婦人と剣道(その1) », 武道学研究, vol. 21, n° 2, 1988, p. 7-8.
- [Maeda, et al.] 前田シン子 et 阿部忍, « 剣道の美学的考察 », 武道学研究, vol. 18, n° 2, 1985, p. 55-56.
- [Maeda] 前田シン子, « 体育における女子剣道の位置 », 武道学研究, vol. 9, n° 2, 1976, p. 86-87.
- [Maeda] 前田シン子, « 女子剣道の在り方に対する指導者の意識 », 武道学研究, vol. 11, n° 2, 1978, p. 97-98.
- [Maeda] 前田シン子, « 女子剣道の在り方に対する指導者の意識の変化 », 武道学研究, vol. 33 Supplement, 2000, p. 36-36.
- [Maeda] 前田シン子, « 女子剣道の在り方に関する一考察 », 武道学研究, vol. 7, n° 1, 1974, p. 23-24.
- [Maeda] 前田シン子, « 女子剣道選手の月経に関する研究 », 武道学研究, vol. 17, n° 1, 1985, p. 59-61.
- [Maeda] 前田シン子, « 生涯体育としての女子剣道 », 武道学研究, vol. 8, n° 2, 1976, p. 16-17.
- [Mizoguchi] 溝口紀子, « ユーススポーツにおける勝利至上主義のドグマ », 現代スポーツ評論, n° 48, 2023.
- [Mizoguchi] 溝口紀子, 性と柔: 女子柔道史から問う, Tōkyō, 河出書房新社, 2013.

- [Nakamura] 中村桃子, 女ことばと日本語, 東京, 岩波書店, coll. « 岩波新書 », n° 1382, 2012, 238 p.
- [Nakane] 中根千枝, タテ社会の人間関係, 東京, 講談社, 1967, 189 p.
- [Nakazawa] 中澤 篤史, 運動部活動の戦後と現在: なぜスポーツは学校教育に結び付けられるのか, 東京, 青弓社, 2014, 358 p.
- [Nakazawa] 中澤篤史, 「部活」の地域移行を考える: 特集, 創文企画, coll. « 現代スポーツ評論 / 中村敏雄編 », n° 48, 2023.
- [Neagari, et al.] 根上優 et 前田シン子, « 家庭婦人と剣道(その2) », 武道学研究, vol. 21, n° 2, 1988, p. 9-10.
- [Neagari, et al.] 根上優 et 前田シン子, « 武道の社会的認識と方法論的自己反省 », 武道学研究, vol. 22, n° 2, 1989, p. 141-142.
- [Nippon Budōkan] 日本武道館, 月刊「武道」総索引, <https://www.nipponbudōkan.or.jp/shupan/sousakuin>, consulté le 7 juin 2023.
- [Ōishi] 大石純子, « 近代剣道書にみられる女性論の分析 », 身体運動文化研究, vol. 25, n° 1, 2020, p. 33-61.
- [Ōishi] 大石純子, « 香川輝著『剣道極意』における女性と武士道の関連の生成とその背景 », 武道学研究, vol. 54, n° 1, 2021, p. 29-43.
- [Ōtsuka] 大塚忠義, « 剣道の担い手に関する研究—高校剣道部員の人口の推移に関する考察— », 武道学研究, vol. 24, n° 2, 1991, p. 141-142.
- [Ōtsuka] 大塚忠義, « 高校剣道人口の推移に関する報告(その2) », 武道学研究, vol. 27, Supplément, 1994, p. 13, (la première partie ne semble pas être disponible ni référencée)
- [Ōtsuka] 大塚忠義, 日本剣道の歴史, 東京, 窓社, 1995 a, 258 p.
- [Ōtsuka] 大塚忠義, 日本剣道の思想, 東京, 窓社, 1995 b, 227 p.
- [Ōtsuka] 大塚忠義, 剣士に告ぐ – 日本剣道の未来のために, 東京, 窓社, 2005, 212 p.
- [Ozawa] 小澤博, 女子剣道編, 逍遥書院, coll. « 新体育学講座 », 1981, 224 p.
- [Ozawa] 小澤博, 女性剣道教室, 島津書房, 1988, 146 p.
- [Ozawa] 小澤博, 女子剣道の歴史と課題, 東京, compte d'auteur, 2013, 200 p.
- [Satake] 佐竹久仁子, « 絵本の教えることばのジェンダー規範 », ことば, vol. 40, 2019, p. 54-71.
- [Shinzato, et al.] 新里知佳野, 矢野裕介, 高野一宏, 八木沢誠, « 女子剣道の誕生に果たしたしない競技の役割, 日本体育大学紀要, vol. 42, n° 2, 2013, p. 79-89.
- [Soek] 石橋, « 日本女性政策の変化と「ジェンダー・バックラッシュ」に関する歴史的研究 ».
- [Suzuki] 鈴木彩加, « 主婦たちのジェンダーフリー・バックラッシュ », ソシオロジ, vol. 56, n° 1, 2011, p. 21-37.
- [Tanabe, et al.] 田辺英夫, 田中鎮雄, 松下三郎 et 久保木優, « 戦後女子柔道人口の動態分析 », 武道学研究, vol. 8, n° 2, 1976, p. 99-101.
- [Tanaka] 田中鎮雄, « 組織剣道人口の地域格差 », 武道学研究, vol. 7, n° 2, 1975, p. 6 12.
- [Uchida] 内田樹, コモンの再生, 文藝春秋, 2020, 270 p.
- [Uchida] 内田良, 学校ハラスメント: 暴力・セクハラ・部活動—なぜ教育は「行き過ぎる」か, 東京, 朝日新聞出版, 2019, 237 p.
- [Uchida] 内田良, 部活動の社会学——学校の文化・教師の働き方, 東京, 岩波書店, 2021, 210 p.

[Yoshimura] 好村兼一, 剣道再発見- 剣道の深みを求める稽古法, 東京, スキージャーナル, 2007, 191 p.

ZNKR, « 全国剣道人口調査の結果まとまる – 資料4 – 登録者管理システムとの比較 », 全国剣道連盟, 2008.

ZNKR, 剣道社会体育教本 (改訂版) , 2009

ZNKR, 剣道試合・審判規則, 2019

ZNKR, 全日本剣道連盟, 剣道医学 Q&A, 2019

ZNKR, 全日本剣道連盟, 全日本剣道連盟« 基本計画 » 次世代への継承に向けて, 2020.

ZNKR, « 2023 年度 (令和 5 年度) 事業計画 (385,0 KB) » [en ligne], URL : https://www.kendo.or.jp/wp/wp-content/uploads/2023/03/j-keikaku_2023.pdf, consulté le 15 juillet 2023.

ZNKR, « 令和元年度事業報告 » [en ligne], URL : https://www.kendo.or.jp/wp/wp-content/uploads/2020/09/j-hokoku_2019.pdf, consulté le 15 juillet 2023.

ZNKR, « 剣道の理念 » [en ligne], URL : <https://www.kendo.or.jp/knowledge/kendo-concept/>, consulté le 1er mai 2023.

ZNKR, « 報告書・定款・規則等 » [en ligne], URL : <https://www.kendo.or.jp/organization/report/>, consulté le 15 juillet 2023.

12. Liste des tableaux

Tableau 1 Liste des premières suggestions de recherche dans les moteurs de recherche.....	35
Tableau 2 Termes utilisés dans les recherches sur le kendō féminin et sur le ballet masculin	37
Tableau 3 Estimation des périodes de naissance des femmes après-guerre	50
Tableau 4 Nombre de pratiquants et de gradés (1973)	59
Tableau 5 Effectifs des clubs de kendō en lycées (1972-1990).....	60
Tableau 6 Effectifs des clubs de kendō en lycées (1972-1993).....	60
Tableau 7 Effectifs lycéens (1975-1992).....	60
Tableau 8 Effectifs des clubs d'athlétisme en lycées (1972-1992).....	61
Tableau 9 Effectifs des clubs de football en lycées (1979-1993)	61
Tableau 10 Chiffres de l'étude de 2007 par la ZNKR	63
Tableau 11 Catégories socioprofessionnelles des compétitrices et compétiteurs.....	64
Tableau 12 Âge des compétitrices et compétiteurs.....	65
Tableau 13 Date de la première édition des compétitions du Sōtai en kendō	67
Tableau 14 Chute des effectifs de kendō au collège et au lycée entre 2001 et 2022.....	67
Tableau 15 Effectifs des clubs de kendō en lycées.....	70
Tableau 16 Chiffres de l'année 2007 pour les effectifs de jūdō	72
Tableau 17 Évolution de la population de jūdō par catégorie professionnelle (2007-2022) ...	73
Tableau 18 Estimation des effectifs de kendō en 2022.....	75
Tableau 19 Passage possible d'examen de dan selon l'année de scolarité	143

13. Liste des figures

Figure 2-1 Le département de Kagawa, sur Shikoku.....	9
Figure 3-1 Couverture du programme des championnats féminins individuels de 2022	29
Figure 3-2 Photos du carroussel de la page d'accueil de la ZNKR.....	42
Figure 3-3 Probablement monsieur Iwatate de Chiba, hanshi 8e dan, président de la fédération des amateurs âgés de kendō, etc.	44
Figure 3-4 « Connaitre le jūdō »	45
Figure 5-1 Chute des effectifs entre le collège et le lycée	68
Figure 6-1 Le budōkan départemental	84
Figure 6-2 Le budōkan départemental, au nord de Takamatsu.....	87
Figure 7-1 Une femme fait un ashi-sabaki latéral pour frapper en ōji-waza le kote d'un homme qui arrive en force avec une frappe men	103
Figure 7-2 Un gynécologue homme répond aux questionnements de la femme sur ses règles et suggère que les règles indiquent à la femme qu'elle est fertile	104
Figure 8-1 Les trois volumes de Orewa otokoda!.....	121
Figure 8-2 Premier combat avec Takiko.....	122
Figure 8-3 Second combat avec Takiko.....	122
Figure 8-4 Victoire de Takiko, seulement dans la série télévisée https://youtu.be/mni6ZSbmF3I?t=20	123
Figure 8-5 Kendō Jidai, couverture du premier numéro (janvier 1974)	133
Figure 8-6 Naoki Eiga, 20 ans avant sa victoire aux championnats des 8e dan	133
Figure 8-7 Novembre 2022, l'annonce des championnats féminins, en haut, à droite, en petit caractères.....	134
Figure 8-8 Novembre 2003, Yuki Ogata, après sa victoire	134
Figure 8-9 Novembre 2007, Chinatsu Murayama, après ses trois victoires consécutives.....	135
Figure 8-10 Annonce des championnats nationaux sur la couverture de Kendō Jidai	137
Figure 8-11 Annonce des championnats nationaux sur la couverture de Kendō Nippon.....	138

14. Remerciements

Ma découverte du kendō à l'association sportive de l'université alors nommée Paris 7 à la rentrée universitaire 1988 est ce qui a indéniablement le plus modifié l'orientation de mes choix de vie jusqu'à aujourd'hui, puisque c'est à la suite de mon inscription à la section kendō que j'ai découvert l'existence du département de langues et civilisations d'Asie orientale et que, de fil en aiguille, je suis parti au Japon en 1997 sans songer à revenir, après une première inscription en maîtrise en 1995.

Même si ce travail, héritier de cette première inscription, n'est qu'un mémoire de master 2 et ne contribue que maladroitement à la compréhension des questions que je me suis posées pendant toutes ces années, il ne m'aurait pas été possible de l'écrire, et ainsi de tourner toutes ces pages, sans le soutien et l'amitié de nombreuses personnes.

C'est pour cette raison que je m'autorise ici des remerciements peut-être plus longs que ceux qu'un travail de ce type autorise.

- Monsieur Patrick Baquin, monsieur Didier Hesry, monsieur Son Vo Xuan, mes enseignants de kendō à « Jussieu »
- Madame Annick Horiuchi, Melle Jacqueline Pigeot, madame Cécile Sakai, monsieur Jean-Jacques Tschudin, qui m'ont grand ouvert les portes du Japon
- Monsieur Shinji Takeshita, monsieur Shin'Ichi Yamagami, qui m'ont accueilli au Japon lors de mes premiers séjours
- Madame Mami Tachikawa, pour sa gentillesse et pour m'avoir introduit à Mutsumikai
- Madame Cécile Asanuma-Brice, pour m'avoir poussé à reprendre mes études et pour l'aide apportée dans la dernière ligne droite de l'écriture
- Madame Chloé Bellec, pour l'aide méthodologique et les échanges sur les comparaisons avec le naginata
- Madame Melie Fraysse, pour m'avoir mis le pied à l'étrier en M1
- Madame Hanane Karimi, pour la découverte des questions de genre
- Monsieur George McCall, pour les précieuses références bibliographiques
- Madame Kate Sylvester, pour les fructueux échanges sur le monde du kendō féminin
- Toutes les personnes interviewées, y compris l'ancien secrétaire général et président de la fédération de Kagawa, monsieur Kiuchi, pour leur aide et leur compréhension
- Madame Osnate Partouche, pour son accompagnement jusqu'à la finalisation du document
- Mes parents, Françoise Helary et Jean-Claude Helary, qui auraient probablement préféré que je finisse tout cela avant leurs vieux jours
- Mes enfants, Kento, Yuto, Noemi qui se demandent probablement à quoi tout cela va servir
- Ma femme, Noriko, pour son soutien indéfectible pendant ces 3 ans de pandémie qui ont coïncidé avec l'accomplissement de ce travail et sans laquelle je n'aurais jamais pu aller jusqu'au bout

et monsieur Kazuhiko Yatabe, mon directeur de recherche, dont les conseils et les suggestions ont donné à ce travail un sens qu'il n'aurait jamais eu sans lui.